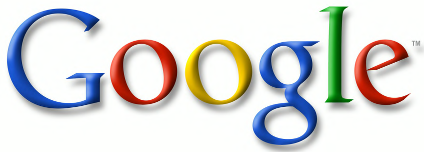
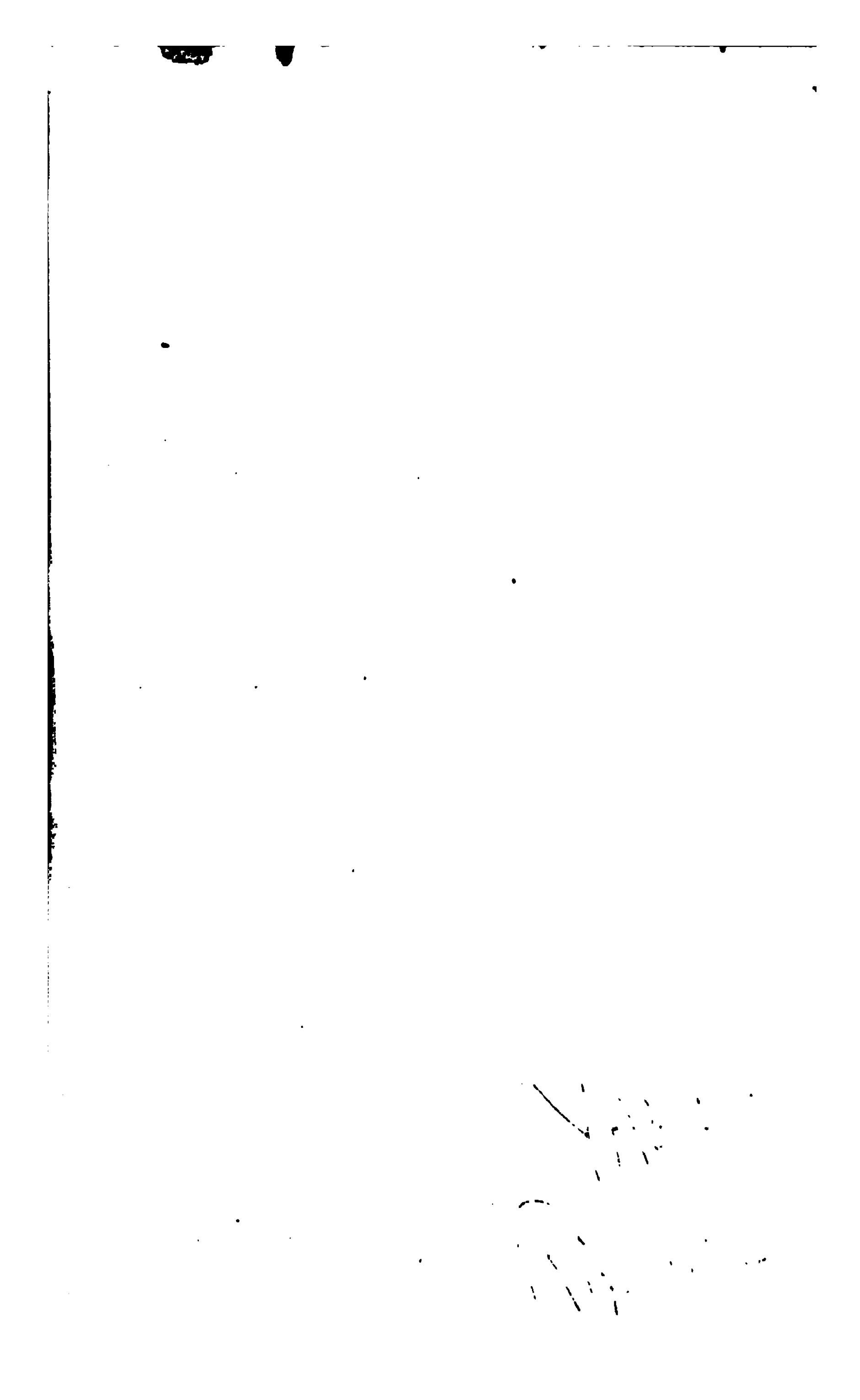



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 02267522 1



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE MARC-AURÈLE.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER,
rue des Marais S.-G., n. 17.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE MARC-AURÈLE,

AVEC LES PENSÉES DE CE PRINCE, PRÉSENTÉES DANS UN ORDRE NOUVEAU, ET EN RAPPORT AVEC LES ACTES DE SA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE;

ORNÉE DE DEUX PORTRAITS,

ET DE TROIS BELLES CARTES DE L'EMPIRE ROMAIN, DE LA GERMANIE, ET DE LA PANNONIE ET DACIE; GRAVÉES PAR DUFOUR, ÉLÈVE DE M. LAPIE.

PAR FEU M. RIPAULT,

EX-MEMBRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE, EX-BIBLIOTHÉCAIRE DE NAPOLÉON.

Vir quem mirari facilius quis quam laudare posset.
EUTR., liv. VIII, p. 186.

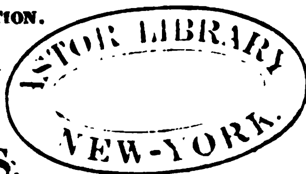
Cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les deux Antonins.. Rien n'est capable de faire oublier le premier des Antonins, si ce n'est MARC-AURÈLE.
MONTESQ. *Esp. des Lois*, liv. XXIV. chap. 10.
Grand. et Décad. des Rom., ch. 16.

TOME TROISIÈME.

LIVRE VIII.

État de l'Empire.

SECONDE ÉDITION.



PARIS.

BARBA, ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL, GRANDE COUR.

1830.

MARC-AURÈLE,

OU

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE L'EMPEREUR

MARC-ANTONIN.

LIVRE HUITIÈME.

Depuis l'élévation de Commodus, à la dignité d'Auguste, jusqu'à la troisième guerre avec les Germains.

MARC-AURÈLE, à l'épreuve contre le malheur, se montrera-t-il également à l'épreuve contre le bonheur? tel a surmonté généreusement la mauvaise fortune, qui fléchit honteusement sous sa prospérité. Il est victorieux, il voit que Rome et l'Empire le jugent nécessaire, il se sent aimé: abusera-t-il de tant d'avantages?.... C'est aux tyrans AN 177.

d'abuser. Point de succès de tyran qui ne semblent remportés plutôt contre la patrie que contre l'étranger. Instrument de ses victoires, le peuple est le vrai vaincu : c'est lui qui a conquis et c'est lui qui devient le triste captif qu'on enchaîne aux piquets de la tente du vainqueur. L'opinion une fois subjuguée par de hautes réussites, l'usurpateur de la puissance publique s'enhardit à subjuguer tout le reste, hommes et choses. Ce qu'il voit de mieux dans le résultat de tant de funestes réussites, de désastreuses prospérités, c'est le moyen assuré et prochain qu'il s'arroge d'accroître son despotique pouvoir, de réduire les peuples à l'abjection, afin que l'obéissance soit plus prompte, afin que son commandement plus bref, soit plus vite servi ; de se ménager des facilités en toutes affaires pour ménager son action propre et même son inaction ; de se faire et de la liberté, et du bien-être, et des jouissances, et des voluptés, en vouant le peuple à la servilité, au malaise, aux souffrances, et aux tourmens.... d'un rugissement sourd qu'il a grondé dans le profond de son antre politique, il s'est dit : à présent que je suis plus fort, quelles facilités me donnerai-je?... quel mal me pourrai-je permettre de plus?...

A présent que je suis plus favorisé du sort, se dit au contraire Marc-Aurèle, quel autre bien est-ce que j'accomplirai?

Le voilà dans cette heureuse et rare position où le souverain, ayant passé en un tour de roue du creux du malheur au faîte de la prospérité, se présente aux peuples comme le digne objet de la protection spéciale, soit de la fortune, soit de la providence. Le crédit de son génie et de sa vertu lui donne la confiance d'oser beaucoup, et des facilités pour opérer. Il ne se servira de ces beaux moyens que pour oser plus de bien, pour l'opérer avec plus de hâte et dans un plus large cercle.

Allons! la réaction de la philosophie va commencer. Vous verrez que Marc-Aurèle n'aura enchaîné la victoire que pour réaliser et exagérer le rêve de Platon. Il dit avec le fondateur de la secte académique : « *les* » *peuples ne seront heureux que quand les* » *philosophes seront rois, ou les rois philo-* » *sophes*, » ainsi il ne manquera pas de viser à convertir en philosophes tous les peuples eux-mêmes..... oh! que son sens est trop droit et trop sain pour qu'il s'arrête un seul moment à caresser une pareille chimère! Voyez comme il s'exprime à ce

sujet ; et que son sentiment si bien fondé, apprenne aux imprudens qu'il est plus difficile de réformer que de former, que toute innovation rapide touche d'ordinaire à l'absurde ou à l'impraticable, que la nature des choses nous contraint à procéder lentement et avec une sage retenue même dans le bien, et qu'il n'est qu'une certaine mesure de philosophie et de bonheur qu'il soit possible de procurer à toute une nation. « *Que* » *je fais peu de cas,* s'écrie Marc-Aurèle, » *de ces petits politiques qui prétendent qu'on* » *peut faire mener à tout un peuple une vie* » *de philosophes!* ce ne sont que des en- » fans... ô homme, quelle est ton entre- » prise? *fais de ta part ce que la raison de-* » *mande, tâche même dans les occasions* » *d'y ramener les autres, pourvu que ce soit* » *sans ostentation, mais ne compte pas pou-* » *voir jamais rétablir la république de Platon.* » *Sois content si tu parviens à rendre les* » *hommes tant soit peu meilleurs;* ce ne » sera pas peu de chose. *Quelqu'un pour-* » *roit-il changer ainsi les opinions de tout* » *un peuple? mais sans ce changement que* » *feras-tu? des esclaves qui gémiront de la* » *contrainte où tu les tiendras, des hypocrites* » *qui feront semblant d'être persuadés!....*

» Vas donc et me parle maintenant du pou-
» voir absolu d'Alexandros, de Philippos et
» des leçons de Démétrios de Phalère. Je
» ne sais s'ils ont bien connu ce qu'exige la
» commune nature, et s'ils ont cultivé leurs
» propres mœurs : *mais s'ils n'ont fait que
» du bruit sur la scène du monde, je ne suis
» pas condamné à les imiter*.... la philoso-
» phie agit d'une manière simple et mo-
» deste ; n'espère point réussir à me jeter
» dans une gravité affectée... ». xviii. 8.

Regardez que ce roi eût rétabli, s'il l'avoit cru possible, la république de Platon ; considérez que, visant à rendre les hommes tant soit peu meilleurs, il craint par-dessus tout d'en faire des hypocrites ou des esclaves ; admirez en quel mépris ce victorieux persiste à tenir le bruit et la gloire, ce prince tout puissant, le pouvoir absolu ; félicitez les peuples de ce que ce sage roi s'opiniâtre à vouloir que sa vertu se montre simple et maniable, et comprenez en dernier terme que, s'il n'eût pas été appelé à régner par son droit et le suffrage des peuples, il méritoit, à cause de sa haute prudence, d'être choisi entre tous les probes pour gouverner l'univers.

Fort de l'opinion publique, fort de ses

victoires sur les Barbares et sur le conspirateur, car rien ne fortifie tant un prince que l'extinction d'une conjuration, quel perfectionnement Marc-Aurèle tentera-t-il avec prudence d'introduire et de fixer? celui des lois, et l'amendement des moeurs. Portera-t-il des lois nouvelles? écueil redoutable. Il est plus méritoire de faire exécuter celles qui sont, que d'en créer. Prétendra-t-il amender les moeurs? qu'il y prenne garde, l'arbre est vieux et sa fibre est endurcie, il rompra plutôt que de ployer. Eh! ne craignez point,... vous le verrez mettre la force en proportion avec la résistance. Nulle image ne peint mieux le sage que celle de l'homme de travail qui, doué d'une parfaite égalité de vigueur et d'adresse, soulève et porte avec facilité, même avec une sorte de grâce, les plus lourds fardeaux, parce qu'il mesure avec précision la puissance à la résistance.

Le prince juste par instinct, par sentiment, par raison, par piété, savant dans le détail de la jurisprudence, et que l'idée précise qu'il s'est faite de la loi naturelle, prototype de toute loi, rend supérieur à sa propre science de jurisconsulte; ce prince s'applique, dans ce premier moment de pou-

voir et de calme, fruits de la victoire, à réviser toutes les lois romaines... La révision des lois est la vraie tâche d'un roi, il faut qu'il repasse sans relâche sur les anciennes lois pour les étendre ou les restreindre, suivant que l'exigent et les changemens dans les mœurs, et les passions des administrés, et la négligence ou la corruption des administrateurs.

Marc-Aurèle ne se permet point d'innovations; il sait que, comme le cheval prête avec plus de docilité la bouche à la main qu'il connoît, de même l'homme obéit mieux à la loi à laquelle il est habitué. Sans doute il est plus commode pour le souverain, et l'on croit qu'il lui est plus glorieux aussi de faire des lois nouvelles; oui, dans une société nouvelle; mais quand l'association civile date de loin, il est plus avantageux à l'état que les anciennes lois soient restaurées et remises en vigueur. Marcus-Antoninus renonce donc à la gloire de créer, pour se borner à la satisfaction modeste de servir efficacement les hommes en rajeunissant les lois vieillies, en relevant les lois tombées (1). Capit. Marc. Aur. vit. p. 27.

(1) L'auteur fait remarquer que ce paragraphe ne se rapporte qu'aux lois de détail. Loin de pré-

C'est peu de ressusciter ces lois, il faut les rendre intelligibles ; mais en cette matière, le commentaire ajoute souvent à l'obscurité du texte. Ce sage qui possède par excellence le premier mérite d'un philosophe et d'un roi, celui de ramener toutes choses du composé au simple, ce sage s'applique et réussit à éclaircir merveilleusement les ambiguités des ordonnances. Défendre les peuples de cette ambiguité qui rend la loi traîtresse comme un piège, est le plus éminent service que puisse ren-

Aurel. Vict. Epit., p. 142.

tendre élever la moindre attaque indirecte contre la nouvelle institution sociale dont jouit la nation, il déclare l'approuver et y adhérer comme citoyen, *avec pleine sécurité*, sans rien regretter en deçà, sans rien souhaiter au-delà. Il s'honore de la confiance qu'il a dans la stabilité que ménagent à ce grand pacte la prudence et le civisme du respectable dépositaire de l'autorité publique.

En accédant au vœu de la patrie sur l'établissement d'une charte, le roi n'a fait qu'acquitter les offres ou les promesses consacrées dans différens actes secrets, émanés de lui depuis vingt-cinq ans et durant cet intervalle. Plusieurs de ces actes sont venus par époques et dès le terme le plus reculé, à la connoissance de celui qui trace cette note. Le biographe de Marc-Aurèle se félicite

dre aux citoyens l'esprit pénétrant et net d'un ministre ou d'un souverain.

Les lois qu'Aurèle accommode aux nécessités de l'état, qu'il renouvelle et qu'il éclaircit, il les remet toutes en concorde avec l'ordre naturel, avec l'équité, avec la politique.

Le peuple romain, arrivé à la plus florissante période de sa civilisation, dominateur des hommes, n'avoit pas encore su fixer l'état des hommes. Depuis Servius-Tullius, qui avoit ordonné l'enregistrement des naissances, institution convertie en celle du

d'avoir assez vécu pour voir une promesse de souverain si loyalement remplie, à une telle distance, et au travers de tant de crises propres à faire naître la pensée de la modifier.

Il s'arrête avec quelque orgueil à considérer que la France et son monarque sont appelés ensemble à donner aux états et aux souverains de l'Europe le spectacle encourageant du succès avec lequel se mettront *graduellement* en jeu les ressorts du nouveau régime administratif et politique de la nation. Garant de la liberté publique, ce régime nouveau se constitue par absolue conséquence le garant de l'amélioration des mœurs... Dorénavant l'amour d'une liberté bien réglée ne pourra plus se séparer du sentiment moral.... Il en sera le complément nécessaire.

cens, Rome voyoit naître, mourir et souvent se confondre subrepticement hommes libres, affranchis, esclaves, sans songer à déterminer l'état civil des hommes libres au seul moment favorable, celui de la naissance. Les longs intervalles qui s'écouloient d'un cens à l'autre nuisoient à l'effet de ce sage établissement. La vraie richesse de la république, c'est l'homme; la première propriété de l'homme, c'est son état civil. Marc-Aurèle ordonne aux préfets du trésor de Saturne, où étoient déposées les économies de l'Empire, les enseignes des armées, les archives, monumens des droits de Rome, d'ajouter au dépôt de ces richesses le dépôt des noms de tous les enfans d'hommes libres qui naissent au sein de cette grande
Capit. Marc-Aur. vit. p. 26. cité. Par l'association qu'on fait de ce trésor aux autres trésors du gouvernement, le peuple apprécie l'importance que met le souverain à fixer son état. Toute naissance doit être constatée et inscrite dans les trente jours qui la suivent. Cette grande mesure d'ordre s'étend à l'Empire entier. Hardi et prompt à opérer, maniant avec facilité le plus large ensemble, Marcus-Antoninus institue subitement dans toutes les provinces des greffes publics, *tabularia*, où dans le

même délai s'enregistrent aussi les naissances. La république en connoîtra mieux ses ressources en hommes. Les hommes de tous les pays, aussi précieux au cœur paternel du prince que ses sujets de Rome, ne seront plus exposés à se voir contester leur état ; le dernier des individus se verra en possession du moyen de justifier au besoin de sa condition. A Marc-Aurèle étoit réservé l'honneur solide d'être le fondateur de cette excellente institution *que nous tenons de lui*, qui a manqué à presque tous les anciens gouvernemens, et qui, manquant à présent aux trois quarts de la population du globe, semble former l'une des démarcations les plus sensibles entre les peuples sauvages ou demi-civilisés, et les peuples dont la civilisation s'est perfectionnée. Capit. Marc-Aur. vit. p. 28.

L'incertitude de la condition est une source de procès et d'injustices également funestes et aux droits privés et à l'ordre social. Marc-Aurèle poursuivant avec persévérance en ses détails le dessein d'y mettre fin et de donner à tout litige un terme brief, au-delà duquel les familles puissent regarder leur tranquillité comme garantie, borne à cinq ans le temps de faire des recherches et des poursuites sur la condition des

Digest. 40, t. 15, p. 1445, 1446. Capit. Marc-Aur. vit. p. 27.

morts. Auparavant son règne, il n'y avoit point d'époque limitée pour ces sortes d'enquêtes ; de là des procès interminables, des haines sans fin, des vengeances nourries, prolongées pendant des siècles, haines et vengeances dont l'effet étoit de troubler les droits, le repos et les richesses des maisons patriciennes et plébéiennes.

Un homme jouissoit-il de la liberté en mourant, Marc-Aurèle défend que l'on conteste à sa mémoire le privilège de cette liberté dont il étoit par le fait en possession au terme de sa vie.

Capit. *Ibid.* Dig. *Ibid.*

Le respect qu'il professe pour la propriété, l'empêche seul d'opérer l'affranchissement des esclaves. Il l'avoit comme ébauché en accordant la liberté aux esclaves publics, récompense légitime de leurs services à la guerre. S'il eût voulu le rendre universel, il n'auroit pas moins fallu qu'une grande révolution dans les mœurs et dans la religion. Cette révolution et le bienfait étoient réservés au christianisme. Le temps n'étoit pas venu alors ; au moins Marc-Aurèle hâte-t-il son approche, et, par des édits sages et humains, adoucit-il notablement la condition des esclaves.

Burigny, Mém. acad. des Inscr. et Belles-Lettres.

Il regrette douloureusement que les mœurs

du temps et l'esprit de propriété l'empêchent de faire disparoître cette funeste démarcation qu'établit l'esclavage entre des hommes également doués de sentiment et de connoissance, égaux aux yeux de Dieu ; il s'est fait promesse à lui-même de respecter l'égalité naturelle au moins entre les hommes libres, il lui faut chercher une compensation; il lui faut encore témoigner ici de ce respect. L'épuisement dans lequel la guerre, la famine et la peste ont jeté la population favorise sa bienveillance. Il trouve dans l'effet des calamités publiques une raison suffisante de prononcer que *tous les sujets libres de Rome sont égaux entr'eux*.... plus d'hiérarchie dans le droit de cité, plus de ces droits séparés, *jus municipium*, *jus latii*, *civitatis*, *quiritium* ; il n'y a maintenant que des citoyens dans l'étendue entière de l'Empire, *tous les hommes libres qui l'habitent sont égaux. Le droit de cité est devenu le propre de tous les peuples soumis à la république*. Quiconque obéit aux lois de l'Empire et le défend, participe à sa protection et à ses faveurs.... Le monde devient à cette heure vraiment romain. La carrière des dignités les plus hautes est ouverte pour l'Africain, comme pour l'Asiatique, comme pour l'Européen, qui aident

Aurel. Vict. de Cæsar., p. 143. Casaub. not. p. 38, 39. Diges., t. 5, l. 17, p. 14.

la mère patrie de leurs bras et de le
sors. Voilà l'égalité naturelle replacée
piédestal. Ce qui est de justice, est
politique. La population se réparera
tement, car les hommes se sentiron
ragés à donner le jour à des êtres q
naissance ont en propriété l'égalité
pour le cours de leur existence, l'us
l'égalité,... c'est-à-dire une sage lib

Quand un édifice a croulé, ceux q
sitent les ruines ne manquent pas d
à tort ou à droit mille raisons di
sa chute. On met au nombre des ca
la destruction de l'Empire, cette
munauté du droit de cité attribuée
les sujets romains. C'est une erreu
semble; il n'y a qu'une seule raison
destruction de l'Empire : son étendue
large est le ceintre de la voûte, moins
rée est-elle sur ses pieds-droits. Nulle
dité n'est garantie que par des propor
modérées. Marc-Aurèle n'a rien fait p
agrandir l'Empire, il a tout fait pour sou
nir ce grand édifice lésardé. La communa
du droit de cité qu'il a établie par amo
de la justice, il la devoit aux nécessit
de l'Etat épuisé et aux peuples, qui tôt ou
tard en viennent à réclamer ou le renou-

vellement ou une garantie de l'institution sociale.

La patrie avoit manqué aux habitans des provinces, du moment qu'ils avoient cédé aux armes romaines; leur rendre une patrie, c'étoit leur rendre le courage de défendre l'Empire contre les Barbares.

L'égalité civile constituée, Marc-Aurèle ne songe plus qu'à montrer comment il respecte et sait faire respecter la propriété.

Il s'applique d'abord à protéger les biens de ceux que la mort prive de leurs protecteurs naturels, des mineurs. Les pupilles dans leur foiblesse et leur impuissance, abandonnés à des tuteurs choisis parmi leurs plus proches parens, et à qui leur mort pouvoit être utile, avoient été de tout temps placés sous la protection spéciale des consuls. Ces magistrats devoient faire des enquêtes sur les mœurs et la probité des hommes auxquels on confioit leur sort, et en même temps exiger caution des tuteurs. Cependant les malheureux mineurs voyoient leur fortune, ou altérée par des frais de justice, ou ruinée, soit par la fraude, soit par l'insouciance de leurs tuteurs, que ne surveilloient point assez les consuls à raison des hautes affaires qui les entraînoient. Marc-

Aurèle, qui veut que tout marche de front et d'un pas égal vers le bien, détache du consulat, la police des tutelles, et institue un préteur spécial chargé de prendre en main la cause de l'orphelin oppressé, et de faire taire l'iniquité des faux protecteurs, des tuteurs avides. Ses soins pour les pupilles s'étendent sur les fils des affranchis comme sur les enfans des plus anciennes familles libres, car tous les hommes sont égaux devant la loi qu'il fait.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 27.

Voulant que l'Etat défende l'homme des dangers auxquels les passions exposent sa propriété dans l'âge où la raison n'est pas encore mûre, il ordonne que l'on nomme d'office des curateurs pour tout adulte, et cela, sans qu'aucun motif spécial semble le réclamer. Précaution paternelle, qui, en vertu de la loi *lætoria*, n'avoit lieu auparavant que dans les cas de débauche ou d'aliénation d'esprit. La plus ancienne de ces lois étoit de répression, la dernière est de précaution; c'est à prévenir le mal que se montre la vraie paternité du législateur.

Capit. *Ibid.*

Les successions, autre source de dissension dans les familles, sont réglées alors. Ici il développe à la fois et son équité et sa bienfaisance. Il auroit honte que le gou-

vernement dépouillât l'ami des présens de l'affection d'un ami, et il complète l'œuvre de Trajanus, en modifiant encore l'ordonnance qui soumettoit l'étranger désigné comme héritier, à payer le vingtième du legs qu'il recevoit.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 27.

Il ramène la loi à l'ordre naturel, en prescrivant que les enfans posthumes, jusque-là privés de tout droit, soient admis à partager avec leurs frères.

Casaub. n. p. 67. Instit. l. 3, c. 4, p. 47.

La loi des douze tables excluoit le fils de la succession de la mère, et celle-ci de l'héritage du fils. La loi *Voconia* empêchoit les femmes d'être héritières ni légataires. On avoit eu le double but en cette dernière loi, d'abord d'entretenir la modestie des femmes, qui, par-là, se trouvoient privées de richesses, puis d'empêcher que les biens ne s'aliénassent en passant d'une famille à une autre. La corruption des mœurs frappa de nullité les tempéramens qu'on avoit pris. Sous Auguste, la loi *Pappia* rendit les ingénues mères de famille, quand elles avoient trois enfans, les affranchies, quand elles en avoient quatre, habiles à recevoir les successions des étrangers. Titus-Antoninus, ainsi qu'on l'a vu, pour satisfaire à l'intérêt des mères, et leur restituer autorité sur leurs

enfans, leur a conféré le droit de succéder à ces mêmes enfans. Marc-Aurèle, maintenant, dans la vue de rendre les avantages réciproques, fait décerner le célèbre sénatus-consulte, appelé *arrêt d'Orphitus*, par lequel il est ordonné que les enfans des deux sexes seront admis à l'hérédité de leur mère morte sans tester. Il ne veut pas même que l'adoption dans d'autres familles annulle le droit que donne aux enfans leur naissance naturelle. Il fortifie ainsi le respect pour la paternité légitime sans altérer celui que l'on porte à la paternité d'adoption. Il n'a point oublié que, dans les différentes adoptions auxquelles il a été soumis, son cœur a pu suffire à aimer tout à la fois ses parens vrais et ses parens factices.

Instit. l. 3, c. 4, p. 47.

Le prix qu'il met à la conservation et à l'accroissement des sentimens naturels, se montre d'une façon plus éclatante encore dans cette loi par laquelle il force chaque père de se montrer à ses enfans comme un être toujours bienfaisant et propice, en ordonnant que les fils même constatés ingrats auront droit au tiers de la succession de leurs auteurs. C'étoit renverser d'un seul coup le dernier des abus de la puissance paternelle. Quoi de plus pénible, pour les pères, à exer-

Chron. Alex., p. 714.

cer en sa rigueur que cette puissance qu'ils tenoient des anciennes lois. Les hautes considérations auxquelles s'est livré Marcus-Antoninus sur la loi plus ancienne de nature, lui font regarder avec indignation cette déplorable faculté qu'on avoit si long-temps laissée aux pères de se jouer de tous les sentimens naturels dans la personne de leurs enfans, sur qui on leur conservoit encore droit d'exhérédation. Il rétablit l'humanité dans ses privilèges, il prouve que, sous un gouvernement bien réglé, il suffit des magistrats pour appliquer les peines à ceux qui contreviennent aux devoirs naturels et sociaux. Comme il pense que les dieux même châtient en pères, il veut que les pères ne se privent jamais des droits de la douceur. S'ils sont disposés à abjurer ces beaux droits, il les en empêche en les forçant d'assurer la subsistance à ceux à qui ils ont donné le jour, en les contraignant d'être bienfaiteurs en dépit d'eux-mêmes.

Que de lois en faveur de la jeunesse! quelle active et judicieuse sollicitude pour cette société naissante, destinée à jouir long-temps des biens préparés pour elle, destinée aussi à les transmettre à une société plus favorisée qu'elle encore; car sa régéné-

ration datera de plus loin et se sera épurée. Attacher la jeunesse à l'état par ces nouveaux bienfaits, c'étoit attacher toutes les races à venir à la révolution qu'il prétend opérer dans l'administration comme dans la condition de la société. Pour entreprendre d'accomplir cette révolution, il avoit fallu de grands moyens que l'opinion seule pouvoit donner, et une grande hardiesse : il avoit fallu aussi rencontrer cet instant précis qui est celui de la double maturité et des esprits et des choses, le bon moment.

Considérez les circonstances et les effets de ce changement législatif qui seul fonderoit l'honneur d'un prince dont l'unique tâche auroit été de le préparer et de l'accomplir. L'exposé de ces circonstances suffit en quelque sorte à former une histoire complète de la progression du régime civil, régime qui nous est comme familier maintenant, et qui, au siècle d'Auguste, étoit inconnu et impratiqué autant qu'il l'est encore à présent chez les Barbares du centre de l'Afrique.

Le perfectionnement de la législation qui régit la jeunesse, fixe son état, protège toutes les conditions de sa vie, est le premier et le plus grand acheminement vers toutes les

améliorations sociales. L'enfant, dès sa naissance, marque sa place dans la société de même sorte qu'il y prend un nom. Avec son nom, le temps, le jour, l'heure, le lieu, la maison où il est né, sont immatriculés aux archives de la république. Jusque-là il n'y avoit eu que les noms des hommes faits, ou des vieillards décorés par l'exercice des dignités publiques, qui fussent constatés par une inscription authentique; encore l'indication de leur âge, de leur lieu de naissance, n'apportoit-elle aucune garantie d'exactitude.... Enfant, tu ne passeras plus sur cette terre comme le souffle de ta bouche passe dans l'air, sans y laisser nulle trace.... Orphelins de tout ordre, quelles que soient les circonstances de votre orphanéité, vous retrouvez un père comme vous retrouvez une patrie.... Orphelin du possessionné, tu n'arriveras pas exproprié, pauvre et nu à la virilité, après avoir perdu comme pièce par pièce les riches vêtemens, les opulences qui t'avoient entouré dès ton enfance, et que d'année en année te déroboient ou te laissoient dérober tes tuteurs.... Enfans abandonnés à la surface de la terre nue, sous un ciel toujours trop rigoureux à vos corps délicats, vous qui auriez droit de blasphémer contre le père

inconnu par qui vous fûtes traités en fils de l'étranger, en fils de l'ennemi, venez retrouver une maison maternelle, la voûte d'un berceau, le sein d'une mère, les soins des filles du gynæceum, dans les hospices qu'il fonde (1) en nombre de lieux.

Vous qui, loin d'être orphelins, possédez deux familles paternelles : jouissez sous la garantie de la loi, de deux bienfaits à la fois, du bienfait d'un double héritage... Jeune époux, tu arrives avec pureté à l'état de mariage, parce que tu n'auras pas cheminé de l'adolescence à la jeunesse, en te couvrant, en te surchargeant de défauts ou de vices; des curateurs nommés d'office auront veillé sur tes mœurs, un magistrat spécial, un préteur aura tenu en même temps l'œil ouvert sur tes biens et leur gestion.

Vous autres qui méritez, par votre ingratitude envers vos parens, d'être repoussés de leur sein, du sein de la société humaine, cette première des familles, venez rendre grâces à la bénignité d'un prince indulgent comme le vrai pédagogue philosophe. Ce sage directeur de la jeunesse, propage la conviction, que refuser à l'enfance et à la

(1) Voyez le paragraphe relatif à l'inscription dite de *Ficulneum*.

jeunesse de l'indulgence, c'est repousser sa résipiscence; que lui montrer de la générosité, suffit à relever en elle une émulation généreuse, à réintégrer en elle la vertu. Il pensoit bien, il espéroit bien de la nature humaine, ce pédagogue philosophe qui conduisoit les jeunes gens comme des hommes, et régissoit les hommes en vertu des principes les plus augustes de la raison sociale. Sont-ce là les résultats communs d'une philosophie vulgaire!... Et vous, jeunes gens qui fûtes indociles, votre père, autrefois, eût pu vous tuer pour une désobéissance frivole, s'il en étoit de semblables; et toutefois en dépit de vos désobéissances multipliées, de votre ingratitude opiniâtre, espérez une part des biens de ce père offensé. Bien qu'il meure en son ressentiment, jusqu'à son dernier souffle, il aura eu droit d'espérer que vous pouviez prétendre à mériter de son amour ce que la générosité de la loi le force à vous réserver contre le droit de vos procédés. Ah! comme l'histoire des temps anciens a le droit de dire de l'empereur Marcus-Antoninus : il protégea l'orphelin; elle peut dire en outre de lui : il protégea et servit les jeunes gens..... Cependant la difficulté d'obtenir le succès de ce second résultat, s'accroissoit de toute

la différence qu'il y a entre l'acte de déplacer un corps inerte, et celui de mouvoir un être qui résiste.... C'est ainsi qu'il protégea les parens contre les excès de leurs sévérités, contre l'espèce de férocité par laquelle les anciennes lois avoient corrompu leur nature de pères... Enfans, adolescens, et jeunes gens, vous sur qui il épanche le bienfait pour cultiver en vos cœurs la bienveillance sociale, vous qu'il traite en hommes parce qu'il vous destine à honorer votre âge mûr, la société, l'humanité, venez l'honorer lui-même, en reconnoissance de ce grand bienfait qui comprend tous les autres (1).

(1) Ils obéissent, voilà les enfans, les adolescens, les jeunes gens qui s'empressent de rendre hommage à l'intérêt élevé que Marc-Aurèle porte à leur foiblesse, lui témoigner leur gratitude de la protection anticipée qu'il ménage à leurs vertus mises par lui sous la sauvegarde de leur bien-être, de sa confiance généreuse dans le bon usage qu'ils feront de la liberté, qu'il leur a restituée circonscrite dans ses légitimes bornes.

Près du temple de Thémis, sur la saillie triangulaire d'un *Suggestum* qui, très-décoré, semble à cause de cela le piédestal de la statue d'un Dieu très-vénérable, se montre Marc-Aurèle. Il est beau de la solide beauté virile. Hauteur de stature,

Il a fixé l'état civil, étendu le droit de cité à tous, réglé les tutelles, les curatelles, les rapports des pères avec leurs enfans, l'hérédité; il s'occupe à présent de rétablir,

noblesse de traits, calme et sagesse de physionomie. C'est sous de pareilles formes que l'imagination se peint le législateur. Son visage imposant, et toute sa personne imposante, indiquent l'autorité de sa pensée et de sa volonté. Sa force de corps témoigne que vigoureusement et long-temps il prêtera une assistance efficace, une observation attentive à l'action des lois qu'il met en mouvement. Derrière Marc-Aurèle, point de soldats; pour garde et pour cortège il n'a que trois assistans : son fils Commodus et deux jurisconsultes, deux de ces hommes qu'il appeloit par privilège, *les amis*, *ses amis*; à ce titre qu'ils le conseilloient selon la justice et dans la vérité, sur toutes les questions judiciaires : ce sont probablement Jabolenus et Scævola. Ils écoutent, ils approuvent de l'œil et du mouvement général du corps; en même temps encore d'une sorte de regard de complaisance, ils observent à quelque distance d'eux et avec une démonstration délicate d'adhésion l'effet que doit produire le prononcé qu'ils entendent. Celui qui parle, et que l'on se plaît à ouïr parler, est le législateur; il est Marc-Aurèle, qui, une cédule à la main, en profère le contenu à haute voix. Est-ce qu'il lit une loi par lui promulguée, ou bien lit-il une supplique

Ep. Marc-Aur. Ap. Front., p. 287, 288. Cap. p. 46. B.

s'il se peut, la régularité dans l'union conjugale. Une effroyable licence s'étoit introduite dans le mariage. L'Empereur ne s'at-

qui lui vient d'être présentée, ou enfin se disposeroit-t-il à délivrer, après l'avoir prononcée à haute voix, une ordonnance susceptible d'être réclamée comme un bienfait par quelqu'une des classes de la société?... *Son action reste incertaine en ses circonstances, comme le sont presque toutes les actions tranquilles que retrace l'art du dessin.* Mais quelle que soit l'incertitude de ces circonstances, le fond du sujet se trouve marqué avec authenticité parfaite et garantie absolue.

La grande section de la société qui comprend tout ce qui est au-dessous de la virilité, recueille ici, au pied du tribunal de l'Empereur, le bienfait qu'elle est supposée solliciter, bien qu'on l'ait sollicitée pour elle, et bien que peut-être elle le doive uniquement à la volonté spontanée du prince.... Aimez cette expression d'un contentement sérieux, que, d'un mouvement libre, franc et même familier, laisse voir ce jeune homme en s'éloignant, sa cédule à la main, comme pour aller au plutôt, d'un pas décidé, mettre en valeur les nouveaux droits qu'elle lui octroie, ou mettre en jeu sa liberté.... Souriez à cet adolescent dont la physionomie respire et la confiance, et une reconnoissance douce. Qu'il écoute les promesses que lui fait une loi favorable à son âge, ou qu'il attende la cédule qui convertira en actes les pro-

tache point à punir les femmes seules, il rend la loi tout aussi rigoureuse pour les hommes. C'est à l'effet de détourner en-

messes de la loi, il a toute la sécurité que peuvent lui inspirer la bonté de sa cause et la bienveillance du juge qui décide.... Mais voilà un enfant qui à peine a atteint son deuxième lustre. Sa bouche est ouverte pour le cri, sa main est élevée. Le cri qui sort de sa bouche, le bras qui s'étend, réclament-ils une faveur, ou rendent-ils grâce d'un bienfait reçu ? L'enfant dont la sensibilité est fortement émue, ne manifeste pas sa joie autrement que sa tristesse : nulles sensations extraordinaires ne sont pour lui exemptes de douleur : toutes sensations et même celle de la joie, se manifestent en lui avec même expression que la souffrance. Soit qu'il implore avec confiance, soit qu'il remercie avec effusion, celui-là se montre profondément sensible ou à une vive espérance, ou à une grande affliction prête à atteindre son terme, ou enfin à un insigne bienfait nouvellement reçu. Il représente la foule de ces orphelins sur lesquels Marcus-Antoninus, instituant le plus grand des exemples, a pris plaisir à épancher en peu de temps l'immensité des biens que notre civilisation perfectionnée, n'a appris que depuis un petit nombre de lustres à leur appliquer, dans une proportion pareillement étendue.

Rendons hommage aux beaux-arts qui, comme

semble les deux époux du scandale et du mal. Un époux accuse-t-il l'autre d'adultère, le décret nouveau ordonne qu'on recherche la conduite de l'accusateur, quel que soit son sexe, et que la punition soit commune et semblable. On a dit que cette loi étoit plus conforme à la morale qu'au droit civil et l'on a eu raison; mais on n'a pas dit que ce fut une loi de circonstance destinée à mettre

S. August. Adult. Conjug., l. 2, c. 8, t. 6, p. 358.

ils associent leur témoignage à celui de l'histoire militaire et politique, l'associent aussi à l'autorité des actes de la jurisprudence. En indiquant au moyen de quelques traits de crayon et de ciseau, les sensations de trois jeunes hommes, ils nous ont rendu présens et manifestes les droits que Marc-Aurèle s'acquit à la reconnoissance des trois âges de la jeunesse. Par-là, ils ont consacré avec dignité le grand et nouveau contrat civil, au moyen duquel il a consommé une révolution absolue dans la condition des jeunes romains que traitoit si inhumainement l'ancienne jurisprudence de sa patrie; disons, dans la condition de la jeunesse du monde romain. Ils nous ont signalé pleinement les circonstances et les effets des lois justes, des lois humaines, des lois philosophiques, que ce législateur, digne de tout le relief qu'imprime à un monarque, cette noble qualification, que ce législateur a inaugurées et constituées au

fin à d'interminables et scandaleux procès dont les tribunaux se trouvoient accablés et souillés; et il auroit fallu le dire pour rendre justice aux vues droites et au grand sens du législateur.

Voilà ce qui nous reste des lois décernées par Marc-Aurèle, vers la fin de son règne. Nous les avons réunies sous un seul point de vue et rapportées à l'époque présente, parce que, suivant le témoignage de ses historiens, ce fut après les victoires sur les Germains, et au retour d'Orient, qu'il s'appliqua avec le plus de suite à la ré- AN 177.

bénéfice de l'espèce humaine toute entière. Les rendre bénéficiables à la jeunesse, c'étoit les rendre telles aux associations humaines; car la jeunesse qui commence ces associations, si elle est bien régie, portera les résultats de ce bon régime au travers des âges successifs de toute la vie humaine, et les continuera et les fera pénétrer au travers des âges successifs de la société. (1)

(1) L'explication de ce tableau témoigne suffisamment que Bellori lui a attribué une désignation bien éloignée du sujet, quand il lui a appliqué celle-ci : *Lucius-Verus*, et ailleurs, *M. Aurelius in suggestu, supplicibus vacat libellis quos provinciales seu exteræ gentes porrigunt.* Vid. *Arc. Veter. Roman.* et *Admir. Rom. Ant. Mon.*

Il faudroit substituer ce titre : *M. Aurelius Juvenum conditionem redintegrat.*

forme des abus et à la refonte des lois. Cette refonte très-vaste, s'étoit étendue à presque toutes les dispositions qui composoient le code romain. *Papirius-Justus* en avoit fait un recueil spécial considérable, et que l'on voit cité fréquemment et avec une haute estime dans le Digeste. Ce qui subsiste des débris de ce grand ouvrage, suffit à attester que Marc-Aurèle, nécessité par le temps, les mœurs et le changement du régime politique, à modifier toutes les lois, sacrifia judicieusement les vues étroites d'une jurisprudence locale, aux règles fixes et universelles de la loi naturelle. En les rendant précises, il les rendit lumineuses; pour les reconstituer humaines, il les refit modérées; et en effet disent positivement ses historiens : il adoucit par les nouvelles ordonnances, tout ce qu'il y avoit de trop rigoureux dans les anciennes.

Codex Theodos. Proleg., p. 183. Casaub. not. p. 68, 69.

Oros., l. 7, c. 15, p. 213.

Une sagesse hardie présida à cette refonte des lois, qui fut grande, qui fut complète. La législation ainsi réformée par Marc-Aurèle, devança son siècle, anticipa le nôtre. Celui-là s'en étonnera, qui aura oublié que le législateur prenoit pour règle suprême de sa pensée, de sa volonté et de son action, la raison; qu'il forçoit toute

chose de se ployer devant la raison. Si les lois règlent les rapports des hommes, la raison détermine avant elles les rapports de tous les êtres, elle les détermine conformément aux clauses très-saintes du plus ancien et du premier des codes, celui de la loi naturelle. Puisque la raison a présidé à l'institution ou à la correction des lois communes, elle a dû, sans tenir compte d'autre chose que de ses droits propres, leur imposer toutes les formes, toutes les directions qui convenoient à la fin qu'elle se proposoit, ainsi qu'à ses moyens habituels.... Mais, qui est-ce qui a déterminé ce qu'est la raison, où elle commence, où elle finit, quand il faut que son action se continue, se réprime, ou même s'arrête? c'est l'homme qui s'est montré le plus propre à mesurer l'action que l'on peut commander ou permettre à la raison : Marc-Aurèle.... ce sage, a voulu que les lois qu'il amenda devinssent conformes au caractère, à la nature des hommes de son temps; et, voilà pourquoi elles sont conformes à la nature des hommes de tous les siècles, pourquoi elles sont au niveau de notre siècle. La philosophie morale est la vraie législatrice, puisqu'elle ordonne les lois elles-mêmes;.... la

science ne vient qu'après. Il est vraisemblable que les arrêts prononcés d'inspiration par Antoninus le Philosophe, étoient bien aussi sains que ceux qui lui étoient conseillés par les deux savans jurisconsultes, Jabolenus et Scœvola.

Comme il a perfectionné la loi, il en perfectionne le maniement. Les formalités, vraies tutrices de la liberté et de la sûreté des citoyens en matière juridique, sont soumises à une nouvelle révision qui les rend plus assurées dans l'effet qu'elles doivent atteindre, celui de faire valoir les moindres parties du droit des particuliers, de soutenir le crédit de la loi, de ménager le bon emploi du temps de ses ministres. Elles étoient devenues sous le regne de Marc-Aurèle ce qu'elles sont toujours à la longue, oppressives du bon droit. On éprouvoit qu'abusant de toutes les rigueurs, elles cédoient avec complaisance à la mauvaise foi toutes facilités. (1) Que falloit-il faire pour préserver la bonne cause ? ce que conseille la raison la plus droite, ce que fit Marc-Aurèle, ce qu'il y a de plus simple : atténuer la rigueur des formalités pour en diminuer

(1) Étudiez dans Fronto l'Esprit général des argumens du plaidoyer *de Testamentis Transmarinis*, p. 273.

l'abus. Manque-t-on jamais d'abuser au détriment de celui dont l'imprudente sécurité se confie en la seule justice de sa cause? il ajoute des termes aux termes assignés pour la production des pièces, pour l'institution des preuves, pour le redressement des erreurs commises sur les pièces ou les preuves. Il soumet ce temps au tarif des distances, ce qui paroît n'avoir pas été pratiqué avant lui. Il le soumet à un autre tarif, à celui qui résulte de l'ordre des saisons. Sous cette rubrique conservée par Fronto, *Poma culpabuntur*, il défend qu'on appelle en cause les cultivateurs aux époques de la moisson et des vendanges. Enfin tout ce que le juste et sage Titus-Antoninus avoit laissé subsister de préjudiciable aux intérêts des hommes de bonne foi, il le corrige; il prolonge systématiquement tous les délais : car il sait que la fraude anticipe et que la candeur est rétardataire. Ne fait-il pas, en toute rencontre, servir la loi comme la morale à protéger le foible ?

Fronto de Test. transmar. p. 278. Digest., l. 2. tit. 12, leg. 1.

Cornel. Front. de Test. transm. in not. Maii, p. 278. De Hæred. Mat. p. 292 et passim.

Nulle partialité ne corrompt l'intégrité de la justice qu'il rend, qu'il fait rendre et qu'il surveille. On ne signalera jamais un seul prince qui ait été plus profondément pénétré du devoir de l'exemple, en toute

chose et spécialement dans ce qui tient à l'action de rendre la justice. Il étoit digne de proférer le premier ce que prononça en sa présence dans une certaine occasion, Cornelius-Fronto, son ancien maître, redevenu avocat devant son élève, qui maintenant est son juge suprême. « Les exemples » qui doivent jouir d'une autorité légale, » sont décrétés pour la perpétuité. Ta force » et ta puissance sont d'autant plus grandes, » qu'elles te viennent de l'attribution des » destinées. Les destinées décrètent ce qui » doit arriver à chacun de nous; mais toi, » dès que tu portes un décret sur quelqu'un » d'entre nous, tu enchaînes l'universalité » des hommes par l'exemple ».

Cornel. Front. de Testament. transmar., p. 275.

Marc-Aurèle remplissoit le devoir de l'exemple en homme qui étoit convaincu de sa nécessité sainte. Il donnoit à voir en sa personne l'exemple des juges patiens, en ses arrêts, l'exemple de l'équité et de la raison. « J'écoute les plaidoyers jusqu'à la onzième heure, écrivoit-il à Fronto; cette » nuit va me sembler très-courte; à peine » ai-je le souffle, tant je suis fatigué ». Ici, son propre témoignage démontre ce que l'on a dit ailleurs d'après les allégations de ses historiens. Ainsi, c'étoit l'autorité de ce double

Epist. Marc. ad Front. 4, vi. l. 2, p. 75.

exemple que cet Empereur grand-juge, prétendoit faire prévaloir, quand il réservoit la présidence du tribunal à ses fatigues de corps, à ses efforts de raison.

Cornelius Fronto ne tarde pas à reconnoître que Marcus-Antoninus pousse l'impartialité et la volonté de donner l'exemple, tous les exemples, plus loin que jamais ne le fit aucun magistrat, aucun roi; plus loin surtout que son zèle superflu ne le lui avoit conseillé. Une cause se présente dans laquelle le juge suprême se met lui-même en jugement, car nul n'intentoit action contre lui.

Matidia, fille de la sœur d'Adrianus, grand' tante de Marc-Aurèle en vertu de l'adoption de Titus-Antoninus par Adrianus et Sabina, avoit témoigné de tout temps beaucoup d'attachement à ses arrière-petites nièces, aux filles de l'Empereur. Elle meurt, et leur lègue un cordon de perles, *Lineam margaritarum*, d'une valeur sans doute très-grande, à une époque où l'on portoit jusqu'au délire l'estime de cette nacre. Déjà Faustina étoit en possession de l'inestimable legs : aux termes de la loi *Falcidia* le fait de cette possession en constituoit le titre. Tout-à-coup sommation est faite à la conservatrice du présent : il faut qu'elle le restitue. Qui osoit

Epist. Marc-Aur. ad Front.

soumettre à une signification judiciaire l'impératrice ? Marc-Aurèle. Entamer des poursuites contre son intérêt direct, contre soi-même, provoquer sa propre condamnation; cela n'est pas sans exemple. Quelques hommes ont pu tenter de loin en loin cette singularité ; mais soutenir ces poursuites, contre ses enfans, contre sa femme, contre ces êtres chéris et toujours ménagés, qu'on appeloit à Rome *affectus*, les affections ; une pareille pertinacité ne pouvoit être le propre que de Marc-Aurèle, d'ailleurs si déférent aux affections.... Il prétendoit déposséder Faustina d'un legs régulier, c'étoit commettre un délit de pouvoir, c'étoit mettre en jeu l'autorité absolue ;... un trait de despotisme ne pouvoit échapper au monarque que dans le cas où il portoit contre lui-même.

A Cornélius Fronto appartenoit la tâche d'inviter l'Empereur à rentrer dans les vraies limites du devoir de l'exemple, puisqu'il étoit celui qui, le premier, avoit prétendu les lui tracer. Il prend en main la défense de Faustina et de ses enfans contre un époux et un père qui, les aimant avec passion, les aime pourtant moins que son devoir, la justice et l'autorité de l'exemple. L'Empe-

reur étoit juge et partie. Fronto prétend l'en avertir et le décider à se récuser conformément à la saine jurisprudence. Mais ce prince philosophe, pour être assuré qu'il lui sera fait lésion, ne s'en voudra fier qu'à lui-même.

Fronto se résout alors à dresser un factum régulier destiné à établir par devant et contre l'Empereur, ce premier point, qui étoit aussi le dernier ; si Aurèle se récuse, aucun autre juge ne manquera à bon droit de le mettre en possession du legs fait à ses filles. Les débris du *factum* de Fronto et une lettre de Marcus-Antoninus, ce chef de la justice, qui est si délicat sur la moralité de ses jugemens, composent le petit faisceau de documents existans sur cette affaire. Bien que tronqués, ils portent ce caractère remarquable, qu'ils indiquent en peu de paroles les ingénieux et libres moyens de l'esprit de Fronto, et qu'ils font valoir l'impartialité d'Aurèle dans sa cause, en la présentant comme une sorte d'outre-justice, dirigée contre lui-même. La plume adroite de l'orateur n'a pas de peine en effet à démontrer que l'ambition de l'impartialité expose le juge suprême à se constituer injuste. Ces mêmes documens concourent à faire connoître Marc-Aurèle

jusques dans les moindres détails de sa vie. La lettre familière, pleinement authentique, qu'a écrite ce prince, et dont s'enrichissent les mémoires que nous rassemblons ici, témoigne à la fois de l'agrément de son esprit, de la douceur avec laquelle il soutenoit ses résolutions les plus fortes, et de la prudente réserve qu'il mettoit à laisser prévoir le désistement possible par l'effet duquel il consentiroit peut-être à devenir enfin malgré lui plus riche, à s'affranchir des sollicitations d'une épouse et à se délivrer des importunités caressantes de ses filles. « Eh quoi ! écrit Fronto, une » femme de haute naissance, possédant de » grandes richesses (Matidia), une femme » très-illustre, qui a bien mérité de vous » tous, sera attaquée par toi en son testa- » ment; elle mourra intestate! Tu lui as dé- » cerné des funérailles publiques, et tu » casses l'acte de ses dernières volontés.... » si ton épouse achète ces perles, on dira » qu'elle a envahi une proie (que personne » n'osoit lui contester), qu'elle l'a enlevée » au plus vil prix, qu'il en reviendra d'au- » tant moins aux autres légataires; si elle » ne les achète pas; qui est ce qui se per- » mettra d'acheter des perles qui sont le

Fronto de Hær. Matid. p. 287.

» legs de tes filles?.... Jusqu'à présent tu *Idem. Ibid.*
» as dans toutes les affaires montré en toi
» *un juge juste, plein de maturité, un juge*
» *pénétré de sainteté.* Sera-ce par la cause
» de ton épouse que tu commenceras à mal
» juger? alors tu imiteras le feu, puisque
» tu brûleras les proches, et que tu luiras
» pour ceux qui te sont au loin ».

Marc-Aurèle répond à Fronto avec cette suscription.:

A MON MAÎTRE,

« Mon maître fera donc encore pour
» nous l'office de patron (de défenseur);
» certes je puis prendre de la sécurité,
» puisque j'ai suivi deux directions chères
» à mon âme: le vrai procédé et ton sen-
» timent. Veuillent les dieux que ce que
» j'ai à faire, je le fasse toujours au gré
» de ton jugement. Tu vois que je t'écris
» à cette heure dans un sens différent.
» En effet, après avoir reçu la consulta-
» tion des amis (les jurisconsultes ses as-
» sistans), j'ai recueilli avec soin pour le mo-
» ment actuel, les argumens qui avoient
» fait impression sur nous, afin de les
» transmettre moi-même à mon Seigneur
» (Verus son collègue, qui étoit alors en

» Syrie). Je souhaite de le rendre pour
» ainsi dire présent (comme juge) en cette
» cause. Alors enfin, *je me confierai* en
» leurs volontés dès qu'elles auront reçu
» son approbation (celle de Verus). Je
» montrerai à Faustina le plaidoyer par
» lequel tu nous as défendus. Je la remer-
» cierai d'avoir donné lieu à ce que cette
» affaire fît naître pour moi l'occasion de
» lire un *factum* épistolaire, tel que celui
» que tu m'as écrit.... Adieu, bon et ex-
» cellent maître ».

La décision de la récusation fut donc remise au seul homme à qui elle pût être déférée avec bienséance, au second des deux Augustes, à Lucius-Verus. Quant à celle de la possession du cordon de perles, elle est facile à prévoir, et peu importante à constater. Une seule chose importe à établir, c'est qu'il n'étoit point de cause dans laquelle Marc-Aurèle se crût plus impérieusement obligé au devoir de l'exemple, que dans celles qui lui réservoient un arrêt à prononcer contre lui-même ; c'est qu'il portoit en toutes les affaires la plus profonde maturité de délibération : et que son impartialité étoit accomplie, puisqu'elle se tournoit en partialité contre ses intérêts. Qui doute qu'il

n'eût sévi contre sa raison ou son attention prises en défaut dans quelque jugement que ce fût, comme il vouloit sévir contre son trésor de bijoux ou d'argent. Celui-là n'est-il pas le plus parfait des juges qui se montre pleinement décidé à condamner tous ses intérêts sans exception. Ceux de l'amour-propre du bien-voir, du bien-penser, du bien-juger sont trés-contumaces. Les sacrifier, c'est remplir la plus difficile condition de l'impartialité du juge. Or ! celui-là étoit toujours disposé à les sacrifier, qui disoit : « souviens-toi que, même en changeant XIX. 2.
» d'avis, et en te soumettant à celui qui te
» corrige, tu restes également libre. Car ta
» nouvelle action est toujours un effet de ta
» volonté et de ton discernement, et, par conséquent, une action propre de ton ame....
» Change d'avis s'il se trouve quelqu'un qui XIX. 1.
» te redresse et te retire de ton opinion,
» *pourvu que les motifs de ton changement*
» *soient une raison probable de justice, ou*
» *de bien public, et non la satisfaction ou*
» *l'honneur qui t'en pourront revenir* ».

Tel est le double exemple d'impartialité et de désir de bien juger selon le droit sens que présente dans sa cause propre, ce juge ferme, qui, toujours armé contre ses inté-

rêts de tous genres, est toujours prêt à changer d'avis sur l'autorité de la raison d'équité ou de bien public.

La justice qu'il rend, qu'il fait rendre, ou qu'il surveille, comme elle est impartiale, est une. Elle est une pour tous les citoyens. Point de voies extraordinaires, point de tribunaux, ni de jugemens d'exception, nul procédé étranger à la règle commune. L'accusé pour crime d'état, comme l'accusé vulgaire, ne sont jamais jugés par d'autres que par leurs juges naturels. Elle se montre irréfragable. Aussi l'on ne contesta jamais la validité de ses arrêts. C'étoit la loi qui gouvernoit et non les hommes. Prompte, infatigable, exacte en ses devoirs, la magistrature déploye dans tout l'empire un zèle, une pureté, qui consolident l'ordre, assurent les fortunes et enchaînent la vénération des peuples. Cela seul ne suffiroit-il pas à faire la gloire d'un règne! (Aristid. orat. 9.)

Sa nouvelle pensée est, comme on l'a vu, de rendre les hommes un peu meilleurs et moins malheureux. Pour réaliser le premier de ces deux grands desseins, il a redonné de l'autorité aux lois, et les a ramenées à l'ordre naturel. Il a rendu à l'administration de la justice, toute pureté, il a restitué du

zèle à la magistrature. Pour accomplir la seconde volonté, il entreprend l'œuvre de la réforme graduée des mœurs.

La première et la plus difficile à entamer est celle par laquelle il tentera de réintégrer l'humanité dans les cœurs Romains. Quelle tâche! tous ces Romains sont endurcis à se jouer de la nature humaine dans la personne de leurs enfans, de leurs esclaves, de leurs gladiateurs. La dépopulation mine l'empire, sorte de punition des attentats perpetuels commis contre l'humanité par le gouvernement de cet empire. Marcus-Antoninus veut remédier à cette dépopulation et cherchant parmi ses causes l'une des plus importantes à cette époque, il la reconnoît dans l'usage d'exposer ou d'abandonner les enfans au moment de leur naissance. Dès-lors il ouvre des asyles à ces tristes et nombreuses victimes de l'iniquité des pères. Trajanus, Adrianus avoient déjà tenté de réaliser ce grand bienfait; Marc-Aurèle y réussit. L'inscription de *Ficulneum*, gros bourg voisin de Rome, en qualifiant l'Empereur de ces titres touchans, *le meilleur et le plus indulgent des princes*, atteste la reconnoissance des jeunes garçons et des jeunes filles qu'il faisoit élever à ses frais

sous le titre d'*alimentarii* dans l'hospice établi en ce village. Si l'on n'a point oublié qu'on attribue à ce prince l'honneur d'avoir ajouté un grand nombre d'enfans à ceux qui avoient part aux distributions d'alimens faites par l'état; si l'on remarque que le collègue de Marc-Aurèle, Verus, fonda de semblables établissemens; on reconnoîtra qu'il existoit dans le reste de l'empire, beaucoup d'autres hospices institués par lui, ou par les citoyens dont son exemple excitoit la charité. C'est à ce prix et par cette voie qu'il sait soustraire des créatures sans force à la souffrance. Par cette institution il se met en mesure d'abolir la pratique féroce de l'infanticide, de conserver des membres à la société, de substituer la paternité de l'état à l'inhumanité des pères, et peut-être d'inspirer bientôt à ces mêmes pères le désir de remplir dignement le devoir de protection, le devoir très-saint et très-sacré d'affection que la nature leur impose envers leurs enfans.

Inscript. ficulnensis, Winckelm. Hist. de l'Art. t. II, etc.

Ici le Prince a fait tous les frais de la bienfaisance et les hommes ont pu endurer qu'on les enrichît d'un bien qui n'exigeoit d'eux en retour aucun sacrifice. Il n'en sera pas de même à présent qu'on les oblige

à un sacrifice nécessaire. Marcus-Antoninus a horreur de cette inutile et odieuse effusion de sang humain qui abreuve et souille chaque jour les arênes. Point de plaisirs pour les Romains, sans égorgements. Un tel peuple se devoit dévorer lui-même, aussi faisoit-il. On avoit vu Trajanus, idolâtre de la guerre, et ne pouvant se passer, sinon d'elle, du moins de son image : intérieurement sanguinaire en dépit de ses vertus, donner, cent vingt-trois jours durant, dans une même année, des combats de gladiateurs. Dix mille de ces malheureux parurent et tombèrent sur le sable détrempé de sang humain. C'étoit quatre-vingts hommes Dio. massacrés par jour pour les criminels plaisirs de cette plèbe insatiable d'assassinats. Quels jeux atroces ! qu'ils ravalent et le prince qui les donne, et le peuple qui s'en fait jouissance! Dira-t-on que l'on vouloit exalter dans les cœurs des soldats l'intrépidité guerrière ? Mais les Européens modernes, non moins belliqueux que les Romains, ont-ils besoin de s'endurcir aux blessures par des spectacles cruels ? Pourquoi donc des gens éclairés et sages ont-ils cherché à justifier par cette convenance ou cette nécessité, un crime regardé comme

superflu de nos jours, et qui, gratuit dès ce temps même, semble purement inventé pour satisfaire une sensualité féroce, reste des mœurs sauvages qu'ont si long-temps gardées les Romains.

En présence de l'Empereur, nul homme ne tombera plus victime infortunée d'un autre homme qui l'attaque sans haine, et l'égorge sans pitié. Tandis qu'une foule de citoyens, de magistrats, de femmes, d'enfans et de filles, tous froidement féroces, jouissent de ses blessures, insultent à sa chute, se font complices de sa mort en la prescrivant du geste; et, tyrans atroces, commandent que le rire se mêle sur son visage aux contorsions de la douleur, et la grâce aux convulsions de l'agonie.... Marc-Aurèle ordonne, lui, que les gladiateurs ne combattront plus en présence du souverain qu'avec des glaives émoussés. L'adresse ne perdra pas ses droits; l'humanité conservera les siens, et la majesté royale, en se respectant elle-même, en forçant les peuples de se respecter aussi, recevra un magnifique relief de l'amour qu'elle signalera pour l'humanité. Qu'il vive quelques années de plus, et hors de sa présence même, les meurtres des arênes se changeront en exercices d'es-

crime. Ah ! s'écrie le peuple furieux, ce peuple dont Auguste calmoit les plus rudes ressentimens en lui rendant l'histrion Pylade comme une compensation des privilèges de liberté qu'il lui arrachoit, ce peuple que Néro, que Caligula aveugloient sur l'effusion de son propre sang, en doublant pour la joie de ses yeux, l'effusion du sang des gladiateurs..... Ah ! dit ce peuple avec une indignation concentrée: « l'Empereur » veut-il donc nous faire mener à tous une » vie de philosophe » ! Non, il ne veut que vous empêcher d'être des monstres de férocité. Qu'importent de telles plaintes à cet Empereur fort! Il a déjà répondu victorieusement à cette exclamation amère; il ne daigne plus insister, et, méprisant les rumeurs et l'éclat qu'elles font, constant dans le bien en dépit de toute opposition, il poursuit froidement ses desseins. Capit. Marc-Aur. vit. p. 32.

Le peuple réuni est presque toujours corrompu dans ses plaisirs. S'il ne jouit d'un mal, il lui en faut un autre. Il se plaît maintenant à contempler les jeux hasardeux des danseurs de corde. Un enfant tombe victime de ces exercices périlleux. Il est ordonné sur le champ par le souverain qu'à l'avenir soient étendus des matelas au-dessous

des cordes, où ces voltigeurs se jouent avec une intrépidité gratuite; humaine précaution qui se perfectionne bientôt après, quand il fait substituer à ces matelas des filets étendus et solides.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 27 et 28.

De toutes les habitudes des nations, les habitudes de plaisir sont celles qui ont sur leur caractère la plus grande influence. Elles en avoient une immense sur le Romain, spécialement depuis que, banni du forum par les Empereurs, il ne se trouvoit plus réuni en corps de nation qu'au théâtre, dans les arênes, et le cirque. C'etoit sur ces plaisirs et successivement sur chaque scène différente où ils trouvoient leur exercice, qu'il falloit porter l'action de la réforme graduée à laquelle on vouloit soumettre les mœurs publiques.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 33.

Non content d'avoir mitigé tous les genres de combats des gladiateurs, le sage prince étend cette sorte d'émendation sur tous les genres de spectacles. L'avidité avec laquelle les Romains s'y portent, nuit au commerce; alors il commande que les pantomimes ne s'ouvrent qu'après le marché terminé.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 31 et 32.

Combien est onéreuse à l'état la dépense que causent les représentations scéniques! les tyrans ne croyent jamais payer trop cher

la distraction des citoyens ; les bons rois, qui ne craignent point d'appeler sur leur administration l'attention de ces mêmes citoyens, pensent toujours payer trop cher des jouissances populaires qui détournent les hommes, et de leurs intérêts et des devoirs que leur impose la cité ; Marc-Aurèle modère notablement les gratifications que l'on faisoit aux histrions, ainsi qu'il a modéré celles que l'on accordoit aux gladiateurs. Capit. Marc. Aur. vit. p. 27. Dans les mêmes lieux, au même théâtre où Roscius avoit joui d'un traitement de 900 fr. par jour, et où Labérius avoit touché de Jules-César soixante mille francs pour une seule comparution scénique, on vit ces salaires disproportionnés et scandaleux, réduits à cinq pièces d'or (ou 120 fr.) par représentation. La libéralité des particuliers elle-même est restreinte par l'autorité qui prescrit qu'il ne soit jamais donné plus de dix pièces d'or aux comédiens les plus distingués, quand les frais du spectacle tombent à la charge de quelque citoyen revêtu d'une magistrature. *Idem. Ibid.*

Cependant comme une sage et juste mesure préside à tout ce que fait Aurèle, aucune réforme n'est outrée, tous les spectacles sont conservés, on n'en supprime point.

L'Empereur a même rétabli un spectacle que plusieurs de ses prédécesseurs avoient à différentes reprises banni de Rome, celui des pantomimes. Probablement cet homme chaste avoit-il purgé cet autre jeu des indécences et de l'obscénité qui le souilloient. Les pantomimes d'ailleurs ne furent rappelés que pour offrir une sorte de compensation au peuple qu'affligeoit l'enrôlement des gladiateurs. Avec quel ménagement l'Empereur ne traitoit-il pas des goûts qu'il estimoit peu ! Il ne manqua jamais, disent ses historiens, de pourvoir avec le plus grand soin aux plaisirs des citoyens, en ordonnant que les plus opulens des magistrats donnassent des jeux suivant la coutume, et en observant dans ceux qu'il donnoit lui-même, toutes les règles des convenances royales.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 33.

Dio, l. 71.

Sur les Spectacles. XLIII.

Marc-Aurèle s'est fait, comme on l'a vu, dès le temps de son éducation, des préceptes sur tous les chefs de sa conduite d'empereur. Il témoigne ici qu'il se rappelle à l'occasion des spectacles, que son gouverneur l'a averti « de ne jamais prendre de parti » dans les courses du cirque, ni dans les » combats des gladiateurs pour les grands » ou les petits boucliers ; » que Titus-Anto-

l. 6e alin.

ninus lui a représenté « que dans *les spec-*
» *tacles*, *les ouvrages publics*, *les largesses*,
» *il lui falloit être sage et mesuré comme*
» *n'ayant en vue que de faire ce qui convient*
» *et non de s'attirer des applaudissemens ;* » 1. 4ᵉ alin.
que Rusticus lui a commandé « de ne point
» mettre sa vanité dans les exercices publics
» ni les largesses extraordinaires ; » à ces con- 1. 8ᵉ alin.
seils venus des autres, il a joint ses réflexions
propres.

Quel que soit le sujet de ses méditations, comme il ne manque guères de frapper tout d'abord au secret endroit, ses pensées propres sur *les spectacles* dont l'influence est si importante, nous montreront ici le nœud du rapport de ces jeux publics avec les mœurs ; et nous indiqueront en même temps le jugement qu'en doit porter tout souverain ; et l'attitude qu'il faut qu'il y prenne.

« On inventa d'abord la tragédie, dit-il,
» pour nous faire voir que la vie est sujette à
» de grands accidens, qu'il est de première
» institution de la nature qu'il en arrive, et
» que les mêmes choses qui nous ont amu-
» sés au théâtre, ne doivent pas nous pa-
» roître insupportables sur la grande scène
» de monde, car vous voyez que le monde ne

» sauroit s'en passer, et qu'Œdipe, obligé de » souffrir, s'écrie en vain.... ô Cythéron !.... » il est vrai que ces poëtes disent quelque- » fois de bonnes choses; par exemple : *si* » *les dieux ne prennent pas soin de mes en-* » *fans, cela même ne se fait pas sans raison ;* » et encore *il ne faut point se fâcher contre* » *les affaires* , et *il faut que notre vie soit* » *moissonnée comme le sont les épis ;* et autres « choses semblables.... Après la tragédie *on* » *inventa la comédie que nous appelons an-* » *cienne, laquelle usant d'une liberté magis-* » *trale et disant tout par son nom, servit à* » *rappeler à la modestie des citoyens orgueil-* » *leux.* Diogénès, dans les mêmes vues, en » emprunta plusieurs traits.... Considère » quel a été le but de la comédie moyenne » et enfin de la nouvelle, qui bientôt a dé- » généré en une représentation ingénieuse » des mœurs. On sait bien qu'il s'y dit aussi » de bonnes choses ; *mais après tout quel* » *peut-être le fruit de toute la peine qu'on* » *prend à présent à disposer et à embellir ces* » *fictions ?* »

X. 1. « Pour empêcher que le chant, la danse » ou le spectacle des exercices réunis ne » t'affectent trop, considère-les par parties. » Demande-toi sur le champ : est-ce un tel

» ton qui me ravit? est-ce un tel pas, un
» tel geste qui m'enlève ?.... tu n'oseras te
» l'avouer. Uses-en de même dans les spec-
» tacles réunis.... en général dans tout ce
» qui n'est pas la vertu comme dans tout ce
» qui vient d'elle, n'oublie pas de porter au
» plutôt la pensée au détail sur ce qui com-
» pose l'objet ; afin que cette analyse en di-
» minue l'impression, et applique cette mé-
» thode à toute ta vie ». XVI. 5.

Voyez comme r'attachant tout à ses hautes considérations morales, il se fait d'un plaisir une leçon de discernement et de raison. Il devient plus hardi, et voilà qu'il prononce ouvertement :

« *Le goût des spectacles magnifiques est un*
» *goût frivole.* Ces grandes représentations
» où l'on fait voir des troupes de grands
» et de petits animaux, et des combats de gla-
» diateurs, *valent-elles mieux que la vue*
» *d'un os que l'on jette parmi des chiens*, que
» celle d'un morceau de pain qu'on laisse
» tomber dans un réservoir de poissons,
» de fourmis qui travaillent à charrier de
» petits fardeaux, de souris épouvantées
» qui courent çà et là, ou de marionnettes....
» *Lorsque tu ne pourras pas éviter d'assister*
» *à ces grands spectacles, portes-y un sen-*

» *timent de bonté ; point de piaffe : mais*
» *songe qu'un homme n'est vraiment esti-*
» *mable qu'autant qu'il s'affectionne à des*
x. 2. » *objets qui le méritent* ».

L'arrêt est porté, appréciez-en les raisons et regardez comment il conforme sa conduite à ses résolutions. Va-t-il par bienséance à l'amphithéâtre ou au cirque ? son *Cubiculum* dont les rideaux se baissent souvent, se change en un cabinet de travail. Là il reçoit toutes les plaintes, lit toutes les requêtes, et fait des apostilles à tous les placets. Si quelques hommes du peuple raillent de tels procédés, la masse de la nation se réjouit de voir un prince qui, toujours supérieur aux plaisirs, sacrifie les siens au bon exemple et à l'intérêt public ; qui se présente au spectacle plus par condescendance pour le goût du vulgaire que par inclination : moins pour en jouir que pour communiquer librement avec tous les citoyens dont il cherche à pénétrer les sentimens généraux à cet instant de réunion ; et surtout pour s'entretenir à loisir avec ses sujets, qui lui viennent en ce lieu révéler sans obstacle les abus de pouvoir auxquels ils peuvent être en butte.

Dio, Vales, p. 718 et Capit. Marc-Aur. vit. p. 28.

La police dont l'autorité a été substituée

à celle de l'ancienne censure, et qui se rapproche de la primitive institution quand elle contrarie le vice, ou en réprime le scandale, quand elle détourne le délit, empêche le crime, quand elle se place comme intermédiaire entre la loi pénale, et les mauvais penchans des hommes qu'elle surprend à leur naissance; la police administrée dans des vues aussi vertueuses qu'aux temps de l'auguste censure, sert aussi sous l'influence de Marc-Aurèle à provoquer, à aider, à soutenir l'amélioration des mœurs publiques et privées.

Plusieurs réglemens sont portés qui tendent à restreindre le luxe des femmes et à arrêter les folles dépenses des jeunes gens de qualité. D'autres compriment les dissolutions des deux sexes : ils sont perdus tous, hormis celui qui abolit l'usage des bains communs aux hommes et aux femmes. Capit. Marc-Aur. vit. p. 22.

Un des plus grands services que rende la police, c'est d'empêcher qu'on n'abuse. Nul n'est d'ordinaire plus disposé à abuser que celui qui a le plus de latitude pour user. Les grands et les riches de tout l'Empire donnoient lieu à des accidens fréquens par l'usage des chevaux et des chars dans les villes dont les rues étoient généralement

plus étroites alors qu'à présent. Marc-Aurèle proscrit de l'intérieur des cités l'usage des chars, il interdit même la faculté d'en parcourir les rues à cheval, il ne permet que l'emploi des litières. Les murmures des riches sont étouffés en cette circonstance par les bénédictions que les pauvres et les vieillards donnent à un prince si zélé pour la cause des foibles.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 32.

Telles sont les seules de ses ordonnances de police qui subsistent. Il en fut porté nombre d'autres que le temps nous a enviées ; les historiens l'indiquent. Elles eurent un grand et salutaire effet sur les mœurs, attestent ces mêmes historiens : mais combien l'effet de ces lois ne fut-il pas inférieur à l'autorité de l'exemple du législateur. C'est son exemple, dit Aristidès, qui rappelle quantité de citoyens à eux-mêmes.... Comme il est du devoir, il est aussi de l'intérêt du souverain de montrer en soi le modèle commun. L'autorité de sa conduite le dispense de recourir au pouvoir de sa magistrature. Quelle haute influence ne donne pas à Marc-Aurèle, sur les peuples, son grand caractère! supérieur à tous les besoins, supérieur à toutes les passions, supérieur à toutes les vanités, il est au

Arist. or. 9, p. 113.

niveau de tous les hommes, des derniers d'entre les hommes, par la modestie, par la bonté. Sachant aimer tout ce qu'il doit aimer, inaccessible aux vices et aux foiblesses, mais toujours prêt à y compâtir, sa vertu se montre simple, indulgente et toute remplie de douceur. « On vit, dit Aristidès, parmi » ses sujets, les uns s'abstenir des plaisirs » qu'ils avoient aimés, d'autres se détacher » des richesses jusqu'alors l'objet de leur » culte, plusieurs renoncer aux déréglemens » dans lesquels ils s'étoient endurcis, et les » magistrats s'enflammer subitement d'un » zèle fervent de justice et d'un amour pas- » sionné pour l'équité ». « Il eut la satisfac- » tion de voir des méchans devenir bons et » les bons devenir meilleurs, dit Capitoli- » nus ». Ah! voilà le plus bel œuvre de son règne; voilà ce qui constitue le vrai fruit de l'exemple d'un bon roi. Quoi de plus digne de la majesté royale que de fournir le modèle de la vertu! quoi de plus heureux et de plus noble pour le prince que d'exciter par ses procédés propres l'émulation des vertueux, d'encourager les foibles à secouer leurs foiblesses, et à marcher au bien en réglant leurs pas sur ceux de leur monarque! C'est par là qu'un sage roi imite vraiment Dieu et s'en rapproche.

Arist. orat. 9.

Cap. Marc-Aur. vit. p. 27.

Les hommes ainsi préparés à devenir un peu meilleurs, le bon roi pourvoit en même temps à ce qu'ils soient moins malheureux. C'est-là le second chef des devoirs qu'il s'est prescrits. Certes les humains ne peuvent devenir plus sages sans se trouver plus heureux; mais il ne suffit pas à Marc-Aurèle qu'ils tirent leur bien-être de leur bonne conduite seule, il veut que l'état contribue aussi à le leur procurer. Si ses sujets jouissent du contentement intérieur qui suit le témoignage d'une bonne conscience, il ne croit pas que cela le dispense de les mettre en possession du bien-être extérieur qu'ils sont en droit d'exiger et d'attendre de la justice de leur prince. Arracher l'homme à la tyrannie du besoin, ce sera pour le plus souvent l'arracher à celle du vice. Il ne faut pas que ses bonnes inclinations aient à lutter contre l'état nécessiteux, et c'est à cause de cela que le tyran qui appauvrit systématiquement les peuples, coupable en morale, est aussi souverainement malhabile en politique.... insensés et criminels furent les premiers qui ont dit *que le peuple soit pauvre et le gouvernement riche*. Le vrai fonds de la richesse du gouvernement, c'est celle du peuple. Que penser du propriétaire qui diroit: languissent les laboureurs pourvu que les gre-

niers soient pleins... mais les fléaux viennent, les réserves tarissent, elles s'épuisent sans espérance d'être renouvelées, à l'heure même où le cultivateur s'affaisse et tombe sans force sur cette terre qui ne cesse de lui être ingrate que quand elle ouvre son sein à sa froide dépouille.

Supposez que le gouvernement en laisse assez au peuple pour qu'il voie ses besoins satisfaits, son bien-être ne l'est pas. Or ce bien-être tient à un léger excédent. D'ordinaire les méchans rois s'acharnent à dépouiller le peuple de ce superflu nécessaire, et par-là ils le corrompent, car ils le forcent à calomnier l'ordre social et la vertu, à s'indigner contre son sort, en dernier terme, à insulter à la providence, et bientôt aux lois d'ordre public, par lesquelles il se croit opprimé. Marc-Aurèle s'occupe avec ardeur à arracher le peuple au besoin corrupteur. Il veut laisser les hommes plus riches, parce que moins malheureux, ils sont plus prêts de devenir meilleurs,... et qu'on dise à présent que la morale assiste mal la politique.

L'administration des finances de l'Empire, c'est-à-dire, des biens du peuple, lesquels ne doivent être employés que pour son avantage, sa force et le soulagement de

l'universalité des citoyens, cette administration est, après la direction des mœurs et la distribution de la justice, celle qui intéresse le plus le bonheur public. Que la nation soit ménagée dans le choix de l'impôt, sa quotité, sa perception, son emploi, et l'on aura fait beaucoup pour le bien-être général. Marc-Aurèle dirige en homme supérieur la gestion des deniers publics, tant à leur entrée dans les coffres, qu'à leur sortie.

L'impôt étant payé par les provinces, partie en nature et partie en argent, il perfectionne l'ensemble et le détail des deux perceptions. La collecte et l'emmagasinement de la contribution en nature sont soumis à de nouveaux et sages réglemens. La recette de l'impôt en argent est elle-même réglée de la façon la mieux accommodée aux convenances des saisons, des localités et des professions. Point de grâce aux exacteurs, leur punition suit de près leurs délits. Un receveur d'impôt a-t-il exigé quoi que ce soit audelà de la taxe, la partie lésée défère à l'instant sa plainte aux curateurs du quartier ou de la rue, lesquels sur le champ font punir exemplairement le coupable infidèle, ou dans les causes graves le traduisent devant

le préfet de la ville qui sur le champ le juge et le condamne. Rien n'intimide plus les malversateurs que cette justice hâtée qui associe, pour ainsi parler, la peine au crime. C'est par une telle célérité dans la satisfaction à donner aux citoyens que le prince se montre vraiment populaire. Capit. Marc-Aur. vit. p. 27.

Tous les moyens qu'on lui présente pour augmenter ses revenus, Marcus-Antoninus les rejette avec constance. Chaque année, suivant la pratique des Romains, amène une révision de l'impôt, souvent un accroissement, toujours des mutations; sous Marc-Aurèle et au travers de tous les fléaux, nulle année ne détermine d'augmentation, plusieurs sont signalées par des réductions. Capitol. Marc-Aur. vit. p. 27.

Les distributions tirées des magasins, sont assujetties à des arrangemens excellens. Que d'occasions et de moyens ne présentoit point à la dilapidation le mode de l'emmagasinement! Une répression sévère met fin à tous les anciens abus. Nul prince n'a donné aux subsistances des soins plus vastes et plus éclairés, nul ne les a mieux ménagées pour la nécessité; nul aussi ne s'est trouvé en état d'accomplir une libéralité comparable à celle qu'il fit dans un temps de famine, en reversant gratuitement sur l'Italie toute entière les

bleds mis en réserve pour la subsistance de
Idem. Ibid. Rome. Or il l'a accomplie sans tenir compte ou plutôt en dépit des murmures et des agitations des citoyens de la ville, parce qu'il lui semble équitable que, dans les grandes calamités, les secours de l'état se partagent avec égalité entre tout ce qui est homme et qui souffre.

Quelques-uns se récrient pourtant contre son économie. Quels? des citoyens qui voudroient qu'on les fît courtisans pour être comblés de ces privilèges qui ne vont jamais sans le détriment public et particulier. Laissez-les crier, leurs invectives sont des louanges. « Pour ne point fouler l'état, Marc-Au» rèle retrancha toutes dépenses superflues, » disent les historiens, mais il faisoit exac-
Dio, l. 71, p. 814. Capit. Marc-Aur. vit. p. 32. » tement les nécessaires. » Approvisionnemens, construction de magasins, entretien et création de routes, voilà des objets pour lesquels il n'épargna ni soins ni argent. Les largesses consacrées par l'usage, soit dans les calamités, soit dans les occasions de réjouissance, sont faites avec grandeur ainsi qu'on l'a vu. Les remises d'impôt, celle des dettes du fisc, la grande libéralité de huit pièces d'or le sont avec profusion, parce que l'Empereur rend en cette occurrence

directement à la nation ce qui vient d'elle. « Très-ménager dans l'emploi des deniers » publics, dit Capitolinus, ce qui mérite plus » d'éloges que de blâme, il sut faire avec » convenance les dépenses ordinaires et » beaucoup d'extraordinaires, quand il en » voyoit la nécessité. » « Je m'étonne qu'on » l'ait accusé de manquer de libéralité, » ajoute Dio ; car, bien qu'il fût économe, il » n'épargna rien de ce qu'il étoit nécessaire » de faire, et outre ses dépenses ordinaires, » il en fit d'autres qui n'étoient que de bien- » séance, *sans néanmoins qu'il ait imposé » jamais un seul nouveau tribut au peuple*,... » *en lui faisant même grâce d'impôts et de » tributs*, reprend Capitolinus, *toutes les » fois que la position de l'Empire a pu le lui » permettre* ».

Capit. Marc-Aur. vit. p. 32.

Dio, l. 71, p. 814.

Capit. *Ibid.*

Marc-Aurèle en use dans sa vie royale comme le bon père de famille qui, régissant avec soin la fortune de sa maison et faisant de grand cœur tous les sacrifices utiles au bien-être présent de ses enfans, sans laisser perdre à la prévoyance ses droits, dispense toutes choses de telle sorte que, par les salutaires réserves qu'il ménage, l'aisance de sa lignée lui survivra. Son caractère l'attachoit à l'économie, laquelle est insépa-

rable de la prévoyance et forme avec elle l'attribut spécial de l'homme civilisé et du sage qui aspire à demeurer libre; il l'éloignoit donc de l'avarice, sentiment des sauvages, des ames serviles. Jeune on l'avoit vu, bien qu'adopté par Adrianus, et désigné successeur par Titus-Antoninus, gérer ses biens avec application comme s'il ne se fût pas attendu à manier la gestion de ceux de l'empire; on l'avoit vu aussi faire tourner ses travaux et ses soins au bénéfice de sa sœur et de son neveu, à qui il abandonna successivement ce patrimoine remis en valeur. Dans la virilité on l'a entendu blâmer l'avarice, la condamner dans un homme, la détester dans un prince, dans Galba, s'en justifier de vive voix et par écrit quand on l'en accusoit lui-même. Maintenant s'il n'accroît pas à plaisir les richesses de ces hommes qui voudroient devenir sangsues de gouvernement et de cour, il assiste en revanche les gens d'honneur et de mérite attaqués du besoin; et, « alors que lui est » prouvée la vertu, comme la nécessité du » solliciteur, sa main s'ouvre, dit Eutropius, » toujours prête à épancher le bienfait ».

Capit. Marc-Aur. vit. p. 23.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 32. Eutrop. l. VIII.

Cette main le dispense avec plus de facilité et plus de générosité encore, sur les

villes qu'affligent des désastres naturels. Un tremblement de terre vient de renverser en grande partie la belle, industrieuse et sage cité de Smyrne, qu'il prenoit tant de plaisir à voir florissante et heureuse, il n'y a encore qu'un an. Aristidès l'instruit de ce désastre, dans une lettre touchante qui l'émeut jusqu'aux larmes. Marc-Aurèle n'attend ni la déclaration officielle, ni la députation de cette ville désolée. Prévenant toutes démarches, il adresse aux habitans une lettre de consolation, et tout à la fois une somme considérable tirée de son trésor particulier: elle suffira à leurs premiers besoins; il leur envoie aussi des promesses, et par la foi qu'elles inspirent, ils se sentent encouragés à rebâtir leurs habitations. Il leur transmet des indications sur les moyens de se procurer des fonds extraordinaires et de les faire servir à l'urgence de leur détresse; en outre, il leur ménage l'assistance du sénat. Comme il a remis le sénat et le peuple en possession de la disposition des revenus de l'état qui viennent du peuple, il se fait auprès de cette assemblée le solliciteur de la cause de Smyrne. Il demande en son propre nom, par une lettre spéciale, ce que les Smyrniotes n'osoient réclamer, un secours

Dio, l. 71, p. 814.

Philostr. Soph. p. 579, 580.

Arist. or. 20, 21, 41.

vraiment digne de la munificence du peuple Romain. C'est en cette occasion que, pour la première fois, il se refuse à rien extraire du trésor sans le consentement de la nation. Dio, l. 71, p. 814. En même temps il écrit aux villes de Grèce et d'Asie, en faveur de leurs frères de Smyrne. A la voix de l'Empereur toutes ces villes font voler mille secours vers la cité en ruines. On fournit avec profusion à ses habitans des bois de construction pour rebâtir leurs maisons, des charriots, des bras, de l'argent, des asyles hospitaliers. La fraternité s'est rallumée dans tous les cœurs. Sous la bénigne influence d'Aurèle, les hommes reviennent à ce sentiment touchant de commisération qui, comme il tourne au profit de l'humanité, tourne aussi à l'honneur de la nature humaine. Le sénat bientôt décrète en faveur de la ville de Smyrne une libéralité conforme à ses besoins, et Marcus-Antoninus, que n'abandonnent jamais ses idées d'ordre, désigne aussitôt un ancien préteur, un sénateur, à qui il délègue la direction de la reconstruction de la ville, la distribution équitable des secours individuels et la surveillance de l'emploi des fonds. Dio, l. 71, p. 814. N'est-ce pas là mettre de l'ensemble et de la suite dans le bienfait?

Qu'on ne croie pas que ce soit par une sorte de prédilection qu'il traite aussi favorablement Smyrne; toutes provinces, toutes villes affligées reçoivent des secours aussi empressés, aussi grands. A l'époque du déchaînement des fléaux sur l'Empire, des nuées immenses de sauterelles ont porté la dévastation dans nombre de districts de l'Orient. Tous ces districts sont dégrévés d'impôt et reçoivent à l'instant des sommes considérables. Carthage, ruinée par un incendie, Ephèse, Nicomédie de Bithynie, toutes grandes villes et quantité d'autres petites plus ou moins dévastées par des tremblemens de terre, se voient arrachées au désespoir, consolées, relevées, embellies par la munificence de cet excellent souverain, qui se fait économe en tout temps pour devenir prodigue en temps opportun, qui met son bonheur et sa gloire à s'établir le consolateur de tous les affligés, le réparateur suprême de tous les désastres. Voilà l'usage qu'il fait de sa philosophie, voilà l'emploi qu'il donne aux réserves qu'il sait amasser..... C'est à ce prix que Marcus-Antoninus consacre le principe commun à la morale et à la politique que dans la confédération sociale, les hommes se doi-

Aurel. Vict. Epit. p. 143.

5.

vent entr'aider, que la nation en masse est tenue de réparer le désastre fortuit de l'une de ses parties. Quand quelqu'un des membres du corps humain est atteint du mal, les autres organes se refusent-ils à élaborer pour lui des sucs salutaires et propres à sa guérison?

Jamais les réserves et les économies royales n'excédèrent les bornes d'une prévoyance nécessaire; les grandes largesses, les remises d'impôt, l'abolition de la dette envers le fisc, attestent que Marc-Aurèle avoit pénétré ce grand principe d'administration financière conforme à l'intérêt des sujets et du prince, que l'argent thésaurisé dans les coffres royaux est mort pour l'utilité générale, que celui-là seul qu'on laisse aux mains des citoyens vit et fructifie pour l'état. En demandant le consentement sénatorial pour la disposition des fonds, il montre aussi qu'il respecte cet autre principe du droit des peuples, que le prince n'est que l'administrateur de la fortune de la république. Si le sage emploi des revenus de l'Empire, si cette hauteur, cette précision, cette bénignité de vues qui mettent Marc-Aurèle au rang des rois pères du peuple, ne le mettent en même temps au rang des

plus accomplis administrateurs des finances, ce qui ne se doit pas séparer, qui osera-t-on placer en cette science au-dessus de Marcus-Antoninus-Aurelius le Philosophe?

Le roi qui veut remplir son devoir, passe de travaux en efforts, marche de risques en dangers; il ne diffère pas du navigateur, lequel dans un voyage de long cours ne fait route vers le terme qu'entre les écueils et les gouffres, les gros temps et les ouragans. Marc-Aurèle, qui a manœuvré péniblement pour faire surgir au port le bonheur public, voit ce bonheur près de naufrager dans les tourmentes de religion. C'est du sein des troubles civils, c'est surtout du sein des troubles religieux que sort la plus funeste corruption des mœurs, source du malheur des empires... Le polythéïsme et le christianisme sont en état de guerre.

Si la bonté de l'homme est suffisamment prouvée, quand il se montre clément, la sagesse du roi n'est suffisamment constatée que quand il se montre tolérant en matière de religion.

Les polythéistes forts de leur nombre, forts de l'appui de la loi, poursuivoient par l'outrage, la dénonciation, l'accusation, les violences populaires et la sédition, les

Euseb. l. IV, c. 13, p. 127, l. 5, p. 153, l. 4, c. 15, p. 129 et 132.

chrétiens foibles encore en nombre, plus foibles par les divisions intestines que causent les hérésies, universellement haïs et redoutés, uniquement forts par leur mépris de la mort. Comme les chrétiens ne voient dans les polythéistes que des réprouvés ; les payens voient et haïssent dans les chrétiens des réprobateurs odieux ; ils croient même ne détester en eux que des hommes livrés à des superstitions infâmes, de grands criminels. L'opinion publique est donc contraire aux chrétiens, la loi l'est plus encore.

Tertull. Apol. c. 4 et 5, p. 5 et 6.

Une ancienne loi de l'Empire condamnoit à la peine de mort, quiconque professoit une religion non approuvée par le sénat : et le sénat qui les approuvoit toutes, avoit refusé de reconnoître le christianisme. Cette ancienne loi, depuis long-temps remise en vigueur, avoit motivé les différentes persécutions déjà dirigées contre les adorateurs de Jésus-Christ.

C'est l'opinion publique, c'est la loi, toutes deux d'une force invincible dans leur isolement, toutes deux marchant en cet instant appuyées l'une sur l'autre, qui contraindront Marc-Aurèle à se constituer persécuteur... Eh! que serviroit à ce grand prince, sa piété, si elle ne lui servoit à fon-

der sa tolérance! aussi ne s'applique-t-il qu'à comprimer l'opinion, qu'à éluder la loi.

Le propre du sage est d'être conséquent à ses principes. Si Marc-Aurèle eût été intolérant envers les chrétiens, on devroit trouver dans ses opinions des indices de son inimitié pour eux, et des notions sur les motifs qui la fonderoient. Mais tout au contraire, sa piété reconnoît qu'on peut honorer Dieu sous quelque enveloppe que ce soit; mais sa philosophie établit la nécessité de supporter les hommes, de les aimer, de les aider, de les éclairer. Qui oseroit prétendre qu'avec de pareilles opinions, un tel homme eût pu se constituer persécuteur? Ses écrits ne manqueroient pas de trahir sa haine.... Or il ne nomme qu'une seule fois les chrétiens, et encore avec quelle modération en parle-t-il! c'est dans une pensée admirable sur l'état de l'ame qui se doit tenir prête à la mort pour tous les instans :

« Quelle ame, s'écrie-t-il, que celle qui » est prête à sortir du corps dans le mo» ment, s'il le faut, soit pour s'éteindre » ou se dissiper, ou subsister à part! je dis » prête par un effet de ses réflexions parti» culières, *non avec une fougue d'enfans*

» *perdus comme les chrétiens*, mais avec juge-» ment et gravité, et d'une façon à faire pas-» ser ses sentimens dans l'ame d'un autre, » sans faire le héros de théâtre... » Il ne reproche aux chrétiens que d'en user en enfans perdus, d'agir par impulsion, de se constituer héros de théâtre, de courir au-devant de la mort, qu'en vrai stoïcien, il veut que l'on attende. Seroit-il quelqu'un assez dénué de sens pour supposer, qu'un homme judicieux, comme Aurèle, auroit pu prendre plaisir à punir par la mort, ceux qu'il blâme de défier la mort.

Cependant des chrétiens ont péri, dit-on: qu'est-ce qui témoigne de leur mort? des actes de martyrs. Pas un de ces actes relatifs au règne d'Aurèle n'est original; pas un qui ne soit entaché d'altérations, d'erreurs, de faussetés, et nombre d'entre eux sont complètement apocryphes. Quel est le nombre des martyrs? cent sept. Quoi! dans un règne de 19 ans, sur cent vingt millions d'hommes; cent sept chrétiens seulement ont péri! c'est peu... c'est trop. Ce seroit trop même du sang d'un seul, s'il n'étoit permis de croire que plusieurs de ces prétendus martyrs ont été condamnés pour des délits réels, s'il n'étoit assuré qu'il n'a pas été au

Voyez Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. ecclésiast. Persec. de Marc-Aur. t. II, p. 307 et seqq.

pouvoir d'Aurèle d'empêcher que le sang des autres ne fût versé.

Et comment eût-il empêché l'effusion de leur sang? les uns ont souffert aux extrémités de l'empire; les autres, ceux qu'on dit avoir été mis à mort au sein de Rome ou dans l'Italie, n'ont été suppliciés qu'aux époques où Marc-Aurèle étoit absent de la capitale. Les légendaires, au travers de leurs fraudes pieuses, ont conservé assez de pudeur pour n'oser point rapporter l'époque des martyrs Romains, dont ils ont forgé les actes, au temps où Marc-Aurèle résidoit à Rome. Ils ont pris la sage précaution de faire coïncider ces époques avec celles où il étoit retenu loin de la capitale par les voyages ou la guerre; de plus il est avéré que jamais chrétien ne souffroit pour la religion dans le lieu quelconque où résidoit Marcus-Antoninus. Or, la loi étoit tellement précise qu'il suffisoit de la profession de foi de l'accusé, pour faire porter à l'instant l'arrêt de sa condamnation. *Il étoit donc impossible que Marc-Aurèle sauvât ceux qui étoient traduits devant les juges en d'autres lieux que ceux où étoit fixée sa demeure.* S. Chrysost. t. 1. orat. 42, p. 504.

Qu'on sache à présent, comment il se fait qu'on impute à son règne la mort de cent

sept martyrs. C'est en attribuant à ce seul règne le martyre de tous les chrétiens qu'on rapporte avoir péri sous un prince du nom d'*Antonin*. Il a paru commode à Baronius, à Bollandus, à tous les auteurs ecclésiastiques de faire une cote mal taillée des divers martyrs dont l'époque de condamnation est indécise, et d'attribuer à Marc-Aurèle le supplice de tous les chrétiens exécutés tant sous le règne de Titus-Antoninus le Pieux, que sous l'empire d'Antoninus-Commodus, d'Antoninus-Caracalla, d'Antoninus-Diadumenianus et d'Antoninus Hélagabalus. Or, de quatre empereurs qui ont porté aprés Aurèle le nom d'Antonin, trois sont des monstres d'inhumanité. Mais sous quel prétexte les écrivains précités versent-ils tous ces meurtres sur une seule tête? sous le prétexte que les chrétiens ont été plus persécutés pendant le règne d'Antonin-Aurèle que pendant l'administration d'aucun autre prince qui ait porté le prénom d'Antonin, ce qui est faux.... et, quand bien même ils auroient été persécutés davantage, la rigoureuse justice vouloit que l'on n'imputât pas à Marc-Aurèle d'autre mal que celui qu'il eût fait; dans ce cas Baronius et Bollandus méritent qu'on les accuse eux-mêmes de man-

Tillem. *ib.* p. 311.

quer de droiture comme juges; ils méritent aussi qu'on les accuse de manquer de jugement et de reconnoissance, *car ils travestissent en persécuteur un prince doux et humain qui se constitua le défenseur de leurs frères.*

Voyez ici ce que fit Aurèle pour défendre les chrétiens de l'oppression que faisoient peser sur eux les peuples, pour les arracher aux supplices. Dès le commencement de son règne, il écrit en leur faveur aux habitans des provinces soulevés contre eux, et aux gouverneurs violentés par le peuple, des lettres pleines tout à la fois d'adresse, de vigueur et de modération. Comme il ne peut sauver les chrétiens quand ils sont accusés, *il défend qu'on les accuse.*

Epist. Antonin. Ap. Justin. Apol. p. 100, 101.

Ce n'est plus juridiquement que l'on poursuit les chrétiens, c'est en tumulte, en rebellion, séditieusement. Telle est l'énergie que Marc-Aurèle met alors à comprimer ces séditions pour cause de religion, qu'on n'en compte que deux considérables sous son règne. La haine populaire change encore de masque : persistante, envenimée par la contradiction, elle ne poursuit plus les chrétiens dans les lieux publics par des émeutes, ni devant les tribunaux par des

Euseb. l. 4, c. 13, p. 126, 127.

Euseb. t. 5, p. 153.

accusations sur fait de christianisme, mais elle les fait accuser par leurs femmes, leurs enfans, leurs esclaves des crimes le plus justement exécrables. La sagacité du prince pénètre ce nouveau procédé de la haine, son humanité défend les chrétiens des dangers nouveaux qui leur sont suscités. *Il ordonne aux magistrats de gagner du temps et de traîner les procédures en longueur.* Jamais sous aucun règne d'Empereur on ne vit les proconsuls et les gouverneurs apporter de plus longs délais à l'examen de cette sorte de causes. Le peuple toujours déconcerté dans ses projets furieux en revient alors à les déférer aux juges comme chrétiens: sur ce seul titre la loi veut qu'ils soient condamnés. Alors aussi par une mesure d'état que justifie seule la nécessité de mettre fin d'un seul coup aux troubles publics et de prévenir d'épouvantables désordres, l'Empereur payen Marc-Aurèle ose prononcer que si l'on punit de mort un chrétien, *il faut punir de mort comme l'accusé, le payen son accusateur.*

Justin., apol., p. 50. Euseb., l. 5, c. 1, p. 156.

Voy. l'Hist. des Martyrs de Lyon. Tillemont. Hist. Ecclés. t. III, p. 2 et seqq.

Tertull., apol. c. 5, p. 6. Euseb., l. 5, c. 5, p. 170.

Si les chrétiens traduits en justice sont traités avec cette signalée faveur, les chrétiens paisibles et vivant à l'écart sont traités avec la plus touchante bénignité. *Marc-Au-*

rèle reçoit leurs apologies, jamais il n'en fut publié autant : il souffre qu'on les répande, il tolère que St. Justin professe assez ouvertement à Rome sa doctrine. Il écoute le chrétien Bardesane en controverse avec Apollonius de Chalcis, son ancien maître. Il en use avec indulgence envers ce chrétien qui en use à l'égard de son Empereur d'une façon outrageante pour sa bonté connue. Les bienfaits qu'il répand sur les polythéistes il les rend communs aux chrétiens de tout pays. Fait-il des distributions de bled, *il ordonne que les chrétiens entrent en partage de cette libéralité;* des bains publics sont consacrés par son commandement à leur usage exclusif dans la ville d'Hiérapolis, et dans d'autres encore sans doute. C'est pour les dérober aux mauvais traitemens exercés contre eux par les payens qui réputoient souillure tout contact avec eux.... Ainsi comme un bon père il confond tous ses peuples en son affection. Où est l'Empereur romain qui ait jamais [illegible] aussi bénignement la religion chré[illegible] le souverain de quelque [illegible] quelque siècle que se soit qui [illegible] une petite classe de la nation, [illegible] détestée par l'universalité

Buron., acta S. Justin., 165, x, 2.

Epiph. 56, c. 1, p. 177.

Acta S. Abertii Episcop. Hierapol.

des peuples, et dont il désapprouve lui-même la conduite et les opinions, ce qu'a fait Marc-Aurèle en faveur des chrétiens, dans la seule vue d'entretenir l'ordre public, de sauver des hommes et d'épargner des souffrances aux foibles ?

Marc-Aurèle regardoit les chrétiens comme des novateurs indiscrets qui se méprenoient sur le génie du temps et celui des peuples de l'empire romain. Il en confondoit le plus grand nombre avec les gnostiques ; il étoit en droit de les redouter, de les gêner, de les comprimer, car le secret qui présidoit à leurs associations, le mytère de leurs communications si promptes et si étendues, devoit alarmer le prince le moins soupçonneux. *L'opinion publique, la loi de l'État, lui prescrivoient de sévir contre eux, il aima mieux terrasser l'opinion et rendre la loi dure et dangereuse à ceux qui prenoient fait et cause pour elle que de violer la plus auguste liberté de l'homme en violant la liberté de conscience.* Qu'à ce titre son exemple devienne l'exemple de tous les rois. Les vertus de quelques chrétiens modestes et simples lui paroissent suffisantes à balançer les imputations de crimes faites aux autres chrétiens ; la générosité la plus haute

Lucian, vit. Pengrini, prot. p. 995, 996.

n'en sauroit user autrement ; qu'il serve encore à ce titre de modèle aux souverains. Ne châtiant que les criminels, il plaignit ce qu'il crut les erreurs des autres, compâtit à leurs souffrances, mit fin à leurs maux et les traita tous comme frères des autres enfans de l'état ; en dépit de la haine universelle il les rendit participans de tous les bienfaits qu'il accorda au peuple. Puisque son amour s'étendit avec égalité sur les chrétiens comme sur les polythéistes, il aima donc en père ceux qu'on traitoit de rebelles. C'est ainsi qu'il faut qu'un Roi aime ses peuples, même au travers de leurs plus rudes animosités religieuses. Qu'à ce dernier titre il serve plus glorieusement encore de modèle à tous les rois à venir ; car les bons rois comme les bons pères, sont les médiateurs naturels dans les querelles des frères ; car c'est sous l'empire de la douce paternité que s'unit, se fortifie et prospère l'état qui n'est autre que la famille agrandie. (1)

Ainsi Marc-Aurèle, comprimant la malveillance que se portent nombre de payens

(1) Les développemens relatifs à la persécution prétendue des chrétiens, font l'objet d'un mémoire spécial qui se trouve dans l'*Appendice* de cet ouvrage. Voyez *Appendice*, N° VIII.

et de certains chrétiens, enchaînant les violences, et étouffant les séditions, maintient la discipline politique dans les villes comme il a maintenu la discipline militaire dans les camps. A présent il rétablit une autre sorte de discipline parmi de prétendus philosophes.

Pour peu que soient saillans les vices d'un prince, ou éminentes ses vertus, l'effronterie ou l'hypocrisie de quelques hommes ne tardent guères à les imiter et même à les exagérer dans la vue de se faciliter des succès. Beaucoup d'ambitieux et d'avares, croyant se rendre agréables à Marc-Aurèle ou espérant attirer ses largesses, ont pris le manteau de philosophe. Ils étoient d'autant plus éloignés de l'esprit de la philosophie, qu'ils en portoient avec plus d'ostentation la livrée. Marc-Aurèle, qui ne juge point sur l'écorce, qui pèse et mesure *les petites ames toutes nues*, sait distinguer entre ces philosophes et ne s'attacher qu'à ceux qui méritent son estime. Parmi les autres, il en est qui donnent lieu à de certaines plaintes. L'Empereur prend avec ardeur connoissance des réclamations qui lui viennent, il les vérifie et bientôt remet les hommes et les choses dans l'ordre. Capitolinus en un

seul mot dont le double sens est entièrement à l'avantage de ce prince, témoigne ou qu'il réforma l'abus, ou qu'il s'en justifia : *quod ille purgavit.*

Capit. Marc-Aur. vit. p. 32.

Et pourquoi auroit-il hésité à contenir dans la règle les philosophes ? faire ouverte profession de philosophie, c'est s'imposer l'obligation d'agrandir ses devoirs et de perfectionner le mode de les accomplir. On a vu quelle noble idée il s'est faite, et de ces devoirs et des procédés qui s'en déduisent, on connoît l'horreur qu'il a de l'ostentation de vertu ainsi que de l'hypocrisie. Quel autre sentoit mieux que lui toute la hauteur de la perfection à laquelle un homme pouvoit s'élever en s'astreignant lui-même à se rendre compte de chacune de ses actions, en s'examinant avec sévérité, en s'excitant sans relâche à la vertu. Parce que l'on est en droit d'exiger beaucoup de celui qui peut beaucoup, il exigea des philosophes tout ce qu'ils pouvoient. En réprouvant la contrainte, comme moyen d'accréditer la sagesse parmi le peuple, il aspiroit à mettre en grande valeur l'influence du bon exemple des hommes éclairés ; et, sans présomption, il s'imposoit la tâche de servir en personne d'exemple aux hommes éclairés eux-mêmes.

Pour son bien-être particulier, et tout à la fois pour l'amélioration des mœurs publiques, il emploie ses loisirs à s'encourager de nouveau et plus instamment que jamais à la pratique de toutes les vertus qui ont fait jusqu'à cette heure la gloire de son règne et de sa vie. Cependant il les possède toutes, toutes il les a exercées et les exerce encore avec une constance infatigable. C'est donc à la perfection qu'il s'excite. Comme il n'est pas, dans l'ordre naturel, d'êtres animés qui soient dépourvus de moyens de conservation, il n'est pas non plus dans l'ordre moral d'hommes qui soient dépourvus de toutes vertus. Celui-ci est réputé honnête qui en possède et en exerce plusieurs, celui-là seul sera homme de bien qui les possèdera et les exercera toutes; il s'encourage à devenir homme de bien.

Encouragemens à devenir homme de bien. XLIV.

« Ne te borne pas à respirer en commun, » se dit-il, l'air qui nous environne, mais » commence aussi à ne plus avoir d'autres » pensées que celles que nous inspire l'in» telligence qui nous porte dans son sein. » Car cette souveraine intelligence répan» due partout et qui se communique à tout » homme qui sait l'attirer, est pour lui ce » que l'air ne cesse d'être pour tout ce qui

» a la faculté de respirer. Ne fais pas comme III. I. 3ᵉ alin.
» si tu avois à vivre des milliers d'années.
» La mort s'avance : pendant que tu vis, pen-
» dant que tu le peux, *rends-toi homme de*
» *bien.* » Le moyen de le devenir, quel XXVII. 5.
est-il ?... il va nous l'indiquer. « Comme si tu
» avois déjà rempli le nombre de tes jours
» et que par grâce ta vie eût été prolongée,
» passe du moins le reste conformément à
» ta nature. » Que ce moyen est simple et XXVII. 7.
beau, mais combien est plus simple et
plus auguste encore le développement qu'il
donne ! « ne point te laisser troubler, re-
» prend-il, par ce qui vient d'une cause ex-
» térieure et *pratiquer la justice en tout ce qui*
» *dépend du principe qui réside en toi, c'est-à-*
» *dire, diriger toutes tes affections et tout ce*
» *que tu fais au bien de la société comme à un*
» *objet intimement lié par la nature avec ton*
» *existence*... Dans quelque situation que tu XXVII. 29.
» te trouves il dépendra toujours de toi de
» prendre en gré avec une pieuse résigna-
» tion ce qui t'arrivera dans le moment,
» *d'être porté à faire justice aux hommes de*
» *ton temps*, et d'analyser suivant les règles
» de ton art les pensées qui te viendront,
» de peur que quelque sentiment dont la
» nature ne te seroit pas connue ne se coule

XXVII. 21. » dans ton cœur. » Qu'est-ce que ce mot faire justice aux hommes de ton temps? voilà qu'il va l'expliquer d'une façon qui honore et les hommes et les princes, qui les traitent en frères. « *Puisque tu as la raison en* » *partage, use librement de ta supériorité sur* » *les bêtes et en général sur tout ce qui* » *manque de raison. Quant aux hommes,* » *puisqu'ils sont doués de raison, traite avec* » *eux comme étant leur concitoyen*, mais en » toute chose invoque les dieux... n'importe » combien de temps tu auras à vivre ainsi, » car une telle vie n'auroit-elle duré que
XXVII. 26. » trois heures, ce seroit assez. » Marc-Aurèle a toujours la loi naturelle en présence; c'est le desir de conformer imprescriptiblement toutes ses actions à la raison et à l'instinct social qui détermine ses pensées et qui, les rendant, pour ainsi parler, obligées, les concentre dans les considérations utiles à son perfectionnement. « *Ne regarde point* » *autour de toi ce que pensent les autres*, ne » regarde que droit devant toi. *A quoi la na-* » *ture te conduit-elle? la nature universelle* » *par tout ce qui t'arrive de sa part, ta na-* » *ture par les obligations qu'elle t'impose?* »

« Tout être doit agir suivant sa condition: » *Les êtres qui ne sont pas raisonnables ont*

» *été faits pour ceux qui le sont ; par la*
» *raison que le bas a été fait pour le haut* ».

« *Les êtres animés n'ont pu être faits que* » *les uns pour les autres. Ainsi le premier at-* » *tribut de la condition humaine est la socia-* » *bilité* ».

« Le second de résister aux passions » dont la source est dans le corps : car c'est » le propre d'une substance spirituelle et » raisonnable de pouvoir se renfermer en » soi-même et dominer sur les sens, sur » les appétits qui sont du pur animal. La » raison demande à les dominer sans jamais » s'en laisser vaincre ; et cela est juste, puis- » qu'ils n'ont été faits que pour la servir. » *Enfin la raison est faite pour se garantir de* » *toute faute et de toute erreur.* Un esprit » ainsi disposé marche toujours droit, il a » tout ce qui appartient à sa nature ». xxxii. 7.

Si de telles pensées mettent en société son ame avec celle des autres hommes, il en a d'autres encore qui élevant cette ame bien plus haut, la mettent pour ainsi parler en société avec les dieux.

« N'oublie jamais de faire ces réflexions : » Quelle est la nature de l'univers ? quelle » est la tienne ?.... quel rapport a celle-ci avec » cette première ?.... quelle partie est-elle

» du tout, et quel tout ?.... ajoutes-y que *per-*
» *sonne ne peut t'empêcher de toujours faire et*
» *dire ce qui convient à cette nature dont tu*
XXVII. 8. » *es une portion* ».

Il s'exhorte d'une façon aimable et pleine de grâces à essayer combien seront doux pour lui, heureux pour les autres, les résultats du projet qu'il forme de se conduire en homme de bien « Essaie de voir ce qu'il
» t'en arrivera de mener la vie d'un homme
» de bien qui accepte avec résignation la
» part qui lui a été destinée des évènemens
» du monde, *qui fait consister son bonheur*
» *à ne faire lui-même que des actions justes*
» *et qui a le cœur rempli de bienveillance pour*
XXVII. 28. » *les autres* ».

Ce n'est plus maintenant le conseil de tenter un essai qu'il s'insinue avec douceur, c'est une injonction qu'il se fait avec force.
« Quand goûteras-tu les fruits de la simpli-
» cité, de la gravité, de la connoissance
» de chaque objet qui se présente, voyant
» ce qu'il est dans le fond, quel rang il oc-
» cupe dans le monde, combien de temps
» il doit durer, de quelles parties il est
» composé, qui peut en jouir, enfin qui
XXVII. 32. » peut le donner et l'ôter ? »

Qu'il devient éloquent, ce sage, alors qu'il

se représente les vertus dont il se doit imposer la pratique, et qu'il définit en termes si nobles: alors qu'il s'outrage si injustement pour avoir différé à les pratiquer avec toute l'intensité de force qu'il sent en dedans de lui! Qu'il le devient plus encore, quand il secoue et rejette le bon témoignage des autres, la louange; quand il se figure, ainsi qu'il va le faire, une vie vertueuse comme l'asile des bienheureux!

« Te flattes-tu de mériter les titres de » bon, de modeste, de véridique, de pru- » dent, de doux, de magnanime? *Prends » donc garde à ne point mériter les titres con- » traires;* et, si tu perds ceux-là, tâche de » les recouvrer au plutôt: mais souviens- » toi que *le titre de prudent veut dire que tu » dois avoir pris l'habitude d'examiner at- » tentivement et sans distraction la nature de » chaque objet;* que le titre de doux t'oblige » à acquiescer volontairement à tout ce que » la commune nature t'a distribué; que le » titre de magnanime suppose une éléva- » tion d'ame au-dessus de toutes les im- » pressions douces ou rudes que la chair » éprouve, au-dessus de la vaine gloire, » au-dessus de la mort et des accidens les » plus terribles ».

« Si tu tâches de mériter tous ces titres ; » *sans te soucier que les autres te les donnent*, » alors tu deviendras un autre homme et » tu parviendras à une vie toute nouvelle ; » car de rester le même que tu as été par » le passé, de continuer de mener une vie » où l'ame reçoit mille atteintes mortelles, » et se couvre de souillures, c'est n'avoir » aucun sentiment, *c'est être esclave de l'a- » mour de la vie, c'est ressembler à ces gla- » diateurs à moitié dévorés dans un combat » contre des bêtes, qui, tout couverts de bles- » sures, de sang et de poussière ; demandent » cependant à être réservés au lendemain » pour être livrés aux mêmes dents et aux » mêmes ongles* ».

« Entre donc en possession de ce petit » nombre de titres, et si tu peux y rester, » *restes-y aussi content que si tu étois trans- » porté dans un séjour comparable aux îles » des bienheureux* ».

« Que si tu sens que la possession de ces » beaux titres t'échappe, si tu manques de » force pour les retenir tous, aie du moins » le courage de te retirer dans quelque coin » du monde où il te soit possible de régner » entièrement sur toi ; ou autrement, il vau- » droit mieux quitter le monde même, sans

» colère cependant, et au contraire avec
» simplicité et en homme libre et modeste
» qui du moins auroit voulu faire la bonne
» action de le quitter en ces sentimens....
» Au surplus tu te sentiras puissamment
» attiré à la pensée de mériter ces titres, si
» tu te ressouviens des dieux. *Ils ne se sou-*
» *cient pas d'être simplement loués par des*
» *êtres raisonnables, mais de trouver parmi*
» *ces êtres des ames en tout pareilles aux*
» *leurs.* Songe que comme un figuier porte
» des figues, comme un chien et une abeille
» font ce qui convient à leur nature, il faut
» aussi que l'homme fasse tout ce qui con-
» vient à la raison qui lui est propre ». XXVII. 27.

Il renonceroit, comme vous le voyez, à ce trône qu'il vient de disputer à un rebelle, à la société du sein de laquelle il s'éloigneroit en banni, il se tueroit plutôt que de commettre un crime. Or ce n'est qu'en ce sens que le stoïcisme paroît tolérer le suicide; ne craignez pas que Marc-Aurèle commette jamais l'attentat du suicide.... Qui nous en répondra après une telle assertion? la certitude qu'il est supérieur au désespoir... Pourquoi auroit-il ce privilège presque sur-humain? parce qu'il s'est rendu toute chose ou facile ou supportable par l'autorité de sa

raison.... Tant et de si belles résolutions se résument en cette exclamation qu'il se répète : « *prends garde de te croire supérieur à* » *toute loi comme les mauvais empereurs ;* » *prends garde de faire naufrage, il n'y en* » *a que trop d'exemples.* Persiste donc à » vouloir être simple, bon, de mœurs » pures, grave, ennemi des plaisanteries, » juste, religieux, bienfaisant, humain, » ferme dans la pratique de tes devoirs. » Fais de nouveaux efforts pour demeurer » tel que la philosophie a voulu te rendre, » *révère les dieux et rends service aux hommes;* » *le seul avantage qu'il y ait à passer quel-* » *que temps sur la terre, c'est de pouvoir y* » *vivre saintement et y faire des actions utiles*
XXVII. 22. » *à la société* ».

Ceux qui se plaisent à chercher dans une pensée occasionelle, dans l'expression incidente d'un sentiment ou d'une affection, échappée à un homme remarquable, ce qu'ils appellent *la raison de* ses actions, de sa vie, peuvent se féliciter de la rencontre du trait de sentiment confirmé par la réflexion que nous conserve cette maxime. Il s'est dit : prends garde *de te croire supérieur à toute loi comme les mauvais empereurs :* et voilà ce qui explique comment il

consacra sa vie et son génie à rendre le peuple digne de la liberté, à se montrer digne de la lui restituer, de se désarmer de plusieurs de ses puissances, de remettre l'autorité publique en possession des forces qu'avoient usurpées ses prédécesseurs... et dans la même pensée, il a ajouté : *révère les dieux, et rends service aux hommes. Le seul avantage qu'il y ait à passer quelque temps sur la terre, c'est de pouvoir y vivre saintement, et y faire des actions utiles à la société...* Il est des rapprochemens d'idées qui portent un caractère imposant. Refusera-t-on de reconnoître un caractère sublime dans le rapprochement qu'institue le divin Marc-Aurèle entre le danger de se croire supérieur à toute loi, et à la nécessité de dévouer toutes ses actions à l'utilité sociale et à *la sainteté* de la vie.

S'arraisonnant à présent, avec une pénétrante onction, il se dit : « si tu te veux du » bien, tu peux dans un moment puiser » aux vraies sources de ce bonheur que tu » desires et autour duquel tu ne fais que tour- » ner. *Tu n'as qu'à oublier le passé, re-* » *mettre l'avenir entre les mains de la provi-* » *dence, et, ne t'occupant que du présent, le* » *diriger vers des objets de sainteté et de jus-*

» *tice. Je dis de sainteté, en aimant ta destinée*
» *telle qu'elle est, car la nature l'a faite pour*
» *toi, et t'a fait pour elle; et de justice, en di-*
» *sant toujours librement et sans détour la*
» *vérité, et faisant tout ce qu'exigent les lois*
» *et le mérite des circonstances* ».

« Que rien ne t'en empêche, ni la mé-
» chanceté des autres, ni leurs opinions,
» ni même leurs discours, ni même *ce qu'ils*
» *pourroient faire souffrir à cette masse de*
» *chair que tu nourris autour de toi; car*
» *c'est elle qui souffre, c'est son affaire.* »

« Te voilà bientôt à la fin de ta course: si
» tu dédaignes tout le reste pour t'occuper
» uniquement du culte de cet esprit dont la
» source est divine et qui te guide; si tu ne
» crains pas de mourir, mais seulement
» de n'avoir pas commencé assez tôt à vivre
» conformément à ta nature, tu te rendras
» digne du monde qui t'a donné l'être: tu
» ne seras plus un étranger dans ta patrie,
» tu ne recevras plus avec surprise comme
» des évènemens inattendus ce qui arrive
» journellement, tu ne dépendras plus de
XXVII. 37. » ceci ou de cela ».

Quelle ferveur de bons sentimens, quels beaux élans de vertu dans cette invocation pathétique, où se trouvent rapprochées et

concentrées, comme par une puissance surnaturelle, les plus sublimes résolutions philosophiques, morales et religieuses! « ô
» mon ame, quand seras-tu donc bonne et
» simple, et toujours la même, et toute nue,
» plus à découvert que le corps même qui
» t'environne? *quand feras-tu sentir à tous*
» *les hommes une douce et tendre bienveil-*
» *lance?* quand seras-tu assez riche de ton
» fonds pour n'avoir besoin de rien, pour
» n'avoir rien à desirer au dehors parmi les
» êtres animés ou inanimés pour en faire
» ton plaisir, ni desirer d'avoir le temps
» d'en jouir, ni d'être dans quelque autre
» lieu, dans un autre pays, ni de respirer
» un air plus pur, ni de vivre avec des
» hommes plus sociables; mais que te
» pliant à ta situation, *tu prendras plaisir à*
» *tout ce qui est, persuadée que tu as en toi*
» *tout ce qu'il te faut*, que tout va bien pour
» toi, *qu'il n'y a rien qui ne te vienne des*
» *dieux*, que tout ce qu'il leur a plu or-
» donner, et tout ce qu'ils ordonneront, ne
» peut être que bon pour toi, et en général
» pour la conservation du monde, cette
» créature animée qui est parfaite en soi,
» bonne, juste et belle, qui produit, em-
» brasse, contient toutes les autres, et reçoit

» dans son sein toutes celles qui se dissolven[t]
» pour en produire de semblables. *Quand*
» *est-ce enfin que tu seras mise en état de*
» *vivre avec les dieux et les hommes de façon*
» *que tu ne te plaignes jamais d'eux, et qu'ils*
XXVII. 35. » *n'aient rien à blâmer dans tes actions* ».

Il se rappelle le vers d'un poète dont le sens concentre sa pensée, pensée qui élève l'ame en montrant que la divinité s'intéresse aux efforts courageux de la vertu, et qu'elle sourit à son courage et à ses succès:

XXVII. 10. Donne aux dieux, ô mon fils, donne-nous de la joie.

Une image noble et vive, peignant en substance l'ame et ses devoirs, retraçant tout ce qu'il sent, et tout ce qu'il veut, donne le dernier trait au tableau des *encouragemens par lequel il s'excite à être homme de bien.* « *Quoi! dit-il, jusqu'à ce qu'une torche soit* » *consumée, elle ne cesse point de jeter de la* » *lumière! et tu souffrirois que la vérité, la* » *justice, la tempérance s'éteignissent en toi*
XXVII. 31. » *tant que tu subsisteras!* » Éclat et justesse, voilà ce qui caractérise cette noble comparaison. Qui sommes-nous, en effet, nous autres hommes, sinon des flambeaux allumés sur l'autel de Dieu. Répandre lumière et chaleur est la tâche de l'ame; n'est-ce pas

en éclairant, en échauffant ce qui l'entoure, qu'elle remplit noblement ses fonctions, et tient dignement sa place en cet univers, véritable temple de la divinité?

C'est en perfectionnant ainsi ses mœurs, que Marc-Aurèle se montre vraiment digne de perfectionner les mœurs et le bonheur des citoyens : réviser avec sagesse les lois de l'Etat, maintenir avec vigueur toutes les disciplines, tels sont les devoirs royaux qu'il accomplit pendant tout le cours de son règne, et spécialement alors qu'il respire un moment, libre des calamités de la guerre étrangère et civile.

Mais quand un prince comme Aurèle a dissipé guerres étrangères et troubles civils, établi la paix au dehors, affermi l'ordre en dedans et réglé sa propre conduite, il n'a pas rempli sa tâche entière. La société a droit d'attendre de lui encore un surcroît de prospérité. Le malade rappelé des portes du trépas, n'éprouve-t-il plus de souffrances, cela ne suffit pas à fonder la satisfaction du sage médecin qui l'a sauvé. Il faut que son libérateur reconnoisse que la vie recommence à couler en ce corps assaini par mille canaux, comme une source rafraîchissante : il faut qu'il le voie rentré en possession de la force au moyen de la-

quelle il se retrouvera en état d'entreprendre et d'exécuter de grandes choses, c'est-à-dire d'utiles. Quelle est la condition surrérogatoire à la paix étrangère et à l'ordre intérieur qui constitue la santé et la force des nations, sinon l'abondance de toutes les choses dont la réunion sociale s'est fait habitude ou besoin.

La navigation et le commerce qui découvrent ou attirent ces objets de besoin; l'industrie et les beaux arts qui les mettent en œuvre, soit pour accroître les commodités et le bien-être de l'espèce humaine, soit pour amuser l'imagination; les sciences qui en font l'inventaire, et qui s'appliquent à simplifier ou à perfectionner les procédés à l'aide desquels on peut donner un emploi mieux réglé, et plus étendu, à ces moyens de prospérité commune : voilà ce qui procure et l'abondance, et le bon emploi de l'abondance. Tout se meut et s'agite dans l'association civile; chaque homme s'étudie à améliorer son existence par l'exercice bien entendu de la force ou de l'adresse, du courage ou de l'intelligence que la nature lui a départis. Chaque homme trouve le contentement dans l'activité, la société trouve le bonheur dans le travail de tous.

Eh! oui, l'augmentation du travail, sa

juste et proportionnée répartition est le premier but d'une bonne administration. (1) Le peuple laborieux, comme il est plus riche, est plus aisé à gouverner, quoi qu'on en puisse dire, et plus heureux. Il est aussi plus près de la vertu que le peuple désœuvré et pauvre, car il est reconnoissant et devient juste.

Or, dans une grande association policée, il faut des hommes qui aillent à la découverte des objets nouveaux et utiles, d'autres qui travaillent pour les besoins, d'autres pour l'instruction, d'autres même pour les plaisirs, *car on ne peut pas faire mener à tout un peuple une vie de philosophes*, comme l'a dit Marc-Aurèle. Il n'y a point de jeux sociaux qui ne soient sérieux; ceux-là même qui tiennent aux plaisirs, ne sont que modifications du travail, lequel est le premier devoir de l'homme, et celui auquel le souverain a pour tâche d'attacher le plus fortement ses sujets. Puisqu'il en est ainsi, Marc-Aurèle, tout dévoué comme il est à l'accomplissement de ses devoirs et à la prospérité publique, n'aura pas négligé de donner une vive impulsion à la navigation, au commerce, à l'industrie, aux arts et aux sciences,

(1) Voyez l'*Appendice* IX.

attribuera le motif à la difficulté locale de faire arriver dans les eaux de la Mer-Rouge de bons matériaux de construction, dont on pût bâtir des vaisseaux assez solides pour inspirer la confiance de suivre en haute mer les moussons. Dans le bassin de la Méditerranée, en revanche, les navires coupés sur un meilleur échantillon, construits de bois solides et dont la voilure et le gréement se fabriquoient avec les lins excellens de l'Egypte, égaloient en célérité nos bâtimens de commerce les plus légers. Trois jours ont suffi souvent pour franchir le Pont-Euxin, de Byzance au Palus-Méotide : on voyoit des bâtimens sortis du détroit de Messine et de Pouzzoles arriver à Alexandrie en six journées.

La capitale du monde avoit fait faire à sa marine de rapides progrès, par les mêmes procédés qu'elle en avoit fait faire à ses armées, en abandonnant des pratiques défectueuses pour des améliorations évidentes. Son plus grand pas vers la perfection toutefois est dû à l'établissement des flottes permanentes. Augustus avoit ordonné que trois flottes nombreuses, toujours prêtes à appareiller, stationneroient l'une à Mizène pour se porter au besoin

La plupart des écrivains modernes ont prononcé sans hésiter que la navigation étoit presque nulle chez les Romains, comme s'il ne se fût agi que de l'état des armemens maritimes qui pouvoient partir des ports d'Ostie, de Pouzzoles et de Brindes. Cependant à cette époque les plus habiles marins de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique étoient devenus sujets de Rome. Les Grecs du littoral et des îles, ainsi que les habitans de Marseille ; les riverains de la Gaule occidentale, actifs à faire le cabotage périlleux de l'Océan ; les Egyptiens qui entreprenoient les longues traversées de l'Inde, et savoient mettre à profit les moussons ; les Byzantins, les Syriens de Phénicie, les Rhodiens, les Carthaginois, parcourant toutes les mers d'Europe, depuis le Palus Méotide jusqu'aux bornes de l'Adriatique et au détroit de Gadès, tous ces peuples grandement habiles, pour le temps, dans la marine, avoient fait l'échange partiel de différens perfectionnemens de construction et d'armement. Quand toutes les nations furent réunies sous un même empire, ces perfectionnemens devinrent communs à la science navale de chacune d'elles. Si la navigation de l'Inde étoit longue et périlleuse, on en

retard ou à l'aspect anticipé du pavillon privilégié dont se décore l'armement Alexandrin, au surgissement de ses nombreux vaisseaux chargés de pur froment. Les flottes de l'état, souvent négligées, ne paroissent pas *avoir été jamais entretenues avec plus de grandeur et de soin que sous le règne des Antonins.* Le premier de ces princes venoit de mettre la navigation et le commerce en jouissance du bienfait d'une législation uniforme. Il avoit ordonné après Claudius que les lois navales des Rhodiens éprouvées par un long exercice et les grands succès de leurs créateurs devinssent le code maritime et commercial de l'Empire. Le second, il y a lieu de le croire, avoit créé une nouvelle flotte et institué une nouvelle station; c'étoit celle de Syrie que la fin de ses croisières, au fond de la Méditerranée, ramenoit devant Séleucie. La guerre des Parthes, les mouvemens inquiétans de toute cette province à la suite des premières hostilités des Orientaux et peut-être la révolte de Cassius déterminèrent cette augmentation de forces navales. . . . .

Digest. de leg. Rhod. leg. 9, tit. 2, l. 14. Dig. ad S.C. Trebell. l. 36, leg. 49.

5. Il avoit fallu que la puissance maritime de l'Empire à cette époque se mît en proportion avec sa force continentale. Une

amélioration, favorable tout à la fois à la navigation et au trafic, n'avoit pu manquer de se faire pendant les règnes pacifiques d'Adrianus et d'Antoninus. Le peuple sous Marc-Aurèle en recueilloit les fruits par l'étendue de ce commerce et celle de la navigation qui s'y rattache parallèlement. Nul n'ignore que la science nautique se perfectionne exclusivement par les voyages de long cours et les longues traversées, réservées alors aux seuls bâtimens de trafic. Déjà les marins associoient aux journaux de route, tous les détails relatifs au commerce, témoins les périples de la Mer-Noire et de la mer Érythrée, tracés sous le règne des deux prédécesseurs d'Aurèle et le sien; or, ces voyages, ces travaux ne s'entreprennent que dans la paix, qu'aux époques où ceux qui les accomplissent ont droit de supposer que la protection de l'administration de leur patrie les suivra dans la plupart des stations de leur route, et que l'état ne perdra pas le fruit de leurs dangers. Déjà aussi le gouvernement donnoit une preuve remarquable de l'intention qu'il avoit de faire concourir la marine militaire au service de la marine commerçante: car la flotte de Bysance recevoit ordre non seule-

ment d'escorter les navires qui trafiquoient au Palus-Méotide, mais même d'entrer en partage avec eux du chargement et du transport des marchandises. Ainsi donc Marc-Aurèle commençoit dès-lors à appliquer systématiquement aux armées de mer la meilleure et la plus sage destination, celle de protéger la navigation marchande, et même de faire office de flotte de trafic. Ces témoignages, ces, indices et plusieurs autres, donnent le droit d'établir que la navigation, vraie source du commerce, a été florissante pendant la durée de l'empire d'Aurèle, ce que d'ailleurs Aristidès établit par des assertions formelles et positives. Comment le commerce n'auroit-il pas joui sous ce règne d'une haute prosperité? il jouissoit de la liberté... il a été dit souvent dans des temps voisins des nôtres: qu'on ouvre les portes au commerce extérieur et intérieur, et tout prospèrera;... cet axiome étoit fondé alors, et long-temps il a dû conserver son autorité; mais il convient maintenant de lui attribuer des modifications. Sans doute offrir un accès et une issue aux produits, semble suffire à susciter leur mouvement, et ce mouvement est le négoce. Les mêmes causes détermineroient encore les mêmes effets;

Aristid. orat. 9.

cependant, comme cette entière liberté d'action pourroit en de certains cas entraîner quelques préjudices, il est devenu nécessaire de la régler. Aussi faut-il à présent assimiler les portes du commerce aux portes des canaux que l'on appelle des écluses. Si celles-ci laissent un passage suffisant à l'écoulement habituel, elles soumettent toutefois leur ouverture et leur clôture entière à une intermittence déterminée par l'intérêt général des navigateurs. De même, ces autres portes, que l'on voudroit tenir toujours ouvertes au commerce, doivent soumettre le mouvement de leurs grandes valves à une intermittence déterminée par des intérêts bien plus composés. Ils ont en effet pour élémens l'avantage ou le dommage de celui qui fait naître les produits, de celui qui leur applique des préparations industrielles, de ceux-là qui en font l'emploi ou la consommation, et en outre du trésor de l'état. Quant au commerce intérieur, sa liberté ne peut être suspendue un seul moment, sans une sorte d'attentat contre le droit commun. Les facilités ne peuvent lui être données avec surabondance ni excès. On le favorisoit alors comme à présent en lui ouvrant des routes nombreuses, sûres

et bien entretenues; *jamais les routes ne furent en meilleur état que sous Marcus-Antoninus :* en ne l'incommodant point d'impôts, en ne l'entravant ni par la multiplicité, ni par le litige des péages et des droits. Ainsi qu'on l'a vu, Marc-Aurèle, *au travers de toutes les difficultés de la guerre, n'établit pas un seul impôt nouveau, en diminua d'anciens et simplifia tous détails de perception.* Sa protection pour le commerce extérieur ne se signale pas par de moindres bienfaits. Une législation uniforme, un système de douanes moins étendu et moins compliqué que le nôtre régissoient l'univers romain; le nombre des prohibitions étoit singulièrement limité, on n'avoit pas commencé alors à interdire aux trafiquans la faculté de vendre du fer et des armes aux Barbares de l'Orient et du Midi, ainsi que cela devint nécessaire dans la suite.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 32.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 27.

Long-temps et gratuitement plusieurs savans se sont appliqués à rechercher et à étudier les vicissitudes du commerce des Romains. Munis des lambeaux défigurés des historiens anciens qui dédaignoient tous de parler du trafic, ils se sont épuisés en conjectures et en suppositions. N'ayant pas su rassembler assez de matériaux pour fonder

un corps de doctrine sur ce sujet, ils ont prononcé que le commerce des Romains étoit de peu d'importance; erreur bizarre! si l'on trouvoit dans la jurisprudence ancienne beaucoup de lois de commerce, ce seroit une preuve qu'il auroit souffert beaucoup de gêne. Jamais il ne fut porté plus d'ordonnances sur le négoce que dans le Bas-Empire, jamais il ne fut moindre et plus gêné. Vouloit-on constater l'état du commerce, il suffisoit de constater l'état du luxe.

Tacit. Plin., l. 12 et 13.

Tiberius a prononcé sur cette question plus d'un siècle auparavant, quand il a dit en plein sénat : « nous consommons aujourd'hui les richesses de l'univers : maîtres et » esclaves tout travaille pour nous ». C'étoit le luxe qui le vouloit ainsi. Son propre est d'aller toujours croissant; qu'on se figure où il en devoit être venu sous le règne d'Adrianus. Ce prince épris de toutes les raretés, avide de toutes les recherches d'élégance et de commodité; ne voulant pas voir qu'il est de certains cas où il faut modérer l'essor des arts pour les maintenir en équilibre avec les autres moyens de prospérité publique, poussoit indiscrètement cet essor. Le goût des curiosités, tout à la fois mesquin et rui-

neux quand il domine un souverain, le subjugua et le rendit puérilement idolâtre de ses fantaisies; ce luxe là est le plus étroit et le plus préjudiciable de tous. Le chef plutôt militaire que civil du grand empire Romain, en vint à ce point de mollesse ou de futilité, qu'on trouva sa garde-robe toute remplie de vêtemens de soie. Quelques femmes s'étoient rencontrées en effet dans la capitale du monde qui avoient payé en or poids pour poids les étoffes de soie introduites par les caravanes. Il ne s'étoit point encore rencontré de souverains qui eussent osé les suspendre aux murailles des réduits qui entouroient cette chambre à coucher de l'Empereur, dont on avoit fait l'habitacle constant de la statue d'or de la victoire. Rome s'indigna quand, après Adrianus, qu'une certaine pudeur empêcha de porter publiquement ses robes orientales qu'il ne conservoit peut-être que pour le plaisir des yeux, elle vit Hélagabalus et nombre de citoyens à son exemple, faire flotter sur leurs corps ce frêle tissu. Étoit-ce bien là le vêtement des descendans des Fabricius, des Scipion, des Caton, de ces vigoureux qui ne connoissoient pour habit que la laine, le cuir et le fer?

Au milieu de tant de Romains dégénérés, il n'est qu'un Romain des âges anciens, c'est le monarque. Vêtu, nourri comme le plus pauvre des citoyens de l'antiquité, il s'habille de laine, il couche sur le poil cru. Entouré des moyens de satisfaire les goûts, les fantaisies, les prétendus besoins les plus dispendieux, entouré d'hommes qui l'y excitent, il foule aux pieds toutes fantaisies et tous besoins en ce qui le concerne lui-même,.... sans les condamner dans les autres, et même en les servant, car il sert le commerce.

Telle est la condition des princes que bien qu'ils commandent à la nation, ils sont nécessités d'obéir plus ou moins en de certaines choses aux mœurs et aux habitudes de cette même nation. Il arrive trop souvent que leurs sujets placent mal cette volonté coërcitive : alors c'est au souverain sage de tirer le meilleur parti possible des mauvaises habitudes introduites, en s'appliquant sans relâche et sans bruit à les atténuer. Marc-Aurèle, contraint de capituler avec les besoins vrais ou faux du luxe, tout en le méprisant pour son compte propre, prend en considération le parti qu'en tirent le commerce, l'industrie et les arts. Par dessus tout il sent

qu'il est de justice que Rome rende à l'univers les richesses qu'elle en extorque. Sa théorie de la circulation se fonde aussi sur la justice.

Si chaque année les besoins du luxe font dépenser à l'état une somme de dix millions d'espèces, qui va s'engloutir dans l'Inde en échange d'objets manufacturés : des besoins moins onéreux attirent en revanche de l'Orient des produits bruts qui subiront mille préparations en tous les lieux du monde Romain, qui exerceront l'industrie des artisans, se prêteront aux illusions magiques que se plaisent à exciter les artistes et fourniront à nombre de citoyens, du travail. L'argent alors circulera avec facilité du riche au pauvre, du centre de l'empire à ses extrémités, comme, dans un corps en bonne santé, les humeurs et le sang vont et reviennent dans les mêmes conduits, d'un cours facile et égal.

Robertson, Rech. sur l'Inde. etc., etc.

Toutes les provinces soumises à la domination de l'empire trafiquent librement entre elles et avec les étrangers. Des convois nombreux de navires conduisent à Byzance, à Smyrne, à Séleucie, à Carthage, le corail, des vins d'Italie, de Grèce, l'étaim des isles Cassitérides, l'argent de l'Espagne, le

Peripl. Euxin. Peripl. Erithr. Mar.

plomb, le fer en lingots ou travaillé, des ouvrages d'orfèvrerie, des coupes de crystal, des poteries et des verroteries d'Egypte, des vêtemens de tous pays. Partie de ces marchandises sert aux besoins des lieux divers où elle est déposée, partie s'embarque soit sur la Mer-Rouge, soit sur la Mer-Noire, partie est chargée par les caravanes de Palmyre. Franchissant les désers et les mers d'Afrique et d'Asie, distribuées dans l'étendue presque entière de ces régions, elles vont servir d'objets d'échange, *en Asie*, contre le poivre long, le poivre noir, les épices, l'encens, la myrrhe, les étoffes de coton simples ou ornées de fleurs, la soie filée, une grande variété d'étoffes de soie, nombre de gommes et de bois odorans, les saphirs, les rubis, les diamans, les perles et surtout une quantité considérable de pierres veinées ou demi-opaques; *en Afrique*, contre des pierres précieuses de tout genre, des marbres, des porphyres, des écailles de tortue, d'autres gommes, d'autres bois odorans, des substances médicinales, des parfums, la poudre d'or et l'ivoire.

Des convois de charriots dispersent ces retours dans toute l'étendue des terres intérieures de l'empire. Ils en portent une

portion, ils portent surtout beaucoup de productions du territoire romain aux frontières septentrionales, dans les marchés du nord. Les Barbares donnent en échange quantité de métaux, l'ambre et des fourrures grossières. Les fourrures précieuses venoient de l'Asie, on les achetoit des Scythes.

Il n'étoit point de commerce auquel Rome attachât plus d'importance qu'à celui de l'Orient: les productions naturelles, les produits industriels de l'Asie dans leur presque universalité étoient devenus comme indispensables au luxe effréné de l'Europe, spécialement de Rome. L'encens, la myrrhe, les aromates de toute sorte n'avoient jamais été employés avec plus de profusion dans les cérémonies religieuses et funéraires, au sein des temples des dieux, dans les palais des riches, et dans les retraites même du pauvre. La canelle et l'écorce du laurier Cassia faisoient une portion considérable des bûchers sur lesquels étoient consumés des cadavres encroûtés des aromates les plus chers, des parfums les plus dispendieux. Jamais épiceries et aromates ne trouvèrent un emploi aussi exagéré de leur dangereuse propriété excitante, que

Plin. l. XII, c. 18.

dans le luxe de table de ces temps. On eût dit à cette époque que les rubis, les perles, les saphirs, les émeraudes et les diamans étoient l'unique vêtement des femmes, tant les gemmes étoient prodiguées à la surface du tissu de leurs tuniques. Toutes les conditions de la société étoient précipitées de longue main dans le luxe débordé des pierres précieuses. Il n'étoit pas encore éloigné ce temps où l'on avoit vu un peuple d'imitateurs imbécilles absorber d'un trait d'immenses valeurs en buvant, après Cléopâtre, des dissolutions de perles, sans qu'aucune autre sensation, que celle d'une puérile vanité, justifiât la démence d'une si indigne profusion. Mille citoyens vivoient encore au sein de la capitale du monde comme avoient vécu au sein de l'Afrique et de l'Asie, les rois les plus opulens et les plus voluptueux. Nombre de nouveaux objets des caprices du luxe s'introduisoient en tyrans dans cette capitale qui si long-temps tyrannisa le monde. Elle ne savoit ni se passer de ces objets, ni en user avec modération, ni même en supporter la privation temporaire. Une grande portion de ce commerce auquel la nation attache toute préférence, va lui être enlevée à l'instant où

les Parthes, dressant l'étendard de la guerre, s'emparent de l'Arménie et franchissent l'Euphrate. Subitement une barrière immense s'élève entre l'Occident et l'Orient depuis l'extrémité du golfe Persique jusqu'au Palus-Méotide.

Des trois grandes voies de communication qui existoient entre l'empire romain et l'Orient, deux sont subitement coupées. Telles étoient ces voies de communication: à la droite celle de l'Egypte par le golfe Arabique; elle livroit spécialement les produits de l'Arabie occidentale et méridionale, de quelques points des côtes de la mer Erythrée et surtout de la presqu'île de l'Inde; celle de Palmyre au centre: cette seconde voie de commerce se divisoit elle-même en trois branches, l'une du trafic de la presqu'île Arabique entière par le désert, l'autre du négoce par Babylone et la dernière du trafic par la Mésopotamie, l'Adiabène et la Médie. Palmyre faisoit aboutir par ces différents conduits au centre de son opulente Oasis toutes les productions de l'Arabie intérieure, du littoral du golfe Persique et de la mer Erithrée, ainsi que des pays qui occupent le milieu du cours de l'Indus. La troisième grande voie de com-

munication à la gauche étoit celle du Pont-Euxin. Là des colonies grecques industrieuses et actives étoient entrées dès longues années en possession du commerce du centre et du nord de l'Asie. Elles s'étoient fait respecter de tous les conquérans, de Mithridate comme d'Alexandre, des Romains comme de Mithridate. Les Romains même plus favorables que l'un et l'autre de ces capitaines au génie commercial, avoient signalé la protection particulière qu'ils accordoient à ces colonies, en mettant comme on l'a vu à leur disposition pour le service du commerce la flotte militaire de l'Euxin. Appian. de Bell. Mithr.

Telles sont les trois principales voies de communication et de négoce de l'Occident avec l'Orient dont il reste des indices. La prise d'armes des Parthes intercepte celle qui étoit dirigée par le centre de l'Asie, elle coupe aussi celle de la gauche. A quoi pouvoit servir la flotte romaine de l'Euxin? comment trafiquer quand l'ennemi, maître du territoire situé entre la Mer Caspienne et la Mer-Noire, arrêtoit les arrivages par le Cyrus et le Phase?

L'univers romain tout entier se montroit consterné à l'aspect des privations dont il se sentoit menacé. La communication ma-

ritime par l'Egypte ne pouvoit suppléer aux deux autres routes. Ce n'étoient pas les mêmes objets bruts ou manufacturés qui s'introduisoient indifféremment par les unes ou les autres. Le climat comme l'industrie, dans l'immense Asie, mettoit une grande variété et une haute différence dans les objets de trafic, soit qu'ils vinssent du Midi, du centre, ou du Nord de l'Asie. Marc-Aurèle, cherchant avec application un moyen efficace d'atténuer les pénibles privations auxquelles vont être assujettis tous les besoins, s'arrête à une grande pensée qui prouve l'intérêt qu'il portoit au commerce, comme elle caractérise l'étendue de ses connoissances et la hauteur de ses vues.

Il veut remplacer les deux communications coupées du centre et de la droite par une nouvelle communication continentale qu'il dirigera plus au Nord. Voilà ici un exemple frappant de l'assistance mutuelle que se prêtent les sciences du commerce et de la géographie, toutes les sciences en général.

L'intérêt qui est communément le moteur de l'activité des hommes étoit alors l'unique principe des découvertes. C'est dans le dernier siècle que pour la première fois

on a vu des voyageurs dévouer à l'utilité des sciences une constance d'efforts et de courage que l'avidité pécuniaire eût trouvée disproportionnée avec les plus immenses bénéfices commerciaux. Des vues de trafic avoient conduit un siècle et demi auparavant plusieurs marchands Macédoniens, sortis des colonies grecques du Pont-Euxin, jusqu'à la métropole de la Sérique. L'emplacement de cette ville se trouve, suivant quelques géographes, dans Sérinagar vers le quatre-vingt-dixième degré de longitude et le vingt-quatrième de latitude; d'autres géographes rapportent la position de cette capitale à celle de Kantcheou, vers l'extrémité occidentale de la Chine. La mémoire de ce voyage avoit été conservée par les écrits du géographe Marin de Tyr. Ptolémée, qui, dressant l'inventaire de l'universalité des connoissances géographiques, coordonnoit du fond de sa retraite de Canope les travaux de tous les voyageurs et de tous les savans, venoit de renouveler le souvenir de la découverte de la Sérique et de la route qu'il falloit suivre pour y pénétrer. Marc-Aurèle, mettant à profit ces lumières, paroît avoir formé alors le plan d'une communication nouvelle et de surcroît. Pénétrant au travers

de la Scythie, elle devoit en tournant les sources de l'Indus ouvrir des rapports avec tous les peuples trafiquans, soit de la Scythie, soit de la lisière de l'Inde, arriver jusque dans la Sérique et s'étendre même au-delà de cette contrée. Cette communication établie au large étoit à l'abri d'être troublée par les Parthes quels que fussent les évènemens de la guerre. Au moyen du circuit de la Mer-Noire, elle aboutissoit à la cité de Byzance. Son résultat étoit de procurer de la sécurité au commerce, de lui ménager une route, de plus, de le rendre indépendant des hostilités des Arsacides.

Il dirige donc vers l'Orient une ambassade. Elle est chargée de jeter les fondemens des relations directes d'amitié et de commerce qu'il veut nouer avec les mille peuples de l'Asie, dont on n'avoit jusque-là reçu les productions et les marchandises que par intermédiaires. Ainsi l'Empereur Romain procède à la découverte sinon d'un monde nouveau, du moins d'une vaste région inconnue. Cette région est celle de la Chine.

L'ambassade de Marc-Aurèle partie au commencement de l'année 165, quand les armées romaines n'avoient encore rien fait de décisif contre l'ennemi, arrive dans le vaste

empire de la Chine en l'année 166 au moment même où les forces des Parthes, ayant été terrassées ou dissipées, leurs trois capitales envahies, on triomphoit d'eux au sein de Rome. Sans les annales chinoises la mémoire de cette grande entreprise seroit abolie. Nul historien Romain n'en parle : ces annales seules nous apprennent que, sous le règne de l'empereur Chinois Oun-ti, le roi du peuple occidental An-Toun (Antoninus) envoya des ambassadeurs en Chine, pour fonder entre les deux peuples des relations amicales et un commerce sûr et direct. Certes une telle tentative indique dans le prince qui la forme, l'habitude des grandes vues. Si la mission de pénétrer dans la Tartarie, donnée sur le territoire de la Syrie, par Louis neuvième au moine Rubruquis, fait à bon droit tant d'honneur à ce sage prince, quel honneur ne fera pas à Marc-Aurèle la pensée d'envoyer une ambassade de Rome à la Chine et d'établir des communications entre la capitale de l'Orient et celle de l'Occident, séparées par cent degrés de longitude, d'immenses déserts et nombre de peuples non civilisés.... Qui osera nier que ce ne soit là tirer parti des difficultés en homme de génie, et faire tourner

Deguignes Mém. acad. Inscr. et Belles-Lettr. t. XXXII, p. 365.

les obstacles à sa propre gloire et à l'utilité commune? Il ne tint pas à Marcus-Antoninus que la connoissance des mœurs des nations et leur comparaison ne s'établît, ne se consolidât, ne disposât dès ce moment les hommes de tout pays à une affection récipropre. Le succès de cette sage intention n'auroit-il pas servi efficacement la raison, les lumières, la sociabilité, en un mot. On ignore si ces rapports commerciaux et d'amitié, entre Rome et la Chine, furent jamais solidement constitués; on ne sait pas même s'ils se renouvelèrent. Les annales du grand empire d'Orient se taisent à ce sujet. Peut-être que la reprise des anciennes communications qui se r'ouvrirent à la fin de la guerre Parthique, rendit Marc-Aurèle plus indifférent sur le succès de celle qu'il instituoit par nécessité; mais comme les rapports avec la Chine n'étoient pas le seul but de l'ambassade que Marc-Aurèle envoyoit, il y a lieu de croire qu'il en fut formé d'autres avec les différens peuples dispersés dans la direction de la route qu'avoient suivie les envoyés.

Antoninus le Philosophe étoit trop judicieux pour accorder une influence exagérée au commerce extérieur, lequel doit se fonder

sur la satisfaction des nécessités sociales dans la mesure des moyens de l'état et des particuliers, ainsi que des convenances politiques. Eh! n'est-ce pas par un abus honteux et funeste au genre humain que le commerce est regardé de nos jours comme le seul nerf de l'état, qu'il a servi de prétexte à toutes les iniquités, de motif aux plus criminelles violences, de cause à l'effusion impétueuse et intarissable du sang des hommes? Il vient de se verser à grands flots ce sang précieux au bruit de cent mille tonnerres pour des boissons, des alimens, des parures. Les hommes, se déchirant en bandes régulières, en flottes ou en armées de terre, pour se disputer la possession ou le transport de quelques ballots de marchandises, diffèrent-ils des loups ou des vautours qui se mutilent et se déchirent en bandes, sur la curée... cependant la moisson est toujours plus abondante que les moissonneurs ne sont nombreux. Si la guerre fut de tout temps une nécessité de nos folles passions et de nos tristes vices, qu'on reconnoisse au moins que les guerres anciennes qui se faisoient pour un accroissement de puissance, de population, de liberté, déshonoroient moins l'espèce hu-

maine que celle qui s'est faite récemment d'un bout du monde à l'autre, avec plus d'habileté, sans plus de courage, pour d'indignes superfluités, pour de viles marchandises. Ainsi donc précurseur des sciences, lien naturel des nations, le commerce ne sembloit tout-à-l'heure encore servir qu'à préparer le retour de la barbarie, en constituant les hommes en état de guerre et de haine sur tous les points de l'univers à la fois. Targuons-nous des progrès qu'ont fait les lumières, vantons notre civilisation perfectionnée, le plus ignorant des sauvages est en droit de prétendre à faire prévaloir ses procédés sur les nôtres.

Marc-Aurèle prend un juste milieu entre les deux extrêmes qui consistent à regarder le négoce ou comme le seul nerf de l'état, ou comme inutile à la prospérité de l'Empire. Il le considère spécialement dans ses rapports avec l'industrie de ses sujets ; mais en même temps qu'il cède par raison à la nécessité de fournir des élémens de travail aux classes industrieuses et pauvres, il montre aux classes riches, à celles qui semblent nées pour consumer les fruits de tout labeur, il montre en sa personne un empereur qui n'a point de besoins, qui pra-

tique la tempérance et aime à la voir pratiquer, qui sait aussi honorer et servir la pauvreté laborieuse; c'est par-là que l'exemple du prince contrebalance le désordre des mœurs publiques et la condescendance indispensable de l'administration pour la corruption des citoyens.

Au milieu des plus grands désastres de la guerre, les besoins des particuliers furent satisfaits et les négocians ne manquèrent point de cette activité mesurée qui est nécessaire à la prospérité de l'état et au bien-être de ses membres. Aristid. orat. 9.

Malgré le silence des historiens Romains habitués à ne parler que du tumulte des guerres, des intrigues du sénat, des crimes du palais, il n'est pas permis de douter que, faisant servir le trafic spécialement à alimenter l'industrie, Aurèle n'ait aussi accordé à cette industrie la liberté bien entendue qui lui est si nécessaire, qui seule inspire l'amour du travail; qu'il n'ait su rappeler ou retenir sans violence chacun à la pratique de ce qu'il fait le mieux; et qu'enfin les travaux des manufacturiers n'aient été dirigés par lui dans la vue de l'intérêt des acheteurs et non dans celle de l'intérêt exclusif des vendeurs. C'est-là la vraie façon

toute paternelle de tirer parti de l'industrie pour l'avantage populaire. Naguère encore nous dédaignions d'en user ainsi nous autres, sans considérer que dans l'ordre le profit de la masse doit passer devant le profit du petit nombre ; qu'un tel procédé sacrifie le pauvre au riche, qu'il le livre sans défense au monopole de l'industrie plus tyrannique encore que celui du trafic.

Les ateliers ne tombèrent point en langueur ; les manufactures du Latium continuèrent à fabriquer ces tissus mêlés de soie qu'elles excelloient à faire, et dont l'usage devenoit commun. Le coton venu de la Sérique, comme celui de la presqu'île de l'Inde, ne cessa point d'alimenter de nombreuses familles par le salaire des préparations multipliées auxquelles il se prête. La *Serica materies*, cette laine précieuse qui l'emporte sur toute autre en beauté, en finesse et dans laquelle on reconnoît la laine du Thibet, avec laquelle on fabrique encore dans le Caschmir les beaux tissus que se dispute le luxe de tous les pays ; la *Serica materies* qui ne recevoit alors dans les contrées où elle se recueilloit qu'une main-d'œuvre grossière, vient avec plus d'abondance que jamais subir au sein de Rome de

Plinius.

nouvelles préparations, se diviser encore, se filer avec plus de perfection, se convertir en tuniques légères et souples dont les femmes se servent moins pour vêtir que pour trahir leurs formes. Plin. l. XXXIV, c. 14.

C'est encore de la Sérique que Marc-Aurèle fait arriver à Rome le meilleur fer qui soit connu. L'architecture ne se voit plus exposée à manquer de ces marbres de riche couleur, de ces brèches et de ces jaspes de grand prix, que lui fournissoit libéralement l'Orient, et dont les carrières semblent à présent comme perdues ou épuisées. L'art du lapidaire continue d'être abondamment pourvu de ces agathes de grande dimension, de ces blocs de spath-fluor, dont il faisoit d'inestimables vases qu'on a pu dénommer aussi vases murrhins. L'art du graveur possède abondamment ces pierres demi-opaques et ces pierres veinées de toute sorte que recèlent les montagnes de l'Asie centrale, et dont les accidens habilement employés, reproduiront en relief ou en creux, sous le touret et le burin des successeurs de Pyrgotélès, les illusions les plus délicates de la peinture. L'art du monnoiage n'atteignit à aucune époque des âges romains, une per-

fection comparable à celle qui lui fût propre sous les Antonins. Ainsi Marc-Aurèle, ouvrant une communication nouvelle et sans intermédiaire avec les peuples les plus reculés de l'Orient, soutenant tous les genres d'industrie de son empire, trouva dans la continuité du bien-être des citoyens, des artisans et des artistes, la récompense des soins qu'il a donnés à favoriser le négoce avec une juste mesure.

S'il convient que le prince, en accordant une grande liberté au commerce et à l'industrie, règle leur tâche et leur rang dans l'ordre politique, et qu'il gouverne leur influence; il convient d'autre part qu'il s'ingère peu dans ce qui concerne les beaux arts et qu'il laisse la nation suivre tranquillement sa pente vers eux, à moins que ne se présentent des circonstances où il doive juger nécessaire de la détourner un peu de cette pente. Ces circonstances seroient celles où la nation paroîtroit marcher trop vite à la mollesse absolue. Le père de famille sourit aux divertissemens de ses enfans, mais rarement s'y doit-il livrer avec abandon.

Indépendamment du travail, côté sérieux des arts; il est en ces jeux un autre côté sérieux qui appelle sur leur marche,

leurs progrès et leurs résultats, l'attention de l'homme sensé. S'étonnera-t-on qu'on les regarde avec quelque méfiance? Mais l'usage qu'en fait la tyrannie, l'abus qu'en fait l'imprudence, les charges qu'ils entraînent pour le peuple, tout cela ne justifie-t-il pas assez la crainte légitime qu'ont les sages de voir l'excès de faveur qui leur seroit accordée, tourner au préjudice de la société? L'attention trop manifestement bienveillante du prince, est elle-même une faveur peu discrète. Que sera-ce s'il fait des arts ses délices et sa principale affaire comme Adrianus? l'inclination qui porte le souverain à élever des bâtimens, des statues, des monumens, écrase l'Etat de dépenses et de dettes, et impose aux descendans de ses sujets d'immenses frais d'entretien. Que tous travaux utiles soient accomplis, et alors, seulement alors, que le premier arc de triomphe, que le premier palais s'élèvent. Le prince s'abstiendra-t-il de bâtir, les citoyens bâtiront davantage. L'art se perfectionnera par la concurrence libre qui s'établira d'elle-même. Le goût souvent vicié d'un directeur des arts, ne deviendra plus le goût obligé des autres artistes et de la nation, et les artistes et les artisans n'au-

ront jamais été ni plus inventifs, ni plus ingénieux, ni mieux occupés.

Les arts trouvent leur profit dans la réserve même que le roi met à user d'eux; car, s'il dépense moins pour eux, il songe moins à s'attirer les richesses de ses sujets, et ceux-ci, demeurant plus riches, multiplient les constructions particulières. Le premier usage que fait le peuple de l'aisance qu'on lui laisse, c'est de l'appliquer en effet à la commodité de son existence. L'étendue, la salubrité, l'agrément des habitations est pour lui un besoin de tous les jours. Il est donc d'autant plus porté à embellir et à assainir sa demeure, qu'il se sent plus en état de fournir à des dépenses de surcroît. Combien mieux le grand nombre des constructions particulières de tout ordre sert-il, et l'art, et l'artiste, et l'artisan, et la circulation de l'argent, que les constructions royales entreprises presque toujours sans nécessité, conduites souvent sans goût, jamais avec économie! Il faut le répéter ici, moins bâtit le prince, plus et mieux bâtiront les citoyens. Ce n'est point là une vaine conjecture; c'est le résultat des faits. Nul Empereur n'a moins bâti que Titus-Antoninus, si ce n'est Marc-Aurèle, et c'est sous

le règne de ces deux princes qu'on voit des particuliers faire servir leurs richesses à rivaliser les constructions des Rois. Hérodès-Atticos dote la cité d'Athènes et plusieurs autres villes de Grèce de nombre d'édifices d'utilité publique, dans lesquels il montre une magnificence digne des plus grands monarques. Le sénateur Antoninus se complaît à orner à ses frais la ville d'Epidaure d'un panthéon, de plusieurs temples consacrés à Apollon, à Esculape, à la Santé. Il y creuse des bains publics, il y élève des portiques. On croira aisément qu'un pareil exemple a été imité de plusieurs particuliers dans ce temps, et le seroit encore, si l'on songe que les plus beaux monumens de Rome république, et même de Rome devenue ville impériale, sont l'ouvrage des citoyens ; si l'on considère aussi les fondations utiles aux établissemens de bienfaisance que de nos jours instituent les honnêtes gens par piété ou par humanité, quand le gouvernement n'est point avide, quand le caractère du prince inspire de la confiance ; si l'on jette les yeux sur ce qu'en ce moment même les villes et les grandes corporations (1)

Pausan. l. VII, p. 276.

Pausan. l. VII, p. 276.

Pausan. Ibid.

(1) On peut citer les nouvelles halles, les abattoirs, constructions imitées déjà par les conseils municipaux de plusieurs villes de département, l'hôtel de la Bourse, élevé aux frais du commerce, etc., etc.

exécutent de magnifique, en ce genre... Marc-Aurèle, qui a procuré à ses sujets l'augmentation de travail, premier but d'une bonne administration, dirigea donc aussi sans violence vers un but utile l'emploi du superflu dont les riches se trouvoient les détenteurs : c'est-là le second but d'un sage gouvernement.

Dans les historiens d'Aurèle il ne se trouve pas une phrase, pas un mot qui puisse servir à indiquer qu'il eût l'amour des arts ; il les avoit cultivés pourtant, car il avoit appris la musique et la peinture. En revanche les historiens en disent assez en une seule ligne pour caractériser le bon emploi, le principal emploi qu'il fit du revenu de l'état dans ses applications aux travaux de construction. « Il entretint soigneusement, » disent-ils, toutes les rues des villes et » tous les grands chemins de l'empire ». Un tel témoignage suffira aux yeux des amis éclairés du peuple pour donner rang à Marc-Aurèle au-dessus de ces protecteurs des arts, vrais oppresseurs des nations, si stupidement loués d'âge en âge par tradition d'aveuglement et de flatterie. Quels sont en effet les résultats des beaux arts qui soient comparables à ceux qu'on obtient de la création et du bon entretien des grands chemins et

Capit. Marc-Aur. vit. p. 27 et 32.

de toute espèce de voie publique, si l'on veut prendre en considération le service immense qu'en retirent l'industrie, le commerce, les communications sociales, l'expédition des actes de l'autorité et la défense de l'état par le mouvement des armées?

Quoi! l'inscription sculptée en creux sur la pierre dure, la médaille frappée en relief, n'attendront pas enfouies sous la base du monument l'instant de révéler aux races à venir le nom du prince qui fait étalage de son fastueux amour pour les arts! et que doit lui importer? aveugle qu'il est, il ne comprend pas que, quand son nom sera, le monument ne sera plus. S'il n'y a pas d'honneur réel à associer ce nom à un amas de décombres, à en confondre les ruines avec tant d'autres ruines, il n'y en a guères davantage à l'attacher à un amas de matériaux assemblés dans les règles de l'art, mais toujours caducs et ruineux : ou, à dire vrai, il n'y en a que pour l'architecte, ses sculpteurs d'ornement et ses maçons.

Marc-Aurèle toutefois n'est point indifférent pour les arts, il les sert efficacement lorsque l'assistance qu'il peut leur porter n'est pas onéreuse à l'état. Et pourtant il est des circonstances où il les sacrifieroit

comme on sacrifie partie de la mâture d'un vaisseau pour en sauver le corps. C'est ainsi qu'il en a usé dans la guerre des Marcomans, quand il a vendu tous les chefs-d'œuvre des arts qui remplissoient les galeries spéciales et les vastes appartemens impériaux. Il ne tardera pas à reconnoître et à témoigner qu'il faut après la tempête restaurer chaque pièce du gréement en son lieu.

Il doit exister dans un grand empire une sorte de sanctuaire où tous les chefs-d'œuvre de l'industrie humaine soient rassemblés et conservés dans les temps de calme pour servir de témoins de l'état des arts anciens, de modèles à l'art présent, et les montrer comme le digne objet de l'émulation des artistes. Marc-Aurèle en juge ainsi, et il invite tous les acquéreurs des tableaux, des statues, des ouvrages de ciselure, des chefs-d'œuvre de la gravure sur pierres précieuses à revendre au gouvernement enrichi ce qu'ils ont acheté de l'Empire appauvri, lors de la grande crise de la guerre Germanique. Nombre de citoyens défèrent à sa demande, il leur en témoigne de la satisfaction et de la reconnoissance; d'autres refusent; cette hardiesse est sans inconvénient quand elle s'adresse à Marc-Aurèle;

il ne laisse percer contre ceux-là ni mécontentement, ni plaintes. Cependant telle étoit l'immensité de ces trésors des arts qui avoient été aliénés et dont on reprenoit possession, que les portiques et les galeries de tous les palais se montrèrent presqu'aussi pleinement décorés que par le passé. On n'avoit pas réclamé des acheteurs les objets de peu d'apparence et de grande valeur; c'étoit confirmer l'exclusion du superflu et se réserver les moyens d'accroître le rachat de l'utile : la différence de la richesse ancienne à la richesse présente, devoit être à peine sensible. Ce prince faisoit donc à propos, en cette rencontre comme dans toute autre, tout ce qu'il falloit faire tant pour la dignité extérieure du gouvernement que pour la convenance publique et le service des arts et de ceux qui les pratiquoient; aussi l'époque de son règne est-elle une des plus belles époques de l'art romain.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 29. Eutrop., l. VIII.

De tous les arts qui associent leur décadence successive aux décadences simultanées des mœurs, des industries et de la population, l'architecture est celui qui déchoit le dernier; il est encore celui qui, plus facilement, plus manifestement qu'aucun autre, prend et signale l'empreinte du

caractère propre à un prince, à un gouvernement, en admettant que le système de la conduite ou des actes de l'un ou de l'autre ait vraiment un caractère........ Jamais on ne le voit se déshériter entièrement des avantages qu'il posséda au temps de son éclat. En tout siècle, en tous lieux, chez toutes les nations, il est toujours quelque chose qui recommande à l'intérêt l'architecture indigène ou locale. Le rapport direct de ses ouvrages avec le climat, les habitudes civiles et morales, et les besoins communs des hommes constituent le principe de cet intérêt. Partout elle a sa raison; mais elle n'est un art auguste que quand sa raison se montre fondée sur le droit sens, sur le sentiment entier du grand ensemble de toutes les convenances. Les divers avantages qu'elle possède, elle les doit à l'avantage premier de se rapprocher en sa condition de celle d'une science. Cette affinité a pour effet de la mettre à portée de se signaler par des productions régulières qui satisfont l'esprit d'imitation rapporté à de certains principes convenus, la raison si sévère sur l'harmonie des rapports, l'imagination ambitieuse et le goût qui est avide de sensations délicates et variées; tous

attributs de l'intelligence dont il n'est pas peu difficile de concilier l'approbation.

Le génie d'Apollodoros, rival courageux et victime de l'indigne jalousie d'Adrianus, planoit encore sur l'architecture au temps de Marc-Aurèle. Le temple d'Antoninus-Pius, et de Faustina Senior, érigé par décret du sénat en 168; le monument également dénommé, par Nardini, temple d'Antoninus, et dont une portion concourt encore à former l'édifice appelé *Dogana di Terra*, témoignent noblement de la gravité majestueuse que s'attribuoit en ces temps l'art de construire et de décorer.

Encycl. Méthod. antiq., artic. *Basil.*

Dans ces deux temples, en effet, on admire la grandeur et le choix des matériaux; avantages dont il faudroit presque renvoyer le mérite à Adrianus; car il n'est guères douteux que ce prince n'eût préparé à grandes dépenses d'immenses approvisionnemens d'élite. Le marbre grec le plus pur, le cipolin le plus recherché et le vert antique, employés en blocs, plus grands qu'aucuns de ceux que l'on connoisse, se dressent ou s'étendent, monolithes colossaux, pour former dans ces deux édifices des fûts de colonnes qui excèdent quarante pieds de longueur, des parties d'entablement de la

plus solide proportion. Sur les frises se pro-
Vasi. itin. de Rom., p. 453 et 536. Autre édit. de Bross., Lettres sur l'Italie.
longent des sculptures exquises. De l'emploi de ces beaux et précieux matériaux, de leur ordonnance savante, combinée avec leur riche décoration, sont sortis des monumens de *grand goût :* expression destinée à indiquer que l'artiste qui les édifia, appliqua à ses conceptions un grand sens.

Une élégante simplicité brille dans le petit temple que la femme de Marc-Aurèle a fait rebâtir en l'honneur de la *Fortune Mulièbre*.. Si Faustina avoit ordonné cette construction dans la vue de conserver la mémoire de l'ascendant vertueux que prit en ce lieu même la mère vertueuse de Coriolanus sur le cœur de ce rebelle, il faudroit dire qu'en reconstruisant ce monument, Faustina faisoit à la vérité quelque peu d'honneur aux arts, mais qu'elle en faisoit beaucoup aux bons sentimens, en général, ainsi qu'à son propre patriotisme,... et que la vertu de son auguste époux la conseilloit bien. Cependant, il convient d'indiquer ici une conjecture qui, en donnant moins de relief au patriotisme de l'impératrice romaine, en

Occo, éd. Birag. Numism. Imp. roman. p. 230.
donne beaucoup à ses affections. Deux de ses médailles nous montrent à leurs revers, l'une, la figure emblématique de l'abon-

dance ou de l'heureuse arrivée ; et l'autre, la figure de la fécondité maternelle. Une femme tient avec amour un enfant dans ses bras, deux autres enfans sont à ses pieds, ils viennent de naître. La légende de ces deux types est la même. Deux mots l'expriment : *Fortunæ Muliebri.* C'est donc la fécondité maternelle qui constitue *la vraie bonne fortune de la femme.* Ce que Faustina regarde comme sa bonne fortune propre, est d'être devenue mère de deux enfans à la fois, de Commodus et de Géminus, qui naquirent de son second accouchement.

Tandis que quelques corporations de Rome, ou peut-être quelques villes se bornèrent à signaler par la dédicace d'une imaguncule les hommages qu'ils décernoient à la bonne fortune des femmes, à cette modification des attributs de la déesse qui, présidant à toutes les chances, constitue les mille formes que l'on prête au hasard, au destin, au sort ; Faustina s'imposoit le devoir de solemniser sa gratitude par l'érection et la dédicace d'un temple.... puisque c'est en reconnoissance d'avoir donné le jour à deux gémeaux que Faustina consacre un *delubrum* à la Fortune, bienfaitrice des mères ; le culte qui leur sera décerné le sera

donc à *la maternité*, vraie divinité, non-seulement des mères, mais des époux, des familles, de toute la grande famille des hommes. En effet, si l'on rattache simultanément à ce *fanum* le souvenir de Véturie, exerçant l'autorité de mère, et celui de la femme de Marc-Aurèle reconnoisante de posséder deux fils nés d'un seul enfantement, il sera sous le nom d'emprunt de quelque divinité que ce puisse être le vrai temple de la maternité. La réédification de ce monument d'un culte que doit partager le genre humain, le grand souvenir patriotique qui s'y rattache pour faire l'orgueil de toutes les mères, et la mémoire d'un trait ingénieux d'esprit appliqué à mettre en valeur des affections touchantes, tous ces résultats ne doivent-ils pas être placés au nombre des titres qui peuvent restituer à Faustina une partie de l'intérêt bienveillant qu'on a détourné d'elle avec trop de sévérité, peut-être même avec une injustice absolue? Plusieurs s'arrêteront ici avec quelque complaisance à saisir d'un léger coup d'œil les rapports gracieux que dans les temps anciens on étoit si adroit à multiplier entre les beaux arts, l'histoire des faits, et le mode d'exprimer les sentimens et les affections.

La construction de ce temple devoit, pour représenter les intentions de la fondatrice, être simple et grâcieuse; elle devoit disposer à une douce gaieté les fidèles qui venoient adorer et remercier sous sa voûte. Aussi est-il bâti en briques; au lieu de colonnes, des pilastres le décorent et des fenêtres nombreuses y versent une lumière abondante, c'est y verser la joie à grande mesure. On sait qu'une obscurité dite religieuse régnoit dans l'intérieur du commun des édifices sacrés, de ceux où l'on devoit porter le plus souvent un esprit recueilli, un cœur troublé de regrets, de desirs ou de sollicitudes.

Les débris du seul monument d'architecture que l'on attribue exclusivement à Aurèle, se retrouvent dans les colonnes d'un portique érigé par son ordre, en l'honneur de Verus, au sein de la ville de Gênes. Leur jet est soumis à des proportions nobles, la finesse gracieuse qui plaît dans les profils de la face humaine et que l'on recherche en toute espèce de profils, agrée et satisfait dans les contours en saillie des chapiteaux. La grâce et le goût, ces principes de l'élégance, brillent dans tous les ornemens. Ce sont là presque tous les moyens de plaire

De Bross. Lett. sur l'Ital., t. 1, p. 116.

auxquels cède sans résistance l'homme bien organisé : c'est par leur séduction qu'il est déterminé à arrêter avec attention et contentement, ses regards sur la pierre insensible comme si elle recevoit quelque vie des jeux symétriques de l'industrie qui l'a modelée et qui s'est étudié à en soumettre les formes et leurs rapports à l'harmonie des nombres (1).

Quelques colonnes groupées arrêtent le regard; une seule colonne suffit à le fixer; tel devoit être l'effet de la véritable colonne Antonine, de celle que Marcus-Aurelius et Lucius-Verus dressèrent comme monument d'apothéose en l'honneur d'*Antoninus Pius* vraiment *divus*. La matière est le granit rouge. Cette matière, sa masse (car elle est monolithe), sa proportion grave, et ses dimensions fortes décèlent son origine égyptienne. (2) Destinée à former un obélisque dans la patrie de Sésostris, elle a servi dans la ville de Numa à figurer emblématiquement le caractère haut, droit

(1) Nous nous sommes imposé l'obligation de n'indiquer dans cette esquisse de l'état des beaux arts, sous le règne des Antonins, que les monumens dont il reste quelques débris, parce que nous nous réservons de parler avec plus de détail de ceux mêmes dont il ne demeure que des souvenirs, dans l'ouvrage qui fait suite à celui-ci, sous le nom de *Monumens de l'Histoire Aurélienne*.

(2) Cette colonne mesure 47 pieds de long[r]. sur 17 de circonférence.

et réglé de Titus-Antoninus ; et cette fonction symbolique lui fut attribuée par le prince le plus vertueux qui ait donné des lois à quelque capitale que ce soit. Dans cette même capitale, l'un des souverains pontifes des chrétiens (Pie VI) restitue, pour ainsi parler, à ce monument sa destination première. Il en fait servir les tronçons au support de trois obélisques solaires par lui redressés dans la ville sainte. En effet, un peuple grossier détruit les monumens des arts par fanastisme religieux ; les ministres des cultes opposés, les conservent et les adaptent le plus souvent au service de leurs rites. Combien de siècles durant n'a-t-on pas vu nos autels se décorer non-seulement des diptyques administratifs, mais des vases et des patères propres aux oblations idolâtres? le cérémonial des religions, et la pompe des arts s'unissent donc d'une alliance bienséante sous l'empire commun de l'imagination. Un autre souverain pontife (Benoit XIV) avoit fait mettre en lieu d'honneur (sur la place de Monte-Citorio) le magnifique piédestal de cette colonne, monument illustre de la déification d'Antoninus-Pius, et ce piédestal n'a quitté le lieu de sa première pose honorifique

que pour venir décorer de la magie imitatrice propre aux arts et de la magie propre aux grands souvenirs, les jardins même du palais pontifical. Un Romain du troisième siècle, s'il renaissoit, ne croiroit-il pas que les vertus de ce divin Empereur n'ont pas vu s'interrompre dans sa patrie le culte sacré qu'il se faisoit gloire de leur rendre aux temps de l'idolâtrie ?

Si la célèbre colonne Aurélienne n'étoit pas décrite ailleurs avec tous les développemens qui conviennent à la grandeur d'une pareille construction, si l'arc de Marc-Aurèle n'avoit pas subi des réédifications successives, honorables à la volonté que les peuples témoignoient de conserver la mémoire de cet excellent souverain, nous ferions ici la description sommaire de ces deux monumens. Le dernier semble s'être recommandé par la simplicité noble et la majesté sans ostentation ; le premier se signale par le gigantesque des proportions. L'architecture considérée comme art d'imitation, ne représentoit-elle pas ainsi tout ce qu'elle peut transmettre de l'image de Marc-Aurèle, qui, habituellement simple et grand, étoit majestueux dans l'occasion nécessaire, de Marc-Aurèle, dont l'intelligence et l'ame se

produisent devant notre pensée sous les plus grandes proportions qu'aucun être humain ait jamais donné à mesurer en lui.

Que ne pourroit-on pas dire à la louange de l'état de l'architecture, si l'on commençoit à parler ici des divers monumens qui peuvent être considérés comme ayant été exécutés sous le règne d'Antoninus (Marcus). Par cela seul qu'ils portent le nom d'Antonin Pieux, il faut les considérer comme construits ou du moins terminés sous l'empire d'Antonin le Philosophe. Aucun de ceux qui ont su apprécier la vraie modestie de cet empereur ne doutera que, puisqu'un arc de triomphe fut appelé arc de Marc-Aurèle, il doit être considéré comme l'œuvre du règne de son successeur. Les deux princes dont il s'agit ne cédoient point à se laisser honorer de leur vivant. Ce ne fut pas le prédécesseur de Marc-Aurèle, c'étoit ce prince lui-même, ou le sénat qui avoient imposé le nom d'Antonin au forum et à la basilique par lesquels ce nom fut transmis au-delà des temps de leur existence. Que l'exécution entière et tout au moins l'achèvement de ces grandes édifications, soient donc restitués au règne de Marcus-Antoninus. Ce prince, en effet, a été injustement dé-

pouillé d'une part des souvenirs qui lui appartenoient. Son nom assimilé long-temps à celui de son père, quand il en fut rendu distinct par les modernes au moyen de la substitution préférée de celui de Marc-Aurèle, laissa la mémoire de plusieurs faits recommandables, qui étoient son propre, grossir illégitimement le trésor des souvenirs acquis à Antoninus (Titus).

C'étoit en deux genres différens ce qu'il y avoit de plus grand qu'un Forum de trafic et sa basilique. (1) Le peuple des marchands devoit trouver dans ce Forum un emplacement régulier, des abris, des lieux de dépôt et d'habitation. Dans la Basilique, toujours voisine du Forum, une foule de juges décidoit sur le champ et à couvert tout le litigieux du négoce. L'on comptoit en quelques-unes d'entre elles jusqu'à 180 magistrats divisés en quatre sections, sans parler d'un grand nombre de juges de détail, voués à l'expédition des petites causes. Des armées

(1) La ville de Rome a compris jusqu'à 19 basiliques. Il est probable qu'elles ne subsistèrent pas simultanément. On est fondé à croire que la basilique qui porte le nom d'*Antonin* est l'ancienne basilique *Sempronienne*, reconstruite sur un plus large plan, ou peut-être agrandie. Combien d'anciens monumens romains ont laissé abolir le nom de leurs auteurs, pour illustrer en place celui de leurs recrépisseurs !

d'avocats et d'huissiers, et l'universalité des curieux étoient admis dans les nefs et les galeries de son intérieur. Que de pareilles constructions soient l'œuvre du fisc ou des corporations, leur érection a dû fournir à l'art de beaux sujets d'exercer ce sentiment judicieux et grave de la variété et de l'universalité des convenances qui distingue l'architecture sous le règne de Marcus-Antoninus. A cette époque le caractère spécial est, en effet, quant à l'ordonnance générale, dans une sorte de gravité sévère, qui est presque la majesté ; quant aux détails, dans la richesse des élégances, richesse portée jusqu'au point précis au-delà duquel on la verroit se changer en luxe. C'est un des caractères remarquables de ce règne que, soit par le bénéfice du temps, soit par l'influence du prince, il nous montre plusieurs parties des arts comme arrivées à une sorte d'absolu de perfection, qui est tel qu'on ne peut rien concevoir au-delà qui ne semble entaché d'exagération, et par conséquent n'appartienne au commencement de l'époque de la corruption, ou tout au moins de l'altération du goût.

La peinture payoit tribut à cette corruption naissante. Sans doute, les fresques tirées

de la villa Adriani, et dont l'exécution touche au règne d'Aurèle, et lui appartient peut-être en certaine partie, puisque la plupart des monumens des rois ne reçoivent leur achèvement que sous l'empire de leurs successeurs, sans nul doute ces fresques traitées avec tant de facilité et d'agrément, attestent que l'art étoit arrivé à son plus haut point dans le genre gracieux; il faut le dire, dans un genre où la grâce commençoit à dégénérer. Adrianus, au retour de l'Egypte, avoit accrédité le goût des ornemens fantastiques qu'on appelle maintenant des arabesques, imitation insignifiante et comme dérisoire, mais élégante des dessins allégoriques, et des figures hiéroglyphiques si largement significatives, qu'il venoit de contempler sans les comprendre, les deviner, ni même en soupçonner le grand sens. Si l'on ne tient compte ni du rapport des parties, ni de la convenance des rapports; si l'on consent à se laisser émouvoir d'un intérêt factice et pour ainsi dire dépravé, puisqu'il ne s'attache à rien de raisonnable: on ne se lassera point d'approuver les harmonieuses, les ingénieuses combinaisons d'images tressées par ces arabesques, que Raphaël n'a pu qu'imiter, auxquelles il n'a

pu rien ajouter sans outrer l'abus et les défauts. La peinture exécutoit aussi avec une facilité naïve et ingénue que commencent à peine à atteindre quelques compositions modernes, ces tableaux de scènes familières et même triviales, qu'elle savoit rendre amusantes sans descendre à l'ignoble. Et voilà la vraie origine de la décadence où étoit tombée la peinture dans ce qui regarde la raison et l'art. En renonçant à la rendre intéressante pour la faire en quelque sorte plaisante (1), on la constitua presque indigne de fixer l'activité exclusive d'un homme, presque indigne même d'occuper l'attention passagère de celui qui est suffisamment sensé, pour tenir compte de l'emploi de son temps jusque dans ses plaisirs.

La peinture aux temps anciens étoit une des applications les plus dédaignées de l'art du dessin. Il ne falloit pas moins que la statuaire, la demi-bosse ou enfin la saillie quelconque d'un relief pour persuader aux hommes que l'imitation se rapprochât de la nature. C'étoit en leur qualité de corps et spécialement à raison de leurs trois dimensions que les objets frappoient les sens, attiroient la première pensée, fixoient le pre-

(1) Voyez la mosaïque de Palestrine.

mier regard; le contour et la couleur n'appeloient l'attention que secondairement. Aux statues, aux bas-reliefs surtout de l'art égyptien, appartenoit le mérite d'avoir donné et propagé le goût de prédilection qui s'attribuoit en Grèce et à Rome à l'imitation plastique, à celle qui modèle toutes les formes.

L'on regardoit donc la peinture comme un moyen inférieur et subordonné d'imiter ce que l'on croyoit le moins essentiel à imiter, le contour et la couleur. Comme elle ne savoit alors ni donner de la saillie aux figures, ni faire que le regard pût les ceindre, les tourner en leur tout, en leurs moindres parties; ni prêter à une appréciation vraisemblable de la distance des objets entre eux, ni susciter les illusions par lesquelles se reproduit l'indication fictive de l'éloignement qui sépare en réalité les différens points d'un même lieu, c'est-à-dire, les illusions de la profondeur; comme elle n'avoit donc qu'un usage imparfait, qu'une pratique bornée de la distinction des plans, de la perspective et de l'emploi des ombres, elle n'étoit que le dessin colorié. Cependant, moindres se présentoient ses moyens d'imitation, plus on mettoit de prix à imprimer au trait des contours,

c'est-à-dire, au dessin, toute la justesse et toute la facilité d'expression propres à masquer ou du moins à pallier ce qu'il y avoit de foible ou d'incomplet dans les résultats des travaux du dessinateur coloriste.

Quels que fussent les écarts de la peinture, le dessin qui en étoit presque le seul moyen n'en conservoit pas moins sa précision, sa correction. Au temps de Marc-Aurèle, il brilloit de tout le lustre que lui donne une exécution libre et spirituelle, il se prêtoit aux travaux les plus hardis et les plus délicats.

Soit qu'il ait pour tâche de buriner sur les médailles le portrait des princes, de leurs familles, ou de quelques hommes illustres ou célèbres, soit qu'il grave le trait des figures héroïques ou divines qui allégorisent tout, soit qu'il sculpte sur le champ d'une médaille, comme on feroit en quelque sorte sur les parois d'un grand édifice, des convocations d'armées, des victoires, des triomphes ; en imitant les plus grandes scènes, au moyen d'un petit nombre de petites figures, il imprime à ces figurines l'énergie d'expression qu'on s'attendroit à peine à lire au front ou dans l'attitude des colosses ; il leur conserve tout l'esprit capable de provoquer l'illusion que l'on sur-

[illegible] dans leurs traits, la [illegible] la plus délicate de la sensation ou de la pensée. Comme les coins de ces monnoies, devenus les médailles, ont été [illegible] avec [illegible], et à l'aide [illegible] avec une précision supérieure, comme le dessin égale d'ailleurs, s'il ne surpasse tout ce qu'il y a de plus parfait parmi les médailles des temps antérieurs, il suit de là que les monumens monétaires et numismatiques du règne des Antonins, comme de celui d'Adrianus, l'emportent de tout point en beauté sur les monumens de même ordre qui appartiennent à quelque autre époque que ce soit.

[illegible]

L'art de graver sur la pierre précieuse, soumis aux mêmes règles que celui de la gravure des coins, l'art du caméiste, dirigé sur les mêmes principes que celui du sculpteur en bas-relief, ont dû s'élever à la même perfection que celle qui signale l'industrie du monétaire et du sculpteur plastique. Si les pierres gravées et les camées accusoient leur date comme les monnoies, la pureté, l'esprit du trait, le fini des anaglyphes les plus parfaits *de l'âge romain*, décèleroient ceux que revendique le règne de Marc-Aurèle.

C'est par le dessin que l'art des anciens s'élève au-dessus de l'art des modernes.

Il fut parfait aux temps antiques, parce qu'on l'étudioit spécialement à l'effet de l'appliquer à la sculpture; aussi est-ce dans la statuaire et la plastique qu'il développe toute la grandeur de ses moyens. Les chances qui trahiroient ses foiblesses, entourent toutes les formes dont il est appelé à tracer les contours fugitifs, ces contours qui doivent se perdre en un trait si délié qu'il semble imaginaire.

Plusieurs monumens subsistans témoignent du noble état de la sculpture, sous le règne de Marcus-Antoninus. Au premier rang des ouvrages qui s'illustrent par des difficultés composées, se placent d'ordinaire les statues équestres. Celle que le sénat a votée en l'honneur de Marc-Aurèle, surpasse tout ce qu'a fait l'art des anciens en ce genre hardi, elle se maintient le digne objet de l'émulation de l'art moderne, qui semble ne l'avoir point surpassée.

La sculpture étoit à cette époque, moins cependant qu'à l'époque présente, dans la dépendance de l'administration publique. Les richesses des citoyens privés ne suffisent point à lui fournir des sujets d'exercice assez dignement récompensés. Si cet art réclame du gouvernement ses sujets

prend dans leurs traits, la nuance la plus délicate de la sensation ou de la pensée. Comme les coins de ces monnoies, devenues des médailles, ont été fouillés avec plus de finesse, et la frappe exécutée avec une précision supérieure ; comme le dessin égale d'ailleurs, s'il ne surpasse tout ce qu'il y a de plus parfait parmi les médailles des temps antérieurs, il suit de là que les monumens monétaires et numismatiques du règne des Antonins, comme de celui d'Adrianus, l'emportent de tout point en beauté sur les monumens de même ordre qui appartiennent à quelque autre époque que ce soit.

Angel. Mai Ep. Front., p. 271. Pat. Imp. numism.

L'art de graver sur la pierre précieuse, soumis aux mêmes règles que celui de la gravure des coins ; l'art du caméiste, dirigé sur les mêmes principes que celui du sculpteur en bas-relief, ont dû s'élever à la même perfection que celle qui signale l'industrie du monétaire et du sculpteur plastique. Si les pierres gravées et les camées accusoient leur date comme les monnoies, la pureté, l'esprit du trait, le fini des anaglyphes les plus parfaits *de l'âge romain*, décèleroient ceux que revendique le règne de Marc-Aurèle.

C'est par le dessin que l'art des anciens s'élève au-dessus de l'art des modernes.

Il fut parfait aux temps antiques ; parce qu'on l'étudioit spécialement à l'effet de l'appliquer à la sculpture ; aussi est-ce dans la statuaire et la plastique qu'il développe toute la grandeur de ses moyens. Les chances qui trahiroient ses foiblesses, entourent toutes les formes dont il est appelé à tracer les contours fugitifs, ces contours qui doivent se perdre en un trait si délié qu'il semble imaginaire.

Plusieurs monumens subsistans témoignent du noble état de la sculpture, sous le règne de Marcus-Antoninus. Au premier rang des ouvrages qui s'illustrent par des difficultés composées, se placent d'ordinaire les statues équestres. Celle que le sénat a votée en l'honneur de Marc-Aurèle, surpasse tout ce qu'a fait l'art des anciens en ce genre hardi, elle se maintient le digne objet de l'émulation de l'art moderne, qui semble ne l'avoir point surpassée.

La sculpture étoit à cette époque, moins cependant qu'à l'époque présente, dans la dépendance de l'administration publique. Les richesses des citoyens privés ne suffisent point à lui fournir des sujets d'exercice assez dignement récompensés. Si cet art réclame du gouvernement ses sujets

et ses récompenses, il en reçoit en même temps les directions qu'il suivra. Ainsi la raison de cet art tient à la raison du gouvernement, elle en émane. Qu'on voie l'influence qu'exerça celui de Marc-Aurèle sur la sculpture.

D'abord il l'appelle à sa destination prochaine en le faisant servir à modeler les statues des contemporains. Elle n'a pas dérogé aux augustes fonctions qui lui affectent pour tâche ordinaire de représenter les héros et les consécrations de la gloire et de la religion, car elle applique les consécrations de la reconnoissance de la patrie et elle en décerne les honneurs à des hommes qui sans doute ont bien mérité de la république, puisque c'est le cœur citoyen de Marc-Aurèle qui prescrit la récompense et qui ordonne à la statuaire de l'acquitter.

Il lui présente une destination aussi touchante que celle-ci est auguste; ne l'invite-t-il pas à multiplier l'image de ses amis?... Eh quoi! à côté des têtes fantastiques des héros du siége de Troye et du siége de Thèbes, de ces autres héros historiques qui se sont illustrés en guerre et en politique pour une autre patrie, et des têtes des philosophes et des poètes de tous les âges, de tous les

pays, n'y auroit-il pas de certaines places perdues où l'on pourroit interposer le buste de quelques-uns de ces hommes, dont les conseils présens susciteroient en votre ame les étincelles de l'héroïsme civique, y feroient couler les lents et onctueux effluves de la consolation philosophique, les doux et légers effluves de la gaieté d'esprit? N'y auroit-il pas de place entre tant de grands hommes, pour un être qui tient lui-même si grande place dans notre vie, pour un ami? Qu'est-il besoin de le voir figurer en pied, comme un guerrier tout prêt soit au combat, soit à l'allocution, ou comme un orateur debout pour agiter le lévier des passions? qu'on le contemple dans la proportion où il donne à voir son buste, quand il se penche vers nous afin de suggérer ou d'approuver une bonne résolution.... Multiplie les bustes, dit Marc-Aurèle à la statuaire, et ton art deviendra populaire, puisque ses exercices seront revendiqués par l'esprit de famille, par toutes les affections du sang, par tous les êtres en qui s'est instituée la parenté d'intelligence et de sentiment,... l'amitié.

Les antiquaires qui ont traité si légèrement de l'histoire de l'art sous Marc-Aurèle, n'ont point laissé échapper l'observation

que le règne des Antonins se recommande par le nombre et la perfection des bustes qu'exécuta la sculpture. Auroient-ils pu méconnoître en effet dans le buste colossal de l'empereur Verus, le plus accompli de tous les portraits qu'ait soumis à un fini parfait la statuaire grecque et romaine, et dans le buste également colossal de Marc-Aurèle dont il est l'acolythe, un faire large et simple, qui méritoit que plusieurs savans lui assignassent un rang moins distant du portrait de Verus? Combien d'autres bustes, soit de Marc-Aurèle, soit de Verus, soit de Faustina, soit de Lucilla, qu'on ne peut louer suffisamment qu'en proférant qu'ils sont admirables par le grandiose de l'expression, par la franchise et la finesse réunies de l'exécution, par un travail excellent,... exquis.

Cependant l'honneur de la sculpture à cette époque vraiment recommandable, est principalement dans la plastique, dans l'art de modeler en demi-bosse, en relief. S'agit-il ici de mettre en attitude un peuple de figures, de sillonner leur front des traits de quelques affections inspirées? certes, le grand dessinateur qui a enroulé tant de légionnaires et de travailleurs autour du fût de la colonne Trajane, jouit d'une vraie

supériorité de pratique sur celui qui fait mouvoir, à la circonférence de la colonne Aurélienne, les armées romaines destinées à ne vaincre l'ennemi qu'après plusieurs guerres et de nombreuses campagnes. Mais combien de distance ne faut-il pas établir entre l'un et l'autre des maîtres qui ont composé les deux immenses tableaux dont les fûts de ces colonnes prolongent le développement!

L'auteur du monument de Trajanus est un sculpteur, n'est qu'un artiste; celui du monument de Marc-Aurèle est un historien habile à faire saisir par l'esprit les moindres parties exposées dans sa narration dessinée. Il est un peintre, un poète décoré d'une belle et forte imagination. Voyez la scène de la victoire miraculeuse.... il est un homme de génie, il est un architecte sculpteur et peintre comme fut Michel-Ange, il est sage dans ses conceptions et précis dans l'exécution, il est plus que ne fut Michel-Ange.

Monumens de l'Histoire Aurélienne.

Pourquoi le sculpteur de la colonne Trajane n'est-il qu'un habile décorateur, et n'est-il point historien, tandis que celui du monument Aurélien est spécialement historien pittoresque? cependant il y a peu d'in-

Monumens de l'Histoire Aurélienne, sur la col. Aurél. dite Anton.

tervalle entre le règne de l'un et de l'autre des Empereurs, entre l'érection de l'un et de l'autre monument.... c'est parce que durant l'intervalle d'un règne à l'autre, et sous l'empire de Marc-Aurèle même, une révolution remarquable s'est opérée dans l'art.

Cette signalée révolution a pour effet de substituer de savans artistes à des artistes sans instruction accessoire, qui ne retrouvoient d'imagination que selon la mesure et pour l'emploi des moyens habituels, devenus de véritables lieux communs. Les vrais artistes, aspirant à agrandir les utilités de leur talent, cherchoient et rencontroient des moyens d'expression nouveaux ou extensifs. Ils créoient des ressources puissantes ou délicates de signification, propres à mettre en valeur les plus grands traits comme les plus petites nuances; ils réennoblissoient de plus en plus l'art en multipliant ses nobles applications, ils le vivifioient en le soumettant toujours, ou à une belle conception, ou à une grande pensée; de même sorte que l'être humain se montre animé d'une vie comme toute nouvelle, du moment que son corps adulte laisse voir qu'il obéit à l'ame intelligente.

Ces artistes savans étendoient l'utilité de

leur art et le soumettoient, dit-on, à une grande pensée... ils étoient donc inspirés par le génie de Marc-Aurèle. Oui sans doute. Quel autre que Marc-Aurèle, après les avoir employés à servir l'amitié, à célébrer la vertu patriotique, toutes les vertus; quel autre auroit osé leur prescrire de rendre hommage à la gloire nationale, leur enjoindre de rendre cet hommage digne d'eux et de la nation, en le faisant historique, c'est-à-dire, fidèle à toutes les sortes de vérités! en le fondant sur un beau choix d'actions, pour lui donner le caractère de l'histoire héroïque, en appliquant à ces actions un beau choix de circonstances, pour le rendre intéressant, pour qu'il devînt capable d'émouvoir et de captiver les esprits, qui tous ont besoin d'être invités ou retenus aux bonnes études par le plaisir.

Si Marc-Aurèle, par la révolution qu'il a faite dans l'art, lui a donné de nouveaux et de si brillans moyens, combien l'art s'est montré reconnoissant! Nul bas-relief historique, modelé dans Rome, ne surpasse, n'égale, il faut le dire, en mérite de composition, d'ordonnance et d'expression, en énergie, en étendue de signification, les bas-reliefs sculptés en l'honneur de Marc-

Aurèle-Antonin, à l'heure de sa mort d'après les vœux du peuple ou la volonté du sénat. Jamais la pensée d'un grand homme et les pensées de ceux qui soumettent leur action à la sienne, n'ont trouvé d'aussi dignes interprètes que les artistes qui ont exécuté les grands tableaux de plastique, dont se décoroit l'arc de triomphe, dénommé de Marc-Aurèle, ainsi que plusieurs autres monumens sans doute somptueux, qu'on a laissés se ruiner sans regret, dès l'instant qu'on en eut détaché les sculptures auxquelles on avoit confié la mémoire des bienfaisances populaires de Marcus-Antoninus, si cher à la mémoire des peuples (1). L'art épuré sous Marc-Aurèle a déployé, pour honorer ce prince, les beaux moyens qu'il l'avoit instruit à mettre en action, quand il lui traça l'esquisse de l'apothéose du bon Antoninus Pius. Comme il semble en cet ouvrage que la tendresse de l'enfant d'adoption de ce prince ait transmis ses inspirations au sculpteur, il semble de même, en voyant les sept bas-reliefs voués à Marc-Aurèle, que

(1) Voyez les diverses descriptions de tableaux, livres VI, VII et VIII.

Voyez aussi les Monumens de l'Histoire Aurélienne, article *Bas-reliefs*.

l'ame de quelque citoyen de l'ancienne trempe, représentant celle des citoyens de Rome dans leur immensité, ait transmis aux sculpteurs les étonnantes inspirations en vertu desquelles ils ont fait revivre dans l'œuvre de leur génie le génie tout entier de Marc-Aurèle, en faisant lire sur son front et confirmer par le front de tout ce qui l'entoure, sa bonté, sa grandeur d'ame, et jusqu'aux nuances les plus délicates de sa volonté toujours bénigne. Il devoit selon la justice consacrer ses plus grands efforts et ses plus beaux exercices à illustrer à jamais le souvenir de ce prince, et il a acquitté avec plénitude sa dette... honneur à l'art reconnoissant.

Ici que notre opinion sur les arts, aux temps de Marcus-Antoninus, s'exprime en deux mots et se motive en quelques phrases.

Le règne de Marc-Aurèle est le règne *de la philosophie de l'art.*

Le considèrera-t-on dans ses applications à l'histoire militaire ou civile, on trouvera qu'il ne s'est signalé en aucun autre temps par des productions où brillât à un degré supérieur, à un même degré, un esprit d'invention aussi ingénieux, aussi sage, aussi brillant. Au temps des influences de Marc-Aurèle la philosophie avoit pénétré par-

tout ; ne sait-on pas qu'il est des saisons marquées pour la fécondité, pour la génération ? Il faut le répéter, quelle que soit la singularité que l'on puisse blâmer en cette association d'idées, le règne de Marcus-Antoninus est l'époque de la philosophie des arts.

Ils illustrent la vraie gloire et les affections, ils écrivent et décrivent les scènes les plus composées de l'histoire nationale, ils y mettent en attitude les bons citoyens, les utiles. Souvent des conceptions fortes, partout une pensée, et par conséquent toujours la vie. L'art imite-t-il vraiment la nature, s'il ne donne à reconnoître la vie. Or, soit la conception, soit la pensée, l'une ou l'autre, dans cette période des arts, porte le sceau de l'imagination la plus puissante, en alliance avec la raison la plus saine et la plus gracieuse. C'est sous l'inspiration d'Uranie et de Polymnie, que Clio, de l'ébauchoir ferme et brillant qu'elle substitue à sa plume, fait saillir à haut relief les nobles scènes qu'elle lègue aux races à venir, pour leur recommander de grandes vertus par de beaux exemples. Tout s'exhausse s'agrandit, s'ennoblit, et, pour dire plus juste, avec des paroles plus simples,

tout s'améliore en recevant l'expression propre au génie de l'art de ce temps. Qu'est-ce que l'esprit d'imitation adoptoit dans les exercices propres aux temps anciens? des souvenirs héroïques qui n'étoient déjà plus historiques, des scènes de tragédie ou de comédie ; toutes les choses d'apparat : puis des détails naïfs ou gracieux, quelquefois même des frivolités ; et l'art restoit le plus souvent un jeu se vouant avec sérieux à reproduire des jeux. Aux temps du second des Antonins, l'art toujours digne, répudie tout ce qui tient, soit à l'apparat, soit aux jeux. Dans les actions qu'il retrace, il choisit *toujours* la meilleure, car il choisit de préférence la plus grave, celle qui consacre la pensée la plus utile ou l'exemple le plus profitable, en un mot, le sujet et les circonstances qui servent ou qui honorent davantage la raison. Comment méconnoître dans ces résultats, les fruits de l'heureuse alliance des arts avec la philosophie !

Deux temples, un portique, un bas-relief : est-ce donc là tout ce qui reste de témoins avérés de l'usage que Marc-Aurèle a fait des arts?... N'a-t-on pas vu qu'il a, par leur entremise, exposé à l'adoration publique les vertus de son père déifié, et qu'il

a déféré les honneurs du culte convenu à la mémoire de son frère Verus et de Faustina, auxquels il éleva des temples... eh bien! il les a fait servir en outre à récompenser le civisme et à contenter l'amitié, en érigeant plus de statues que ne fit aucun prince, que ne fit la république aux époques rares où elle consentoit à prodiguer la reconnoissance; en consacrant ces marbres aux citoyens éminens qui tomboient victimes de la guerre ou victimes de leur dévouement dans les calamités de la peste; en les dédiant à ses amis qu'il voulut rendre aussi respectables à l'état qu'ils étoient chers à son cœur. Au-dessus et au-delà de ces divers emplois dont on répète le sommaire, il en a institué un autre qui sanctifie pour ainsi parler ces mêmes arts déjà si honorés, car il leur impose la digne tâche de sanctifier la bonté. Révérons le plus grand des artistes, des directeurs de tous artistes, dans cet Empereur qui se fit l'architecte du temple de la Bonté! Que les ornemens parsemés sur les colonnes, leurs architraves, les frises et les sofites nous représentent allégoriquement le rapport et l'enchaînement harmonieux des pensées bienveillantes dont l'heureux concours inspira un tel architecte, quand il entreprit

Front. Not. Maii, p. 118.

Capit. Marc-Aur. vit. p. 23 et 28.

Front. Ep., p. 118.

Gruter. cit., p. 357.

Dio, l. 71, p. 815.

cette construction si nouvelle! Que les actions de sa vie soient les sujets des bas-reliefs qui décoreront l'intérieur et l'extérieur, pour rendre raison à la vénération publique de l'institution de ce culte très-saint, pour montrer aux hommes et aux rois, la plus belle suite des plus beaux exemples! Que la divinité placée au fond de la *Cella*, y soit modelée sous la figure d'un homme dont les traits expriment une sagesse parfaite et une probité accomplie (*probitatem spirans*)... et, en reconnoissant Marc-Aurèle, on sentira que la bonté dans les rois, comme elle est leur probité, est aussi la perfection de leur sagesse réfléchie; qu'elle mérite une vénération pieuse. Quand on aura honoré avec reconnoissance dans la divinité de ce temple, l'architecte qui l'a fondé et érigé, on sentira que son culte méritoit de ne pas différer de celui du grand *Demiourgos*, du créateur du monde que l'on adore au centre de la nature dont il est le constructeur, que l'on adore, entouré des êtres qui sont l'ornement de la scène du monde, qui sont ses créations et ses œuvres. . . . .

Tous les monumens de marbre et de granit, quelque solides qu'ils soient, s'aboli-

ront un jour et leur mémoire périra fort peu de temps après eux. La mémoire de ce monument-là, qui fut détruit tout d'abord, rajeunira pour se prolonger bien avant dans les siècles.

Si Marc-Aurèle, faisant des beaux arts un usage modéré mais éclairé, mais bien entendu, les a laissés suivre tranquillement leur pente en dirigeant toutefois leurs conceptions, en leur appropriant sa raison, il a par compensation aidé autant qu'il fut en lui les sciences et les lettres, lesquelles ont toujours besoin, pour se soutenir dans leur essor, sinon de l'impulsion directe du souverain, du moins de sa bienveillance active.

Les sciences à l'aide desquelles un petit nombre d'hommes laborieux, opérant à bas bruit, attache à la vie sociale la masse ignorante qu'il instruit peu-à-peu et de proche en proche, qu'il sert dans ses besoins et dote d'un surcroît de bien-être; dont il perfectionne à la longue les facultés intellectuelles et physiques, dont il réussit aussi à diriger à la longue l'activité et l'industrie vers le but le plus utile à chacun et à tous; les lettres qui sauvent le riche de l'ennui, consolent le pauvre, rapprochent les rangs, humanisent les cœurs

et nivellent les esprits sous l'empire du goût, lequel n'est autre que le sentiment exquis du vrai; les sciences et les lettres, source de tous les exercices, de toutes les voluptés du jugement, de la mémoire et de l'imagination, sont encouragées, chéries, protégées par Marc-Aurèle. On l'a vu par les bienfaits qu'il se plut à répandre sur l'école d'Athènes comme sur les hommes distingués qui se livroient à l'enseignement. On reconnoîtra mieux le zèle qui l'animoit pour elles et le succès qui couronna ce zèle, quand on saura que ce fut sous son règne *que le goût des bonnes études se répandit dans les Gaules et pénétra jusqu'au fond de la Grande-Bretagne.* Camdenus Britannia.

Bien que les sciences et les lettres aient besoin des encouragemens du souverain et que les bons souverains ne les leur épargnent pas, il est remarquable, et l'histoire l'atteste, que les vertus et le savoir même du prince ont peu de part à leurs progrès, surtout à ces grandes époques où on les voit marcher à pas de géant, dévorant l'espace. Par une bizarrerie apparente, ce n'est pas sous les rois les meilleurs ou les plus doctes qu'elles prennent ou soutiennent leur plus vigoureux élan. Il semble que la vanité du maître

de l'Etat les serve quelquefois mieux que sa doctrine ou sa vertu. Quel ne fut pas leur essor sous Auguste, homme dénué de toute sensibilité, fourbe, haineux, favorisant la poésie qu'il étoit peu en état d'apprécier, parce que toute délicatesse étoit émoussée en lui : opprimant au contraire l'éloquence qu'il estimoit; sous Auguste, devant qui Virgile dut par une déférence lâche ne pas nommer Ciceron, l'honneur de l'éloquence romaine et du patriotisme! Quel essor sous Léon dix, léger, voluptueux, vindicatif, souverain mal habile, mauvais pontife! et sous Louis XIV., plus judicieux que ces autres monarques, plus attentif aux bons conseils, mais privé de savoir, privé même de l'éducation première! Les hommes lettrés et savans naîtroient-ils donc au hasard? la nature en seroit-elle avare ou prodigue par caprice, ou bien a-t-on le droit de dire que la voix du souverain suffise à évoquer de leur léthargie les arts ou le génie? non, sans doute; les grands hommes naissent des troubles civils. Les fortes secousses sociales remontent les ressorts de tous esprits. Une corde d'instrument de musique mise en jeu, fait vibrer à son ton les cordes des autres instrumens inertes qui

l'entourent. S'il se développe un homme de génie, l'émulation lui suscite spontanément vingt rivaux dans les différentes carrières. De même que la lumière et le feu, le génie semble naître spontanément ; il jaillit ou radie, en se dégageant comme spontanément de nombre d'intelligences, il s'approprie toutes les circonstances, il s'adapte à toutes les fonctions. Mais que ces hommes privilégiés meurent tous sans avoir laissé de successeurs en pleine force d'expansion, la tradition du génie tombe avec eux. De là vient que l'éclat des sciences et des lettres ressemble à un feu intermittent. Jets de flamme vifs et brillans, mais courts, longues traînées de fumée tantôt plus claire tantôt plus sombre, voilà les vicissitudes de leur mouvement : heureux quand le principe intérieur de chaleur qui fait monter cette fumée ne s'éteint pas pour trop long-temps. Marc-Aurèle veille à conserver les précieuses émanations du feu sacré : les méchans souverains visent souvent à l'étouffer : et il faut avouer avec tristesse que si les princes n'ont pas le pouvoir d'imprimer un grand mouvement aux lettres, ils ont les moyens de le comprimer, de l'arrêter désastreusement.

Les sciences et les lettres à leur déclin

jettent encore sous l'empire de Marcus-Antoninus quelques vives lueurs. Toutes les études se tournoient vers l'art de la parole. L'éloquence bannie des délibérations publiques s'étoit réfugiée au barreau, dans les écoles de littérature et même dans celles de morale et de philosophie. Les avocats, les rhéteurs, les sophistes abondoient, et parmi eux on voyoit percer quelques orateurs, rares à la vérité; les grands orateurs n'ont-ils pas été de tout temps plus rares que les bons poètes? . . . .

Entre tous ces rhéteurs, sophistes et avocats se distingue Hermogénès de Tarse. Célèbre comme il fut, dès son enfance, le philologue Marc-Aurèle a voulu l'entendre et le récompenser. A quinze ans il a été l'objet de l'admiration publique. Ses organes épuisés par des efforts prématurés lui défaillent à vingt-cinq ans. Dans la vieillesse anticipée qui succède à sa jeunesse précoce, il redevient enfant, et la compassion même le dédaigne... puis tirons vanité de ce frêle esprit auquel, pour peu que dure l'existence, survit notre frêle corps. Cet homme né pour valoir par l'élocution, et pour la faire valoir, perd donc jusqu'aux moyens d'exprimer les idées communes... Les hommes faits écoutèrent avec

Dio, l. 71, p. 802. Philostr. Soph. 38, p. 575.

approbation entière, quand il étoit encore dans l'enfance, ses *leçons sur la rhétorique*, sur *les caractères du discours, sur l'invention et sur la méthode oratoires*;..... les enfans même fuyoient ses entretiens trop puérils, quand il fut dans la virilité. Il sort du monde déjà tout oublié. Deux ou trois siècles s'écoulent, et voilà que de graves érudits entament sur les paroles douteuses d'un homme qui devint idiot des commentaires et des dissertations qui accompagnent ses écrits au travers de la durée et parviennent avec eux jusqu'à nous. Prendra-t-on en estime ou en pitié les chances auxquelles sont exposés l'esprit et la renommée de l'homme de lettres.

Antiochus de Cilicie les surpasse l'un et l'autre en mérite : il sait parler en public, donner au récit des évènemens, de la vie et de la couleur, il sait mieux que tout cela,... gouverner l'emploi de ses grands biens, de manière à enrichir sa patrie, et à assister les citoyens pauvres, auxquels il fait à ses propres frais d'amples et régulières distributions de bled. Philostr. Soph. p. 568 et 574.

Au-dessus de ces hommes doués du talent de disserter sur la parole, ou d'exercer la parole sur des sujets en quelque sorte improvisés, se montre Aristidès d'Adriano- Philostr. Soph. 29, p. 166.

thère en Bythinie. Comme il a écrit d'avance ce qu'il devoit parler, ses études oratoires sont venues jusqu'à nous. Il a employé sa facile élocution à louer les dieux dans des hymnes, les grands hommes dans des panégyriques, et à déclamer des harangues destinées à échauffer l'amour de la patrie et du bien, dans le cœur des habitans de Smyrne, ses concitoyens d'adoption. Il prend place parmi le petit nombre des voyageurs dont les courses en Egypte et aux limites de l'Ethiopie, ont été de quelqu'utilité pour la connoissance de cette région; cependant les quatre excursions qu'il a faites sur les bords du Nil, auroient porté plus de fruit, si, durant ses divers séjours, il avoit donné à l'observation intelligente et appliquée tous ses soins; mais il préféra d'en appliquer la plus grande part à préparer l'effet de la diction par laquelle il prétendoit mettre en valeur ses observations devant l'auditoire qu'il espéroit de voir se grouper autour de sa tribune de Smyrne. Le célèbre
Aristid. præfat. Longinos loue la fécondité, la subtilité et la force de ses écrits; mais il nous est difficile de reconnoître quelles sont les règles de goût qui ont pu fonder de pareils éloges. L'autorité de Longinos fait moins pour sa

vraie réputation, que ne fera celle de ses actions. On n'a point oublié avec quel empressement généreux il s'est prévalu de la bienveillance de Marc-Aurèle, pour appeler en hâte la munificence impériale et celle du sénat sur sa patrie d'adoption, au temps où elle fut dévastée par un tremblement de terre. La récompense d'un tel service, l'a atteint de son vivant, ce qui a lieu moins rarement qu'on ne le pourroit croire, quand il ne s'agit que de certaines actions non difficiles. La cité de Smyrne éleva une statue à son disert et heureux intercesseur; cette effigie prolonge dans les temps la mémoire du bienfait et du bienfaiteur. Placée parmi les monumens conservés au Vatican, elle survit aux ruines de l'ancienne Smyrne et même à celles de Rome. Le sort du nom d'Aristidès nous fait reconnoître que la médiocrité littéraire est souvent préservée de l'oubli, quand elle s'unit à un caractère estimable, et surtout à celui du bon citoyen. La mémoire humaine, si elle n'a pas le droit de s'attacher au souvenir d'un grand talent, aime à se fixer au souvenir de deux avantages réunis.

Philostr. Soph., p. 579, 580.

Vasi itin., p. 623.

Comme la pleine liberté de parler dans les relations familières, donne aux interlo-

cuteurs la facilité de langage et même celle de bien parler, de même la liberté publique favorise l'éloquence et multiplie les orateurs. Il appartient au règne de Marc-Aurèle, vrai promoteur de la saine liberté, de susciter de nouveau dans Rome, parmi nombre de bons diseurs, quelques orateurs. Quant à ceux dont le talent avoit devancé ses excitations, il lui appartenoit de leur ménager des encouragemens propres à accroître leurs moyens. L'histoire de ces personnages s'unissant à celle de son gouvernement, il convient que leur portrait rentre dans la partie littéraire du tableau de l'état de l'Empire, sous son administration.

Quelques-uns des noms des hommes diserts ou éloquens qui ont décoré le règne de Marc-Aurèle, sont parvenus jusqu'à nous. Ils se présentent plus nombreux qu'au temps d'aucun autre Empereur. Plusieurs de ces noms sont des noms d'émules, presque tous ces émules étoient amis. L'éloquence observoit donc toutes les bienséances : il lui convient, en effet, de se montrer à nos regards aussi soigneusement composée en son costume, que le sont les statues de la Pudicité. C'étoit encore à Marc-Aurèle de lui faire une loi des convenances;

on le voit en effet s'affliger dans l'intérêt d'Asclépiodotos, de la rigueur oratoire avec laquelle l'a traité Cornelius-Fronto, qui d'ailleurs est si bienveillant et si doux. On entend Cornelius-Fronto présenter l'expression de son regret, offrir réparation et témoigner que ce sacrifice lui coûte peu, qu'il lui est comme habituel, en alléguant ses procédés envers Hérodès-Atticos. Le maître écrit à son disciple : « Ce que j'ai prononcé » contre Asclépiodotos, est déjà répandu » dans le public ; mais, puisque tu prends » intérêt à lui, il deviendra aussi mon ex- » cellent ami : par Hercule, il deviendra » mon ami au même degré qu'Hérodès- » Atticos, et ce degré est très-élevé, bien » que subsiste encore mon plaidoyer contre » celui-là ». L'orateur Hérodès-Atticos reste uni d'une affection sincère à Cornelius-Fronto par qui il fut maltraité et vaincu devant les tribunaux ; cela est étrange sans doute. L'orateur Fronto fait profession de demeurer sincèrement dévoué à son émule Hérodès, bien qu'il l'ait vaincu, bien qu'il ait sujet de redouter quelque levain de ressentiment ; cela est plus étrange encore... il n'y avoit guères que l'influence de Marc-Aurèle qui pût déterminer d'aussi singu-

Ep. Front. ad Marc., t. 1, p. 49.

lières anomalies, que celles de la sincérité d'affection et de la rigoureuse observation des bienséances de la part de deux hommes que divisent l'amour propre et les intérêts, et entre lesquels le glaive de l'éloquence a tranché instantanément des liens anciens, qui d'ordinaire, une fois coupés, se renouent mal.

Si on laisse s'entremêler et se confondre les orateurs qui sont nés à l'éloquence sous l'empire de Marc-Aurèle et ceux qui avoient déjà la pleine vie de la réputation aux temps de Titus-Antoninus, on verra se réunir autour de lui un nombre vraiment remarquable de Romains recommandables dans l'art de bien dire. Quand un seul homme représente toute une doctrine, quand il est le seul habile on peut regarder la doctrine comme perdue ou près de se perdre; mais lorsqu'un groupe nombreux de savans cultive simultanément une science quelconque, il faut croire à l'état prospère dont elle jouit, aux progrès qu'elle va signaler. Au pied du tribunal de Marc-Aurèle et sous les portiques où il éveille la discussion des sujets philosophiques et moraux dont l'étude nourrit les facultés de son entendement et les bons mouvemens de son cœur,

nous distinguerons plusieurs personnages ou diserts ou éloquens.

Aufidius-Victorinus déjà loué selon le droit de ses talens administratifs, et qui mérite de l'être encore au droit de ses talens oratoires, se présente en premier. Il avoit été l'intermédiaire d'une correspondance littéraire entre Fronto et Marc-Aurèle ; singulières relations dans lesquelles le négociateur extorquoit à Fronto toutes ses productions pour en faire jouir son commettant, et lui dissimuloit ou lui déroboit la plupart de celles de Marc-Aurèle, pour ne pas contrarier la modestie du prétendu échangiste. Ep. Front., ad Marc. l. 1, Ep. 1. p. 40.
En dépit de cette infidélité que découvre et que punit quelquefois Fronto, il obtient la main de la fille de cet orateur dont il est peut-être l'élève. Il conserve, il accroît sans *Ibid.* p. 169.
cesse l'affection de vraie paternité que lui portoit depuis l'enfance le père de sa femme. Accablé par l'âge et les infirmités, ce digne père retrouve les accens les plus touchans de son antique éloquence, pour s'associer à la douleur de son gendre au moment où il perd (dans les combats peut-être) un fils courageux qui a été l'honneur de sa vie, qui faisoit la douceur et le dernier plaisir de la vie d'un aïeul vénérable. Fronto, de nepote amisso.

Que ne loue-t-on pas d'éminemment louable dans Aufidius-Victorinus. Le gendre de Fronto, le condisciple, l'ami d'enfance de Marc-Aurèle, se montre comme predestiné à devenir un éloquent, car il étoit entière-
Dio, 72, 11. ment désintéressé dans les gestions administratives,.... il avoit horreur des présens, sorte de salaire revendiqué par les Romains les plus nobles en apparence et les plus opulens, comme il l'est encore par les rois de l'Orient qu'on appelle des pachas. Il possédoit à très-haut degré toutes les vertus, puisque son beau-père plus prompt et plus ferme dans les témoignages de sa bienveillance que n'oseroit l'être un père, cherche à adoucir l'amertume de la douleur qu'il met en communauté avec celle de son gendre en disant de lui : « Victorinus est le premier de tous les hommes en piété pour ses devoirs, en douceur, en vertu, en innocence et dans tout ce qu'il y a
Fronto de Nep. amisso, p. 204. d'excellent; la sainteté des mœurs respire en lui; le plus grand avantage public seroit qu'il
Fronto, p. 204, 168 169. s'engendrât beaucoup d'êtres qui lui ressemblassent... et il perd son fils unique ». Le digne ami d'Aurèle, le fils bien-aimé de Fronto, s'il ne pouvoit manquer de posséder toutes les vertus douces, ne pouvoit manquer non plus de posséder toute la perfection de l'élo-

quence tempérée : aussi Dion disoit-il qu'il ne convenoit pas de le regarder comme le second d'aucun homme de son temps dans le talent de parler avec préparation et selon les règles du langage orné.

Rufus de Perinthe, par un tour d'esprit opposé, ne parle jamais mieux que sans étude ni préparation. Il improvise avec bonheur : un savoir cultivé ne manque point à ses moyens, mais le langage figuré est le principal moyen de son éloquence forte qu'il semble tenir de la nature, exclusivement à l'art. La véhemence anime son langage et son action ; d'une part un rapport naturel se remarque ici entre l'usage de l'élocution figurée et la véhémence du caractère, de l'autre une contradiction assez étrange s'observe entre le régime de sa vie intelligente et celui de sa vie sensitive ; robuste comme il est, sans cesse il exerce son corps par la gymnastique, et jamais il n'exerce la pensée intelligente qui fera valoir son discours. Faut-il croire qu'il auroit été plus robuste athlète que vigoureux orateur ? cependant il s'étoit instruit à l'école d'Hérodès-Atticos.

A la pratique de la morale s'unissoit une éloquence étudiée et régulière dans Aufi- Fronto, p. 148, 149, et nota Maii, Philostr. Soph. 1, 17.

dius-Victorinus; la science théorique de la morale, la doctrine magistrale de la philosophie, s'accordent avec elle pour former les orateurs philosophes Julius-Aquilinus et Claudius-Severus. Un concours nombreux de Romains s'empresse d'aller entendre Aquilinus exposant avec faconde les dogmes de Platon, assez bien jugé en son talent pour que l'on avance sans expression de doute qu'il posséda dans une parfaite égalité de proportion l'éloquence et la philosophie, qu'il fut orateur et philosophe au même degré. Ceux qui propagèrent en maîtres sa doctrine auroient-ils été dignes de leur mission s'ils n'avoient fait approuver en eux quelque peu du brillant et heureux accord qu'ils donnoient à admirer en lui.

Fronto, le recommandant à Arianus, s'écrie : « Toi qui es le personnage le plus » grave et le plus sage, tu ne te borneras » pas à protéger, tu établiras en renom, » tu illustreras Aquilinus, cet homme si sa- » vant et d'un savoir si élégant. La disci- » pline philosophique l'a formé pour le » plus beau des arts, celui de la parole, » l'étude de l'art de parler, l'a formé pour » la plus riche faconde. Il développe les » principes platoniques avec la pompe

» d'élocution la plus éclatante, avec la plus » grande abondance de pensées ». On ne s'étonnera point que ce bon juge du mérite oratoire, après avoir exalté une éloquence qui devoit être parée des plus brillants dehors, ajoute comme dernier trait de la caractérisation et de l'éloge : « C'est un homme tel » que tu pourras, ainsi que moi, le compter à juste titre au nombre des ornemens qui parent ta vie, *in tuâ ornamentis*, » comme je le place parmi les ornemens » de la mienne ». Ces qualités et ces éloges sont d'apparat ; quant aux vertus solides, à celles qui donnent à Aquilinus le rang de moraliste pratique, Fronto les loue d'un accent plein de charme : « Quand tu auras » reconnu les avantages de son esprit, sache » *qu'il y a bien plus que tout cela* dans les » mœurs de l'homme, tant il possède de » droiture et de probité, de respect de soi-» même ».

Fronto, p. 135, 136.

Fronto. *Ib.*

Le second de ces personnages qui professent l'éloquence en propageant l'instruction sur la philosophie est le respectable Claudius-Severus. Celui-là n'eut probablement point à subir la faveur des lettres de recommandation dont nulle condition pourtant n'a le droit de se croire préservée.

Il est plus vraisemblable que l'on recommanda à sa bienveillance, comme personnage élevé en doctrine, d'autres philosophes; comme magistrat, d'autres orateurs, des avocats au moins, puisqu'il fut consul durant le règne de Titus-Antoninus. Marc-Aurèle reçut de lui les leçons du péripatétisme; on peut ne se pas interdire la conjecture que la parenté l'unissoit à cet Empereur issu à la troisième génération d'un homme de même nom que lui, *Catilius-Severus;* les interprètes traduisent par le mot de cousin, l'appellation grecque ἀδελφός, sous laquelle le désigne son élève. Probablement le jeune et sage Verus donnoit-il à ce nom l'heureuse signification équivoque qui indique à la fois et l'affinité du sang et la fraternité philosophique. Ce seroit donc Claudius-Severus le péripatéticien qui, désigné selon quelques interprètes par la qualification de cousin de Marc-Aurèle, ἀδελφός, auroit révélé à ce prince les trois principes fondamentaux de tout gouvernement, substance concentrée du droit des hommes en société et des devoirs du prince, *respecter la liberté civile, la propriété; rendre la loi générale et égale.*. Le péripatétisme qu'il possédoit, qu'il professoit, n'offroit rien de plus précieux à l'attention d'un

vrai Romain que ses développemens politiques sur les gouvernemens. La secte d'Aristote fondoit sa marche sur l'expérience et la raison; or son corps de doctrine politique s'établissoit sur l'exposé des constitutions de près de cent cinquante républiques. Leur parallèle seul inspiroit confiance dans les théories du maître. Il faisoit rencontrer le petit nombre de principes qui étoient communs à tous ces gouvernemens. En cela il se conformoit à la raison; quant à l'expérience, elle étoit aisément constatée par l'histoire. La raison et l'expérience, la vraie philosophie en un mot, avoient donc donné à Claudius-Severus le moyen d'avertir de bonne heure, le futur souverain Marc-Aurèle, de soumettre son gouvernement aux trois augustes principes de liberté civile, d'égalité devant la loi, de législation uniforme. Quand le stoïcien se constituoit grand citoyen par sentiment, par devoir d'homme, par obéissance pieuse à la loi de nature, le péripatéticien s'exhortoit à le devenir, s'encourageoit à persévérer à l'être par raisonnement. Or, Claudius-Severus est au premier rang des premiers citoyens. Nul n'en doutera en écoutant la recommandation que lui adresse Fronto en faveur d'un avocat, du plus re-

commandable des avocats de son temps, de Cornelianus (Sulpicius) dont il sera parlé tout à l'heure. « Il aime avec passion la patrie, il est par bénéfice de nature un homme libre et libéral... ». S'il est nécessaire d'exprimer ainsi le titre de recommandation qui suscitera la bienveillance de ce pédagogue, de ce philosophe, de ce politique, de ce consul; que devra-t-on penser du genre de son éloquence lequel doit être l'image de son caractère, comme il en est l'expression? on est forcé de supposer qu'elle fut consulaire, c'est dire grave et pleine d'autorité. Les consuls, en effet, étoient obligés tout au moins au bien parler; la gravité et ce sentiment d'une force accoutumée à se voir reconnue et obéie, qu'on nomme l'autorité, sont en effet les qualités éminentes que Fronto loue dans Claudius-Severus. Certes la dignité de la place qu'il occupe, et de la race d'où il sort n'est pas supérieure à celle du caractère, du savoir et de l'éloquence d'un orateur ainsi modelé. Certes aussi un tel orateur n'est point indigne d'arriver aux plus hauts honneurs de son art, aux dignités les plus hautes de la république que régit Marc-Aurèle, ce prince grave dont les moindres mots sont des sentences, dont toutes les actions sont

Ep. Front. ad Amic., p. 128 et 129.

des exemples, et à ce titre se constituent les premières de toutes les autorités.

Un orateur qui, aulieu de prononcer avec lenteur des paroles fortes et portant odeur de maturité, proféroit impétueusement des paroles véhémentes et que l'on juge trahir une sorte de précocité se fait reconnoître dans Polémon de Laodicée en Carie ; il discouroit *ex tempore.* Il y avoit du grand dans son éloquence ; mais elle s'entouroit de fracas. Hérodès Atticos, interrogé par Marc-Aurèle sur ce qu'il pensoit du mérite oratoire de Polémon, répondit par ce vers de l'Iliade : le bruit des chevaux aux pieds résonnans m'a fait tinter les oreilles :

Aures sonipedum strepitus mihi tinnivit equorum.
(Iliad., v. 535.)

Des sensations exprimées avec exaltation et pourtant une finesse très-aiguë de raisonnemens, un grand éclat de figures, signalent au témoignage des modernes le mérite des deux harangues de Polémon qui sont parvenues jusqu'à nous : les beaux moyens qu'il posséda, étoient des armes redoutables entre ses mains, car il fut passionné et manqua de bonté. Fronto, le plus affectueux des hommes, ne l'aimoit pas, il conservoit quelque ressentiment de l'âpreté et de l'or-

Ep. Front. p. 101, not. Maii.

gueil qu'il avoit fait sévir contre le digne Favorinus son ami. En reconnoissant qu'une grande vigueur naturelle dominoit cet improvisateur dangereux qui ne se donnoit pas le temps de mesurer ses coups, on lui reprochoit de ne rien devoir à la palestre, à la gymnastique. Elles lui eussent enseigné à régler ses forces, à en contenir l'excès. Il manquoit, en effet, de souplesse, et c'est-là le principal défaut que lui reproche l'Empereur Verus. Tel est le jugement curieux qu'il prononce sur ce sophiste après avoir entendu l'une de ses harangues... « Je l'assimile, dit-il, à un agriculteur actif et robuste accoutumé à ensemencer uniquement en bled son vaste champ, à ne soigner que la vigne; à sa culture manquent le figuier pompéïen, les légumes aricins, la rose de Tarente. L'espace de ses terres en rapport ne montre ni le platane ombreux, ni le bocage riant, ni les bois épais et touffus. Sans doute ces champs, ces terres portent une abondante récolte... mais tout ce que produit l'orateur est voué à l'usage plus qu'au plaisir ; il faut qu'on loue, et l'on n'a pas le contentement d'aimer toutes ces choses là. Ne te semblé-je pas bien audacieux en ma volonté, et téméraire en mon jugement, ô Fronto, quand

Dionys. Miles. ap. Philostr. Soph. c. 4.

Ep. Front. Ver. ad Front., p. 101, l. 1. 9.

je soumets à l'appréciation le mérite d'un homme qui est décoré de tant de gloire, *cum de tantæ gloriæ viro existimo?* » Puisque le caractère a pour expression l'éloquence, faisons justice de la gloire de Polémon et de son caractère dans lequel on ne peut louer qu'une force aveugle et menaçante sans trouver la satisfaction d'aimer, ce qui fait le plaisir de tous, l'agrément et la grâce, ces fleurs si parfumées, et la bonté, le plus sapide des fruits. La prudence de Marc-Aurèle n'est-elle pas bienveillante et équitable, quand elle laisse végéter sans autorité l'homme éloquent qui est sans bonté, quand elle élève Claudius-Severus et abandonne Polémon à l'exercice vulgaire et privé de ses talens ; vraie et pleine déchéance ! la haute récompense des qualités utiles consiste dans l'emploi fréquent et relevé qu'on leur impose.

Ep. Ver. ap. Front. *Ibid.*

Voici deux hommes qui ne dépensent pas l'éloquence en dissertations oratoires réputées gratuites, parce qu'elles ne roulent que sur la théorie du juste et de l'injuste : ils la mettent en œuvre pour déterminer la récompense ou la punition présentes et matérielles de la justice pratique, ou de l'injustice en action. Ce sont deux causidiques,

deux avocats plaidans; Homulus et Cornelianus Sulpicius. Homulus est qualifié l'égal de Fronto, *Æqualis Frontonis;* Fronto, en effet, fut quelque temps confondu dans la foule de ces hommes qui attendoient de leurs succès le relief des dignités de l'Etat. Celui-là plaida conjointement avec lui, dans une cause qui se rapportoit aux habitans de Bithynie. Pline le jeune atteste qu'il Plin. Ep. IX, l. IV. parla merveilleusement : *Mirificè.* Parla-t-il constamment comme il le fit en cette affaire? alors et dans ce cas seulement, il continua de mériter le titre d'égal de Fronto. Si la conjecture à laquelle prête son nom a quelque fondement, il s'éleva en dignité aussi haut que ce collègue, car il fut consul. La même conjecture autorise à croire qu'il réussit à se faire courtisan. La vertu ou ses dehors avoient donc été mis en jeu par lui, puisque c'étoit à Titus-Antoninus qu'il prétendoit se rendre agréable. Cette condition l'a mis à portée d'entacher sa mémoire d'une imputation grave : on a droit de lui reprocher ou d'avoir essayé de préjudicier à Marc-Aurèle, alors César, ou du moins d'avoir tenté son souverain Antoninus-Pius, en cherchant à pénétrer si le soupçon s'ouvroit en son ame quelque secret

accès (1). Celui que le talent de la parole a conduit à la familiarité, à l'intimité du prince, quelque parfait en vertu qu'ait pu être ce souverain, devoit posséder un genre d'éloquence insinuant et doux. Qu'il fût orné, qu'il se nourrît d'images vives, de rapports imprévus, de rapprochemens adroits, de raisonnemens courts et tranchans, on n'en sauroit douter. Ce sont là les qualités du discours qui agréent aux monarques et à tous supérieurs, chacun selon leur grade.... On peut être citoyen même à la cour; Marc-Aurèle l'a prononcé: « Partout où l'on » peut vivre, on peut y bien vivre,... etc. » Faudroit-il quelqu'effort pour obtenir ce succès? celà n'est point à craindre dans le palais de Titus-Antoninus ni de Marcus. Présumons donc que par les facultés de son intelligence et surtout les facilités que lui donnoit la sagesse d'Antoninus-Pius, il n'a pas été malaisé à Homulus, fréquentant le palais, d'y faire valoir, au bon moment, les intérêts des citoyens.

Il ne falloit sans doute nul effort de la part de Cornelianus Sulpicius pour con-

(1) Voyez Tome Ier, page 172. On peut croire que les noms d'Osmulus et de Homulus désignent un seul et même personnage.

server son caractère civique dans le rang inférieur où la fortune et peut-être sa volonté le retinrent long-temps. Il est bon, en effet, que de gré, de surprise, ou par l'effet d'une coërtion délicate et insensible, quelques hommes supérieurs demeurent stationnaires sur les divers gradins inférieurs de l'amphithéâtre social; ne fût-ce que pour imposer la patience et la modestie aux ambitieux, trop pressés, et surtout pour mettre les bons exemples à la proximité de chaque classe.

Quel essor subit élève rapidement ce causidique au-dessus des autres orateurs. Heureuse est la renommée de celui que l'histoire a favorisé, entre plusieurs, de quelques souvenirs de plus : heureuse pour la renommée d'un homme, est, et sera la recommandation du titre de citoyen ; c'est ce titre ou cette qualité que l'histoire prend plaisir à protéger d'un soin préservateur. A la faveur de la belle qualification d'homme citoyen, Cornelianus voit prévaloir l'éloge circonstancié de son éloquence et l'essor qui semble l'emporter au-dessus de tant d'émules. Fronto, qui le recommande à Claudius-Severus, ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, articule, pour le

caractériser d'un seul trait, ces propres paroles : « il est homme à ressources, il est très-fort, sa nature l'a fait libre et libéral (1). Il est démophile et ami;... en d'autres termes, il est zélé pour le peuple (et il en est l'ami.) (2) ». Un homme doué comme Cornélianus d'un naturel libre et libéral, a voulu de sa propre volonté rester simple citoyen, on le conçoit. Que l'on s'étonne à présent si l'on veut qu'il ait été honoré dans ce rang comme si quelque magistrature supérieure l'eût entouré de ses décorations! Il reçoit une dédicace de livre, Phrynichus lui fait hommage de celle de l'ouvrage qui a été conservé sous le titre de *dictionum antiquarum ecloge*. Dans le corps du traité, il loue comme accidentellement en lui, « un orateur pur et d'un goût antique, le seul qui depuis le siècle de Démosthénès ait rappelé l'art de bien dire aux formes et à l'élégance des anciens ».

Front. Ep. ad. Cl. Sever., p. 129.

Phrynich. in Voc. προσωπα. Dict. ant. Ecloge.

(1) Industrius vir est, strenuus, ingenio libero ac liberali, patriæ amantissimus.

(2) Δημοφιλῳ καὶ φιλῳ. Le prélat Mai entre bien dans la pensée de Fronto, quand il traduit avec esprit ces mots grecs par le latin, *Populi studioso et amico*. Il sent qu'il est utile de distinguer entre le zèle pour le peuple, et l'amitié vraie qu'on lui porte. Les sentimens exagérés sont quelquefois désintéressés; mais il faut avouer que cela est rare.

« Quand je commençai d'aimer Cornelianus, dit Fronto, je fus comme fasciné par le charme de ses mœurs et de son langage. De don naturel, il est merveilleusement propre à l'éloquence ». Ce même Fronto, qui n'a jamais séparé de l'éloge de l'esprit, celui du moral, ne manque point de faire valoir l'autorité qui résulte de leur concours nécessaire. « Cornelianus fait plus de fond sur la pureté de sa vie, qu'il ne prend de confiance dans les avantages que donne l'étude des lettres, et dans l'usage élégant des industries oratoires.... ce n'est pas fortuitement ni à l'inconsidérée que nous nous sommes liés d'une étroite amitié. Déjà l'éloge de ses talens m'avoit pour ainsi parler envahi, quand je commençai d'éprouver par l'usage et par beaucoup de moyens de conviction, combien il étoit vrai. Nous avons habité ensemble, nous avons étudié ensemble, nous avons mis en partage le sérieux et l'enjoué, nous avons fait épreuve de la foi que nous pouvions placer en notre prudence respective; notre amitié nous a ménagé vrai plaisir et bon service ».

Front. Ep. græc. ad Apoll. p. 425.

Front. *Ibid.*

Celui qui seroit assez recommandé à la mémoire par le titre d'ami de Fronto, lors même que les motifs de cette alliance

des cœurs demeureroient ignorés, ne l'est-il pas au plus haut degré quand les raisons de cette digne union se produisent aussi honorables pour son caractère? Voyez maintenant les succès du civisme et du talent sous le règne de Marc-Aurèle. Ce citoyen sans titre, en vient à régner sans titre sur une partie de l'empire Romain, s'il faut en croire Phrynichus. « Il est, dit-il, préposé par Marc-Aurèle et Verus à l'administration de toutes les affaires des Grecs, et à cause de cela on peut dire *qu'il est élu, assistant des Empereurs* dans le gouvernement de l'empire (1). » Il ne tient pas à Phrynicus qu'on ne croie voir ce citoyen assis comme troisième collègue sur le trône de Marc-Aurèle et de Verus. Quel écrivain eût jamais, sous le règne de Domitianus ou de Caligula, osé une exagération qu'on eût qualifié du crime de lèse-majesté, et qui, si elle fut connue de l'empereur Marcus-Antoninus, excita sans doute sur ses lèvres, le léger sourire qu'y fait naître une approbation délicate et estimée..... L'éloquence de Cornelianus devoit être nerveuse, souple, abondante; nerveuse, parce qu'il porte dans

(1) Ideòque ab impp. adjutorem imperii regendi electum. Phrynich. loc. citato apud Maïum in not. (3), p. 128, Ep. Fronton.

la gestion des affaires, le sentiment élevé des intérêts civiques; souple, parce que l'amour de la patrie lui suggéroit de se plier à tous les moyens de la servir.

Que le groupe des hommes qui se sont distingués en ces temps par la parole, soit dans la Grèce, soit dans le Latium, ouvre ses rangs pour admettre dans son sein les deux vrais orateurs du siècle, les deux derniers orateurs de l'antiquité.

Hérodès-Atticos et Cornelius-Fronto se mettent en présence. Ainsi qu'après un grand combat singulier dans lequel deux armées, deux nations se sont fait représenter chacune par une troupe de combattans d'élite, auxquels elles ont commis leur sort; quand tous ces guerriers s'étant renversés les uns les autres, gissent en nombre égal étendus sur la poudre; s'il ne reste plus d'une et d'autre part qu'un seul de ces guerriers dévoués,.... les yeux de tous les soldats contemplent avidement, au premier moment de la suspension de l'action, l'attitude et tous les mouvemens des deux survivans, des deux derniers des héros de la patrie, pour en tirer des augures sur leur sort;.... de même aussi qu'en ce moment, qu'en ce lieu, les amis de l'art de bien dire,

les admirateurs de l'éloquence des siècles anciens et de ses héros rapprochent leurs rangs pour contempler les deux athlètes en éloquence, qui représentent chacun l'éloquence de leur nation; qui sont l'un le dernier des hommes éloquens de la Grèce, l'autre des personnages éloquens de Rome; qu'ils s'apprêtent à augurer, à décider auquel des deux appartiendra l'honneur d'avoir fait le dernier triompher sa patrie. Hérodès-Atticos et Cornelius-Fronto vont mesurer leurs forces; celui-ci a tous les avantages extérieurs : l'autre tous les ressorts intérieurs de toutes les forces. Il ne peut se laisser voir entre deux êtres plus de différence sensible qu'il ne s'en montre entre les deux caractères, les deux intelligences d'Hérodès et de Fronto, entre les succès du caractère et de l'esprit de l'un ou de l'autre; tous deux ont été placés dans des circonstances de position qui étoient les mêmes, et tous deux se sont créé des conditions opposées du tout au tout. L'un et l'autre concourent à fournir les élémens d'une comparaison singulière et de haut intérêt, celle de l'opposition de résultats déterminée par la différence du caractère moral de l'homme au caractère de son éloquence :

Hérodès-Atticos, précepteur de Marc-Aurèle, et assis sur le même siège semi-royal que Périclès, dans la ville d'Athènes, qu'il régit avec plus de pouvoir que n'en eut jamais le conseil des Amphyctions sur la Grèce, est puissant, riche, opulent plus que beaucoup de despotes de l'Orient; il est en quelque sorte l'archonte perpétuel d'Athènes, et il devient l'un des deux Consuls de Rome. Quel noble rapprochement! il devient aussi l'ami de deux Empereurs du monde, de Titus-Antoninus et de Marcus; durant toute sa vie, il prodigue les bienfaits publics et privés plus que ne les prodigue, aux courts momens de son inauguration, le premier magistrat d'une république. Son éloquence douce et mélodieuse coule et s'épanche comme ses bienfaits. Elle est riche, figurée, abondante en pensées, en maximes. Sa tête est ceinte de l'un des diadêmes des lettres; le vœu des peuples de ses deux patries le lui a déféré; car c'est de lui qu'on dit dans Rome, il est le premier des orateurs grecs;... dans la Grèce, il *est la langue grecque elle-même;* éloge plein qui s'agrandit encore quand, après avoir fait connoître que la langue grecque est *la reine des langues*, on qualifie cet Hérodès, Roi du Discours.

Rufus Perinthius Suidas.

Telle est sa condition ; comparez avec elle le sort de sa vie, et mesurez toutes les disconvenances qu'il y eut entre l'un et l'autre. Elles ont pour principe la différence qui exista entre son caractère et son esprit. Son éloquence étant douce et son caractère âpre, son opulence étant immense et sa bienfaisance non moins immense, s'exerçant orgueilleuse, son âme étant grande et ses volontés capricieuses et petites, son amour pour la gloire de sa patrie étant ardent et son zèle pour les citoyens se montrant tyrannique, sa tendresse pour Marc-Aurèle étant presque paternelle, et ses procédés, en certaines rencontres, outrageans et comme ennemis : il véeut en guerre perpétuelle avec ses concitoyens, il en fut haï, détesté, il fut même châtié par l'effet de leurs poursuites juridiques; il se vit condamné au droit de la loi, par l'Empereur son élève, destitué de toute autorité par l'Empereur son ami ; et cette condamnation est le trait de popularité le plus grand qu'il y ait dans la vie de Marcus-Antoninus, comme il est la plus grande des flétrissures d'Hérodès ; il mourut dépossédé, non pas seulement de la gloire du bon commandement, mais de la gloire d'avoir été un vrai citoyen ; il mou-

rut sous la honte de n'avoir pas su faire servir les lettres élevées à la puisance politique en sa personne, à accroître le bonheur de ses compatriotes, sous l'opprobre d'avoir fait médire de leur sagesse dans la puissance. Lorsque le terme de sa vie s'étoit approché, il avoit enduré le déshonneur d'en venir à l'apologie, près de l'Empereur son disciple, son ami,... et le pardon du monarque son ami avoit été modeste ; ménagement qui achevoit de signaler l'excès de sa foiblesse et la grandeur de ses torts : quand sa tombe se referme, il lui faut subir de ses concitoyens, rémission de ses délits. Heureux à ce dernier moment que le pardon anticipé de l'Empereur, que le pardon tardif du peuple de sa patrie soit affectueux, généreux et entier... les honneurs universels exaltés que la cité d'Athènes rend à sa mémoire, attestent que les habitans de la capitale de l'Attique, ont oublié à l'expiration de sa vie les vices de son naturel, pour ne se souvenir que de ses talens qui ont ressuscité pour elle la gloire des beaux jours où elle régnoit sur la Grèce par la parole, qui ont suscité pour elle une gloire inespérée, celle de régner, pour ainsi dire, sur Rome elle-même, quand Hérodès-Atticos y alla

seoir dans la même chaire curule que le consul Cicero. Alors ces Athéniens généreux et ingénieux font revendiquer en quelque sorte par l'Hellénie toute entière, la gloire de l'un de leurs citoyens, en gravant sur la tombe de l'éloquent Hérodès cette inscription qui, dans sa brièveté, ne se refuse point à rapprocher de grands souvenirs, et dans sa simplicité dit tout ce qui se peut dire d'imposant:
« Ci-gît Hérodès, fils d'Atticos, né à Ma- Aul. Gell.
» rathon; sa réputation s'étend dans tout l. II, c. 16.
» l'univers ». et not. franc.

Les lettrés des temps postérieurs ont ajouté quelques lignes à cette honorable inscription sur l'*Arca Tabellaria* qui devroit contenir tous les écrits d'Atticos. Tous étoient dignes de lui survivre, soit qu'ils traitassent de la philosophie, de la poésie, des règles de l'éloquence, soit qu'ils fussent eux-mêmes de très-éloquentes inspirations improvisées. Sur cette *arca*, maintenant vide de tous les bienfaits qu'il nous léguoit, les lettres reconnoissantes ont gravé ces mots :
« Les œuvres d'Atticos mettent en haut
» relief la grandeur de son esprit et la su-
» blimité de son âme. » Suidas in voc. Ηρωδης.

Tel se montre le dernier des athlètes qui eurent à soutenir la gloire de la patrie à la-

quelle Démosthénès avoit conquis le sceptre du commandement par la parole. C'est à Fronto de venir donner à voir en lui le dernier des athlètes à qui échut la belle mission de conserver et préserver la gloire de cette Rome qui, en conquérant par l'épée, confioit à Porcius Cato, à Cicero, le soin de conserver, de défendre par la parole le sort de tous les rois, de tous les peuples vaincus. O Fronto, laisse-toi comparer avec Hérodès! laisse percer les ressorts secrets de tes moyens modestes, de tes forces sages, pour qu'ils soient mis en parallèle avec les moyens puissans, mais sans prudence, de l'orateur grec. Oppose l'heureux accord de ton esprit et de ton caractère, leur belle convenance et ses conséquences prospères pour ta condition et le sort de ta vie aux inconséquences, aux disconvenances du caractère et du sort d'Hérodès.

Cornelius-Fronto, né dans un pays presque barbare, dans une ville sans illustration, à Cirte de Lybie; arrivé à Rome sans recommandation, y commençant sa carrière sans protection, se refusant à tous les dons de l'amitié puissante, vit sans richesse comme sans besoins. Loin de commander, il est en service; il sollicite des

Ep. Front. 2 et 6.

Ep. Front., ad Arrian. græc.

causes à plaider, il les plaide; il est avocat salarié sous Adrianus. Il est appelé à donner des leçons à un premier César, Marc-Aurèle, à un autre César, Lucius-Verus, il est élevé au consulat par un prince vertueux, aimant à faire honneur aux vertueux, par Titus-Antoninus : il est et reste citoyen comme Porcius Cato et Tullius-Cicero, soit sur la chaire curule où il siège, soit au palais des empereurs où il parle de la liberté et des droits du peuple, en républicain du premier âge; soit au forum, où il parle des devoirs du peuple en magistrat politique du moyen âge de Rome. Le genre de l'éloquence qui lui est propre, est le genre précis, exact, *genus siccum*, que loue et qu'approuve Cicero, genre si différent du genre abondant, *copiosum*, qui distingue Cicero lui-même, de la manière dénommée grasse et fleurie, *pingue et floridum*, qu'affecte Plinius-Secundus, mais peu distant du genre concis, *genus breve*, usurpé par Sallustius : il est constitué le chef d'une école d'éloquence nouvelle, l'école *Frontonienne;* sa tête est ceinte du diadême des lettres romaines; il est reconnu le premier des orateurs, le premier des philologues de son temps : en réalité il est le seul éloquent,

Saturn. Macrob. l. v, c. 1, div. Hieronym. Epist. ad. Rustic. Monach. c. 12.

Cicer. de orat. in brut.

Macrob. *Ibid.*

le seul philologue de tous les âges de Rome qui, en vertu de droits oratoires et littéraires très-différens de ceux de Tullius, puisse sans trop de témérité être rapproché de ce grand homme. Ses compatriotes refusent en effet de le subordonner au premier des orateurs Latins; ils le montent à côté de lui sur un même piédestal, ils les exposent ensemble sur le même *suggestum* à l'admiration publique. Ils veulent que l'éloge de l'un ne manque jamais de rappeler celui de l'autre; ils qualifient Fronto par cette singulière périphrase... « celui qui n'est pas le second honneur de Rome, mais qui en est l'autre honneur: » *non secundum sed alterum decus Romæ.* Il fut ami de Titus-Antoninus, il fut ami de Marc-Aurèle empereur, il fut ami de Lucius-Verus empereur.

Eumen. ap. Casaub. not. in Spart., p. 50.

Voilà sa condition; comparez avec elle le sort de sa vie, et prenez plaisir à considérer comment il réussit à concilier en lui avec la supériorité des talens le calme de l'existence, résultat naturel du concours d'un bon esprit et d'un bon caractère.

Comme son éloquence étoit précise, saine, ornée en même temps de souplesse et de grâce, et son naturel modéré, mo-

Ep. Front. Augel. Mai Comm. præv. p. 34, 35.

deste, bienveillant, voué aux affections; comme sa bienfaisance étoit courtoise et humaine, bien que sa fortune fût à peine médiocre; comme son amour de la patrie étoit passionné, et son zèle pour les citoyens ardent et à la fois fraternel; comme enfin son ame étoit grande et comme ses procédés au niveau de son ame étoient nobles et généreux, il vécut aimé du peuple, et considéré des patriciens qu'il n'aimoit ni ne louoit; ses concitoyens, ses égaux, le poursuivirent sans cesse des témoignages de leur tendresse; ils durent presque le fatiguer des démonstrations de l'orgueil qu'ils se faisoient de ses talens et de ses vertus. Les deux Empereurs, ses souverains et ses élèves, l'honorèrent respectueusement, comme à l'envi, chacun selon la dignité qu'il savoit donner à l'expression de ses sentimens. Il vécut se destituant lui-même de tous les hauts emplois, et il demeura le conseil secret d'un prince vertueux; il demeura le surveillant, l'émendateur des mœurs d'un prince sans vertu, mais non sans bonté; il fut le vrai génie tutélaire de Lucius-Verus; il vécut hors du palais, dans sa liberté, dans sa maison, celle de Mæcenas, devenue la sienne, de Mæcenas, émendateur

Ep. Front. ad Ver. II. 3, p. 115, et l. II. Ep. III, p. 119 et seqq.

Ep. Front. l. 1. Ep. 1, p. 38. d'Octavius-Augustus, et qu'il surpassa en bonheur, parce qu'il fut plus confiant dans ses affections, qu'il s'attacha à des études plus graves et plus socialement utiles; or, cette maison fut alors le gymnase de l'éloquence romaine renouvelée, l'atelier ou s'élabora la revivification de toutes les bonnes disciplines littéraires (1). Il dédaigna d'avoir à faire parade des signes extérieurs de la considération des Empereurs, et dans l'intérieur du palais les signes de leur vénération volèrent au-devant de lui sans se ralentir jamais, et le rencontrèrent toujours moins orgueilleux et plus sensible. Loin d'être appelé et condamné en cause par son disciple-roi, il a vu l'Empereur se mettre en cause devant lui, se condamner lui-même sur ses remontrances d'avocat; et l'obéissance de Marc-Aurèle, à l'arrêt par lequel il se désistoit du droit de se dépouiller, n'est pas le trait d'impartialité le moins remarquable de la vie de ce Monarque. Il meurt riche de tout ce qu'il a refusé de posséder; il meurt en possession de l'honneur d'avoir été le meilleur citoyen de son temps, puisqu'il se montra éclairé dans son civisme; il meurt décoré de la gloire

Ep. Front. 1. lib. 1. et not. Ang. Maii, p. 159.

(1) Domus Frontonis ludus atque officina eloquentiæ Romæ fuit.

d'avoir fait souhaiter que les lettres fussent élevées au plus haut degré de la puissance publique, parce que sa conduite avoit prouvé qu'il étoit consommé dans l'art d'appliquer avec de nobles succès leurs résultats au bonheur de ses compatriotes. Lorsque le terme de sa vie s'étoit approché, il avoit vu l'empereur Verus descendre à l'apologie près de lui, justifier avec soumission son amitié suspectée d'attiédissemens. Il avoit vu changer en une sorte de culte les hommages toujours croissans que lui avoit jusque-là décernés Marc-Aurèle; il avoit entendu Marc-Aurèle lui dire : (1) « Il suffit à ma gloire de t'avoir » eu pour maître, ô toi qui es le plus grand » objet qui soit sous le ciel,... ô toi, l'homme » le plus probe et le plus rare qui ait été ».

Ep. Front. Ver. ad Front. l. II, Ep. 1, p. 105 et seqq.

Ep. Front. Marc. ad Front., p. 66, 78 et passim.

Quand la tombe se referme sur ses restes, alors commencent pour lui des honneurs plus exaltés encore qu'ils ne le furent pendant sa vie, ils pénètrent plus loin dans l'Empire, plus avant dans nos temps, ils ont le caractère de l'universalité plus encore que ne l'eurent ceux qu'Hérodès-Atticos obtint de la vanité habituelle et intéressée des Athéniens. La voix de ses contempo-

(1) ... Mihi maxima res sub cœlo, gloria mea sufficit talem magistrum habuisse.... homo honestissime et rarissime. *Loc. citat.*

rains, de tous les hommes lettrés des temps postérieurs rend avec transport hommage aux talens de Cornelius-Fronto. Cet hommage traverse les âges sous l'impulsion du premier élan que prit l'admiration publique et sans l'appui d'aucune preuve propre à le justifier. Il atteint jusqu'à nous. Il va se renouveler au terme même où il devoit expirer.... ses titres exhumés apparoissent tout-à-coup, ils s'apprêtent à recevoir de notre justice leur légitimation. Les amis que les lettres romaines conquérantes en survivance des armes romaines ont su s'approprier et conserver parmi les nations, soumises ou non à l'autorité du capitole, les amis des lettres romaines au siècle présent et aux siècles à venir, vont renouveler l'inscription de sa tombe, ils y sculpteront d'une main non vacillante, *alterum decus Romæ :* il est l'autre honneur de Rome... Ce peu de mots acquerra une double force de signification, si l'on fait servir le petit nombre de lignes déjà tracées ici sur son caractère à se convaincre qu'il posséda la perfection des bonnes mœurs;... et certes les mœurs d'un citoyen éclairé, sont bien autant que le génie, la décoration de sa patrie. Tel est l'effet de l'heureux accord qui unit en-

semble un cœur probe et un grand talent qu'à la plus longue distance des temps et des lieux, les bons juges d'entre les hommes se refont concitoyens, contemporains de celui que distingue un talent grand et probe, un caractère simple et probe. C'est-là ce qui témoigne que la vertu éclairée réserve à son sage possesseur le privilège de faire inscrire à côté de son nom : *il honora l'humanité, l'humanité s'honore de lui.* Que Fronto revendique cet éloge qui a appartenu à plusieurs et qui n'a pas toujours été donné à tous ceux qui l'ont mérité ; tant il est vrai que la renommée n'est guères plus juste que la fortune.

Quelle voix cependant réclameroit le droit de faire entendre la louange de l'orateur, instituteur de prince, avant celle du prélat respectable Angelo Mai, dont les heureuses recherches et les difficiles travaux ont r'ouvert les portes de la vie au nom et à la gloire de Cornelius Fronto. Après qu'il a dévoilé la statue vénérée dans l'Adytum, et par lui replacée sur sa base, il fléchit avec dignité le genou devant elle en proférant les félicitations inauguratives, en lui offrant et son hommage et les promesses de l'hommage universel. Il prononce : « Que Fronto

soit accueilli par les amis de l'érudition avec vénération, avec allégresse, à cause de son talent de bien dire, mais qu'il lui soit décerné une gloire éternelle à ce titre qu'il a fait don au monde de Marc-Aurèle; qu'il le lui a présenté tout imbu de ses préceptes. Celui qui place ses délices dans la philosophie épurée, celui-là sera des premiers à se réjouir de ce que les écrits deFronto et de Marc-Aurèle sont sainement placés ensemble devant son regard, comme exemple de la bonne méthode de philosopher. Voilà l'orateur qui fut le maître du César philosophe,... voilà le César philosophe sous l'autorité suprême de qui la vraie philosophie, ou plutôt la vertu; entra en possession du commandement de la terre » (1).... J'oserai ajouter à cette courte et noble proclamation, et je dirai : voilà un Empereur qui en son âge d'homme se présente à la recommandation publique, comme un enfant

Angel. Maï Comm. præv. ad Ep. Front. p. 106.

(1) Verùm enim Fronto cum propter eloquentiam omni honorificentià et lætitià ab eruditis excipiendus videtur; tùm vel eo maximè nomine quòd M. Aurelium suis præceptis imbutum orbi dedit, dignus profectò est qui æternâ in laude versetur. Quemcunque demùm vitio carens philosophia delectat, is inprimis gaudebit scripta Frontonis et M. etiam Aurelii sibi ad exemplum philosophandi rectè proponi. En quippe philosophi Cæsaris oratorem magistrum, en philosophum Cæsaremque, quo rerum potiente, ipsa philosophia seu potiùs virtus orbis terræ imperium obtinuit. *Angel. Mai loc. cit.*

bien né sous la caution de son gouverneur. Voilà l'instituteur de roi qui est le meilleur historien du règne de son disciple, car il est l'historien de ses mœurs, et ses mœurs sont tout son règne.... puis désignant ce livre même de Fronto, qui, après douze cents ans de sépulture, renaît comme par miracle : voilà, dirai-je, *les vraies archives* de la grande époque de Marc-Aurèle;... voilà l'œuvre qui révèlera qu'au règne des Antonins appartiennent le titre et la gloire de *règne de réviviscence des bonnes mœurs* et de leurs bons succès. Le bon succès du retour des bonnes mœurs sous l'un et l'autre règnes, et spécialement sous le second des deux, se manifeste en effet par l'amélioration de la condition des peuples renaissant de l'amélioration des lois et des réglemens administratifs; par les prospérités résurgentes des lettres, des sciences, des arts, et de la philosophie qui en vient à pénétrer et animer de sa raison tous les ressorts sociaux. Qu'il est regrettable pour moi que les écrits de Fronto demeurassent encore inconnus au temps où ma main inexpérimentée recherchoit avec incertitude les fragmens lapidaires propres à la mosaïque dont je combinois le traït et les nuances, et que cette car-

rière de matériaux antiques si riche par comparaison, si riche de débris, si riche en dépit de son état de ruines restât encore ignorée.. S'il m'avoit été accordé d'y puiser, à mesure du besoin, on eût vu un dessin plus régulier, une ordonnance moins imparfaite, appliqués à mettre en leur vraie place ou en leur vraie attitude les personnages nouvellement introduits, à donner à l'action le vrai développement; et cette composition auroit été moins indigne de son noble sujet, Marc-Aurèle, de son *digne* objet, la démonstration que les procédés vertueux des gouvernans réparent promptement beaucoup de maux, suscitent ou ressuscitent promptement quantité de biens. Dans le cours précédent de ce travail, j'ai tenté de glisser de place en place, et partout où il y avoit le moindre jour quelques-uns de ces fragmens précieux reconquis sur le temps; travaux pénibles, mais presque gratuits, que trahit la disparité des parties et l'inégalité de l'effet. Je continuerai donc de tenter un plus large emploi de ces utiles matériaux.... qu'importe à ma vanité que cet emploi semble préjudicier à la proportion générale de l'œuvre, l'art seul en souffrira; qu'il s'en plaigne seul. Mais le fond

sur lequel il s'exerce en aura repris un vrai surcroît de valeur ; et ce fond étoit digne qu'on lui sacrifiât les accessoires. C'étoit l'état de l'empire Romain que l'on déployoit dans toute l'extension permise par les moyens qui nous restent, c'étoit l'indication des diverses branches de son administration et aussi des diverses industries de l'esprit humain, s'introduisant en elles comme la sève s'introduit dans les branches d'un arbre, qu'il falloit marquer de traits suffisamment prononcés. L'état de l'empire à l'apogée de sa prospérité, à la limite extrême où va commencer sa décadence, l'état des industries de l'esprit et de la raison, à l'instant où elles jettent l'éclat précurseur de leur extinction, méritoient bien d'être présentés le moins incomplètement qu'il fût donné de le faire. Quelles considérations d'amour propre pourroient nuire à l'accomplissement du devoir de mettre en manifestation entière le caractère et le génie de Marc-Aurèle, le caractère et les talens de quelques-uns des hommes qui eurent la gloire et la félicité de concourir avec lui à l'exécution de ses desseins vertueux sur la prospérité des peuples. Le peintre d'une figure en pied, nue ou vêtue, n'écarte rien de son imitation.

Point de détails abjects pour lui ; point de détails indifférens non plus dans la vie d'un homme véritablement grand, dans ses rapports avec les hommes qui lui sont subordonnés, pour peu qu'ils aient eux-mêmes de vraie grandeur d'ame. Les proportions de l'ame sont en effet les vrais élémens de sa mesure; elles font justice de l'inégalité des rangs, elles restituent l'humanité dans ses droits naturels. A ce titre Cornelius-Fronto, après Marc-Aurèle, est véritablement le premier dignitaire de l'empire. Il convient qu'on le connoisse pleinement puisque c'est lui qui fait connoître avec le plus de plénitude Marc-Aurèle. Qu'il soit montré en pied à côté de lui : il s'approprie cet honneur, aussi légitimement au moins que le préfet du prétoire, ou les jurisconsultes assistans et amis qui sont sculptés derrière l'image de l'Empereur, sur les tribunes militaires représentées aux bas-reliefs de ce règne. Nul homme en effet à cette époque n'eut plus d'esprit, plus de toutes les sortes d'esprit. Instituteur de roi, il est aussi un digne instituteur des peuples, car ses écrits font aimer le talent, les bons sentimens. Il est le littérateur le plus distingué de son siècle; il est un sage.

Par ses principes, véritable ami de la sagesse raisonnée, sage par sa conduite, à la façon des hommes simples de cœur et comme par instinct, Cornelius-Fronto fait discerner en lui un des philosophes les plus accomplis en théorie comme en pratique; et pourtant il fait la guerre à la philosophie.... c'est dans l'intérêt des exercices libéraux de l'esprit, qu'il témoigne de l'aversion contre elle : il la réprouve comme ennemie de l'éloquence. Les hommes supérieurs eux-mêmes, quand ils cèdent à de certaines préventions, préjudicient à la gravité de l'estime ou de l'admiration qu'on leur porte par l'exagération des sentimens dont ils se montrent affectés. Le principe de l'aversion de Fronto pour la philosophie, est de nature à exciter quelque enjouement : elle est entachée devant lui du reproche d'avoir détourné Marc-Aurèle de l'éloquence.

Approche Marc-Aurèle, viens à cette occasion témoigner comment tu fus éloquent et comment tu cessas de l'être; comment la nature t'y forçoit, comment l'art de Fronto t'assistoit, et comment ta volonté brisa l'œuvre de la nature et de l'art sous prétexte d'obéir à ta raison. Prends garde que les motifs que tu allégueras ne donnent

prise aux attaques de ton adroit gouverneur; il prouveroit par les coups portés contre toi, que peu de lettrés, soit avant, soit après lui, ont été capables de faire valoir plus éloquemment les ressources comme les droits de l'éloquence, de les appliquer plus énergiquement à la défendre en sa cause directe. Ton digne maître, fidèle au procédé des pédagogues à l'égard de leurs élèves, t'oppose à toi-même, oppose les uns aux autres deux des âges de ta vie. Il met en contraste les études et les succès d'une époque et ce qu'il nomme les disgrâces de l'autre. A ce contraste institué avec la malveillance du dépit, nous devons l'avantage de connoître tout ce que la bienveillance pouvoit déclarer de plus favorable sur les moyens de ton intelligence dans l'art de la parole. Il n'est pas de reproche d'ami qui n'apporte avec soi de la satisfaction ou de l'utilité.

« O César! dit-il, un très-grand, un
» très-haut, un sublime génie, un génie ma-
» gnifiquement étendu est pour toi un don
» des dieux; car tes premières conceptions,
» les mouvemens de tes goûts et de tes af-
» fections, sous l'enveloppe de leurs pre-
» miers langes, me sont connus. Il brilloit
» alors et déjà en toi, tout enfant que tu

» étois, une noblesse d'intelligence, une » dignité de sentimens, auxquelles man» quoient seulement les lumières de la pa» role étudiée; et ces lumières, nous en » disposions l'appareil par divers exercices » préparatoires (1) ». Plus tard il s'exprime ainsi : « Tous les autres instrumens de l'élo» quence ont acquis pour toi le dernier poli; » tu sais chercher les mots (propres); tu » sais placer pour l'effet les mots trouvés; » tu sais étendre du pinceau la couleur » naïve de l'antique, et faire abonder dans » le discours, les pensées les plus graves, » les plus vertueuses (2) ».

Front. de orat., p. 259.

Ibid., p. 257.

Voilà les dons naturels et acquis que possède Marc-Aurèle et qu'il eût accrus sans limites si l'on s'en fie au témoignage de son

(1) Tibi, Cæsar (A), maximum, sublime, et excelsum, et amplificum ingenium ab dis datum est. Nam primi tui sensus et incunabula studiorum tuorum mihi cognita sunt. Elucebat in puero jam tunc nobilitas mentis et dignitas sententiarum quibus sola deerant verborum lumina : ea quoque variis exercitationibus instruebamus.

(2) Cætera omnia tibi in eloquentiâ expolita et explaneta sunt. Scis verba querere, scis reperta rectè colloeare, scis colorem sincerum vetustatis appingere, sententiis autem gravissimis et honestissimis abundare.

(A) On a conservé l'orthographe latine du manuscrit original. Les considérations qu'elle fera naître dans l'esprit de ceux qui en ignoroient les singularités apparentes, prépareront l'attention à des résultats d'une importance grammaticale inattendue que l'auteur se propose de publier prochainement.

instituteur. Revoyons ici la résolution qu'il prit d'en faire l'abandon comme s'il ne se fût agi que d'un emprunt à restituer au terme venu.

« Que tes discours dans le sénat et ail-
» leurs, s'est-il dit, soient agréables, mais
» sans brillant, et qu'ils partent d'une rai-
xix. 15. » son bien saine..., O homme, tu viens de
» haranguer avec de grands cris; est-ce que
» tu as oublié ce qu'est au fond ton art et
» ce peuple?.... Non, je ne l'ai pas oublié:
» mais ils estiment et recherchent toutes
» ces choses-là. Faut-il donc que je sois fou
xxii. 13. t. ii, p. 240. » parce qu'ils le sont? je le fus autrefois... ».

Quel blasphême vient-il de proférer, sinon contre l'éloquence, du moins contre l'action oratoire?... Si Fronto l'eût entendu, l'indignation auroit ajouté à son éloquence une redoutable véhémence. Mais l'Empereur l'enferma sans doute dans le secret de sa raison.... cependant l'expression de sa volonté est en quelque sorte passionnée; elle disconvient à la modération accoutumée du philosophe; peut-être sera-t-il quelque motif d'un caractère moins tranchant, mais plus sainement décisif? il en est un en effet. Fronto le retrouve en ses souvenirs, il va nous le révéler; profitons des lumières

nouvelles qu'il nous transmettra sur l'absolu désintéressement de Marc-Aurèle en matière de vanité.... ce n'est pas cela qu'il faut dire,.... sur le désintéressement exagéré de Marc-Aurèle dans tout ce qui regarde la satisfaction de soi-même. Il apostrophe son disciple alors César : « Je » t'ai quelquefois entendu dire : quand j'ai » énoncé trop brillamment quelque chose, » je me complais à moi-même, et c'est à » cause de cela que je fuis l'éloquence » (1). Front. *Ibid.* p. 223. Ainsi, pour être plus assuré d'étouffer un défaut, il immole un talent : le plus ambitionné, le plus envié, le plus regretté des talens.

Voilà un motif moins insolemment exprimé que le premier ; il est plus dangereux en ses conséquences. Comment celui qui ne veut pas se plaire à lui-même, voudra-t-il, par rapport aux autres, faire ce qu'il faut pour plaire et pour toucher... qu'il s'en fie à la raison pour le fond, à la dialectique pour les formes du raisonnement, et, s'il veut n'avoir pas à se reprocher de séduire, qu'il réduise les choses et les mots à leur plus simple expression, et certes la parole aura alors de

(1) Audivi te nonnunquàm ità dicentem ; at enim cùm aliquid pulchriùs elocutus sum, placeo mihi, ideòque eloquentiam fugio.

merveilleuses influences et d'utiles effets.... Fronto, qui connoît si bien les moyens obligés de son art et les résultats des moyens spontanés qu'il tire de la passion des auditeurs, qui sait plaire et toucher sans faire de démonstrations affectées du desir qu'il en a : Fronto combat ce motif avec une énergie de bon sens toute digne d'un philosophe. Dans son argumentation inépuisable en ressources, il ne daigne pas faire intervenir la gloire ; à peine mentionne-t-il le succès, il se borne à faire entrevoir l'effet ; il détaille l'emploi, c'est indiquer l'utilité ; bien plus, il n'arguë que de la nécessité ; nous allons placer l'extrait de son vigoureux plaidoyer à côté des développemens qui feront connoître ce qui regarde son genre d'éloquence et celui de son élève destiné à se plaire malgré lui-même. Nous écartons du corps de cet ouvrage sa rapide harangue, parce qu'il lui appartient d'être jugée en son cadre propre ; conviendroit-il que l'attention et l'approbation qui lui sont dues fussent disputées à l'impatience avec laquelle le lecteur d'une histoire prétend à voir se presser, soit les faits, soit les grands exposés. C'est contre Marc-Aurèle, âgé de 22 ans, que sévit cette sorte d'objurga-

tion, prononcée d'une bouche de maître; c'est en faveur de Marc-Aurèle, néophyte de la philosophie, déserteur récent de l'éloquence, que s'ordonne cette harangue proférée avec une autorité de père, par un instituteur ami de son disciple.

Tu crains de te complaire à toi-même, et c'est pour cela que tu fuis l'éloquence; bien plutôt, que ne te corriges-tu, que ne te guéris-tu de ce desir de te complaire? Garde-toi de répudier l'éloquence sur le motif que tu te plais à toi-même. Car, ainsi que tu le fais à présent, tu te lies et t'obliges à recourir en une autre application, au même moyen de guérison... Eh quoi! parce que tu te plairas à toi-même pour avoir jugé équitablement, répudieras-tu la justice? parce que tu te seras complu à exercer quelque affection prescrite par la piété du sentiment, abjureras-tu avec mépris la vénération pieuse que tu dois à ton père? tu te plais quand tu te trouves éloquent, pourquoi donc maltraites-tu avec éloquence l'éloquence, bien qu'elle prononce ses arrêts, bien qu'elle t'interpelle, en te disant: ô jeune homme,

Quin tu potiùs illud corrigis ac mederis, ne placeas tibi. Non ut id, propter quod places repudies. Nam ut nunc facis, alibi tu medicamenta obligas.....

Quid tandem? Si tibi placebis, quòd justè judicâris, justitiam repudiabis? Si placebis tibi pio aliquo cultu, parentis pietatem spernabere? places tibi cùm facundus; igitur verberantem quid facundia verberas? tametsi placita diceret, itaque te com-

On peut reconnoître que ces fragmens détachés du traité des discours *(de orationibus)* très-riche *encomium* de l'art de bien dire, recomposent une diatribe suivie contre

périlleuse est pour toi cette fuite précipitée qui t'emporte loin du *plaire;* l'amour de la gloire qui est la dernière pièce du vêtement pour l'homme qui cultive la sagesse, est aussi la pièce de vêtement qu'il dépouille la dernière ; Platon, Platon lui-même retient cette gloire là comme étant le manteau qui lui restera en dernier... jusqu'à la fin de la vie.

Front. *Ibid.* p. 223, 224. L'univers que tu auras reçu (pour le gouverner), que tu auras reçu muni de la voix, deviendra-t-il muet par ta volonté ? Qu'un homme tranche la langue à un autre homme, il passera pour atroce. Trancher au genre humain l'éloquence, regardes-tu cela comme un attentat médiocre ?... Si l'étude

Ibid. 216. de la philosophie n'avoit à s'occuper que des choses seules, je métonnerois moins de te voir mépriser si grièvement les paroles. Mais apprendre les raisonnemens Cornus ou Cératins, les sorites et les

pellaret ; ô juvenis, periculosa est tibi præpropera placendi fuga. Novissimum namque homini sapientiam colenti amiculum est gloriæ cupido ; id novissimum exuitur. Ipsi, ipsi, inquam, Platoni in novissimum usque vitæ finem gloria amiculum erit.

..... Orbem terræ quem vocalem acceperis, mutum à te fieri? Si linguam quis uni homini exsecet, immanis habeatur; eloquentiam humano generi exsecari, mediocre facinus putas ?

...... Tum si studium philosophiæ in rebus esset solis occupatum, minùs mirarer quòd tantoperè, verba contemneres. Discere

la philosophie, un panégyrique assez riche de l'art des rhéteurs et des orateurs, donnent suffisamment à connoître les motifs de l'aversion de Cornelius-Fronto contre

sophismes, mots tordus, *vrais* instrumens de tortures, et négliger toutefois, la parure du discours, la gravité, la majesté et la grâce, cela indique que tu aimes mieux parler que t'énoncer, que tu te plais à marmoter, à bredouiller plus qu'à faire retentir des sons pleins et éclatans.. Où est maintenant cette pénétration qui te fut propre, où est cette délicatesse qui fut la tienne? Éveille-toi et considère ce que Chrysippe lui-même prétend. Se tient-il pour content de faire connoître? de montrer la chose? de développer? non : il ne s'en tient pas pour content, mais il amplifie autant qu'il peut, il exagère, il prémunit ou précautionne, il réitère, il déplace et transporte ça et là, il revient à la charge, il interroge, il décrit, il divise, il suppose des personnages, il prête à un autre son langage. Ne vois-tu pas qu'il prend en maniement Front. de or. l. 1, p. 218.

autem ceratinas et soritas, et pseudomenus, verba contorta et fidicularia; neglegere verò cultum orationis et gravitatem et majestatem et gratiam et nitorem, hoc indicat loqui te quàm eloqui malle, murmurare potiùs et friguttire quàm clangere.

...:... Ubi illud acumen tuum? ubi subtilitas? Evigila et adtende quid cupiat ipse Chrysippus. Num contentus est docere? rem ostendere? definire? explanare? non est contentus : verùm auget in quantùm potest, exaggerat, præmunit, iterat, differt, recurrit, interrogat, describit, dividit, personas fingit, orationem

la première de ces doctrines, son faire comme orateur, son argumentation comme raisonneur. Ils ne laissent pas perdre de vue un seul moment l'homme dans l'intérêt

presque toutes les armes des orateurs? puisque Chrysippos lui-même montre qu'il est nécessaire d'user de toutes ces ressources, que demandé-je de plus? si ce n'est de te voir mettre en action dans tes combats, au lieu des mots des dialecticiens, l'épée de Platon: il importe de savoir si ce sera celle qui est rouillée ou celle qui est resplendissante.

Fronto, p. 219.

Je rattacherai (littéralement, je rentrayerai) ici quelques petites considérations que peut-être tu trouveras déplacées et injustes; mais je veux faire que derechef tu sentes en moi ton maître. Tu n'ignores pas que toute cette tourbe de tes instituteurs (les philosophes) est sans consistance et à-peu-près stupide; qu'elle n'a que peu d'éloquence, et nullement de sagesse. Il faut certainement que tu te prêtes de bonne grâce à subir mon ancien pou-

suam alii accommodat, ταῦτα δ' ἔστιν αὔξειν, διασκευάζειν, ἐξεργάζεσται, πάλιν λέγειν, ἐπαναφέρειν, παρειπεῖν, προσωποποιεῖν. Videsne ab eo penè omnia oratorum arma tractari? Igitur si ipse Chrysippus his utendum esse ostendit, quid ego ampliùs postulo, nisi ut ne verbis dialecticorum, sed potiùs Platonis gladio dimices? sed interest rubiginoso an splendido.

...... Pauca subnectam fortasse inepta et iniqua. Nàm rursùs faxo magistrum me experiare. Neque ignoras omnem hanc magistrorum turbam vanam propemodùm et stolidam esse: parum eloquentiæ et sapientiæ nihil. Feres profecto buonâ veniâ veterem potesta-

duquel il a rapproché l'apologie des exercices du rhéteur, et la réprobation des exercices des philosophes. Marc-Aurèle est toujours présent, il est présent en son titre et

voir; il te faut souffrir que j'usurpe une dernière fois le titre de maître. Je fais, en effet, l'aveu que la seule et unique cause survenante, qui puisse faire fléchir (littéralement clocher) mon amour pour toi, seroit de te voir négliger l'éloquence. Néglige-la pourtant, c'est mon avis, plutôt que de la cultiver d'une façon dépravée.

Fronto, p. 243.

Accablé de l'ennui du travail, tu as déserté l'étude de l'éloquence; tu t'es détourné par un écart vers la philosophie, où il n'y a nul préambule à décorer avec soins, nulle narration qu'il faille mettre en place brièvement, nettement, industrieusement; nulle question à diviser, nul sommaire à chercher, rien à accumuler, à amonceler.... dès qu'une fois l'évidence est à découvert, c'en est fait; ce qui est facilement connu, est tôt négligé; prends garde que le rhéteur soit dédai-

Front. p. 243.

tem, et nomen magistri me usurpantem denuò. Fateor enim, quod res est, unam solam posse causam incidere qua causa claudat aliquantùm amor ergà te meus, si eloquentiam neglegas, neglegas tamen verò potiùs censeo, quàm pravè excolas.

... Laboris tædio defessus eloquentiæ studium reliquisse : ad philosophiam devertisse, ubi nullum prohœmium cum curà excolendum, nulla narratio breviter et dilucidè et callidè collocata, nullæ quæstiones partiendæ, nulla argumenta quærenda, nihil exaggerandum.... ubi semel patet, acta sunt; facilè cognitæ neglegantur. Contemni deniquè et nullo honore esse rhetora videas : observari

sa dignité de César, même en sa qualité future d'empereur : car l'orateur le contraint d'anticiper par la pensée le moment où il aura à remplir le devoir de parler aux na-

gné, qu'il n'ait bientôt plus nul crédit, et que les dialecticiens ne s'attribuent toute considération, ne revendiquent tous les honneurs du culte. De ce qu'il y a toujours quelque chose d'obscur et de tortueux dans leurs comptes, il résulte que le disciple se cramponne toujours au maître, qu'il se met en dépendance d'esclave, qu'il est détenu à perpétuité par de certains liens. Quelqu'un dira : et toi donc, fais-tu, par-dessus tous les autres, usage de beaux mots, de mots distingués? moi, tout au contraire, je mets en emploi des mots communs et dégradés. Pourquoi donc? Mais si je ne me connoissois ce défaut, j'en emploierois de pires encore.

Front. *Ibid.*, p. 260.

La philosophie te donnera ce qu'il faut que tu dises, l'éloquence te donnera ce qu'il faut que tu persuades... prépare de préférence un discours digne des pensées que tu puiseras dans la philoso-

autem et omnibus officiis coli dialecticos, quod in eorum rationibus semper obscuri aliquid et tortuosi sit : eoque fit ut magistro discipulus hæreat semper et inserviat, vinctus perpetuis quibusdam vinculis attineatur. Dicet aliquis : tu igitur præter cæteros nimirùm verbis pulchris et insignibus utens? ego immò vulgaribus et obsoletis. Quid igitur est? nisi istud saltem scirem, deterioribus uterer.

... Dabit philosophia quod dicas, dabit eloquentia quod... para potiùs orationem, dignam sensibus quos è philosophià hauries : et

tions; grand devoir s'il en fut, et qu'il présente d'assez grande manière. L'éloquence de l'habile discoureur auroit-elle eu ici pour objet prochain de persuader que Marc-Au-

phie, et plus dignement tu penseras, plus augustement tu parleras.... bien plutôt, redresse-toi, rehausse-toi, et quant à ces torturateurs qui, sapin et aulne élancé que tu es, te recourbent et te ramènent de force au niveau des tortillons rampans à terre, d'une secousse de ta vigoureuse cime rejette-les au loin... et essaye ensuite si, en quelque matière que ce soit, tu te seras si éloigné de l'éloquence (que tu n'y puisses recourir sur le champ). Front. *Ibid.*, p. 254.

Dans tes discours il faut que tu aimes mieux balancer au combat le grand bouclier d'Achille, que de faire du vent en agitant çà et là la petite rondache, ou de te jouer avec les javelinettes des histrions : les eaux jaillissent des tubes ou des syphons d'un mouvement plus élégant, mieux ordonné, que celles qui descendent en grandes pluies. Front. *Ibid.*, p. 252.

Qui est-ce qui doute que le sage ne se distingue de l'homme de peu de sens, surtout par la délibé-

quantò honestiùs sentis, tanto augustiùs dicas. Quin erige te et extolle, et tortores istos, qui te ut abietem aut alnum proceram incurvant, et ad chamætorta detrahunt, valido cacumine tuo excute et tenta an usquam ab (eloquentia) discesseris.

..., Clypeo te Achillis in orationibus.... *μαλα*.... pugnare oportet non parmulam ventilare, neque hastulis histrionum ludere. Aquæ de Sipunculis concinniùs saliunt, quàm de imbribus.

... Quis dubitat sapientem ab insipiente vel præcipuè consilio et

rèle n'étoit ni bon rhéteur, ni bon orateur, ni bon philosophe à l'âge de vingt-deux ans? Certes, le zèle du temple des Muses auroit poussé l'instituteur bien au-delà de ses vues.

ration, le choix et le jugement? s'il s'agit de l'option et du choix entre les richesses et la pauvreté, quoique l'une et l'autre ne soient ni un bien ni un mal, il se pourra que le choix ne soit point à l'abri de la louange ou du blâme.... il n'est pas permis au sage de desirer, de convoiter des choses sur lesquelles la chance seule peut décider si l'on a desiré en vain. Il ne convoitera absolument rien de ce qui semble placé en la main de la fortune; cependant si de nécessité il faut choisir l'une de deux choses, je choisirai l'alacrité d'Achille bien préférablement à l'appesantissement de Philoctète. Semblable condition il faut observer dans ce qui concerne l'art de parler; n'ambitionne pas à trop grand travail, ne prends pas aversion à trop grande hâte, et, alors qu'il te faudra faire un choix, pré-

dilectu rerum et opinione discerni ? ut si sit optio atque electio divitiarum atque egestatis, quanquam utraque et malitiâ et virtute careant; tamen electionem laude et culpa non carere. Proprium namque sapientis officium est rectè eligere, neque perperam vel postponere vel ante ferre.... nihil est enim fas concupiscere sapienti aut adpetere, quod fors fuat an frustrà concupiscat. Nec quicquam, quod in manu fortunæ situm videat, concupiscet: tamen si necessariò sit altera res eligenda, Achillei potiùs pernicitatem eligas, quam debilitatem Philoctetæ. Simile igitur in eloquentiâ servandum. Non opere nimio concupiscas igitur, nec opere nimio

Dégrader son disciple!... Ah! jamais... en réalité, les succès de Marc-Aurèle dans la philosophie étoient la vraie cause de son indignation.

fère de beaucoup, de beaucoup, le bien parler au non parler (l'éloquence au balbutiement).

Ton âge est celui où l'on a plus grand besoin d'un conseiller que d'un auxiliaire. Ne te mettras-tu pas à la recherche, à la poursuite de toutes les forces, de toutes les ressources des orateurs? Conquiers tout à la fois la prestesse à réfuter, la facilité à amplifier, la grâce à éluder; et, quand il s'agira de toucher vivement et de délecter, de détourner par l'épouvante et d'exciter, d'embellir, d'attacher l'affection, de répandre la diffamation, de détendre les passions des auditeurs ou de les amorcer, ne t'approprieras-tu point, en parlant, une certaine puissance qui s'allie avec l'agrément et la grâce! Quand autrefois, tiraillé perpétuellement par les affaires, le temps te manquoit pour composer des discours réguliers, ne trouvois-tu pas

Fronto de orat., l. 1, p. 221, etc.

aversere. Tum si eligendum sit longè longèque eloquentiam infantiæ præferas.

..., Consiliario huic magis ætati opus est quàm auxiliario.... nonne omnis oratorum copias sectavere? refutandi sollertiam, augendi facultatem, eludendi venustatem; permovendi delectandique, deterrendi incitandique, ornandi, conciliandi, infamandi, laxandi audientium animos aut alliciendi quamdam in dicendo potentiam ac venustatem? tum si quando tibi negotiis districto perpetuis, orationis conscribundæ tempus deesset, nonne te tumultuaris quibusdam et lucrativis studiorum solaciis fulciebas? syno-

Mais, qu'est-ce que cette philosophie que poursuit avec tant de vigueur le précepteur ès-lettres latines? Est-ce celle qui appelle l'esprit de l'homme à des considérations si

ton réconfort dans les soulagemens brusqués, et profitables pourtant de certaines études? Rapprocher des synonymes, quelquefois entreprendre des recherches sur certains mots isolés, à l'effet de retourner par autorité de raison le type de ceux qui sont marqués au coin des anciens, et (d'épurer) les synonymes (en les passant) par les filtres; restituer élégans les mots trivialisés; rendre le neuf aux mots corrompus; ajuster quelque image; mettre en place une figure; agencer la parure d'un vieux mot; étaler au pinceau une couleur un peu antique: tels étoient tes délassemens. Si tu fais mépris de ces choses là par cela même que tu les as apprises, tu en viendras aussi à mépriser la philosophie; mais ce ne sont pas là choses que tu puisses mépriser, que tu puisses même ne pas aimer, de même qu'autrefois Crassus le Triste avoit pris en haine le rire... de même que de nos jours cet autre

nymis colligendis, verbis interdum singularibus requirendis, ut veterum commata, ut colas synonymorum ratione converteres, ut de vulgaribus elegantia, de contaminatis nova redderes, imaginem aliquam accomodares, figuram inigeres, prisco verbo adornares, colorem vetusculum adpingeres? hæc si propterea contemnis quia didicisti, philosophiam quoque discendo contemnes. Sed non ea sunt ista quæ possis contemnere: possis sanè non amare. Ut olim Crassus tristiæ risum oderat, ut nostrâ hic memoriâ

grandes, que les lettres ennoblissent leurs fonctions quand elles prétendent servir de marchepied pour monter jusqu'à son trône? ou bien, est-ce celle qui fléchit l'esprit de

Crassus fuyoit la lumière, de même que ce personnage consulaire qui de nos jours encore s'épouvantoit de l'espace de champs (il y a ici interruption).

Il est des devoirs de deux ordres. Considère donc si l'étude de l'éloquence peut-être mise au rang des devoirs de second ordre. Il est du devoir des Césars de motiver dans le sénat ce qui est l'essentiel de la chose, dans l'assemblée publique d'appeler le peuple à partager leur avis sur la plupart des affaires; de gourmander en justice une prétention injuste; d'expédier sans relâche des lettres par toute la terre; de mettre en discussion les lois des autres peuples; de réprimer par des édits les délits des alliés; de décerner la louange au bien faire; d'imposer obéissance aux séditieux; de frapper de terreur les arrogans et les farouches. Toutes ces choses là se Front. de orat. p. 227.

Crassus lucem fugitavit, ut nostrâ itidem memoriâ vir consularis campos formidabat.....

Officiorum genera duo... considera igitur an in hac secundâ ratione officiorum contineatur eloquentiæ studium. Nam Cæsarum est in senatu quæ è re sunt suadere, populum de plerisque negotiis in concione appellare, jus injustum corripere, per orbem terræ litteras missitare, leges ceterarum gentium compellare, sociorum culpas edictis coercere, benefacta laudare, seditiosos compescere, feroces territare. Omnia ista profectò verbis sunt ac litteris agenda.

l'homme aux subtilités d'une logique et d'une dialectique tellement rapetissées, que les lettres semblent ravaler leur dignité, quand elles servent de degrés pour descendre à

traitent certainement, ou par la parole ou par les écrits; ainsi, tu ne cultiveras donc pas avec le plus grand soin ce qui tant de fois doit être d'un grand usage pour toi en de si grandes affaires. Penses-tu qu'il n'importe en rien de quels mots tu te serviras en des affaires qui ne se traitent que par des mots? tu te trompes si tu crois que pareille autorité puisse échoir dans une assemblée publique à une opinion exposée par des paroles du choix de Thersite, ou au discours soit de Ménélas, soit d'Ulysse; de ces hommes dont Homère peint l'expression du visage dans le débit et l'habitude du corps et le geste et l'attitude, dont il indique les cadences de voix, et dans l'élocution desquels il signale les espèces de modulation différente... nul homme, si grand que soit son autorité lorsque l'habileté lui fait défaut, ne manque d'être déconsidéré devant celui qui se sent plus habile....

Front. de orat., p. 235, 236.

Non excoles igitur id, quod tibi totiens tantisque in rebus videas magno usui futurum? An nihil referre arbitraris, qualibus verbis agas, quæ nonnisi verbis agi possunt? Erras si putas pari auctoritate in senatu fore Thersitæ verbis exprom ptam sententiam, et Menelai aut Ulixi orationem: quorum Homerus et voltus in agendo, et habitus et status et voces canoras ac modulationum eloquentiæ genera diversa describit.... nemo tantâ auctoritate est, qui non, ubi peritia deficit ur, ab eo qui peritior est despiciatur...

contrôler la valeur des mots de leur nomenclature, et même les distributions de leurs méthodes. Non, ce n'est point la philosophie, mais la dialectique que, sous ce nom, le rhéteur poursuit en ennemi implacable. Au lieu d'affecter de combattre les inclinations de Marc-Aurèle, en la combattant et en guerroyant contre la logique, que n'appelle-t-il comme auxiliaire Marc-Aurèle lui-même? On a vu avec quel froid mépris ce disciple déjà digne de lui, à tant d'autres égards, parloit et de de l'une et de l'autre.

Le jeune homme qu'Apollon et Minerve ont ensemble marqué de leur sceau, quel que soit l'objet auquel on ravale son étude, y attache sans réserve toute la bonne foi et toute la puissance de son application; et c'est par là qu'il devance les autres dans la connoissance de la foiblesse et de la vanité de tant d'élucubrations presque frivoles qu'il faut avoir consommées, qu'il faut ensuite oublier. Instituteur habile, ô Fronto, comment n'as-tu pas saisi ce trait du caractère de ton disciple, si heureusement signalé comme le plus parfait de tous les étudians. Dans la foule de ces maîtres, des mains desquels Marcus-Antoninus sortit plus docte qu'il n'auroit dû en sortir, à raison de leur

multiplicité et de leurs antipathies, le plus grand nombre étoit en conflit habituel et ouvert. Tout en apprenant, tout en sacrifiant portion de ce qu'il avoit appris, il avoit enrichi sa raison à la fois de ses conquêtes et de ses pertes : il avoit fait celles-ci avec ardeur, celles-là avec résignation, avec contentement, parce qu'il se sentoit allégé. L'avis de quelques-uns de ses maîtres décidoit de ces répudiations. Les vrais philosophes, les stoïciens se constituoient ses meilleurs conseillers, car ils commandoient d'une même autorité des sacrifices dans tous les genres de savoir. Qu'on se rappelle l'injonction de Rusticus : « Ne pas quitter le droit chemin
» pour vouloir imiter les sophistes, ne point
1. 8. » écrire sur les sciences abstraites ». Ici Fronto est d'intelligence avec le sectateur de Zénon;... là, il se séparera de lui avec chagrin, car Rusticus ajoute « ne point s'amuser
» à déclamer des harangues faites à plaisir,
» laisser là l'étude de la rhétorique, de la
1. 8. » poétique, du beau style. » Il se rapprochera avec surprise et joie, quand il entendra la pieuse action de grâces par laquelle le stoïcien Empereur remercioit les Dieux « de
» ce qu'il n'avoit pas perdu son temps à
» lire toute sorte d'auteurs ni à étudier la

» logique ou la physique, de ce qu'il avoit » renoncé de bonne heure à s'occuper de la II. 17e alinéa. » dialectique ».

Les stoïciens sont donc les alliés avec lesquels Marc-Aurèle a fait son pacte d'union; auxiliaires bien choisis! Ceux-là n'estiment rien à haut degré si ce n'est le devoir et la vertu. Ne méprisant que ce qui est contraire au vrai bien, et n'appliquant à toute autre chose que la mésestime, ils mésestiment nombre de choses, et entr'autres tout ce qui est de l'art; mais comme ils n'en viennent là qu'après expérience, et comme leur expérience prend caractère de science, il résulte de là ce singulier effet qu'en dédaignant l'art et la science, ils font briller leurs conceptions du plus solide éclat que puisse donner l'accord de toutes les industries savantes. Ainsi les seuls moyens de la raison suppléent pour eux tous les artifices des doctrines... contemplez-en un exemple.

A-t-il jamais été parmi le peuple entier des hommes célèbres, un homme plus éloquent et plus puissant dans l'art de bien dire sur tous sujets que ne l'est Epictétos, un narrateur plus industrieux à préparer, à crier, à soutenir l'intérêt, et pourtant à l'étonner encore quand on en vient au terme

du récit? Quel rhéteur a jamais su rendre plus vraie de détail, plus piquante d'effet une comparaison, présenter toutes idées sous des figures si variées et si frappantes, ébranler toutes affections et toutes passions par des mouvemens de style si ingénus, si vigoureux, si justes?

On n'a rencontré jusqu'à présent ni orateur ni poète, ni conteur adroit qui dans les limites d'une courte composition imprime tant et d'aussi vives et inopinées secousses à l'esprit, avec promptitude et certitude pareilles frappe et subjugue, touche et dompte soit la raison, soit le sentiment, et produise tout subitement tant et de si divers effets. Il est le seul dramatique que l'on voie opérer dans un cadre étroit un de ces grands effets complets, auxquels on ne prétend d'ordinaire que par des préparations lointaines, qu'en prenant du champ.... Le cheval de l'Arabe qui, dans le lieu le moins large, s'élançant d'une course sous laquelle se dévorera l'espace, s'arrête subitement comme pétrifié à quelques pas du point d'où il a bondi, ayant déjà, dans sa brève route, exécuté ce qu'il faut pour la victoire, et ainsi commençant, consommant presqu'au même moment et aux mêmes limites d'es-

pace, un essor qu'on eût jugé incoercible, opérant ainsi avec facilité un effet réputé impossible : un tel coursier n'a jamais causé plus de surprise au spectateur étonné jusqu'à l'effroi, que n'en cause Epictétos, imprimant à la pensée humaine, dans le cadre le plus resserré, l'élan le plus impétueux, le lui faisant consommer dans le même instant avec la plus absolue perfection, et signalant son essor par un effet presqu'incommensurable en sa rapidité, en sa grandeur.

Tels sont dans Epictétos les résultats des prodigieux moyens que donne la raison propre à la philosophie stoïque, quand elle se substitue seule à la coalition de tous les artifices étudiés de la doctrine oratoire. Chrysippos a obtenu de ce puissant et universel agent, la raison, des résultats encore assez beaux, et Marc-Aurèle, après ces stoïciens, au-dessous de plusieurs autres encore, a laissé voir par nombre de vigoureuses saillies dispersées dans le livre de ses maximes qu'il auroit signalé un talent analogue à celui de ces grands modèles, s'il n'avoit donné une autre direction à son mouvement, à sa force, si plus résolument qu'eux il n'avoit instauré en lui-même la volonté de ne rien devoir qu'à la raison désarmée et toute nue,

nue comme la vérité.... toutefois, en dépit de ses efforts constans, combien de beautés, comme accidentelles, échappent à l'inadvertance de son rigorisme philosophique, de combien de beautés il s'est dévêtu volontairement! et certes l'éloquence, quelquefois même la poésie, les auroient mises au rang de leurs parures les plus riches!

Sa philosophie, loin de nuire à son éloquence, l'auroit donc servie, si ce prince n'avoit eu pour motif impérieux de s'interdire, de se fermer l'usage du bien dire afin d'éviter de jamais se complaire à lui-même, en ce qui étoit étranger à la raison. De l'universalité des satisfactions, celle de la raison est la seule que le sage tienne pour inaliénable. En dépit de lui-même, Marcus-Antoninus est souvent d'une haute éloquence comme philosophe et aussi comme politique. Soit qu'il parle, soit qu'il écrive sur les matières d'état, il est éloquent par convenance ou par bénéfice de position; il semble qu'il subisse une sorte d'influence et de la tribune impératoriale d'où il interpelle le sénat, le peuple et les armées, et du sanctuaire politique, c'est-à-dire, du cabinet impérial d'où il écrit et dicte ses ordres aux peuples étrangers, aux provinces. Tous les actes publics de

son règne auxquels l'histoire a pu rattacher ses discours, ses mots, ses lettres authentiques, témoignent en effet par des preuves, dont tous les esprits apprécieront la validité, qu'il a acquitté le devoir de bien dire propre à un empereur avec toute la plénitude que vient de lui prescrire l'injonction de Fronto.... Ces preuves manquassent-elles, il suffiroit du témoignage de Fronto lui-même. Aussi franc dans sa louange qu'on peut le prévoir d'après sa franchise à porter blâme, il écrit à son disciple qu'il trouve apparemment devenu un vrai maître..... Ep. Front. ad Marc. p. 52.

« Par la puissance des Dieux, par la puis-
» sance propre de ton esprit, tu es parvenu
» en éloquence à une si grande réussite,
» qu'elle suffiroit à la gloire des vieillards;
» et, ce qui est plus difficile à obtenir, cette
» réussite s'étend à tous les genres de bien
» dire (1). » Ep. Front., p. 37.

« Quoi que ce soit qui jamais ait été fait
» de grand en éloquence, tu le feras avec
» perfection (2). » *Ibid.* p. 35.

L'emploi des mots qui font image, et celui

(1) Deorum et tuâ virtute profectum tantum in eloquentiâ adsecutus es, quantùm senioribus ad gloriam sufficiat, et quod est difficillimum, in omni genere dicendi.

(2) Quidquid egregiè nunquam in eloquentiâ factum sit, te id perfecturum....

des figures qui rapprochent pour ainsi parler de nos yeux l'action ; les comparaisons littérairement hardies parce qu'elles ne répugnent pas à s'approprier des objets que l'on répute peu relevés, mais constamment en convenances, parce qu'elles rendent présent l'objet matériel et donnent une forme sensible au sujet abstrait de la pensée ; des mouvemens tantôt heurtés, et produisant leur effet direct, la secousse, tantôt forts avec continuité, tantôt lents et calmes, toujours décidés et décisifs : tels sont par aperçu les instrumens communs de l'éloquence de Marc-Aurèle. Ses vrais moyens consistent dans l'abondance des pensées, leur liaison serrée, le sentiment affectueux qui en accompagne l'expression la plus fréquente.... L'onction domine dans son style... Qu'il est doux d'avoir à se représenter un empereur qui en parlant aux soldats et au peuple de la voix d'un pontife est obéi comme Marius! une telle éloquence a un caractère propre qui la différencie pleinement du genre caressant propre à celle d'Augustus ; des tours hypocrites de celle de Tiberius et des modes ironiques, avec lesquels se jouoit celle de Domitianus et de Caligula. La sienne reproduit presque fidèlement en ses beautés, comme

en ses défauts, celle d'un citoyen qui diffère notablement de ces maîtres des citoyens, de Porcius-Cato. « C'est au seul Porcius que » je me suis consacré, fiancé et légué par » abandon total. » (1) « Il est mon patron, » mon protecteur ».

Ep. Front. Marc. ad Front. Ep. v, p. 74 et 244.

Cependant un autre orateur ancien, Gracchus, que l'on n'a pas souvent entendu nommer parmi les classiques de l'art de parler, partagea quelque temps avec Porcius-Cato, son culte dévoué. Le rang d'Empereur ne le préserve pas de se donner à connoître pour zélé partisan et de l'éloquence et des vertus républicaines, tant qu'elles restent plus soumises à l'intérêt prochain de la masse sociale, qu'ardentes à précipiter aux dépens du bonheur de tous, des améliorations ou partielles ou douteuses. Un autre orateur encore plus parfait que Porcius-Cato et Gracchus, aussi riche en sentimens civiques qu'aucun d'eux, mais moins téméraire que l'un, et moins généreusement hardi que l'autre dans leur emploi, M. Tullius-Cicero prenoit rang en troisième dans ce triumvirat singulier où l'on voit s'associer à deux colonnes de l'Etat, une troi-

Ep. Front. Marc. ad Front. Ep. v, l. 1, p. 50.

(1) M. Porcio me dedicavi atque despondi atque delegavi... Patrono meo....

sième colonne caduque et qui faillit entraîner en sa ruine la patrie... Un dernier orateur enfin concourt à ces doctes études. N'eût-on connu que son nom et la place qui, assignée par Aurèle, le rapproche de ces augustes supports de l'art, il auroit été encore assez honorablement recommandé à la gloire. On entendra nommer sans surprise Cornelius-Fronto, le Romain qui, sous l'Empire, a cultivé et possédé le mieux le langage propre aux temps des vrais Romains Scipio et Porcius-Cato. L'Empereur lui écrit : « Envoie-moi quelqu'ouvrage qui te paroisse » vraiment éloquent pour que je le lise en » cet instant ; envoie-moi *quelque chose de* » *toi*, ou bien une composition de Porcius-» Cato, de Cicero, de Gracchus. J'ai besoin » de réconfort..... Puisse cette lecture me » relever et faire abstersion des soucis dont » je suis imbibé. (Littéralement, dont je » suis oint) (1) ».

Ep. Front. p. 42. nota Maii.

Ep. Front. Marc. ad Front., p. 50.

Comme il adopte le langage des anciens citoyens pour modèle de son langage, il adopte les mots de l'ancienne langue, pour

(1) Mitte mihi aliquid quod tibi disertissimum videatur, quod legam, vel tuum, vel Catonis, vel Ciceronis, aut Gracchi Χρήζω γὰρ ἀναπαύλης..... quæ me lectio extollat et diffundat Ἐκ τῶν καταληφυιων Φροντιδων.

en faire les instrumens de l'expression de ses idées. Sans recourir à son ancien savoir de rhéteur et de logicien, par l'habitude de l'analyse philosophique, il sait qu'en vertu du rapport de l'idée et du sentiment avec les mots, l'emploi des mots familiers aux anciens Romains, l'entretiendra à son bénéfice et à celui des peuples dans une familiarité constante, avec les anciennes pensées et les anciens sentimens patriotiques et civiques.

Le groupe des portraits des orateurs ne seroit pas entier si l'on manquoit de faire intervenir celui d'un personnage que l'on s'attend peu à voir prendre rang parmi tant d'hommes dont la réputation est indépendante de tout rang et de toute dignité. L'empereur Lucius-Verus que l'amitié de Cornelius-Fronto retient encore sous sa tutelle au moment présent comme au temps de sa vie et de ses erreurs; Verus, empereur, est pour la première fois, sinon proclamé, du moins indiqué comme rhéteur éclairé, comme orateur par son ancien maître, par ses déclarations propres, par ses écrits qui nous parviennent sous la conduite et sous la protection de ceux de son instituteur. Cependant la préconisation faite par

le maître ne ressemble-t-elle pas à celle que prolongent au-delà de la jeunesse et du mérite de l'élève, certains pédagogues bienveillans? ses écrits ne sont-ils pas éclos sous la plume de quelques-uns des littérateurs très-brillans qu'il réunissoit constamment autour de lui à l'effet de feuilleter leur esprit en guise de livres, comme font certains princes paresseux, et voluptueux jusque dans leurs jouissances d'intelligence? ses déclarations ne sont-elles pas vaines ou vaniteuses, bien qu'elles semblent avoir la naïveté d'un amour propre fondé en droit?... un historien très-peu favorable à sa mémoire, dit de lui: « On prétend qu'il fut meilleur orateur que poète; à dire vrai, il fut plus mauvais poète que mauvais rhéteur. Il ne manque pas de gens qui attestent qu'il se fit aider du talent de quelques amis, et que d'autres que lui ont composé pour lui ses écrits quels qu'ils soient. Il avoit toujours à l'entour de sa personne de nombreux familiers, ou diserts ou érudits ».

Capit. Ver. vit., p. 52.

Des écrits de Vérus, ses lettres sont le seul monument que nous ait conservé la correspondance de Fronto : elles brillent d'élégance; mais d'une élégance vraiment littéraire. Ses déclarations propres attestent

qu'il croyoit dignes de devenir historiques les allocutions par lui adressées aux légions de l'armée d'Orient, les harangues débitées dans les délibérations du conseil, et jusques aux conférences et aux entretiens qu'il avoit noués avec les envoyés des Barbares. Il invite avec modestie d'expression son ancien maître à leur donner place dans l'histoire de la guerre des Parthes. Nulle recommandation n'est plus digne de foi, quant au mérite des compositions louées ; nulle n'est moins garantie, quant à la désignation certaine de l'auteur, que celle que l'instituteur accorde à son disciple, en la motivant avec tant de justesse : « Tes lettres sont éloquentes comme si elles étoient de main d'orateur ; vigoureuses, comme de main de général ; graves, comme si elles étoient faites pour le sénat ; exemptes de redondance, comme celles qui traitent d'affaires de guerre (1)... Je triomphe de l'éloquence que tu as signalée par tes lettres au sénat (2) ». Fronto célèbre, en effet, son propre triomphe avec une satisfaction

Front. Ep. Ver. ad Front. Ep. II, l. II, p. 110.

Ep. Front. ad Ver., p. 310.

Ibid. p. 116.

(1) Tuæ litteræ et eloquentes sunt ut oratoris, strenuæ ut ducis, graves ut ad senatum, ut de re militari non redundantes.

(2) Ex eloquentiâ autem tuâ, quam scriptis ad senatum litteris dèclarasti ego jam hìc triumpho.

si naïve, que l'on se sent comme forcé à féliciter Vérus d'avoir fourni à la joie du bon vieillard, sinon une cause légitime, du moins un prétexte plausible.

Cornelius-Fronto, qu'il parle ou non de ses affections propres, exprime, en effet, tout ce qui est de sentiment, soit avec une chaleur pénétrante et tout-à-fait libre d'exagération, soit avec une onction calme, et, pour ainsi parler, rafraîchissante. La variété des mouvemens et des tours oratoires ne préjudicie presque point à la simplicité; leur emploi dans ses écrits ne paroît pas prémédité, et semble le résultat d'un art involontaire. Il est vrai en tout, vrai sans froideur ni contrainte. C'est la vérité du caractère de l'homme qui, passant dans son style, dans sa manière générale, dans le genre propre de son talent, dans le genre même de son éloquence, a rendu précis son style, sa manière, son genre, et l'a constitué, en sa personne, le fondateur du genre précis, *siccum genus* (1). Cette précision se retrouve dans toutes ses compositions oratoires : elle s'étend depuis le choix

(1) Nous avons dit (page 199) que Cicero avoit employé en deux rencontres le qualificatif *siccum* dans un sens favorable, en l'appliquant à caractériser, sinon un genre d'éloquence, ainsi qu'on l'a fait depuis cette époque, du moins un mode de l'éloquence Voici les deux passages. Cicero, louant l'orateur Cotta, dit : « *Nihi*

des mots jusqu'au choix des idées, et même jusqu'au choix des moyens d'une cause ; elle est en lui l'expression tout à la fois, et d'un grand sens, et du goût très-pur qui ne s'en sépare point. On reconnoît qu'elle lui suggère le plus souvent l'abondance des traits d'esprit dont brillent toutes les lignes de ses ouvrages. Ils naissent du rapport nécessaire qu'il institue habituellement entre

» *erat in ejus oratione nihi sincerum*, *nihil nisi* siccum *atque* » *sanum.* » (*in Bruto*, *c.* 55.)

Dans le même ouvrage, on lit :

« *Sin autem acutum prudens èt idem sincerum et solidum et* » exsiccatum *genus orationis probant nec illo graviore ornatu* » *oratorio utuntur, et hoc proprium esse Atticorum volunt; rectè* » *laudant.* » (*In Brut.*, *c.* 84.).

Ces passages sont décisifs ; ils ont l'avantage de témoigner que la précision étoit la partie constitutive de l'atticisme On rencontrera à quelques pages de celle-ci, une citation de Fronto, qui confirme cette assertion. Il donne à entendre qu'il regarde son propre style à-la-fois comme philosophique et hyperattique, *peratticus.* Cette indication est aussi indirectement énoncée, qu'il appartenoit à la modestie d'un orateur très-poli.

Il reste à donner quelqu'explication sur la signification françoise que nous avons attribuée au mot *pingue*, par lequel Macrobius caractérise le genre d'élocution de *Plenius Secundus.* Nous avons traduit rapidement, à la manière historique, ce mot, par le qualificatif *gras.* Il s'agit d'établir ici l'idée de l'embonpoint de peu de consistance, accompagné de cet éclat peu estimé, qu'on appelle *le luisant*, qui s'unissent ensemble dans un homme gras : et de l'opposer à l'adjectif *siccum*, que l'on supposera désigner un homme nerveux, dans l'organisation duquel il n'est rien d'exubérant, rien qui ne concoure à la force.

deux idées vraiment nécessaires l'une à l'autre.

La précision dans l'emploi des moyens se montre en toute sa solide valeur dans les fragmens de son excellent plaidoyer de *tes-*
Oper. ined. Front. p. 275. *tamentis transmarinis*, vrai modèle des mémoires où la simple discussion de la loi et de ses effets prochains suffit à exciter et à nourrir l'intérêt le plus vif, sans l'intervention d'aucun autre sentiment que celui du droit de l'ordre et de la justice.... Le sens commun transformé en loi et fournissant le texte et les articles sur lesquels se fonde une discussion raisonnée, lui fournit encore dans le procès sur l'héri-
Oper. ined. Front. p. 285. tage de Matidia *(de hæreditate Matidiæ)*, l'occasion de témoigner comment la précision rend attachant le fond sur lequel elle s'exerce, même alors qu'il s'agit d'une cause extra-judiciaire soumise par accident aux formes judiciaires qui, certes, n'embellissent rien. La défense de Volumnius-
Ibid. p. 297. Serenus *(pro Volumnio-Sereno)* témoigne que cette même précision dans le choix des images et de l'expression est plus efficace pour émouvoir la compassion du cœur et celle de la raison, que ne le seroit tout le luxe des grands sentimens et des grands

mouvemens. Nul, avant ni après lui, n'aura suscité dans les cœurs une pitié raisonnée plus fructueuse que celle qu'il appelle sur la pire des situations qui puisse menacer un réprouvé,..... sur le déshonneur dans la vieillesse. Il est une pitié légitime, que le cœur de l'homme devroit être dispensé d'avoir jamais à mettre en action, et dont il paie le tribut en réprimant en soi une plainte contre la providence; c'est la pitié que l'on donne au vieillard vertueux et honoré qui devient malheureux dans ses affections : et c'est celle là que Cornelius-Fronto attire sur lui-même, dans son éloquente lamentation sur la mort de son petit-fils, *de nepote amisso*,... Sans art, sans dessein, par le seul effet du mode de procéder que suggère la droite raison, le bon vieillard associe à sa plainte douloureuse, aux gémissemens que lui arrache son sort tous les moyens, tous les motifs de consolation qu'il a droit d'évoquer. Se les représenter est les mettre en action; les mettre en action est déférer au droit sens et aux vues de la providence, qui ne veut pas que la désolation condamne longtemps l'ame à rester inutile ou nuisible à elle-même et aux autres. Il peint et il loue les vertus de tout ce qui l'entoure; il fait

Oper. Front. p. 201.

le plus admirable éloge du père de son petit-fils, d'Aufidius-Victorinus, son gendre, et par occasion il se loue lui-même. Ne le taxez pas d'orgueil; il ne veut que s'inviter à persister dans le dessein de faire que ses malheurs ne soient jamais plus mérités qu'ils ne le sont. De même qu'il n'est que l'accusation qui donne droit à l'apologie, il n'est aussi que la douleur, cette grande accusatrice de nos foiblesses, ou de nos torts, ou de notre mauvaise fortune, qui nous donne le droit de rechercher en nous-mêmes les souvenirs à l'aide desquels nous reprendrons notre force, le sentiment de notre dignité.

Que ces indications froides et restreintes suffisent pour le présent à faire estimer Fronto comme orateur; d'autres ouvrages le recommanderont à d'autres titres littéraires. Puisque chaque chose n'a pu venir en son lieu, plusieurs du moins viendront prochainement chacune en leur place. Parmi les esquisses qui ébaucheront la physionomie de quelques sages, se mêlera son portrait, touché de main de maître, de sa propre main.... Les antipathies dont il se montre stimulé contre les philosophes du dernier ordre, devoient rendre plus pressante et plus favorable la revendication que les philosophes

supérieurs avoient à exercer sur lui, pour le rappeler, le retenir, lui assigner un lieu d'honneur entre les plus respectables prud'hommes des philosophes pratiques.

Il a appartenu à un contemporain de louer plus dignement qu'aucun panégyriste que ce soit le talent de Cornelius-Fronto ;... si cet homme-là n'étoit pas Marc-Aurèle, il faudroit accuser, au moins une fois, ce disciple de l'inconsidération et de l'irréconnoissance trop communes chez les gens distraits par de grands intérêts.... heureusement il n'est pas de grand intérêt qui ne laisse à Marc-Aurèle le temps d'acquitter la dette de la raison et du sentiment. Ce sera donc l'élève qui jugera son maître avec toute autorité de maître, il s'adjoindra pour assesseur un autre digne juge, Titus-Antoninus, dont l'assentiment est si recommandable en toute matière. Il le peint comme affecté de la plus vive sensation à la lecture qu'il lui a faite d'un discours de Fronto ; il détaille leurs impressions communes en disant de ce discours, ce qu'il convient de dire de toutes les compositions oratoires de cet auteur : « il falloit admirer toujours ou » la vraie propriété des pensées ou l'énergie » de l'élocution en ses modifications va-

» riées : admirer toujours quelque nou-
» veauté dans l'invention, une disposition
Ep. Front., Marc. ad Front., p. 19. » savante »... N'est-ce pas là presque toute l'éloquence? si elle est le propre de Fronto, du premier orateur de son siècle, qu'elle serve à caractériser ce qu'il faut caractériser ici, celle du règne de Marc-Aurèle, car celle du siècle est toute dans son règne. Elle sera distinguée et louée dans la plénitude de son droit quand on aura dit : l'éloquence de l'école Frontonienne eut presque toutes les belles parties de celle des anciens, elle rechercha (1) l'abondance des pensées, elle repoussa le fard, elle se décora de vérité, et elle mérita que l'on signalât en elle, par spécialité absolue, *la précision*. Ne reconnoît-on pas à ce dernier titre d'éloge que sous le règne de Marc-Aurèle la philosophie avoit aussi pénétré plus avant dans l'éloquence ?

Aux temps du gouvernement d'un tel prince, les devoirs de citoyen réintégrés en honneur devoient restituer en crédit le personnage d'orateur et l'éloquence. Par opposition, les fonctions de courtisan étant effacées du latercule des offices civils, les poètes auroient dû rester sans occupation,

(1) Sententiis referta prodiit.

et la poésie sans crédit. Elle n'étoit peut-être considérée que comme un moyen de récréation accordé à l'intelligence des jeunes hommes, un moyen d'exercice prêté aux adolescens. On la leur faisoit cultiver pour leur donner de la facilité à écrire en prose; de même sorte que, dans les exercices d'équitation, on fait monter aux écuyers novices un cheval habituellement rétif, pour les instruire à maîtriser la fougue accidentelle des autres coursiers. Ce n'est que par une alliance troublée par de nombreuses incompatibilités et toute pareille aux mariages contractés sous l'empire de la loi de force, que la poésie peut s'unir à la philosophie. Si la licence ne règne dans les opinions spéculatives qu'elle prétend mettre en valeur, elle laisse s'allanguir ses feux, et s'éteindre son ardeur. Il semble qu'elle ait besoin de reconnoître de temps en temps sa propre force au privilège qu'elle se donne à d'offenser la vérité et la raison. Sous Marc-Aurèle, il ne lui eût pas été permis de contenter à ce prix son amour propre. Le prince n'auroit pourtant pas mis en interdit les poètes licencieux en opinions, lui qui professoit le plus sincère respect pour les opinions; mais la foule des philo-

» riées : admirer toujours quelque nouveauté dans l'invention, une disposition savante »... N'est-ce pas là presque toute l'éloquence? si elle est le propre de Fronto, du premier orateur de son siècle, qu'elle serve à caractériser ce qu'il faut caractériser ici, celle du règne de Marc-Aurèle, car celle du siècle est toute dans son règne. Elle sera distinguée et louée dans la plénitude de son droit quand on aura dit : l'éloquence de l'école Frontonienne eut presque toutes les belles parties de celle des anciens, elle rechercha (1) l'abondance des pensées, elle repoussa le fard, elle se décora de vérité, et elle mérita que l'on signalât en elle, par spécialité absolue, *la précision.* Ne reconnoît-on pas à ce dernier titre d'éloge que sous le règne de Marc-Aurèle la philosophie avoit aussi pénétré plus avant dans l'éloquence?

Ep. Front., Marc. ad Front., p. 19.

Aux temps du gouvernement d'un tel prince, les devoirs de citoyen réintégrés en honneur devoient restituer en crédit le personnage d'orateur et l'éloquence. Par opposition, les fonctions de courtisan étant effacées du latercule des offices civils, les poètes auroient dû rester sans occupation,

(1) Sententiis referta prodiit.

et la poésie sans crédit. Elle n'étoit peut-être considérée que comme un moyen de récréation accordé à l'intelligence des jeunes hommes, un moyen d'exercice prêté aux adolescens. On la leur faisoit cultiver pour leur donner de la facilité à écrire en prose; de même sorte que, dans les exercices d'équitation, on fait monter aux écuyers novices un cheval habituellement rétif, pour les instruire à maîtriser la fougue accidentelle des autres coursiers. Ce n'est que d'une alliance troublée par de nombreuses incompatibilités et toute pareille aux mariages contractés sous l'empire de la loi de divorce, que la poésie peut s'unir à la philosophie. Si la licence ne règne dans les opinions spéculatives qu'elle prétend mettre en valeur, elle laisse s'allanguir ses feux, et s'éteindre son ardeur. Il semble qu'elle ait besoin de reconnoître de temps en temps sa propre force au privilège qu'elle se donnera d'offenser la vérité et la raison. Sous Marc-Aurèle, il ne lui eût pas été permis de contenter à ce prix son amour propre. Le prince n'auroit pourtant pas mis en interdit les poètes licencieux en opinions, lui qui professoit le plus sincère respect pour les opinions; mais la foule des philo-

sophes eût réprimé sévèrement les attentats des versificateurs.

On va reconnoître bientôt qu'il falloit que la philosophie pénétrât en tout objet d'étude, quel qu'il fût, pour que l'esprit humain daignât s'y attacher, qu'elle s'introduisît dans la poésie, comme elle s'étoit introduite dans les arts. Nul doute que cette révolution ne se soit consommée sur la fin du règne de Marc-Aurèle; mais, au commencement de ce règne, les sujets se montroient probablement de peu d'intérêt, et il n'étoit qu'un très-petit nombre de littérateurs qui se hasardât à entreprendre des chants de longue haleine. La poésie elle-même se réduisoit à l'art de faire des vers. Comme tous les hommes un peu lettrés avoient fait ou faisoient des vers, on pouvoit se croire bien près du temps où il ne s'en feroit plus.

Op. Front., p. 40 et 102. Fronto, Verus, Marc-Aurèle en firent avec tant d'autres : personne ne croira que Fronto n'ait dû montrer dans cet art, d'assez beaux moyens; mais nul ne s'attend que Marc-Aurèle en ait déployé qui ne l'aient pas mécontenté.

Comme il n'estimoit que les poètes philosophes, qui figurent en nombre très-borné

au rang des plus grands poètes de Rome, il est probable qu'il n'approuvoit en ses compositions que ce qui ne lui paroissoit pas indigne de ces hauts modèles. Et quels modèles! Ennius, accoutumé à peindre par le mot, dont le mot est toujours fort. L'ancien du Parnasse latin, celui qui fut en sa personne l'objet de la vénération des forts et de Scipio-Africanus, et de Marcius-Porcius-Cato, ne devoit-il pas subjuguer aussi l'estime de cet Empereur illustre comme eux par l'amour des bonnes études, et non moins fort qu'eux dans les vouloirs et les actes magnanimes.

Lucretius avoit attiré son intérêt ; c'étoit par le vrai et le pittoresque de la description des grands objets, des grands effets de la nature, par les jets de l'enthousiasme. Il offroit aussi à sa raison un exercice utile et de beaux triomphes : car plusieurs des maximes encourageantes de son stoïcisme comptent peut-être parmi les nobles et victorieuses réfutations qu'il s'étudioit à opposer aux insociales théories du poète épicurien.

Il aimoit Horatius. La concision presque spartiate du lyrique courtisan, la pureté de la langue poétique qu'il parle, et qui est

celle de la virilité romaine; l'énergie locale de ses mots toujours pensés et qui provoquent à penser; la magie avec laquelle il évoque à la fois l'idée et la sensation: tant de sérieux avantages propres aux écrits d'un poète enjoué, devoient de nécessité concourir aux satisfactions de l'esprit d'un philosophe qui raisonnoit tout. Il vouloit sans doute en fixant le regard sur les jouissances, les voir à leur plus grand avantage, puis en les considérant présentées sous l'aspect le plus séducteur, les mépriser mieux et avec plus de mérite, plus séduisantes elles sont.

Il nous est resté de Marc-Aurèle une phrase qui indique le prix qu'il mettoit à ne se point laisser taxer de manquer d'affection pour le poète qu'a trahi l'amitié d'Octavius. « Je t'en conjure, ne me fais pas souvenir d'Horatius. Il est mort pour moi » en même temps que Polio (l'un de ses » maîtres); Hérodès-Atticos n'endure pas » cela de bon cœur; je souhaite, Fronto, » que tu lui écrives en peu de mots quelque » chose à ce sujet... » (1)

Ep. Front. Marc. ad. Front. p. 20 et 82.

(1) Rogo ne Horatii memineris..... Horatius cùm Polione mihi mortuus est. Id Herodes non æquo fert animo. Volo ut illi aliquid quod ad hanc rem attineat, paucorùm verborum scribas.

Puisque Marc-Aurèle aimoit sur de pareils motifs de tels poètes, il ne pouvoit pas manquer en cultivant la versification d'adopter et des sujets relevés et un mètre grave. Il falloit aussi qu'en vertu de son rigorisme sur l'emploi proportionné du temps, il en dépensât le moins possible; mais ici la volonté est impuissante si la nature ne lui prête secours. Ne veut-on pas reconnoître qu'elle l'avoit créé poète, on conviendra du moins qu'elle l'avoit formé versificateur spontané et presque improvisateur; rarement il écrivoit les vers qu'il composoit. Aufidius-Victorinus racontoit à Fronto « que, de dessein » fait, il récitoit ses hexamètres à la hâte, » à la course, de telle sorte que la mémoire » ne les pouvoit retenir » (1). Ep. Front. ad Marc., p. 40.

Ainsi, au lieu de lire ses vers avec la majesté doctorale que Nero-Claudius soutenoit plus orgueilleusement que la royale majesté, il les fait glisser devant la pensée comme une legère vapeur ignée glisse devant l'œil. En les refusant pour ainsi dire aux auditeurs, il ne les réservoit pas pour la postérité, sorte d'hypocrisie d'amour propre qui n'est pas très-rare; et en effet

(1) De industriâ citò et cursim hexametros suos recitare eò se memoriæ mandare non posse.

le plaisir qu'il paroissoit prendre à s'occuper de vers, ne sembloit se compléter que par celui qu'il prenoit à les brûler. Cela concourt à prouver qu'il n'avoit pas à regretter beaucoup de dépenses de temps. Il raconte ce joyeux sacrifice habituel avec esprit, gaieté, et surtout avec une bonne foi assez encourageante pour que l'on ne craigne pas d'en présenter le bon exemple sur le second plan d'un tableau qui admet en première ligne tant de bonnes maximes plus sérieuses.

« Tu me demandes très-gracieusement » mes hexamètres ; aussi te les aurois-je » envoyés sur le champ si je les avois avec » moi. Mon bibliothécaire que tu connois » (c'est Anicetus que je veux nommer), à » mon départ, n'a expédié aucun de mes » écrits ; *il connoît ma maladie* et il a craint » que, si ces vers étoient à ma discrétion, » *je n'en fisse ce que j'ai coutume d'en faire,* » *et que je ne les envoyasse au fourneau;* » il n'y avoit presqu'aucun danger pour » eux : et, à dire vrai, j'en fais l'aveu à » mon maître, j'aime ces derniers-là » (1).

Ep. Front. Marc. ad Front. t. VIII, l. II, p. 82.

(1) Hexametros meos jucundissimè petis quos ego quoque confestim misissem, si illos mecum haberem. Nam librarius meus quem tu nosti, Anicetum dico, cùm proficiscerer, nihil meorum

Marc-Aurèle qui n'a pas laissé subsister un distique derrière lui, est de tous les poètes de son règne celui dont on aura, depuis la décadence des lettres, parlé le plus longuement, tant il reste peu de documens sur la partie poétique de l'histoire de la littérature.

Les annales de ce temps n'ont conservé que quelques noms de versificateurs : le temps n'a conservé aucun de leurs vers. On nomme cependant avec distinction parmi les gardiens du trésor des Muses Latines un trésorier du fisc romain, *Corvinus-Clemens,* il avoit composé sur Alexandre une épopée. Apuleius, dont le suffrage désintéressé est certainement d'une vraie valeur, dit de cette épopée, qu'elle étoit *très-belle;* de son auteur, qu'il *étoit un grand et savant poète.* La bonne opinion qu'inspire le caractère du philologue de Madaure, encourage à oublier qu'il faut se méfier des louanges même littéraires qui sont données aux officiers du trésor. Apul. Florid., p. 344.

La satire étoit vraisemblablement peu

scriptorum mecum misit. Scit enim morbum meum et timuit ne, si venissent in potestatem, quod soleo facerem, et in furnum dimitterem. Sanè istis hexametris propè nullum periculum erat; ut enim verum fateor meo magistro, amo illos.

cultivée sous un prince comme Marc-Aurèle. Si elle en venoit à attaquer quelqu'un, ce ne pouvoit être tout au plus que l'Empereur. Ne convenoit-il point à sa politique littéraire qu'il pardonnât de bonne grâce les privautés qu'elle se permettoit avec lui? l'indulgence personnelle affermissoit le droit qu'il se donnoit de contrarier ses licences envers les autres? Un certain Marcellus osa dans un écart de raison et de probité, diriger contre lui une satire qui paroît avoir été de nature à agir sur l'opinion publique. Le sage prince endurant les injures du poète, sans les punir, sans se plaindre et sans donner à voir qu'il ne se plaignoit pas, laissa à sa bonne conduite et au temps la charge de frapper de déchéance ces invectives; mission bien remplie; car il ne reste de souvenir de ce Marcellus et de ses satires, que dans Servius et Capitolinus. Or, ce souvenir ne subsiste pas comme témoignage du talent du poète, mais comme monument de la modération du prince qui a souri à ses calomnies versifiées, moins méprisées d'ordinaire que celles de la timide prose. C'est ainsi qu'en voyant retracée dans un tableau une belle action qu'un peintre, mauvais juge, prétendoit livrer au blâme, nous oublions et la

Capit. Marc-Aur. vit. p. 25. Vossius poët. lat., p. 252.

mauvaise intention, et même le nom du peintre, pour n'attacher notre intérêt qu'au bon souvenir.

Un autre Marcellus de Side, en Pamphylie, avoit composé un poëme de quarante-deux livres, en vers héroïques, sur la médecine. La science de la médecine n'est-elle pas entre toutes les autres celle qui reçoit le plus difficilement quelque service de la poésie, et la poésie luira-t-elle autant de l'éclat emprunté au flambeau de la doctrine médicale, qu'elle brillera de celui que réflètent sur elle l'astronomie et la navigation?

S'il nous restoit un seul des poëmes perdus d'Apuleius, n'eussions-nous sauvé du naufrage de ses œuvres si nombreuses, que son hymne à Esculape, nous aurions probablement occasion de penser assez bien des Muses Latines de cet âge. Le choix portoit en général sur des objets vraiment graves. A cette époque des lettres romaines, comme à l'époque présente des lettres françoises, les poètes qui respectoient leur art et se sentoient nés pour le faire respecter, se virent contraints de n'accompagner des accords de leur lyre que des sujets intéressans, ou mieux encore, des sujets utiles. Par un mouvement assez analogue à celui qu'on nomme

en mécanique, mouvement de bascule, lorsque la poésie est riche, elle ne répugne point à traiter des sujets pauvres : son opulence en couvre la nudité. Est-elle pauvre ? elle s'attache à un fond vraiment riche ; les étoffes de luxe quand elles sont trop légères doivent s'appliquer sur un solide tissu.

Plusieurs des spéculations de la haute philosophie, certaines grandes facultés de l'entendement, les sciences de tout ordre, les arts, les travaux, et même les plaisirs, développoient devant l'imagination une variété immense d'objets dignes du regard, dignes du pinceau. Alors comme à présent, la poésie étoit destinée à ne se présenter plus, qu'appuyée sur le bras de l'une des demi-déesses qu'attachent en foule à leur suite les Muses. Le goût des citoyens pour la versification, alors comme à présent, n'étoit plus que le voile léger dont on prétendoit masquer l'inclination qui portoit au sérieux, à l'utile : on vouloit cacher sous des apparences de frivolité des dispositions graves et sensées pour l'instruction. Le culte de la futilité n'étoit donc qu'une sorte d'hypocrisie. Qu'une pareille disposition d'esprit est rare, mais combien il faut que la poésie se soit déprisée pour que le goût public

s'estime au point de faire naturellement pareille justice!

Quand, à des périodes marquées, les sources de l'invention se sont momentanément taries; quand les tours propres à la poésie, devenus pour ainsi dire familiers, ont vieilli, sont usés; quand le goût public est rassasié de poésie et de vers qu'il estime peu, parce qu'ils sont devenus trop faciles à faire, parce qu'ils ne sont plus façonnés que de lambeaux de vers classiques; alors, en attendant qu'un changement dans les mœurs, un surcroît de connoissances acquises, et peut-être la découverte d'une littérature inconnue destinée à devenir classique, prêtent un nouveau fonds à l'esprit d'invention, une nouvelle direction à la pensée, des forces neuves au tour, un caractère différent au style; en attendant cette sorte de révolution, les littérateurs cultivent spécialement le technique des divers genres d'étude, et leurs travaux se réduisent à des discussions de critiques, à des recherches d'analyse, à des combinaisons d'ordre.

Les grammairiens, les critiques, sous Marc-Aurèle, recueillent les synonymies des mots; ils comparent entr'eux les divers dialectes d'une même langue; ils en forment des

dictionnaires destinés à faciliter l'intelligence de certaines classes d'auteurs et même de certains auteurs considérés isolément. Si tous ces dictionnaires étoient parvenus jusqu'à nous, combien de peines auroient été épargnées à nos laborieux glossographes du seizième siècle! combien de mérite et de prix ajouté à leurs travaux! les plus anciens de nos lexiques sont toujours les meilleurs. Voilà l'argument péremptoire en faveur de ceux qui ont été composés aux temps reculés.

Le travail des lexiques est celui auquel se livre en cet âge Julius-Pollux de Naucratis. Il a rassemblé des matériaux immenses en nombre, difficiles à saisir par leur ténuité, également difficiles à mettre en place, et il les a disposés en architecte suffisamment intelligent quand il les a fait servir à la construction de l'*Onomasticon*. Ce livre est, pour ainsi parler, la table universelle des matières qui met à notre usage facile l'ensemble complet des antiquités grecques, égyptiennes, orientales même, ainsi que d'une portion des antiquités romaines. Il est pour les érudits un aide-mémoire excellent; il est pour les littérateurs, en quelque langue qu'ils écrivent, un instru-

ment de bon service dans la recherche non-seulement des noms des choses, entre lesquelles il existe quelque rapport éloigné; mais, ce qui est d'un avantage bien autrement général, dans la recherche occasionnelle des idées que l'on a besoin de se représenter entourées de toutes les circonstances qui s'y rattachent. La perte de ce livre eût porté le dommage le plus sensible à nos grands dictionnaires d'antiquité, car il abonde en documens qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. Il a survécu, parce que son utilité a été reconnue de tout temps: le génie de la destruction semble compâtir quelquefois aux nécessités à venir. On ne sauroit l'accuser d'être constamment sourd à la voix du besoin et à celle de la justice.

En même temps Phrynicus rassemble et unit alphabétiquement *les dictions de pur atticisme*. Il ordonne dans la même disposition *l'apparat sophistique*; recueil de mots et de phrases destiné à constituer pour les élémens de la philosophie une sorte de monographie analogue à celles qui ménagent aux sciences les perfectionnemens de détail, précurseurs de la perfection de leur ensemble. Phot. Cod. 158. Suidas.

En même temps aussi, Sulpicius Apollinaris se fait l'annotateur de Térentius, et porte dans la discussion grammaticale une

douceur et un esprit de modération fort rares parmi les grammairiens, lesquels, bien qu'ils pèsent et mesurent les mots, ne laissent pas que d'en abuser souvent pour la violence ou l'injure. Une chance singulière se rencontra dans sa vie de pédagogue : il fit un excellent grammairien d'un homme destiné à devenir un excellent empereur, du sage Pertinax. En lui léguant par estime la chaire de son école, auroit-il pu supposer que, par estime, les soldats prétoriens, et après eux le sénat et le peuple délégueroient un jour à son élève, en substitution de cette chaire, le trône impérial.

Nous n'écarterons point à trop de distance les uns des autres les trois littérateurs qu'a groupés ensemble Aulus-Gellius,
Aul. Gell. XIX. 12. quand il a dit : « dans le vestibule du palais, » conversoient Fronto-Cornelius et Sulpicius-Apollinaris, et Festus-Posthumius. » Quelques pas suffisoient à Marc-Aurèle pour l'amener auprès de ce groupe de littérateurs probes, et le mettre à portée d'échanger avec eux un souvenir historique ou l'une de ces citations opportunes que les anciens excelloient à employer pour nourrir, raviver ou varier leurs solides et aimables discours.

Oper. Front. p. 170. Fronto nous apprend que Posthumius-

Festus étoit Numide de naissance. Voilà encore un homme distingué produit par l'Afrique, qui, à cette époque, déjà concouroit sans doute à peupler l'école d'Alexandrie de travailleurs opiniâtres par bénéfice d'origine. Les lettres romaines étoient alors exploitées comme exclusivement par les mains des Barbares. Étrange destinée que celle qui appeloit la cité de Rome à subsister toujours de tributs étrangers diversement modifiés !

La doctrine grammaticale qui, à très-peu de distance du temps présent, discréditoit presque le savant utile dont elle avoit captivé la pensée et la vie, cette doctrine qui s'est assez souvent installée dans des têtes vraiment puissantes, se rencontra sans doute aussi dans Posthumius avec une intelligence étendue et forte, puisqu'elle ne préjudicia point à son élévation administrative, et qu'il se signala par l'éloquence et la beauté des mœurs. C'est le témoignage que lui rend Fronto, qui nous apprend encore qu'il gouverna l'une des provinces d'Afrique.

Entre ces divers grammairiens, lexicographes et critiques, se distingue Apollonios *Dyscole*, ou *le Morose*, l'un des plus féconds écrivains de l'école d'Alexandrie ; la ville du

monde où s'exécutoient avec le plus de suite et de succès toutes les difficiles et longues élucubrations.

C'est dans les érudits seulement que la misanthropie est fructueuse à l'humanité dans le service qu'elle tire des sciences. Pour fuir les hommes ils se précipitent avec plus d'abandon entre les bras des muses. Les rides d'un front savant qui se plisse à l'approche des humains ne semblent pas disgréer à ces déités, peut-être fières d'avoir seules le droit de les effacer. Le traité d'Apollonios *sur la Syntaxe* est l'ouvrage le mieux raisonné qui ait été écrit dans la langue des Grecs. Il est le premier où l'on voie s'ordonner en système les différentes parties de la grammaire. L'esprit philosophique propre au règne de Marcus-Antoninus, se signale donc encore ici par cette disposition à généraliser toute doctrine. Il se signale en outre dans les méthodes de détail suivies par le même auteur qui, de plus, nous laisse un essai de critique historique dans son traité *des fausses histoires*.

Marc-Aurèle accepte la dédicace d'un livre composé par le fils d'Apollonios *le Morose*, par Herodianos, né à Alexandrie, et devenu habitant de Rome. Il appartenoit à l'Empereur de consacrer l'importance d'une

étude aussi philosophique que celle *de la grammaire générale*, par cette distinction littéraire dont l'effet est d'indiquer que l'on approuve les principes de l'auteur, et l'exécution qui les met en valeur. On ne contestera pas les droits qu'avoit à cette distinction l'écrivain que Priscianus a qualifié *Maximus auctor rei grammaticæ.* Aux hommes d'un haut mérite, aux chefs de doctrine seulement se doivent réserver les témoignages supérieurs de l'estime du souverain. Elle dérogeroit à l'une des applications du devoir de l'exemple, elle perdroit l'autorité d'encouragement si elle descendoit à favoriser les hommes et les productions médiocres... Il convient aussi qu'elle ne s'attache qu'aux sujets qui sont d'un intérêt élevé... La série des ouvrages composés par Hérodianos, atteste qu'il avoit considéré de la vue la plus large l'ensemble et les moindres parties de la grande machine du langage. Les archives de l'art d'ordonner la parole ont conservé de lui des traités instructifs sur l'usage de presque tous les instrumens du discours, et sur les maladresses auxquelles les inexpérimentés sont exposés dans cet usage. Il nous reste en effet de cet auteur des livres *sur les figures*, *sur la propriété et le choix des mots*; des frag-

mens *sur les fautes de langage*, des dissertations *sur le barbarisme et le solécisme*, et jusques à des considérations sur les délits contre *l'accentuation*. Comme les chiffres des anciens étoient alphabétiques, leur étude rentroit dans la classe des études grammaticales ; aussi s'est-elle ralliée à celles d'Herodianos fils de Dyscole ; car il a esquissé un *Traité des chiffres*. . . . .

Avec Herodianos nombre d'autres savans exploitent dans l'école d'Alexandrie la même carrière. . . . . . .

Vossius de Hist., l. 2, c. 44. Suidas, p. 378.

On s'attache avec succès à dissiper les obscurités qui se rencontrent dans les écrits de tels poètes, de tels orateurs ; au moyen d'annotations précises, on rétablit des textes corrompus. Des notices courtes et substantielles préservent d'un entier oubli la mémoire de plusieurs personnages qui méritent d'être distingués, de certains évènemens locaux, de quelques institutions remarquables ; elles nous conservent les types d'une foule d'allusions menacées de rester inintelligibles. Or, ce sont-là des notions à l'aide desquelles s'avive pour l'esprit l'intérêt des récits poétiques ou des discours éloquens des anciens. Les livres qui restent de ces lexicographes commentateurs ne paroî-

troient-ils pas témoigner assez en faveur de ceux qui se sont perdus ; j'en appellerois aux révélations utiles que nous devons au *lexique homerique*, d'un autre Apollonios d'Alexandrie ; au *lexique des dix orateurs* d'Harpocration de la même ville, tout rempli d'éclaircissemens sur l'état judiciaire, les tribunaux, les magistratures, les jugemens publics d'Athènes et de plusieurs autres villes grecques. Ces deux derniers écrivains, dont les ouvrages subsistent encore, appartenoient aussi au règne de Marc-Aurèle.

Ce prince et, à ses côtés, Cornélius-Fronto, se dévouant ensemble ou séparément à toutes études sans tenir compte l'un ni l'autre de leur rang de hauts dignitaires de l'empire de la philosophie ou de l'empire de l'éloquence, prennent plaisir à se confondre dans la foule des laborieux serviteurs de la ruche littéraire. Ep. Front. ad Marc. p. 82.

L'Empereur rétablissoit, dans ses exercices privés, comme on l'a vu, le sens des anciens mots de la langue d'Ennius, de Gracchus et de Marcus-Porcius Cato l'ancien. Il soumettoit à une légitimation nouvelle ceux que leur avoit empruntés Sallustius ; il recueilloit avec les dictions ou les locutions tout ce qui constitue les idiotismes si

utiles à connoître pour retrouver l'histoire des mœurs, l'histoire de l'intelligence, la progression dans l'art de penser; nulle trace ne reste de ses travaux. Ils ont eu le sort qui échoit à l'échafaudage après la construction parachevée. Quelques-uns des ouvrages de Fronto nous sont conservés; des compositions grammaticales qu'il ordonna pour ses élèves royaux, il en est deux qui subsistent encore.

L'orateur grammairien, par une disposition d'ordre toute naturelle, a fait succéder au traité sur les différences des mots de *dif-*
Front Oper., p. 466. *ferentiis vocabulorum* le traité que l'on a
Ibid., p. 487. nommé *exempla elocutionum*, exemples de locutions, et auquel conviendroit peut-être mieux celui de locutions singulières. Le premier de ces ouvrages est exécuté dans le système de l'excellent livre qui a fondé l'étude de la synonymie des mots de la langue françoise. Rien de plus saillant et de plus précis à la fois que les significations qu'il institue ou qu'il restitue; deux ou trois paroles suffisent à les exprimer; tout est en exemples. L'exemple montre le mot en fonction: et cette fonction est si parfaitement choisie que la signification se trouve affirmée en ce qu'elle a de positif comme elle le seroit par

la plus minutieuse définition ; que ce qu'elle a de douteux devient l'expression d'une nuance délicate, et que la différence qui sépare le mot de ses analogues est aussi nette que si elle étoit le résultat d'une distinction idéologique longuement étudiée. Aucun grammairien latin n'a fait preuve d'un tact qui surpasse en délicatesse, d'un esprit qui surpasse en exactitude le tact et l'esprit exact que montre l'orateur Fronto dans cette composition susceptible d'être revendiquée par les logiciens qui attachent le plus de prix au mérite de constater la raison philosophique du langage.

Les exemples des locutions ou dictions, *exempla dictionum*, qui forment le second traité de Fronto, sont tirés des plus respectables autorités de l'idiome latin de Terentius, de Sallustius, de Cicero, de Virgilius. Ils nous font connoître à la fois, et les formes les plus singulières de la belle langue de ces hommes illustres et nombre de petits fragmens perdus des anciens auteurs. S'ils consacrent quantité de solécismes par le crédit de plusieurs grands noms, ils nous confirment par là dans la pensée que la gravité des motifs du maître, et la convenance de l'emploi, auquel il soumet les

mots, lui donnent le droit d'oser négliger les règles communes quand l'effet proposé doit s'élever au-dessus des résultats vulgaires.

Le siècle de cet Empereur étoit tourné en toutes choses vers l'érudition. Dans les belles lettres proprement dites, chaque écrivain se dirige vers la philologie. Plusieurs embrassent dans leurs écrits l'universalité des connoissances grammaticales, littéraires, critiques et économiques. Ne blâmons point avec précipitation cette direction, sous prétexte qu'elle est un indice de paresse d'esprit et de foiblesse dans les gens de lettres qui semblent ainsi s'avouer incapables de faire, et uniquement habiles à tirer parti de ce qui est fait. C'est aux faciles exercices des savans de cette catégorie et de cet âge que nous devons les renseignemens les plus curieux qui nous restent sur ce qu'on nomme la science des antiquités grecques et romaines; ne les approuvons pas non plus indiscrètement, car c'est cette multitude d'extraits qui, facilitant les connoissances qu'elle rapproche du vulgaire, les réduit à une légère superficie; c'est elle qui finit par faire regarder comme superflus les ouvrages de développement, et cause ainsi la perte

d'un grand nombre de corps de doctrine. Il n'est pas d'avantage qui ne soit mêlé d'inconvéniens; ce qui est, est bien : il faut que les livres se fassent place les uns aux autres. Ce qu'il y a de meilleur ou de plus utile a surnagé et surnagera.

Aulus-Gellius, élève de Sulpicius-Apollinaris, comme Pertinax, rassemble dans la compilation qui porte le titre de nuits attiques, quantité de notions sur la législation, sur plusieurs sciences, sur la physique même à laquelle très-peu d'hommes parmi les anciens consentoient à rester étrangers, et sur la philosophie, objet universel des considérations de tous les esprits. Il entremêle et les aperçus, et les discussions, et les anecdotes, et les fables, et les récits, et la morale, et la grammaire. L'histoire et la connoissance des caractères de beaucoup de personnages intéressans bien qu'ils ne soient pas historiques, doivent à ses recherches ou à ses rencontres de riches éclaircissemens; nombre d'auteurs anciens doivent à l'approbation dont il gratifia leurs pensées, la conservation de quantité de fragmens de leurs écrits qui nous révèlent, et leur nom, et leur tour d'esprit, et leur manière.... Combien de modifications ne

subit pas le goût! Plusieurs de nos savans modernes, les plus recommandables, refusent au style d'Aulus-Gellius la netteté qui en est la qualité spéciale, tandis que des contemporains y trouvent à louer l'élégance qui est la perfection du style clair. Il est utile d'avertir que la louange date d'une époque où l'on donnoit dans la subtilité, et où par conséquent la vue trouvoit facilement des aperçus délicats que nous ne rencontrons qu'après un examen qui fatigue nos yeux. Nous blâmons comme obscur ce dont nous ne comprenons pas sans effort le vrai sens, ou les sens délicats.

Athénaios de Naucratis compose au sein de la bibliothèque d'Alexandrie un ouvrage qui est lui-même une bibliothèque immense; plus de sept cents écrivains voient leurs noms et des extraits de leurs livres présentés à la postérité dans des citations franches et suffisamment pleines. Les titres de deux mille cinq cents ouvrages conservés; les particularités les plus secrètes des mœurs, des usages, de la vie privée des anciens; une foule de renseignemens inappréciables sur toutes les branches de l'histoire naturelle, sur les produits de toute espèce d'industrie, et spécialement des beaux arts, sur l'histoire géné-

rale comme sur le caractère et même les habitudes familières des hommes : voilà la collection que lègue Athénaios à la reconnoissance des érudits. Elle est la garantie de la durée des souvenirs qu'il a amassés, ainsi que de la célébrité de ses prédécesseurs et de ses contemporains ; elle honore son caractère propre, car elle montre par occasion qu'il fut digne d'apprécier les vertus de Marc-Aurèle, de qui il ne parle jamais sans le qualifier du titre d'excellent Empereur.

Consentira-t-on à entendre prononcer après le nom de ces grands compilateurs, le nom d'un homme qui a labouré la même portion du champ de la littérature, sans recueillir en récompense de son travail la même célébrité? Marc-Aurèle a été conduit par le mode qu'il suivoit dans ses études à former pour son usage propre des approvisionnemens littéraires aussi étendus et aussi variés au moins que le sont ceux qu'Aulus-Gellius a mis en réserve. Il annonce à Fronto qu'il lui enverra une collection de cinq tomes écrits de sa main : elle contient l'extrait de soixante volumes dont il vient de consommer la lecture. En invitant Fronto à ne se point effrayer trop du

Front. op. Ep. Marc. ad Front., p. 81 et p. 20, not. 4.

nombre de ces volumes, il nous décèle les sujets principaux qu'il a pris plaisir à rassembler. Ce sont des extraits de petites scènes comiques traitées par les anciens, et où brillent l'enjouement et l'originalité, des *Atellaniolæ ;* des extraits de comédies nouvelles, exécutées à la manière de Novianus, qui a imité l'ancien genre des *Novianæ ;* ce sont de petites harangues, peut-être de petites dissertations de Scipio, *Oratiunculæ.* La transcription des livres servoit alors merveilleusement l'instruction individuelle. Ce beau moyen est perdu et doit l'être. Depuis que la typographie généralise cette même instruction et la rend si facile, nos extraits sont moins multipliés, moins pleins que ceux des anciens ; il n'est plus indispensable de transcrire ou d'analyser pour posséder des livres. A cette époque, au contraire, nul n'étoit assez riche pour acheter tous les livres, et même pour payer certains ouvrages auxquels le possesseur attachoit un prix d'affection : il falloit donc ou les copier ou les extraire. La nécessité de ménager le temps et le travail fondoit pour ainsi parler les règles du goût. Elle forçoit le littérateur à ne faire qu'un bon choix de sujets, à les renfermer dans leurs vraies limites. C'est

ainsi que le naturaliste dans le cours d'un long voyage subit l'utile contrainte de ne recueillir que des échantillons bien proportionnés, et dont les caractères soient fortement prononcés.

Marc-Aurèle a fait la transcription intégrale d'un discours de Fronto. Le digne instituteur s'est enorgueilli avec transport du témoignage d'estime que son royal disciple accorde à l'un de ses écrits. Son enthousiasme donne lieu de croire que Marc-Aurèle ne déféroit qu'à des compositions excellentes, l'honneur de les copier de sa main. Il écrit à son élève, alors César : Op. Front., p. 75 et 84.

« Par quelles paroles pourrai-je exprimer » la joie que je ressens de ce que tu m'as » envoyé mon discours transcrit en entier » de ta main. Il n'est point de breuvage, ni » de philtre qui fasse pénétrer autant de » flamme dans un amant que tu as fait pé- » nétrer de douceur en moi... Tu m'as mis » en stupeur ; tu m'as rendu immobile » et éperdu comme par la puissance du » charme ; tel est l'effet de ce gage d'ardent » amour. Autant il y a de lettres dans ce » manu[illegible] autant va-t-il pour moi de con- » sula[illegible]ronnes de lauriers, » av[illegible] Qu'est-il arrivé de

» pareil à M. Porcius ou à Q. Ennius, ou à
» C. Gracchus ou au poète Titius? Quoi de
» pareil à Scipio ou au Numidicus? Qu'est-
» ce que l'on a pratiqué de semblable pour
» M. Tullius, pour tous ces hommes dont
» les livres sont réputés très-précieux et s'at-
» tirent le plus grand honneur, quand ils
» sont copiés et corrigés de la main de
» Lampadio, de Staberius, ou de Tyro ou
» d'Ælius, ou d'Atticus ou de Nepos (Cor-
» nelius)? Mon discours subsistera, parce
» qu'il est transcrit de la main de César. En
» effet, la plupart des objets dépourvus
» d'une grâce qui leur soit propre, em-
» pruntent leurs agrémens ailleurs. Celui
» qui dédaignera le discours, en desirera
» connoître les lettres; celui qui aura mé-
» prisé les écrits, révèrera le transcrip-
» teur (1). »

Ep. Front. ad Marc. p. 24 et 25 et seqq.

(1) Cette lettre curieuse relève l'idée que nous devons nous faire du transcripteur, aux temps des Grecs et des Romains, puisqu'elle nous présente en lui un véritable éditeur, et mieux encore un émendateur éclairé, qui s'imposoit la tâche de purger un texte de toutes les fautes, d'épurer l'exemplaire qu'il possédoit. Elle rend raison des variantes nombreuses dont s'entourent les marges de ces manuscrits. Le motif de l'estime qui est

Aulus-Gellius, Athenaïos, et, après eux, Marc-Aurèle, ont cherché dans leurs lectures les sujets différens qu'ils font servir à former des compilations instructives, à les orner de variété. L'un et l'autre n'ont détaché de leur propre fonds que de certaines considérations, quelques réflexions, des résumés, des transitions ; et, en les interposant à leurs extraits, ils ont montré un savoir bien lié, beaucoup de justesse et de finesse d'esprit. Que sera-t-il de deux autres hommes qui ont tiré de leur fonds une variété de productions presqu'égale à celle des compositions étrangères de toutes parts attirées et rassemblées par les deux compilateurs ; surtout si ces deux vrais auteurs ont les mêmes qualités d'esprit, s'ils les possèdent à un degré plus élevé,

accordée à certains d'entr'eux, autorise à décider que puisqu'Atticus (Pomponius) et Cornelius-Nepos ont rempli l'office volontaire de copiste, l'on n'a pas le droit de taxer de puérilité Marc-Aurèle pour avoir transcrit tant de livres, ni Fronto pour s'être enorgueilli de ce que Marc-Aurèle a écrit de sa main une de ses compositions. Transcrire étoit concourir au perfectionnement d'un livre, et enrichir sa mémoire et sa raison, en ajoutant à l'opulence saine des bibliothèques.

s'ils en ont de plus nombreuses. A ce titre n'appartient-il pas une place franchement distinguée aux deux philologues polygraphes. Il n'est pas d'évènemens historiques ou littéraires, il n'est pas dans les rapports sociaux d'incidens un peu remarquables dont le polygraphe Fronto ne tire l'occasion d'un écrit utile ou piquant. Nombre de plaidoyers signalent en même temps son activité, ou comme avocat, ou comme patron. Une grande quantité de ces importantes compositions est maintenant perdue, et la mémoire en est abolie; l'on en regrette plusieurs dont les sujets sont inconnus. Celles qui manquent semblent, comme de coutume, être celles qui auroient fourni les meilleurs élémens du jugement à porter sur son talent comme orateur; ce sont le discours *pro Demonstrato Petiliano*, prononcé contre Hérodès; les discours *pro Bithynis, pro Ptolemaiensibus;* deux panégyriques consacrés à Antoninus-Pius sur les succès qu'il a obtenus contre les Bretons et sur la sagesse de son administration; deux invectives, l'une *in Pelopem* qualifiée de l'épithète de *nobilissima oratio;* l'autre, contre les chrétiens, mentionnée par Minucius-Felix.

Il met en disposition les recueils des

exemples les plus utiles à l'art de parler et d'écrire la langue littéraire, il met aussi en action ces exemples dans les vers qu'il se plaît à mesurer. Il a soumis continuelle- Oper. Front. Comm. ment à ses corrections, à ses annotations, præv., p. 64 à toutes les sortes d'épuration les textes des et Ep. I et II, ad Marc., auteurs anciens. Tullius-Cicero est un des p. 40, 79. écrivains auxquels il a appliqué avec le plus d'intensité ses travaux. De quel prix ne seroient pas pour nous les louanges ou les critiques qui motivent les jugemens de Cornelius-Fronto sur Tullius-Cicero. Il a adopté Ep. Front. ad Marc. le qualificatif bienveillant *Tullianus* que l. I, p. 38. Marc-Aurèle a appliqué à désigner les partisans éclairés du grand classique. A cette occasion l'on découvre qu'il reprochoit à la manière de Cicero, une sorte d'excès d'abandon, un relâchement, *remissio*, qui est l'opposé de la précision. Si Brutus a dit sans contradictions du style de Cicero, *elumbis est*, on ne croira pas que cet autre émule l'ait caractérisé trop rigoureusement en associant les deux mots *Tullianus* et *remissior*. Dialog. de Causs. On trouvera qu'il a favorablement, mais Corrupt. judicieusement, signalé son style propre en Elog. c. XVIII. donnant à entendre qu'il le regarde comme Op. Front., p. 38. philosophique et hyperattique *peratticus*. *Ibid.* Fronto sort-il des élucubrations érudites,

c'est pour écrire l'histoire d'un style qui n'est point indigne du sujet et de son talent. Il s'est écarté de ces exercices différens qui exigent de si diverses modifications de l'intelligence, et ses excursions ont été marquées par le succès avec lequel il a réussi à esquisser et à encadrer dans ses écrits de tout genre, des compositions gracieuses, des fables, comme celles de la vigne et du houx, de l'héliotrope, de l'origine de l'éloquence, de la fraude; ou de jolis récits, tels que la narrationcule d'Arion.

L'esprit du temps s'étoit dirigé vers un exercice d'imagination et de savoir constituant un genre moitié badin, moitié sérieux, où l'ironie domine, mais qui mérite le reproche spécial d'être toujours quelque peu pédantesque; celui des éloges appliqués aux inconvéniens, le même qu'Erasme a essayé de faire revivre dans son éloge de la folie, *encomium Moriæ.* Fronto traite, avec une habileté rare et un goût distingué, ce genre dans lequel il est si difficile d'éviter les fautes contre le goût. Les fragmens des éloges de la fumée, de la poussière, de la négligence, font sourire à la grâce de son imagination et de sa raison, à la mesure parfaite avec laquelle il gouverne son en-

jouement. Il trace occasionnellement la poétique de ce genre ; elle mérite de devenir le code des règles de style propre à tous les badinages d'esprit, à l'art d'écrire le conte, et spécialement le conte critique. Auprès de lui Marc-Aurèle n'a pas craint d'humaniser sa philosophie à esquisser une jolie ébauche, l'éloge du sommeil, où il fait un usage très-remarquable des centons grecs. Ce n'étoit pas être inconséquent que de louer avec ironie le sommeil qu'il traitoit avec mépris, tant il dormoit peu. Op. Front., p. 41.

Comme Aristotélès et Plutarchos, de même qu'Athenaïos, Fronto aborde aussi un autre amusement de l'imagination et du savoir réunis, il se joue comme eux à écrire un livret des propos de banquet, *quæstiones convivales ;* il vise à la partie la plus piquante du sujet, car il rapporte ses essais sur les propos de table à l'art de faire valoir les bons mots *ceu de scommatibus dicendis.* Sa muse folâtre ne craint pas de laisser tomber son masque pour exposer avec gravité dans le livre *de re rusticâ*, ce qui se rapporte aux travaux des champs. Peu de Romains lettrés ont résisté à la satisfaction de témoigner qu'ils aimoient la nature, qu'ils s'intéressoient à ses productions ; c'étoit retourner

aux anciennes mœurs. Certes, un tel esprit a de l'étendue et de la souplesse, qualités qui marchent ensemble.

Ce qu'il exécute en latin, il l'exécute peut-être pareillement en grec, du moins dans ce qui regarde les compositions subordonnées. On a perdu un recueil de ses poésies grecques, et un traité fort différent, celui qui se rapporte à l'art de mettre une armée en bataille selon la tactique d'Homère, *de acie homericâ,...* soit en grec, soit en latin; il a écrit un grand nombre de lettres; c'est dans cette correspondance que, comme Tullius, il témoigne de la grâce facile de sa raison, de la pureté de ses sentimens. Ecrire des lettres c'est écrire les mémoires, non pas des évènemens de la vie, mais, ce qui est bien autrement intéressant, des mouvemens de l'ame, et ce sont eux qui déterminent ou expliquent les évènemens. Chaque lettre d'une correspondance est un fruste de mosaïque prenant le rang qui le fera concourir à reproduire un jour le trait entier de notre vraie image. Il faudroit entrer ici dans de trop longs détails, si l'on vouloit appeler sur les lettres de Fronto toutes les louanges qu'elles méritent. Puisse le suffrage des gens qui ont le goût de l'honnête,

et qui le font passer avant celui du beau, confirmer le jugement provisoire par lequel on prononce! qu'elles révèlent de page en page, un honnête homme plein d'esprit, un savant plein d'aménité, un cœur droit rempli d'industrie; un bon cœur toujours prêt à l'enjouement, et de plus un homme public développant toute espèce de vues en homme à imagination, en littérateur consommé.

Le style qui est le lien de la parole et de la pensée, et conséquemment signale avec plénitude ce qu'est un homme, quelle que soit la classe à laquelle il appartienne; qui dans les changemens du sujet conserve l'empreinte du caractère de celui qui parle ou écrit; le style propre à Fronto est véritablement polygraphique, sans que l'unité en reçoive le moindre préjudice. Il est plus égal à lui-même, plus correct à ce titre que celui d'aucun autre prosateur latin, tant est grande l'influence de la précision! quel que soit le genre sur lequel il s'exerce on voit en lui un écrivain possédant toute l'intellignce et toute les adresses du métier, soigneux, exact, d'une sévérité incorruptible en ce qui regarde la pureté du langage, et pourtant toujours attentif, toujours heureux

à rajeunir les anciens mots de la langue. De tous ceux qui auront bien lu ses œuvres, il ne s'en trouvera point qui élèvent la voix pour infirmer le bel éloge par lequel l'honorable prélat Angelo Mai proclame que Cornelius-Fronto est un écrivain accompli en tous les modes, *scriptor omnibus numeris absolutus.*

Op. Front. Comm. præv., p. 36, 37 et 40.

Partout des pensées courtes, des sentences demi-voilées ou franchement articulées multiplient sans profusion des règles excellentes de mœurs, des préceptes sociaux marqués pour l'autorité, des modèles exquis de cette politesse affectueuse, et de cette bienveillance délicate qui embellissent les communications des hommes. Partout l'habitude d'indiquer à côté d'une idée principale, toutes les idées qui s'y peuvent coordonner, toutes leurs nuances de corrélation, lui attribue les moyens de procéder toujours au développement bien limité des aperçus les plus ingénieux, des descriptions les plus vraies et de leurs circonstances les plus pittoresques, de prodiguer, en un mot, les perfections de détail.

On ne contestera point qu'un littérateur qui posséda la raison, la méthode et le style dont nous venons de fixer les caractères,

n'ait eu à bon droit le privilège de se constituer auteur polygraphe.

Le second des polygraphes latins de cet âge, Apuleïus de Madaure, s'exerçant en prose et en vers sur les dogmes les plus austères des philosophes comme sur les jeux les plus hardis d'une imagination qui ne s'effraie point d'approcher de la licence, discute la philosophie d'Aristotélès, et se fait disciple de celle de Platon. Il en établit le dogme, en déduit les doctrines, puis comme par contrepoids il aiguise, dit-on, des épigrammes dans le goût et le style de Martialis. Ecrivant et parlant avec élégance dans les deux belles langues de la Grece et de Rome, il transporte de l'idiome hellénique, dans celui des latins, le livre d'Aristotélès *de Mundo*, ordonné selon un système qui lui est propre; et, en même temps, il chante avec mollesse l'amour dans le petit poème *Anechomenos*, imité de Ménandre; ces graves études, ces excursions folles s'interrompent pour céder la place à de lourdes recherches sur la théorie de l'aspiration, à d'épaisses considérations sur les diphthongues.

D'une plume qui rapporte des essais fort différens à une même vue, il traite *des*

noms, *des propriétés ou des facultés médicales des plantes ; des poids et des mesures*, *des signes* (hiéroglyphiques), qui indiquent leurs valeurs. Il interroge la roue astrologique de Pythagoras (*sphæræ pythagoricæ ratio*) et il traduit du grec l'Asclepius d'Hermès Trismégiste. Ces quatre derniers ouvrages encore existans ne lui étoient pas attribués avec certitude; il se peut qu'on n'essaye plus de les lui contester, en reconnoissant que probablement ils résultent des investigations qu'il effectua pour arriver à la connoissance des mystères religieux et philosophiques et de la langue symbolique des anciens Egyptiens : car cette pensée fut celle de toute sa vie.

Parmi ses ouvrages perdus qui consistent en dissertations *sur le gouvernement*, en *questions symposiaques*, en *un éloge d'Esculape*, sorte de commentaires d'un hymne par lui composé sur ce Dieu, en poèmes, en épîtres, en dialogues, il s'en distingue plusieurs dont les sujets essentiellement différens en apparence ont une direction commune, qui tendent à la même destination que ceux qui ont été indiqués ensemble. En effet, se rapportant encore aux recherches égyptiennes, ils consistent en dis-

sertations *sur la musique et sur les nombres, sur les arbres et sur les poissons.* L'intelligence des sens propres et des sens figurés de l'ancienne langue des peuples riverains du Nil, dépend des études premières qui s'attachent à ces objets.

Au lieu de considérations scientifiques, s'agit-il des exercices de la raison, il recueille *des proverbes* qui sont tous l'expression morale la plus simple et la plus directe des groupes hiéroglyphiques ; il rassemble *des gryphes* ou propositions ambiguës, produits naturels du double sens attaché à toute espece de types naturels ou symboliques.

S'agit-il des essais de l'imagination ? l'allégorie présentée dans ses plus grands développemens devient l'objet de ses plus brillans travaux ; il emprunte au grec, Lucius de Patras, le sujet de l'étrange roman, connu sous le nom de l'*âne d'or.* Ici les hommes d'un esprit délicat s'intéressent à la plus élégante des allégories, à cet aimable épisode de Psyché, où l'auteur retrace avec plus de profondeur d'intention qu'il ne semble, les agitations, les troubles, les peines, et enfin la délivrance de l'ame qui ne trouve repos et bonheur que dans la

confiance et dans l'affection; certainement c'est donner un utile et gracieux motif à l'allégorie que de lui attribuer un sens aussi social, aussi favorable à l'union des cœurs. Après les littérateurs, les savans mettront au premier rang des documens précieux l'abondance des notions qu'il accumule sur les différens cultes, sur les antiques superstitions, sur les habitudes de la vie comme sur mille études utiles à la connoissance des choses de l'Egypte. Les détails occasionnels en apparence qui se rapportent à la direction des travaux du philologue africain vers le systême allégorique et symbolique se rattacheront aux considérations très-courtes que nous énoncerons sur l'esprit de la littérature au temps de Marc-Aurèle. Elles ne doivent pas retarder notre jugement sur le style d'Apuleïus. Ce style est brillant d'esprit; l'intention philosophique de faire porter aux mots toute la plénitude de signification que la raison générale du langage permet de leur attribuer, en imprimant une rare énergie à son élocution, lui a fait contracter une certaine roideur: c'est-là le principe du reproche d'affectation et de néologisme auquel il est en butte. Ceux qui se trouvent contraints à une fructueuse ten-

sion d'esprit s'obstinent en effet à insulter à un avantage difficilement obtenu, à faire prévaloir la peine qu'il leur a coûtée; sorte d'ingratitude littéraire, dont le résultat nuit aux livres écrits avec un choix d'expressions fortement pensées. Le style précis de Fronto, le style ambitieusement significatif d'Apuleïus, appartenoient, selon la marche naturelle des choses, à cet état de la langue latine, où, après avoir éprouvé les mots dans tous les emplois et en avoir jugé l'effet au plus beau période de la littérature, on en étoit venu à reconnoître que, pour les retrouver plus puissans en énergie, il falloit remonter au sens étymologique, et à leurs rapports avec les objets naturels dans les temps primitifs: que par conséquent il falloit rechercher l'emploi régulier qu'en avoient fait à la plus longue distance possible les anciens écrivains reconnus originaux, et parmi eux, les hommes d'un vrai talent.

L'âge où régna Marc-Aurèle, est celui où commença de se propager la pratique littéraire de l'allégorie. Jusque-là, elle n'avoit continué de s'exercer en grand que parmi les divers initiés aux mystères de la religion des Grecs et des Romains; à partir de cette

époque, un certain nombre de littérateurs commença de s'appliquer à voiler par des allégories des conceptions nouvelles, à résoudre des allégories anciennement instituées, à étudier en tous objets deux sens, le sens propre et le sens figuré, à ménager aux compositions littéraires deux significations, l'une directe et l'autre détournée.

Parmi cette foule d'Egyptiens, de prêtres prétendus, sans aveu, sans probité, qui dès le règne d'Augustus se répandirent dans la Grèce et l'Italie, en se donnant faussement pour initiés aux doctrines les plus secrètes de la religion et de la nature, plusieurs se rencontrèrent qui, moins ignorans et plus perfides à leur institution sacerdotale, en divulguant tout ce qu'il savoient, révélèrent quelques mystères d'un ordre inférieur, et révélèrent en même temps la façon de procéder dans la résolution de certaines allégories. L'imagination des lettrés s'empara de ces aperçus: celles des philosophes ne répugna point à fouler de nouveau les anciens sentiers frayés par Platon; et bientôt les premiers théologiens chrétiens, unissant presque tous au savoir philosophique l'imagination des poètes, entreprirent l'exploitation de cette carrière où il devoit se

mettre en œuvre tant de matériaux tronqués, atténués, constamment défectueux par quelque endroit. Apuleïus et Loukianos (Lucianus) sont les plus remarquables des écrivains de ce siècle qui aient concouru à relever et à généraliser l'usage et le goût de l'allégorie. Il faut dire relever et généraliser, car l'emploi de la langue allégorique n'avoit jamais cessé de se maintenir dans la religion et dans la politique. Dans la religion, cet art de dire une chose par une autre servoit à accroître sans limites le champ des dissertations théologiques, à dominer toujours la présomption des initiés, à solliciter toujours leur ambition, à exalter sans relâche leur piété ; dans la politique, il se constituoit l'ingénieux moyen d'avertir, de prescrire, de défendre ; et, en même temps, de laisser au libre arbitre de chacun l'appréciation de la vraie valeur attachée à l'avertissement, à l'ordre, à l'interdiction.

Un assez grand nombre de sens hiéroglyphiques n'avoit jamais cessé d'être connu par les ministres des temples de l'Asie occidentale, de la Grèce et de Rome. Ces pontifes étoient tous affiliés avec la grande caste sacerdotale de l'Egypte, ce qui témoignoit que l'Egypte avoit fondé et en-

suite propagé par la colonisation, tous les cultes du monde alors civilisé. L'autorité religieuse n'avoit pas dû manquer de mettre comme de coutume une portion de ses moyens en partage avec l'autorité civile; celle-ci l'avoit appliquée à ses besoins comme la religion aux siens. Les citoyens de tout ordre participoient donc à l'intelligence de certaines significations usuelles, reste de l'intelligence beaucoup plus étendue qu'en avoient possédé tous les hommes indistinctement, lorsque le langage naturel s'écartoit moins encore de ses types primitifs, c'est-à-dire, des signes des idées, des hiéroglyphes considérés comme dessin et comme symboles de premier degré... Les décorations exquises des vases antiques, de tous les meubles sans exception, celles des colonnes et de leurs accessoires, de l'architecture toute entière, toutes décorations, soit isolées, soit groupées, ont une valeur significative que l'homme intelligent sera promptement en état d'apprécier et de mettre en fonction. Que l'on prenne garde qu'il ne s'agit point ici des antiquités égyptiennes; l'on pourroit s'y méprendre; tant la pensée est loin d'attribuer à d'autres peuples qu'aux riverains du Nil, l'usage total ou partiel des hiéro-

glyphes. Il est question des ornemens de l'art grec et romain, parfaitement assimilés en cela aux représentations égyptiennes qui leur sont analogues. Ainsi, dans ce qui concerne les antiquités de l'Hellénie et de l'Italie entière, et dans ce qui regarde cette partie de nos arts actuels, où l'on ne fait autre chose que copier l'antique, il va s'ouvrir à l'esprit des modernes une nouvelle source d'instruction et de plaisirs, résultant de la découverte en vertu de laquelle on restitue aux moindres décorations une signification authentique.

L'allégorie consacrée par les ornemens fut pour les anciens une source continue de jouissances utiles; le vulgaire même, à l'aide de la tradition facilement conservée des significations qui leur étoient attribuées, avoit la faculté d'attacher des idées de tout ordre, et toujours en rapport avec la nature à tous les objets placés à sa portée, ainsi qu'à leurs moindres accessoires. Souvent la raison, plus souvent le sentiment, toujours l'imagination, trouvoient à saisir ces rapports un exercice avantageux, satisfaisant, aimable. L'interprétation aisée des décorations allégoriques, tirées de la nature, ramenoit sans cesse vers elle la pensée des anciens; c'est-là ce qui explique l'insurmontable prééminence qu'ils

ont conservée sur nous dans l'expression des idées simples et des sentimens naïfs, dans la facilité de ramener au simple la pensée complexe.

La religion et la politique pendant toute la durée du polythéisme ont donné une application plus grave et aussi plus socialement avantageuse à l'intelligence commune des allégories d'un ordre inférieur. Elle se conservoit parmi le peuple au moyen des locutions proverbiales et de l'énoncé des préceptes moraux qui se pouvoient déduire avec simplicité des objets naturels les plus connus. L'intelligence relevée s'étoit maintenue parmi les prêtres et les initiés dont l'esprit étoit cultivé, au moyen des grands axiomes de la haute morale et de la piété. La religion et la politique faisoient servir ses significations ambiguës à diriger, sans compromettre le crédit de leur force ou de leur prudence, leurs serviteurs, et même les rois, les empereurs. La politique soumettoit tout à ses indications, à ses avis, parce qu'elle étoit la raison sociale en puissance et en action. Ici nous indiquerons le rôle que l'allégorie représentée par le dessin et consacrée par les médailles a rempli dans son application à la direction des princes, qu'elle a rempli, sous

le règne de Marc-Aurèle [illegible]
suivie et plus souvent qu'à aucune autre
époque que ce soit. Aux temps où commence
cet Empereur, lorsque le dessin a [illegible]
de buriner sur les médailles le portrait des
princes ou de leurs familles, soit qu'il [illegible]
au revers le trait des effigies divines ou hé-
roïques, soit qu'il y agence en groupe plu-
sieurs figures, soit qu'il y présente un ob-
matériel isolé ou ajusté avec d'autres objets,
il applique à ces effigies ou à ces groupes une
signification allégorique; nul n'a jamais mé-
connu ce point, mais personne n'a encore [illegible]
à démontrer que les allégories tracées sur
ces revers de médailles sont en rapport po-
tif avec l'histoire. Il faut l'annoncer [illegible]
mettent en expression les qualités [illegible]
des princes et leurs défauts, [illegible]
leur bonne conduite et leurs écarts [illegible]
vèlent les mouvemens de l'opinion [illegible]
sur les souverains et sur la [illegible]
leurs actions; elles signalent la [illegible] que.
le blâme dont les hommes [illegible] ploi
servoient et les observoient [illegible] s écri-
venir jusqu'à eux ou le [illegible]
ment ou le piège: car [illegible] rai, le plus
s'approprient un [illegible] eux, le plus
contraire [illegible] marqué, par le

l'examen un sens équivoque ; et ces divers sens s'établissent selon tous les ordres de relation, d'où il suit que leurs combinaisons se produisent très-variées et très-étendues.

Voyez l'Appendice.

Telles sont les indications sommaires qui se rapportent à l'allégorie dessinée, prenant sous le règne de Marc-Aurèle, peut-être sous l'autorité de ses conseils, une direction si favorable à la bonne conduite des personnages de haut rang, et par une liaison nécessaire au bien-être des subordonnés. Nous n'insisterons plus sur l'allégorie écrite, si bien connue par l'abus qu'on en a fait, par rapport aux religions modernes. Qu'il nous suffise de soumettre à l'observation une question dont la solution fait disparoître la singularité apparente. Comment se fait-il qu'un règne dans la durée duquel la vérité réussit sans nul effort et comme par bénéfice de maturité à se faire jour de toute part, soit précisément celui où l'allégorie écrite entama la reprise de son essor ? C'est que la vérité en son mouvement de progression tendoit à s'ouvrir, d'instant en instant, de plus larges voies, et que le prince qui ne souhaitoit point que l'on ménageât ses opinions et sa croyance vou-

loit que, sans heurter l'opinion et la croyance presque générales, on mît sous les yeux des peuples toutes les pièces du grand procès des religions. L'allégorie seule pouvoit dire toute chose selon la mesure, selon la convenance locale, selon la portée diverse des esprits qui, dans une allusion quelconque, ne savent d'ordinaire rien voir au-delà de ce qui dépasse les limites de leurs premières conceptions. Sous la plume d'Apuleïus et de Loukianos elle servit à achever de dire tout en matière de religion, à cet instant où deux systêmes religieux directement opposés commençoient à entrer en balance. Quelle considération étrange que celle qui nous amène à prononcer que ces deux écrivains payens, étant les deux hommes de la main desquels le polythéisme reçut les plus funestes atteintes, c'est parmi les théologiens chrétiens des temps voisins, que l'on trouve les auteurs qui ont excité le plus d'intérêt pour la raison intellectuelle du culte dénommé idolâtrique. La recherche des sens figurés, leur emploi ont été les moyens communs de ces écrivains polythéistes et chrétiens.

Le règne du prince le plus vrai, le plus favorable à la vérité, le plus pieux, le plus sainement pieux a donc été marqué, par le

destin qui préside aux grands changemens, pour voir se préparer, sous l'empire des allégories, les plus grands des changemens religieux. Or, dans toutes les religions inaugurées sous son autorité, il reste à l'allégorie des sujets d'exercice dont on ne trouvera jamais la limite.

Apuleïus a beaucoup voyagé. C'étoit lire d'une autre manière et puiser à leur source un autre ordre de documens. Il consacroit ses voyages à la satisfaction d'une curiosité de haut ordre, et de plus à l'exécution d'une intention indirecte du caractère le plus grave puisqu'elle ne tendoit pas à moins qu'au discrédit de sa religion. Voici un voyageur qui rapporte en grande partie ses excursions à la religion; mais son intention plus bornée est moins dangereuse.

Pausanias, cherchant dans l'inspection des lieux, le vrai principe de la solide doctrine, soumet à sa mesure les dimensions des édifices, et les distances des villes et des points les plus renommés. Il comprend dans une vaste énumération tout ce que l'antiquité a conservé chez les Grecs de statues de héros et de Dieux. Ces monumens sont considérés par lui dans leur double rapport avec la religion et avec l'art. Il en recons-

truit la double histoire sous ces deux aspects. De l'étude qu'il fait des poètes, des historiens, des géographes, des généalogistes, aussi utiles à connoître chez les Grecs d'alors que chez les Arabes du sixième siècle, de cette étude si ardue et si vaste, naissent les connoissances profondes qu'il acquiert et qu'il transmet sur la religion et ses cérémonies, les mœurs et les coutumes, les lois et les réglemens, ainsi que sur les opinions populaires relatives aux Dieux, aux héros, et à leur filiation dans la Grèce. Pourquoi le temps nous a-t-il envié l'ouvrage dans lequel il décrivoit la Syrie et la Phénicie, dont les plus précieux souvenirs sont, en conséquence de cette perte, voués à l'obscurité, à l'oubli. Chaque jour nos voyageurs confirment la précision de ses descriptions topographiques, à chaque instant les érudits reconnoissent la fidélité de ses nombreuses citations. L'histoire générale s'enrichit avec sécurité d'une quantité prodigieuse de faits, d'évènemens, de détails techniques, et de particularités sur les arts, qui, sans ses doctes écrits, seroient demeurés à jamais inconnus.

De ces diverses étincelles il se forme un foyer de vive lumière qui nous éclaire sur

l'état des peuples aux temps anciens. Qu'on ne dédaigne point dans l'étude de l'antiquité ces détails minutieux en apparence; c'est de leur réunion que se compose le tableau de l'ensemble, comme c'est de la multitude des aperçus que naissent les considérations générales.

Ce tableau de l'ensemble est l'histoire; si les écrivains précédens ne doivent être considérés que comme compilateurs de matériaux, en voici d'autres qu'on ne peut se refuser à qualifier historiens. *Appianos d'Alexandrie* et *Justinus* ferment, l'un et l'autre, sous ce règne la carrière de l'histoire universelle. Appianos, dans le centre de la bibliothèque Alexandrine et des trésors qu'elle renfermoit, obéissant à l'influence de l'érudition, a disposé son travail dans la vue d'une utilité étendue. La connoissance de l'histoire des peuples vaincus par les Romains, lui semble menacée d'être engloutie par la conquête; il juge digne de l'attention des hommes le grand spectacle de la destruction des empires; il juge que celui de leur origine et de leur accroissement ne mérite pas moins l'intérêt de l'observateur et peut devenir plus profitable encore; aussi, en traçant le récit des guerres

des étrangers avec Rome, lesquelles guerres aboutissent à leur esclavage, il s'attache à fixer le souvenir des principaux traits de l'histoire de plusieurs de ces peuples. Près des plus précieux modèles, de Xénophon, de Thucydidès et de Polybios, il apprend d'eux, d'une part, à mettre dans la bouche de ses personnages des discours qui ne sont point indignes de leur caractère et de leurs situations, et où domine la force du raisonnement; de l'autre, à se défendre de la contagion d'enflure et de mauvais goût qui défiguroit la plupart des productions historiques de son temps. En revanche nul n'a moins redouté de descendre aux particularités réputées communes, et écartées comme telles. Ainsi quand le récit est simple, il en est plus propre à admettre toute espèce de richesses. Aucun historien n'a eu avant lui l'honnête pensée d'opposer aux tableaux des vices et des crimes auxquels les révolutions donnent lieu, l'esquisse des vertus qui pendant leur durée ont honoré l'humanité. En comparant les classes où ont brillé quelques vertus durant les guerres civiles de Rome, avec les classes au sein desquelles il s'en manifesta pendant la tempête révolutionnaire subie par la France, nous trouvons

qu'elles sont les mêmes à ce titre que les crises anciennes, ayant laissé à louer spécialement la conduite des femmes et celle des esclaves ; la crise nouvelle donne la priorité de la louange à la conduite des femmes et à celle des hommes en dépendance domestique. L'opposition instituée entre les tableaux des vertus et des vices est la vraie morale de l'histoire. Sa lecture redeviendroit consolante et plus utilement instructive, si les historiens pratiquoient plus généralement le devoir de mettre en exemple l'approbation de ce qui est bien, dans une proportion exacte avec la réprobation de ce qui est mal. L'homme est imitateur, dites-vous : rapprochez donc de lui ce qui est bon à imiter ; ne lui montrer que le mal, c'est exercer et exagérer sa tendance vers l'usage le plus préjudiciable à son bien propre, au bien public.

Le style clair et rapide d'Appianos, des réflexions judicieuses ajoutent un nouveau prix au mérite des riches documens que ses recherches ont accumulés sur l'histoire et la géographie.

Ses écrits ont fait briller en lui une grande connoissance des affaires, et on lui donne à gérer une surintendance dans la maison

des Empereurs ; ils ont mis à découvert une haute intelligence des choses militaires, et on le fait monter à la dignité de l'empire qui exige au plus haut degré, dans son titulaire, le concours du double talent d'administrateur civil et de chef militaire, on le nomme préfet d'Egypte. Il est rare que les historiens aient été appelés en récompense de leurs travaux à coopérer au gouvernement. Les deux Antonins sont presque les seuls princes qui n'aient pas craint de faire participer à leur action administrative les hommes marqués pour la décrire et la juger. Il leur appartenoit de faire exception au vulgaire des souverains qui, en appelant le témoignage, repousse à l'écart le témoin.

Justinus, au sein de Rome, abrégeant en un tableau réduit, la grande histoire de l'univers de Trogus-Pompeius, s'asservissant à en reproduire l'extrait livre par livre, rend manuel, pour les contemporains, ce volumineux ouvrage, et par là occasionne la perte de la composition originale que l'on mettoit sur la ligne de celles de Titus-Livius, Sallustius, Cornelius-Tacitus. Comme il a pris le choix des faits, l'essence de la pensée de son auteur, il est tout simple qu'il soit substantiel et pittoresque ; il auroit pu l'être

encore davantage et s'affranchir de plusieurs défauts que l'on se dispensera d'énumérer ici, mais qui n'empêchent pas son travail d'être mis au rang des plus utiles que l'antiquité nous ait légués. Il a conservé au style les principales parties du mérite propre de l'historien original : un coloris quelquefois vigoureux, souvent élégant. La diction est presque constamment naturelle et facile, parce que l'auteur n'a pas opéré les recherches qui appesantissent l'esprit, parce que l'auteur n'est qu'un écrivain. Tant d'avantages donnent le droit de prononcer que cet abrégé ne dément pas injurieusement le siècle d'Augustus, où l'on vit briller Trogus-Pompeïus. Avec le talent du modèle, s'élève le talent du copiste; les mémoires sur lesquels travaille l'historien ne lui fournissent pas exclusivement des faits; ils lui transmettent aussi une sorte d'inspiration.

C. J. Solinus publie très-probablement à cette époque l'ouvrage qui a pour nom *Polyhistor*, et pour traduction ou développement de ce nom, le titre de *trésor des choses mémorables de l'univers*. Ce n'est pas seulement une histoire universelle, mais une histoire encyclopédique... Le livre à réputer le plus utile, est, dit-on,

celui qui le plus court contient le plus de choses et de faits, la plus grande variété de choses curieuses, de faits intéressans; un tel livre est la chimère des gens du monde paresseux et avantageux qui veulent déprécier le savoir et les savans; tâche honorable! le polyhistor est le plus court et le plus plein de tous les livres, et il en est resté le moins utile; la vraie instruction ne s'obtient donc que d'une composition bien proportionnée, on ne sait fermement que ce que l'on a appris *minutatim* par le menu. Se plaindra-t-on du choix des faits consignés dans ce *trésor?* il est dû à Plinius; du style? il est le style même de Plinius; des formes propres à la rédaction. Elles sont infiniment supérieures à celles qu'on assigne à la rédaction d'une table des matières, les quelles formes s'opposent à ce que le meilleur sommaire puisse jamais servir directement l'instruction. Une table est l'abrégé des choses d'un livre, et n'est pas le livre en abrégé. Celui que Solinus a compilé n'étoit pas destiné à provoquer l'abolition de l'original.... Entre les monumens d'histoire, qu'édifie l'intelligence humaine, ceux que respecte le plus la destruction, sont les monumens de l'histoire de la nature. Alors même que les faits énon-

cés ne sont pas vrais, il reste vrai qu'il y a en eux le sujet d'une observation à faire ou à redresser. L'ouvrage de Solinus a été plus déprisé par les érudits, qu'il ne le méritoit; trop succinct pour être d'une utilité franche, il est du moins curieux. Comme le cadre en est géographique, on peut exécuter facilement les recherches; il n'est pas indigne d'être présenté sinon à l'instruction des jeunes gens, dumoins à leur intérêt. Il faut savoir ou avoir su trop de choses, être érudit à trop haut degré pour que de courtes indications aient l'effet de réveiller de pleines idées ou d'importans souvenirs.

Il n'est pas de meilleur indice de la liberté dont on a joui sous un règne donné, que le nombre et le mérite des historiens qui se sont formés ou qui ont brillé en sa durée. Le tyran brise la glace où il mireroit sa difformité : le prince ami des hommes non seulement laisse écrire comme il laisse agir et parler, il va même jusqu'à encourager les gens de bien à tracer avec toute la probité dont ils sont capables, le récit des évènemens et la peinture des caractères. C'est qu'il espère que l'histoire, qui est la mémoire et la morale des nations, en leur montrant le malheur public dans les troubles

du peuple et les vices des citoyens et des chefs, leur montrera par opposition, le bien-être général dans l'ordre et la vertu, et la félicité de tous dans la modération individuelle. Ce prince là ne répugne point à faire son profit des avis indirects, à s'appliquer les réprimandes ou les reproches qui lui viennent du souvenir rajeuni des évènemens passés ; il va même au-devant. Aussi Marc-Aurèle suivant Herodianus étoit-il l'homme qui possédoit le mieux la science de l'histoire. Peut-être le placerions-nous en ce lieu-ci au rang des premiers historiens, si nous n'avions perdu les précieux commentaires de sa vie qu'il avoit écrits pour revenir sur tous les évènemens qui avoient ému ses sensations et sa pensée, pour faire servir ses actions sages et bonnes ainsi que ses méprises et ses fautes, s'il en commit, à son propre redressement et à l'instruction de ses successeurs.

Quelqu'un ne nous propose-t-il pas ces questions ? Quel devoit être le caractère des mémoires historiques politiques et militaires de Marc-Aurèle ; quel leur esprit, quel leur style ?... Comme sans réflexion approfondie et seulement sous la suggestion d'une sorte d'instinct, nous répondrons que sa manière de sentir et de voir nous donne la confiance

de présumer quelle fut sa manière de mettre en empreinte ce qu'il avoit vu et senti; et nous prononcerons avec sécurité que ses mémoires devoient être ce qu'il convenoit que fussent ceux d'un souverain à la fois philosophe, homme d'état, homme de guerre et homme de lettres : conséquemment le modèle absolu du genre. Ne se rappelle-t-on pas que Marcus-Antoninus a constamment fait ou dit ce qu'il y a de mieux à faire ou à dire.

Ces mémoires faisoient bruire la censure du système de guerroiement, d'envahissement propre à l'administration de la république, l'improbation des principes du gouvernement des empereurs, le blâme sévère des mœurs romaines, l'éloge presque exagéré de tout ce qu'il y avoit de louable dans les institutions et les mœurs des Barbares. Ils donnoient à goûter, à approuver l'expression calme de l'amour de la patrie et des lois, du sentiment des devoirs qu'il impose; l'expression élevée de l'amour de l'humanité et du sentiment des sacrifices qu'il commande : l'expression de la mélancolie qu'inspire l'habitude de choisir entre deux maux, de sacrifier de moment en moment l'inclination aux nécessités contraires:

l'impression de pudeur ou de honte qui vient flétrir l'ame d'un victorieux au souvenir des succès injustes dont il a subi la faveur. Ils excitoient l'intérêt le plus vif sur l'exposition des traits particuliers qui font aimer dans les hommes de toute nation, dans les ennemis comme dans les concitoyens et les amis, ou le courage, ou la patience, ou la pertinacité, ou la modération, ou les élans de la générosité, ou les calculs d'un bien faire raisonné; et cette exposition étoit fréquente, toujours en contact avec un récit affligeant, toujours traitée avec gravité, avec noblesse et surtout avec une sorte de complaisance bénigne. Ils provoquoient, ils agitoient, ils soutenoient l'avidité de la curiosité par les esquisses de la nature et de ses grandes scènes constamment indiquées dans tous les tableaux où l'homme étoit mis en action; les objets et les phénomènes naturels s'y voyoient en effet non pas décrits, mais peints d'une touche heurtée et rapide.... Ils appeloient de moment en moment la méditation sur de nombreux axiomes politiques et moraux qui se multipliant de place en place pour avertir d'un exposé prochain, pour motiver celui qui vient d'être fait, constituoient dans leur en-

semble un système complet de transitions narratives. Ils émouvoient les affections, ils leur infligoient l'agitation, le trouble ; ils mettoient en grande activité la douleur ou le plaisir par l'annonce, le développement gradué, la démonstration retardée ou subite des dénouemens heureux ou des catastrophes qui, dans une seule histoire, donnent à voir l'histoire dramatique de tant d'hommes, de tant d'évènemens. Sans dépenser la violence ni requérir l'effort, ils tendoient l'ouie, la vue et la pensée : ils leur imposoient la tâche non difficile de déférer une attention constante ; et c'étoit au moyen de l'accentuation forte de la parole, des puissans coups de pinceaux, des jets de réflexions, des saillies d'imagination, lancés ou abandonnés au travers des récits ou des tableaux. Or, ces moyens constituent le style littéraire, le style pittoresque, le style de l'intellect, triple élément de ce style seul et unique qui est la vraie langue universelle par laquelle entrent en communication les ames humaines, foibles ou fortes qu'elles sont.... Les grandes choses, dites de grand style, exercent en effet une faculté évocatrice, elles appellent, elles font monter à de hautes conceptions les intelligences les plus basses.

Ces commentaires auroient-ils donné à reconnoître le rang, la profession de celui qui les auroit écrits, s'il fût arrivé qu'ils eussent survécu destitués du nom de leur auteur? Cela reste douteux; car ils auroient montré les décisions importantes comme exécutées sous l'autorité des conseils d'un certain nombre d'hommes auxquels on faisoit honneur de leurs bons avis. Ils auroient montré les résultats heureux comme obtenus par la vigueur ou l'habileté de certains agens auxquels on faisoit honneur de leur bien-agir. Ils auroient médit avec tempérance de ceux qu'on avoit droit d'accuser. En donnant de la saillie aux fautes qui avoient déterminé des revers, ils auroient offert à la fortune favorable, à la providence, la plus belle part du mérite des succès. Ils auroient parlé des hommes et des choses, des évènemens et de leurs chances impassiblement et modestement; ils n'auroient parlé de l'auteur même qui les écrivoit que comme d'une tierce personne qui, voyant par les yeux, agissant par le bras des autres, ne fait que les mouvemens indispensables, et ne s'approprie qu'un mérite conditionnel, occasionnel; remettant à la justice du temps le soin de relever les droits qu'elle se complaît à laisser tomber.

De tels mémoires qui peut-être n'auroient pas semblé inférieurs pour la manière aux commentaires de César, dont la manière a reçu tant d'éloges, s'il fussent parvenus jusqu'à nous, n'auroient pas manqué de témoigner que la philosophie s'appliquant à régler la narration des faits qu'elle contribua à déterminer en leurs développemens, comme en leurs conséquences, avoit concouru à désigner en même temps les mémoires de Marc-Aurèle pour occuper le premier rang entre toutes les histoires.

Convient-il de déceler pourquoi ces commentaires n'existent plus? c'est parce qu'on les a détruits; et encore pourquoi? parce qu'ils accusoient l'ambition et les vices de la politique de Rome : parce qu'ils médisoient, au droit de l'humanité, des victoires de ses armées : parce qu'ils excitoient la commisération pour les vaincus : parce qu'ils menaçoient l'empire des représailles prochaines de ces Barbares, de leurs triomphes: parce qu'ils prophétisoient la ruine imminente de la puissance romaine, comme involontairement, et sans l'énoncer jamais autrement que d'une façon indirecte : tant le respect des intérêts de la patrie, rendoit le prophète discret sur les détails d'une révéla-

tion préjudiciable ; parce qu'enfin ils ouvroient des vues trop larges et trop sûres aux princes sur les moyens de se rendre indépendans de la flatterie et de tous les pièges ; aux peuples, sur les droits qu'ils ont au dévouement de leurs chefs, en vertu des propres avertissemens que leur en donnoit le chef de l'empire par ses paroles, par ses procédés, par toutes les autorités de la raison et de l'action, par son absolu dévouement qui, sans ambition, et uniquement en vertu de la seule nécessité des situations, le présentoit partout en exemple.

Près du crédit d'un historien roi, écrivant sous la dictée du génie de la patrie l'histoire de son peuple : sous les inspirations secrètes du génie de l'humanité, l'histoire des peuples ennemis ou soumis : le crédit de tout autre historien se flétrira tout subitement et à jamais, représentant dans son dessèchement la condition du rejeton qui, dès sa naissance, végète en langueur sur la souche même d'un arbre séculaire en pleine sève... Que sera-t-il donc du crédit à accorder à Cornelius-Fronto, de l'opinion à prendre du mérite de ses écrits historiques comparés à l'autorité de Marc-Aurèle, à la vraie valeur de ses commentaires? mais y a-t-il

nécessité de comparer un historien à l'autre? y a-t-il possibilité d'apparier quelqu'homme de talent que ce soit à Marcus-Antoninus, quand ce prince nous montre son caractère d'auteur, uni par un rapport quelconque avec son caractère d'Empereur? comme il a eu la haute action et la haute pensée, ils conserve le haut rang, le rang inaccessible.

Ce prince, philosophe et historien, si bien instruit de ce qui préjudicie aux moyens de l'historien qui n'a pas vu de haut et touché comme familièrement les grandes affaires, n'aura-t-il pas du dédain pour toutes les compositions historiques? non, car il sait que l'histoire porte service à la raison, de quelque main qu'elle soit écrite, *quâque manu scripta;* mais il sait aussi qu'il faut que l'historien soit au moins autant que l'orateur l'homme que l'on puisse qualifier, *vir bonus dicendi peritus*, ajoutons *omni genere dicendi*, l'homme de bien habile en tous les genres de bien dire; et, à cause de cela, il ne craint pas d'assigner une tâche historique, et il ne répugne point à désigner l'historien; il veille aussi à le bien choisir; la tâche qu'il assigne est le tableau de la guerre des Parthes, le narrateur, *vir*

Op. Front., p. 48, 97, 319, 369.

bonus, qu'il désigne est Cornelius-Fronto.

L'orateur du siècle se plaçoit au rang le plus honorable des historiographes des Empereurs, parce qu'il avoit obéi à l'appel de Marc-Aurèle ; rarement un souverain sage manque-t-il de voir son intervention directe marquée par de dignes résultats. L'intérêt que le Monarque et le narrateur portent avec égalité à Lucius-Verus détermine l'érection de ce monument qui offre maintenant avec tant d'autres ouvrages de l'architecture romaine cette ressemblance qu'il ne subsiste plus que quelques débris du portique...... Le préambule et la lettre dont s'accompagne la dédicace, sont en effet les seuls restes de cet écrit important. Ces ruines du moins témoignent encore des saines proportions de l'édifice.

L'histoire de la guerre des Parthes se présentoit, accompagnée de l'autorité la plus propre à déterminer la confiance, après celle qu'attribue à une composition d'une tel genre, cette rare circonstance qui réunit sur une même tête le double titre d'auteur des actes et de leur récit. Elle étoit écrite sur les mémoires de Lucius-Verus empereur; de Martius-Verus général de l'armée d'Arménie; et d'Avidius-Cassius général

de l'armée de Syrie. Les lettres du second des deux souverains, ses harangues, ses allocutions, ses conférences avoient été soigneusement recueillies. On avoit joint à ces matériaux jusqu'aux peintures qui représentoient les hommes, les lieux, les actions... L'ordre à donner à ces riches matériaux, et la vie à transmettre au sujet : voilà le devoir du narrateur ; il est beaucoup plus difficile à remplir qu'on ne le suppose. La difficulté s'accroit ici par la nécessité de louer un prince qui rarement a été louable. L'affection de Fronto fut sans doute ingénieuse à mettre en valeur le bien agir, à donner de bons motifs à l'inaction. Elle consentit à paroître aller jusqu'à l'exagération du zèle, en instituant un parallèle entre Trajanus et Verus, elle sembla vouloir sacrifier la gloire des grandes victoires remportées sur les Parthes, par le premier de ces princes, « Trajanus a témoigné que sa gloire de pré» férence seroit celle qui lui viendroit du » sang des soldats (1) » (qu'il la jugeroit d'autant plus précieuse que plus grande auroit été cette effusion) ; mais au contraire « de combien de soin Lucius (Verus)

Op. Front. Ep. ver. II. L. II, p. 110.

Op. Front. Princip. hist., p. 348.

(1) Trajano suam potiorem gloriam in sanguine militum futuram. *Front. de princip. hist. p.* 364.

» ne se pénétra-t-il point pour la conserva-
» tion des hommes, lui qui consentit à
» acheter aux dépens de sa propre gloire
» une paix franche de sang » (1).

Fronto toutefois a pressenti que les imputations élevées contre la mollesse de son disciple, atténueront le mérite de la patience humaine, sous les couleurs de laquelle il la montre. Alors, au moyen d'une précaution oratoire contraire au devoir de l'historien qui doit, indépendant des affections, parler toujours sans nulle précaution ; il écrit du vrai style de l'un des grands auteurs anciens : « Je n'ignore pas
» que les actions les plus magnanimes des
» vivans sont prises trop à contre-cœur,
» celles des morts trop à gré, qu'on
» donne faveur à ce qui est passé, jalousie
» ou blâme à ce qui est présent » (2). Voyez cependant comme la probité se joint à la bienveillance et à l'adresse pour faire servir l'histoire à une destination infiniment rare, celle de corriger le héros, l'homme éminent en dignité dont elle est censée célébrer

Op. Front. Princ. Hist., p. 339.

(1) Quanta Lucio cura insita sit militum salutis, qui gloriæ suæ dispendio redimere cupiverit pacem incruentam.

(2) Haud ignarus fortissima facinora viventium gravatiùs, mortuorum gratiùs accipi : faveri præteritis invideri præsentibus.

la gloire... En blâmant dans Trajanus ce [illegible]
mérite vraiment le blâme, son improbati[illegible]
a spécialement pour but de disposer Ve[illegible]
à réprouver en lui-même les mêmes [illegible]
Fronto décrit, en effet, avec une [illegible]
plaisance étudiée les habitudes fortes p[illegible]
quelles ce grand Empereur réduisoit [illegible]
soins et montoit sa sobriété, sa patie[illegible]
son âpreté contre les fatigues au ni[illegible]
celles du dernier soldat. N'étoit-ce p[illegible]
Lucius de ses habitudes efféminées [illegible]
peler à faire sévir contre lui-même [illegible]
vindicte! et pourtant Verus ne p[illegible]
l'avantage de penser qu'il ne [illegible]
même l'heureux aperçu qui le met[illegible]
tée de réparer ses fautes. Le blâme [illegible]
venu l'avertir ingénieusement [illegible]
le forcer d'ajouter à ses [illegible]
de l'opiniâtreté en imitation. [illegible]
lui a donné indirectement [illegible]
de douceur et d'indulgence [illegible]
donné à un jeune prince [illegible]
[illegible] la rigueur [illegible]
[illegible] exerça une [illegible]
[illegible] délits [illegible]

Op. [illegible] Ep. [illegible] L[illegible]

Op. Front. Princip. hist., p. 34[illegible]

[illegible] qu'ils les croient ignorés ; dès qu'ils [illegible] savent manifestes, ils s'y endurcissent [illegible] crainte de honte. » (1)

[illegible] fait intervenir la louange du roi ennemi [illegible] pour rehausser l'éclat de la victoire [illegible] pour provoquer le victorieux à imiter [illegible] grandes qualités qui ont mis le vaincu [illegible] de retarder sa défaite. C'est ainsi que [illegible] anciens Romains modelèrent leurs armes [illegible] les armes qui avoient bien défendu le [illegible] conquis. Il décerne de grands éloges [illegible] roi des Parthes, Vologèse III ; les détails [illegible] sont perdus ; ils ont produit leur effet [illegible] ont appris à Verus et aux Romains à ne [illegible] ni dépriser l'adversaire.

[illegible] Dans ces préambules de l'histoire de la [illegible] des Parthes, Fronto s'est créé un [illegible] principe moral de composition vraiment [illegible] patriotique, celui qui consiste à évoquer [illegible] fréquence les grands souvenirs de [illegible], de rappeler sans honte, et de peindre [illegible] ménagement ses revers ou ses désastres. [illegible] donne le même droit quant aux grands [illegible] hommes ; son impartialité étant ainsi garan- [illegible] comment ne pas voir qu'il n'a sensible

(1) [illegible]

la gloire... En blâmant dans Trajanus ce qui mérite vraiment le blâme, son improbation a spécialement pour but de disposer Verus à réprouver en lui-même les mêmes torts. Fronto décrit, en effet, avec une complaisance étudiée les habitudes fortes par lesquelles ce grand Empereur réduisoit ses besoins et montoit sa sobriété, sa patience, et son âpreté contre les fatigues au niveau de celles du dernier soldat. N'étoit-ce pas punir Lucius de ses habitudes efféminées, et l'appeler à faire sévir contre lui-même sa propre vindicte? et pourtant Verus ne perdra pas l'avantage de penser qu'il ne doit qu'à lui-même l'heureux aperçu qui le mettra à portée de réparer ses fautes. Le blâme ne sera pas venu l'avertir injurieusement comme pour le forcer d'ajouter à ses premiers travers celui de l'opiniâtreté en irritation. L'historiographe lui a donné indirectement encore cette leçon de douceur et d'indulgence, nécessaire sans doute à un jeune prince qui avoit eu sous les yeux la rigueur féroce de Cassius. « Trajanus » exerça une animadversion sévère contre » les délits méchamment commis; mais » sur les délits moins graves, il dissimula » à bon escient; il laissa place au repentir. » En effet, la plupart redressent leurs torts

» tant qu'ils les croient ignorés ; dès qu'ils » les savent manifestes, ils s'y endurcissent » par crainte de honte. » (1) Op. Front. Princip. hist. p. 342.

Il fait intervenir la louange du roi ennemi moins pour rehausser l'éclat de la victoire que pour provoquer le victorieux à imiter les grandes qualités qui ont mis le vaincu à même de retarder sa défaite. C'est ainsi que les anciens Romains modeloient leurs armes sur les armes qui avoient bien défendu le peuple conquis. Il décerne de grands éloges au roi des Parthes, Vologèse III ; les détails en sont perdus ; ils ont produit leur effet s'ils ont appris à Verus et aux Romains à ne mépriser ni dépriser l'adversaire. Op. Front. Princip. histor., p. 352.

Dans ces préambules de l'histoire de la guerre des Parthes, Fronto s'est créé un principe moral de composition vraiment patriotique, celui qui consiste à évoquer avec fréquence les grands souvenirs de Rome, de rappeler sans honte, et de peindre sans ménagement ses revers ou ses désastres. Op. Front., p. 351 et passim. Il se donne le même droit quant aux grands hommes ; son impartialité étant ainsi garantie, comment ne pas voir qu'il n'a semblé Op. Front. p. 345, 353.

(1) Graviora demum perversè facta severè adnimadvertit, leviora sciens dissimulavit : locum pœnitendi reliquit nam delicta sua plerique dùm ignorari putant corrigunt ; ubi manifesta sciunt impudentia obfirmantur.

flatter Verus, que pour avoir la facilité de lui remontrer ce qu'il eût fallu qu'il fît et qu'il évitât, ce qu'il lui vaudra faire, ce qu'il lui faudra éviter à l'avenir. Exécutée sur un pareil plan cette histoire, si elle existoit, devroit ajouter à son titre, celui de *traité des devoirs du prince à la tête des armées.* Qu'est-ce qui consentiroit à blâmer une pareille intention et les moyens qui y conduisent?.... le parallèle de Trajanus et de Verus étoit subordonné à ce dessein, car il n'aboutit à aucune décision; et l'honneur commun qui en

Op. Front. *Ibid.*, p. 359. résulte est reversé sur la famille impériale (1).

Des tableaux animés déployoient les détails les plus précieux sur les grandes dé-

Op. Front., p. 320, 328, 338. faites subies par les Romains, sur les grandes altérations subies par la discipline (2): des

Ibid. p. 341. développemens politiques signaloient les conditions nécessaires au bon choix des généraux, des officiers, les ménagemens à observer envers les alliés, les soins à prendre pour la protection des provinces, les combinaisons de tout ordre qu'avoient à étudier les empereurs pour rendre leur auto-

Ibid. p. 333. rité prospère. Cela ne témoigne-t-il pas

(1) Comparata si quis leget, seu proavus, seu pronepos virtute præstare videbitur, comparationis quidem discrimen in familiæ nomine permanebit.

(2) Voyez tome II, page 177.

que Marc-Aurèle et Fronto, d'intelligence, avoient conçu le dessein de faire que l'histoire de Verus, devînt le code de son institution impératoriale, qu'elle lui apprît à gérer véritablement en *imperator* le commandement des armées.

Le but étoit auguste et les moyens en furent nobles. On ne connoît dans le deuxième siècle de l'empire aucun ouvrage dont la manière soit aussi grande. Le style a toute la gravité du genre sans déroger à la simplicité. Souvent il s'attribue les formes propres au sommaire qui sont celles de Sallustius. Dans les descriptions, dans les réflexions, dans la coupe de la phrase et le mouvement des mots, c'est la manière de Sallustius et quelquefois celle de Cornelius-Tacitus qui paroît avoir été le modèle imité par Fronto ; modèle imité librement et comme de la main d'un maître destiné à être imité à son tour, car sa concision est remplie de pureté et brillante de clarté. Ainsi donc, après de certaines périodes de décadence, un homme vient qui fait revivre et briller de beaux talens, des talens presque égaux en éclat à ceux que l'on vit resplendir autrefois : et son apparition a pour effet de rendre plus ténébreuse, l'ombre dont

la plupart de ses contemporains sont enveloppés. Le soleil du printemps, ravivant une seule journée d'hiver, prépare plus de flétrissure aux tristes jours qui l'accompagnent.

Après avoir retenu l'attention fixée longtemps sur des hommes d'un esprit aussi élevé et aussi lumineux, comment espérer de l'attirer sur les écrits et la personne de certains historiens que nous voudrions réussir à faire sortir pour un moment de l'épaisse obscurité qui les environne.

Les exercices supérieurs de l'intelligence, tendant en général à exiger une sorte de coalition des moyens humains, rapprochent les conditions. En résultat, l'esclave ou l'affranchi se placent presque sur la ligne du maître. Chrysoros dispose une liste chronologique des rois, des consuls et des empereurs depuis l'origine de Rome, indiquant le nombre des années, des mois et des jours de leur règne... Il ne subsiste de cet ouvrage que des fragmens. Ce computiste étoit affranchi de Marc-Aurèle. Un tel prince eût-il pu laisser languir dans l'esclavage un homme qui, en cultivant les sciences, se montroit capable de concourir un jour à confirmer les esprits dans les vues généreuses d'une indépendance raisonnable.

Theoph. An., l. III, p. 157.

Photius, c. 131, p. 311.

La chronologie universelle reçut de Censorinus, né sous le règne de ce même prince, des services beaucoup plus positifs que ceux qu'elle doit à Chrysoros. Dans le livre *de die natali (Quinti Cærellii)* il a donné les moyens de déterminer les principales époques des évènemens reculés, et de fonder la chronologie sur l'astronomie. Les notions sur les diverses sortes d'années propres aux anciens, peuvent être mises au rang des plus précieuses qu'on ait assemblées pour servir de base à l'établissement des synchronismes.

La manière de traiter la chronologie adoptée par l'affranchi d'Aurèle, garantit l'exactitude partielle de l'histoire, mais combien ne restreint-elle pas la doctrine! combien peu sert-elle la connoissance générale des faits parallèles! les élémens peu nombreux qu'a réunis Censorinus présentent les principaux moyens de la concordance à instituer entre les fastes des diverses nations. Mais les Romains ne possèdoient point encore ces fastes généraux. Le moment est venu où la science de la mesure des temps va s'approprier la plus grande utilité pratique qu'elle se puisse attribuer.

Julius-Africanus (Sextus), d'origine afri-

caine et né en Palestine, étoit probablement de race romaine. Il n'appartint point à la religion des Juifs, peut-être même n'a-t-il pas appartenu à la religion chrétienne, qui revendique souvent certains hommes célèbres sans pouvoir fonder ses droits sur des allégations assez valides. Sa jeunesse se rapporte au règne de M. Antoninus. L'ouvrage principal qu'il a compilé ne pouvoit être exécuté que sur d'autres livres, et ne pouvoit être bien exécuté que hors de Rome. Ce fut à Alexandrie, sans doute, que son auteur y travailla. Cet ouvrage est la chronographie que Photiòs dit être tirée d'un recueil en
Phot. 35, p. 19. quatorze tomes, appelé κεςοι *acu picta*, les broderies à l'aiguille, tandis que Scaliger prétend qu'il faut distinguer de l'auteur de ces tables celui des κεςοι.

La chronologie des nations étrangères a été de tout temps dédaignée des Romains. Si Julius-Africanus eût écrit à Rome, il n'auroit pas parlé des époques hébraïques; s'il eût écrit en Palestine, il n'auroit probablement pas parlé des Egyptiens; c'est donc à Alexandrie et non pas à Emmaüs qu'il a travaillé; il est, en effet, de tous les annalistes de l'antiquité celui qui nous laisse les fragmens les plus précieux que nous possédions

sur les temps anciens de l'Egypte, en nous conservant les fragmens du canon des dynasties du célèbre Manetho de Sebennythus qu'Eusebius a extrait de son livre. L'utile recueil de ce savant évêque n'offre point de tables plus importantes que celles-là, car rien ne pourroit les remplacer. Le Syncelle, l'auteur du *Chronicon Pascale*, et avant eux tous les pères de l'Eglise ont puisé dans les œuvres d'Africanus. Ce même Eusebius-Pamphylius surtout en a certainement tiré, mais sans avouer son emprunt, tout ce qui, dans sa chronique, se rapporte à l'histoire étrangère. A ce titre son ouvrage ayant été publié en dernier, a dû déterminer la perte de celui de son devancier. Cette perte est immense; il n'est malheureusement pas permis de douter qu'Eusebius, qui a altéré si hardiment les computations, n'ait mutilé la partie des faits avec une hardiesse analogue, qu'il n'ait écarté ceux qui ne s'adaptoient pas aisément au cadre pieux qu'il leur imposoit, ou aux époques qu'il ajustoit. Si nous possédions le travail original que nous sommes condamnés à regretter, combien de faits précieux nous seroient conservés. Le canon des temps, qu'Africanus a dressé, renfermoit en cinq tomes, toute l'histoire depuis le

commencement du monde jusqu'à la troisième année du règne d'Hélagabalus; l'exposition des dates étoit accompagnée de discussions critiques, sur les points douteux; la concision ne nuisoit point à l'indication des preuves ni à la plénitude des documens.

Phot., c. 35, p. 19.

La chronologie est la trame avec laquelle s'unit la chaîne des faits pour ourdir le tissu de l'histoire comparée. Ni les Grecs ni les Romains n'avoient, antérieurement à Julius-Africanus, conçu la grande pensée de rapporter les annales des peuples à la même mesure du temps. C'est en cela qu'on a rendu à cette science un signalé service en adoptant la création du monde comme époque initiale: ce que la religion et la timide raison des Grecs et des Romains ne leur avoit pas permis de tenter. Il est honorable pour le règne de Marc-Aurèle, d'avoir concouru avec l'époque où les doctrines historiques ont a acquis la maturité qui a permis cette grande et utile innovation.

On ne connoît point de branche de l'histoire qui n'ait été traitée par les Grecs et les Romains avec une supériorité dont l'effet est d'établir entre leurs ouvrages et ceux des modernes, le même rapport de différence

qu'entre leur statuaire et la nôtre ; nous allons soumettre à l'examen, sans distinction du genre, ni des proportions, le reste des diverses compositions du siècle de Marcus-Antoninus, dont il demeure des souvenirs ou des monumens, en comprenant dans cette exploration critique et sans nous asservir à l'ordre, l'histoire proprement dite, la grande et la petite biographie, et jusqu'aux recueils d'anecdotes. On apercevra avec quelque sentiment de vanité que les productions de cet âge n'offrent pas de modèles qui doivent toujours décourager les imitateurs... Les approches de la décadence littéraire se signalent sans doute par le décroissement du nombre des bons auteurs, et par celui de leur mérite, mais surtout aussi par l'extrême prépondérance de la quantité des écrivains médiocres.

Amyntianus a tracé une histoire d'Alexandros qui n'est point parvenue jusqu'à nous ; Phot. c. 131, p. 311. Photios prétend qu'il a dédié à Marcus-Antoninus, philosophe et protecteur de la liberté, cette esquisse de la vie d'un roi conquérant et prince absolu ; cela est faux... L'auteur a présenté son livre à l'acceptation de Marc-Aurèle, il l'a présenté avec la confiance d'un écrivain assez inconsidéré,

assez distrait par l'application pour n'avoir pas tenu compte du contraste de caractère et de conduite qui existe entre ces deux monarques, contraste si absolu qu'on ne peut louer l'un des deux sans porter réprobation contre l'autre. Il nous semble le voir, cet Amyntianus, tendre respectueusement vers Marc-Aurèle son ouvrage; il nous semble aussi entendre l'Empereur romain conclure sa réponse par un refus que motivent ces paroles énergiques, adoucies toutefois par le ton et l'air de commisération qui les accompagnent..... « Va donc, et me parle » maintenant du pouvoir absolu (et des » conquêtes) d'Alexandros..... je ne sais s'il » a bien connu la commune nature.... mais » s'il n'a fait que du bruit sur la scène du » monde, je ne suis pas condamné à l'i- » miter ».

xviii. 8, et Hist. de Marc-Aur., t. iii, p. 5.

Dans un esprit vicié toutes les inconvenances entrent en compatibilité; Amyntianus est un de ces écrivains qui se donnoient et prétendoient s'accréditer comme imitateurs de Thoukididès, et dont Loukianos a voué la jactance à un immortel ridicule. Celui-là prélude en disant qu'il s'élèvera par son style au niveau des grandes actions d'Alexandros; il articule avec chaleur sa

promesse; puis, quand il s'agit de l'accomplir, froid et énervé, il reste inférieur à tous ceux qui avoient traité avant lui ce sujet. Il pèche contre le fond du devoir d'un historien, car plusieurs choses nécessaires sont omises; il pèche contre la tâche de l'écrivain, car, s'il écrit avec clarté, c'est d'une plume languissante et lâche. Phot. loc. cit.

Le goût d'instituer des parallèles entre les personnages remarquables étoit alors en pleine vigueur. Amyntianus ne craignit pas de prêter à ses tableaux le même cadre que leur prêta Ploutarchos. On ne reconnoîtra pas les meilleurs des princes dans ceux dont il exhume le souvenir. Alexandros n'aura point à se tenir pour honoré de l'association qu'il lui fait subir. Il apparie, en effet, Dyonisios le tyran et Domitianus, Philippos de Macédoine et Augustus.... La mère d'Alexandre, Olympias, se présente à part; il n'eût pas trouvé de parallèle à fonder sur la ressemblance entre cette mère d'un prince désastreusement passionné, et celle de l'impassible Marc-Aurèle, Domitia Calvilla, dont l'ame étoit le sanctuaire des vertus franches et douces, et qui réunissoit en son cœur toutes les qualités dispersées entre toutes les femmes;

Fronto, Ep. græc. III, p. 415. ainsi que Fronto l'indique avec l'accent de la conviction.

L'avocat Polyænus a esquissé l'histoire de la ville de Thèbes ; elle est perdue. Un ouvrage nous reste de lui, la compilation curieuse faite avec grand soin et grands efforts, dit-il, de tous les stratagêmes de guerre des anciens. Il vient donc un moment où l'on donne à tous les travaux littéraires la disposition collective. Les dédicaces adressées à Marc-Aurèle, et qui égalent en nombre les livres de l'ouvrage, écrites avec simplicité, sans adulation, sont elles-mêmes un monument historique de son beau règne très-curieux. Elles nous apprennent avec quelle assiduité cet Empereur rendoit la justice, car dit l'avocat Polyænus, « je dérobe la » composition de cet ouvrage aux devoirs » de mon état, qui me met *chaque* jour en ta » présence pour y plaider. » Elles nous font soupçonner ce dont on ne trouve nul témoignage chez les autres historiens et ce dont témoignoient les médailles, que dans sa jeunesse Marc-Aurèle a fait plusieurs campagnes ; elles nous apprennent le bon jugement qu'on portoit de lui pendant sa vie. L'air de naturel qui règne en ces dédicaces nous fait deviner que l'Empereur ne se

Polyæn. Præf., l. II.

Polyæn. Præf., l. I.

tenoit point pour offensé parce que les louanges qu'on lui donnoit n'étoient que modérées; de plus qu'il faisoit respecter assez son jugement et son caractère pour que nul n'osât essayer d'en venir envers lui à l'adulation.

Ælianus recueilloit à cette époque les matériaux de ses histoires diverses. Leur réunion est le fruit d'une lecture immense; on a témoigné le regret qu'il n'ait pas indiqué les sources où il a puisé; il eût fallu un travail colossal: souvent deux faits sont exposés en une seule ligne. Un esprit étendu autant que juste et clairvoyant a présidé à ce choix de récits, à ce florilège de rapprochemens remarquables, qui mériteroit d'être imité par les modernes dans des ouvrages spéciaux. Cet auteur polygraphe, en décrivant doctement les mœurs des animaux, sembleroit s'être joué à exécuter une tâche inférieure à ses moyens, car il saisit avec un tact distingué les traits les plus délicats des mœurs de l'homme. Une précision spirituelle préside aux parallèles ou aux contrastes qu'il fait saillir entre les caractères et les circonstances les mieux choisies de la vie des personnages célèbres. Il aimoit la liberté (1), cela seul témoigneroit

(1) Voyez Hist. div. d'Elien, l. VII, c. 12.

qu'il a été élevé et formé sous le règne de Marcus-Antoninus. Cette noble affection le rend digne de sentir et de mettre, de préférence, en valeur, ainsi qu'il le fait, les actes généreux et les saines maximes des amis de la patrie, qui l'étoient en même temps de l'ordre et de la sagesse. Le livre des histoires diverses est plein à un degré qui ne permet de lui en comparer aucun autre. Nul de nos plus excellens recueils n'a le droit de lui contester le titre de premier des recueils d'anecdotes; et chez les anciens, Ploutarchos lui-même, dans ses petits traités analogues, cède à sa supériorité.

C'est une grande perte pour la science de l'histoire étrangère, que celle des ouvrages du règne de Marc-Aurèle sur cette matière; les annales de Rome et de la Grèce, étant inscrites de main de maître, on n'y revenoit plus; et les travaux se dirigeoient à cette époque vers celles des peuples soumis par les armes, aux lois de l'Empire et des nations barbares. Appianus en usa ainsi. Après lui Philon de Byblos a fait l'histoire de la Phœnicie. La perte de son livre est irréparable en ce qui tient aux premiers temps des Juifs, aux origines de la langue des Syriens et de celle des Grecs,

aux témoignages des anciens historiens de l'Orient qu'il avoit accumulés, et parmi lesquels se trouvent les précieux et authentiques fragmens de Sanchoniathon, puisés dans ses écrits par Porphurios et Eusebius...

Antiochos d'Æges trace l'histoire de Syrie; Eutychius-Proculus, né à Sicque en Afrique, ce grammairien, précepteur d'Aurèle, qui fut promu au consulat par son élève, compose un grand ouvrage également perdu sur les Barbares et leurs superstitions. Cette compilation nous offriroit sans doute de précieux détails sur les peuples de l'intérieur de l'Afrique, mieux connue à cette époque dans sa partie septentrionale qu'elle ne l'est à présent.

Voss. de Hist. lat., l. 1, c. 2.

Au milieu de ces écrivains des faits dont le temps a englouti les ouvrages et des auteurs bien plus nombreux dont il a même englouti les noms, se distinguent Loukianos, Hérodianus et Dio, qui publient en langue grecque le fruit de leur travaux.

Loukianos, en ridiculisant le style et la méthode de plusieurs narrateurs de son temps, présente sur la manière d'écrire l'histoire des leçons graves, en dépit de leur forme souvent enjouée et ironique; il y institue des préceptes lumineux.

féra ensuite le proconsulat le plus important alors, celui de Pannonie. Il déplut aux soldats de cette province frontière par sa juste sévérité sur le fait de la discipline. Les prétoriens, recevant en secret la mission de poursuivre la vengeance de ces légions corrompues alors comme l'étoit la totalité de cette armée romaine, demandèrent sa tête au jeune et respectable fils de Mammæa, qui, en réponse, le plaça au-dessus des premières fureurs et des plus prochaines atteintes en le créant consul pour la seconde fois. Une retraite opportune le mit à même de terminer au sein de sa ville natale les grands travaux de tout genre qu'il avoit associés à l'exercice de ses fonctions administratives. Fils d'un sénateur, il avoit débuté par la profession d'avocat. Il plaida des causes, au temps où Marc-Aurèle les jugeoit avec tant de religion; ce fut durant son règne qu'il monta les premiers degrés des emplois qui le rapprochoient de la préture; Dio avoit donc de bonne heure acquis l'amour du travail et pris le goût de la vérité en éprouvant ses succès. Sa vie appartient au règne de Marcus-Antoninus puisque le sort de sa noble conduite fut décidé sous l'influence de ce prince.

Hérodianus, dont on ignore la patrie,

mais que l'on sait n'être point le même que le fils d'Apollônios le morose, médite de bonne heure sans doute et exécute tard son histoire des Empereurs, qui comprend douze règnes sous dix-sept souverains, en comptant pour deux règnes seulement ceux de Septimius-Severus et de ses trois compétiteurs, depuis Commodus jusques à Maximus et Balbinus. Il distribue la justice historique avec une sagesse et une fermeté dignes de son âge avancé et dignes des temps de liberté. En possession du bien-être et vieux, il étoit donc indépendant; les avantages et les inconvéniens de sa condition réagiront sur ses écrits... Il montre partout un esprit haut et grave, il respecte la vérité : donc il n'avoit aucun timide ménagement de position à observer... Dans les exposés il s'attache aux faits principaux, il en supprime d'intermédiaires dont la connoissance n'eût pas été inutile; il écarte beaucoup de détails, entre autres ceux qui se rapportent à la géographie; ainsi son âge le portoit à s'épargner de la peine, à prétexter qu'il n'étoit besoin que de l'indispensable... Il écrit d'un style soigné, recherché, trop fleuri; il avoit donc du loisir, des habitudes fréquentes avec des hommes

bien élevés et d'un goût délicat : il étoit donc riche et entouré des agrémens de la vie... Son ouvrage se présente comme l'un des meilleurs modèles de la biographie des souverains, il montre partout dans l'auteur un homme qui a un sentiment exact des convenances ; ce dernier trait achèvera d'indiquer tout ce que l'âge et la situation de l'historien exercent d'influence sur sa façon de procéder et son talent. Il n'est pas contraire à la vraisemblance de supposer qu'il n'étoit pas éloigné de sa vingtième année quand Marc-Aurèle mourut.

Dio-Cassius et Hérodianus, enfans du règne de Marcus-Antoninus, sont les derniers des historiens romains, comme si l'histoire avoit dû déchoir aussitôt qu'auroit été déchu par la mort le prince le plus digne de ses pinceaux ; comme si, à des Empereurs indignes, eussent suffi pour l'avenir, des historiens sans dignité.

Les historiens chrétiens réclament une place distincte à côté de ceux qui ont professé le polythéisme. La croyance religieuse d'un écrivain marque toujours d'une empreinte particulière sa manière d'envisager et d'exposer les choses : quelle différence ne trouve-t-on pas entre les récits d'Héro-

dotos sur la religion, les traits de mœurs, les usages de ses contemporains, et les narrations par lesquelles les Pères de l'Eglise retracent les mêmes détails avec les couleurs tranchées qu'ils empruntoient de leur nouvelle façon de voir et de juger les actions et leurs principes, les nouveaux devoirs de la raison de l'homme et les nouveaux rapports des choses.

L'histoire ancienne commence à se produire, écrite de la main des Chrétiens, dès le moment où des Chrétiens publient les premières apologies de leurs frères et des principes religieux dont ils font profession. Quant à celle du Christianisme lui-même, elle étoit implicitement comprise dans ces mêmes apologies où l'on exposoit en détail les opinions et les procédés des premiers fidèles. Ce sera donc comme historiens que nous considérerons de préférence les premiers défenseurs de la foi. Ils exercent, en effet, d'une façon indirecte, le ministère d'annalistes des temps anciens du paganisme et des temps modernes du Christianisme.

On peut trouver digne de remarque que notre religion n'ait rencontré dans toute la durée du second siècle de l'ère de Jésus-Christ, qu'un seul historien spécial

Le juif converti, Hégésippos, le plus ancien des écrivains que l'on ne déclare point inspirés, meurt la même année que Marc-Aurèle, en laissant derrière lui un exposé de l'état de l'Eglise depuis la mort du Christ. Eusebius en a sauvé plusieurs fragmens : la simplicité du style est en convenance parfaite avec la simplicité des faits recueillis. Les actes des apôtres sont la principale autorité ; il s'y adjoint toutefois des traditions du genre de celles qui se multiplioient en ce premier âge de la foi, où parurent plusieurs livres quelque temps réputés saints, puis rejetés comme apocryphes. Quantité de ces traditions sont donc mensongères et absurdes ; aussi les savans s'accordent-ils à prononcer d'après la lecture de ces fragmens, qu'il falloit blâmer dans Hégésippos l'absence de critique et de jugement, la crédulité, la superstition. Ces défauts paroissent être comme nécessairement ceux de tous les narrateurs qui traitent les premiers des origines d'une religion.

Après Hégésippos se présente le petit nombre des auteurs chrétiens par qui ont été fournis des matériaux utiles à la science des faits, à la connoissance des mœurs et à celle des opinions théologiques et philoso-

phiques de tous les temps. Les grandes rixes religieuses des premiers âges de l'Eglise ont été beaucoup plus avantageuses à l'instruction historique et littéraire, à l'étude de la métaphysique et de la morale, que les querelles entre la religion catholique et les réformés, ne le furent aux connoissances en général. Les saints Pères et les philosophes polythéistes ont opéré des recherches souvent assez doctes, dans la vue de nourrir de faits tirés des anciens, leurs argumentations trop faciles à épuiser si l'on n'eût pris en considération que le fond de la question et l'état présent de l'un et de l'autre culte.

Théophylos, évêque d'Antioche, pour défendre la cause des Chrétiens et combattre leurs calomniateurs, récrimine contre le polythéisme et rassemble beaucoup de documens, parmi lesquels on en distingue d'utiles à la géographie et à l'histoire. Il n'est point indifférent à l'indication de certains rapports entre les moyens rationnels des religions les plus opposées, de faire observer que c'est dans les écrits de Théophylos d'Antioche, que, pour la première fois, on trouve le mot de trinité.

Justinus (Sanctus), né à Sichem ou Naplouse, samaritain et payen, à moins que

ce mot de payen ne lui ait été appliqué en sa qualité de samaritain pour signaler plus injurieusement son hétérodoxie hébraïque : Justinus étudia avec âpreté la philosophie de Zénon , d'Aristotélès et de Pythagoras , et se dévoua avec passion à celle de Platon. Peu de polythéistes convertis , peu de doctes personnages nés chrétiens ont manqué de traverser les jardins de l'académie avant de pénétrer dans le secret du sanctuaire de l'Eglise.

Les prophètes hébraïques embrasèrent son imagination : leurs arrêts lui semblèrent plus décisifs que toutes les solutions philosophiques. Il crut reconnoître que Platon et d'autres professeurs de la sagesse payenne avoient puisé, dans les révélations lyriques de ces chantres divins , et dans les livres sévères de Moïse, leurs opinions sur la création et le déluge ; il crut trouver dans Platon l'indice qu'il avoit été instruit de la naissance de Jésus-Christ et du prodige qui devoit lui donner pour mère une Vierge. Conservant, malgré son changement de culte, le manteau de philosophe , il enseigna au sein de Rome le christianisme dans une école ouverte , apparemment comme s'il ne se fût agi que d'une nouvelle opinion philosophique. Bien-

tôt il effectua des conversions. A l'effet de les multiplier, il voyagea en Italie, en Asie et dans l'Egypte, où il avoit reçu la première éducation. De retour à Rome et déjà vieux, il fut, dit-on, condamné à mort par le préfet de la ville auquel on ne déféroit que les gens sans aveu. Plusieurs écrits et ses deux apologies entre autres, signalent une imagination ardente. A son style s'attachent les défauts inhérens à l'expression non interrompue des affections trop passionnées, l'obscurité portée à l'extrême, l'alternative de la dureté et de la langueur, toutes les sortes d'incorrections. Ses divers ouvrages présentent fréquemment des citations avantageuses à la connoissance de la mythologie; des aperçus curieux sur l'allégorie, les explications essayées ou accréditées d'un grand nombre d'emblêmes moraux dont les types sont hiéroglyphiques, et une assez abondante quantité de faits relatifs aux mœurs des peuples en ce qui coïncide avec les choses de la piété. Si Théophylos mentionna le premier la trinité, Justinus revendique le privilège d'avoir le premier institué, sinon la définition, du moins l'exposé de la coordination qui unit les trois principes divins.

Dans l'éclectisme qu'Athénagoras d'A-

thènes adopta et qu'il professa à Alexandrie, ce philosophe fit entrer comme de front le christianisme et le platonisme. En plaidant la cause de ses frères, l'apologie qu'il rédige oppose aux imputations élevées contre ce qu'on nomme leurs superstitions un tableau très-étendu des superstitions idolâtriques, des sacrifices sanglans, de la variété des cultes en contradiction les uns avec les autres. Il r'ouvre les annales de l'histoire poétique et fabuleuse. S'il prétend disputer aux fables mythologiques leur sens physique, leurs rapports avec les phénomènes de la nature, s'il ne saisit pas ceux qu'elles ont avec les sciences, et s'il commet plusieurs erreurs de détail, il offre du moins cet avantage qu'il met en lumière les faits, alors même qu'il en conteste les dépendances. Ainsi se retrouve dans les écrits d'Athénagoras une foule de documens précieux, constituant ensemble un genre d'histoire inconnu aux anciens, si ce n'est dans ce qui regarde la biographie, nous entendons l'histoire comparée.

Tatianus, disciple de Justinus, né en Syrie et pénétré de la science des Grecs, confirmant son instruction par les voyages comme firent les plus distingués des chrétiens,

abjura le polythéisme et adopta la religion nouvelle par vénération pour la simplicité de ses dogmes, selon son propre langage, et parce qu'il lui sembla qu'il comprenoit avec plus de facilité les paroles et les figures des livres saints, que les expressions et les sens des propositions philosophiques, et des allégories religieuses des payens... Du moment que l'on conçut et que l'on fit concevoir Dieu comme Monarque l'ascendant du Christianisme fut assuré. Tatianus nous suggère cette considération lorsqu'il dit : « La doctrine qui établit un seul » maître et nous délivra d'un grand nombre de tyrans, entraîna ma soumission » ;... elle entraîna comme elle le devoit l'obéissance du monde civilisé. Ce savant devint le chef d'une hérésie fondée sur la théorie égyptio-orientale des deux principes. Dans les règles de mœurs qu'il associa comme de coutume aux règles dogmatiques, il reproduisit une sévérité analogue à celle des prêtres Égyptiens. Le concours de l'austérité des maximes et de celle des mœurs, donna, ainsi qu'il arrive toujours, un grand crédit à son école. Ceux qui, par repentir ou esprit de pénitence spontanée, ont à s'imposer une peine, en choisissant les liens ou les chaînes dont ils se charge-

ront, donnent préférence au lien qui serre avec le plus de force, ou à la chaîne la plus pesante. Son discours contre les Grecs, enrichi d'une brillante érudition profane, est écrit d'un style vraiment littéraire. Au premier de ces titres, il place avec distinction l'auteur au rang des chrétiens dont les travaux furent utiles à l'histoire, comme il l'élève, pour le style, au niveau des narrateurs qui savent intéresser par le talent du récit.

Les ouvrages de Théophylos, de Tatianus, d'Athénagoras, et spécialement du dernier, offrent cet aspect singulier que leurs doctes traités, à quelque page qu'on les lise, indiquent peu de traits relatifs aux dogmes de l'Eglise; qu'on y prodigue ceux qui se rapportent au polythéisme, et qu'ils se montrent sous l'apparence dominante d'un commentaire savant sur les dieux, les héros, les forces physiques de la nature, sur les rois, les philosophes et les poètes de l'antiquité, ambitieusement orné de tous les textes en vers et en prose, dont on appuie de coutume les dissertations de la critique littéraire.

Irénaïos (S. Irénée) de Smyrne, évêque de Lyon, personnage recommandable par le caractère pacifique et bienveillant qui s'accordoit en lui avec

Si nous considérons de l'examen qualifié profane, les rapports qui peuvent être étudiés entre ces historiens occasionnels, et les historiens *ex professo*, Herodianus et

la signification de son nom, n'ayant eu à lutter que contre les hérétiques de son temps, ce qu'il fit sans sortir des bornes de la modération, ne mit point en usage les mêmes autorités que les autres chrétiens qui l'ont précédé. Il n'avoit pas besoin en effet de recourir semblablement à l'histoire du paganisme; la connoissance de l'antiquité et l'art de raconter n'ont donc reçu de lui aucun service remarquable.

Polycarpos (S. Polycarpe), évêque de Smyrne, et, à proprement parler, patriarche des églises d'Asie, avoit élevé saint Irénée; l'instituteur qui forma ce disciple si doux, étoit lui-même disciple du plus doux des personnages sanctifiés parmi lesquels les ames éclairées et vertueuses, à quelque opinion qu'elles se soient attachées, peuvent trouver de dignes objets d'un respect de prédilection. Il avoit écouté les leçons de S. Jean l'Évangéliste, dont la bouche vénérable répétoit en toute occasion aux chrétiens, ces paroles de paix : « Mes chers enfans, » aimez-vous les uns les autres : c'est le comman- » dement du Seigneur, il ne faut rien davantage. » Élève du plus bienveillant des maîtres, maître du plus bienveillant des élèves, Polycarpos fut le plus véhément des pontifes. Nous le mentionnons ici

Dio, quelle distance ne serons-nous pas contraints de constater! ces derniers rassemblent en eux plusieurs des belles parties dont la réunion voue à une mémoire éter-

d'abord pour recommander les notions qu'il transmet sur l'hiérarchie du sacerdoce de la primitive église : mais spécialement pour restituer au sujet de nos premiers martyrs, la vérité de certains faits importans, que nous nous complaisons à expliquer d'une manière qui fasse moins de déshonneur à la nature humaine.

L'ardeur du zèle de Polycarpos pour la foi et celle de son tempérament lui donnèrent beaucoup d'occasions de signaler de grands emportemens contre la personne même des hérétiques. Il pouvoit être dangereux d'offenser aussi outrageusement qu'il le faisoit de pareils hommes. Ne leur étoit-il pas toujours facile de dénoncer ou de faire traduire devant les magistrats l'offenseur en le dénonçant comme chrétien propagandiste. L'ardeur de ce saint n'a pas dû manquer de méconnoître également le péril d'irriter les polythéistes. Cependant la sévérité des lois de l'empire ne l'atteignit qu'à l'âge de 86 ans selon les uns, de 95 ans d'après d'autres autorités. Les circonstances de son martyre offrent ce trait dont l'explication pourroit sembler singulière, si nous n'avions les moyens de la justifier par une multitude d'exemples. Polycarpos ayant été condamné au feu par le procon-

nelle, les compositions des grands maîtres.

Il en est du mouvement des lettres, de l'histoire et des sciences, de toutes les connoissances humaines, en un mot, comme

sul, les flammes le respectèrent...., alors on le perça d'un coup d'épée; quand il fut mort les flammes épargnèrent de nouveau son corps placé sur le bord du bûcher, et les chrétiens se disposoient à lui rendre les honneurs de la sépulture, lorsque les juifs, craignant qu'ils ne révérassent ses restes comme ceux du Christ, le firent jeter au centre du brasier. On reconnoît ici que des substances inflammables plutôt que comburentes, étoient disposées autour de ce bûcher, quelles n'avoient pas la faculté d'incendier les objets, et que pour mettre à mort le saint évêque en évitant de le brûler vif, cruauté qui se pratiquoit très-rarement, on fut obligé de le frapper du glaive.

La lecture des actes de martyrs les plus voisins du temps de l'exécution, des actes écrits avec le plus de franchise, de naïveté et le plus pieux enthousiasme, de ceux des Coptes, nous met dans le cas de présenter avec une assurance supérieure à celle qu'on témoigneroit à l'égard d'une conjecture commune, l'idée que nous nous sommes formée des procédés des magistrats Romains envers les hommes qui se montroient disposés à confesser la foi au prix de leurs souffrances et de leur vie.

du mouvement des eaux entre les écluses d'un canal de navigation. Quand l'épanchement partiel des bassins supérieurs, les ruisseaux affluens, le trop plein des réser-

L'impression involontaire résultant de l'exposé des préliminaires prolongés, de la progression et des circonstances des supplices préparés pour les martyrs, est que l'appareil de ces supplices inouis n'étoit autre qu'une modification très-atténuée de la question; que les tortures exercées avec moins d'intensité qu'elles ne le sembloient constituoient une sorte de moyen fourni à l'accusé de désavouer sans déshonneur sa profession de foi, et que ce moyen d'ailleurs effroyable étoit calculé de telle sorte qu'il n'altérât point en lui le principe de la vie, quand après l'abnégation de sa religion il seroit rendu à la société. Ainsi les bourreaux en étalant de grandes démonstrations, exécutoient une action presque nulle. Le métal fluide, à la température commune (le mercure), cet autre métal qui se liquéfie à une foible température (le bismuth) représentoient le plomb fondu. Les fers rouges ne devoient leur apparente ardeur qu'à la couleur dont on avoit peint leurs extrémités. Il en étoit de même de ces profondes chaudières supposées remplies d'huile bouillante, et qui contenant ou ce liquide ou la poix, ne les mettoient en action qu'à un degré tolérable de chaleur. Plus les détails des supplices sont effrayans, plus l'expli-

voirs ont accumulé un volume d'eau suffisant, devant les portes hautes et fortes qui la retiennent suspendue ; si ces portes s'ouvrent, tout-à-coûp une masse immense

cation des artifices se présente facile. Le peuple, n'ayant aucune raison de rien soupçonner, convaincu d'avance au contraire de la réalité et de l'horreur des supplices, entroit d'autant plus aisément dans l'illusion, que l'action se passoit sur un lieu élevé, où se multiplioient les appareils de torture, et à une assez grande distance de ses regards. Ainsi ceux qui auroient été tentés de faire profession publique ou propagation de la nouvelle doctrine, n'échappoient point à l'effroi que l'on prétendoit leur imprimer. En effet ces démonstrations et la plupart des exécutions elles-mêmes, étoient combinées moins pour la vengeance de la loi que pour l'exemple. Il n'y avoit plus de conviction religieuse dans le cœur des polythéistes d'un ordre supérieur ; les droits de l'ordre public parloient seuls à leur pensée. Sévissoit-on contre quelques chrétiens, ce n'étoit pas pour punir les prétendus délinquants, mais pour se dispenser d'immoler une foule de leurs coréligionnaires aux passions furieuses des peuples. Parce qu'il étoit connu que la plupart des hommes et même les zélés en matière de culte, craignent plus la douleur que la mort, on multiplioit les faux-semblans, les appareils exagérés des tortures ; aussi tous les supplices des

de liquide se précipite à la manière d'une cascade, inonde le bassin inférieur, entraînant avec elle nombre de bateaux chargés des richesses dont elle va hâter et

saints personnages qui ne désavouent pas la foi, ou qui ne reçoivent pas leur grâce, soit de la commisération du préfet, soit du vœu, assez rare, de la miséricorde des assistans, se concluent-ils communément par le tranchant du fer. L'acte de couper de certains membres à des intervalles marqués étoit le seul sur lequel l'on ne pouvoit, ni l'on ne prétendoit faire illusion. Aussi laissoit-on écouler souvent plusieurs heures, plusieurs jours et même plusieurs mois entre l'amputation d'un organe et celle d'un autre. Nombre d'indices et de faits témoignent que la plupart des chrétiens que l'on dévouoit à souffrir et quelquefois à mourir pour l'exemple, étoient des vieillards auxquels il restoit peu d'années à vivre, et que, parmi les jeunes gens, les hommes faits ou les femmes désignés pour le trépas, le plus grand nombre étoit d'une organisation débile. Les magistrats polythéistes, en mettant en jugement des vieillards et des êtres affoiblis, sembloient ne prétendre attaquer que les moins capables de résistance, et ceux que la nature avoit en quelque sorte marqués de sa propre main, pour une vie courte et une souffrance ou une langueur égales à sa durée. A Dieu ne plaise que nous tentions un seul instant d'atténuer le mérite sublime de

propager l'heureux usage. Et cependant le bassin qu'elle quitte restera tari et presque asséché; telle est la marche des connoissances humaines : elles s'accumulent peu-à-peu, puis elles exondent ou s'épanchent subitement et comme en un instant; cet instant est pour elles celui de l'éclat, de la splen-

la plupart de ces hommes simples qui se dévouoient aux tortures et à la mort pour des opinions innocentes, qui versoient leur sang non pour tarir mais souvent pour épargner celui des autres. Ils ignoroient ces supercheries, le sacrifice qu'ils consommoient avoit tout le mérite de la sincérité. Mais, en leur rendant le témoignage d'estime qui leur appartient, je sens qu'il est aussi de mon devoir, de faire droit à la raison sociale. Elle resteroit indignement outragée s'il demeuroit accrédité, que les empereurs, les ministres et les magistrats Romains ont durant tant d'années pratiqué tant d'horreurs à l'égard des chrétiens. Nul n'ignore que les supplices féroces n'étoient familiers qu'aux Orientaux; que les Grecs et les Romains, croyant faire à la loi un sacrifice suffisant en lui dévouant la vie d'un homme, ont répugné toujours à lui dévouer ses tortures. Ils s'imposoient dans les cas les plus incomparablement fréquens, le devoir de donner la mort au condamné par la voie ou la plus courte ou la plus douce.

deur de gloire qui s'attache au service utile. Tel est aussi l'effluve général des connoissances sous le règne de M. Aurèle. Parties tout-à-coup de son siècle, comme les eaux partant de leur dernière écluse, et se précipitant au sein du fleuve qui les apporte jusqu'à nous, elles amènent la richesse, elles laissent derrière elles le vide.

L'astronomie, la géographie, la chronologie, la musique, l'optique et la mécanique viennent de briller de leur plus grand éclat par les immenses travaux de Claudios-Ptolémaios qui meurt dans le cours du règne de Marc-Aurèle. La gloire des sciences astronomique et géographique en ces temps est toute l'œuvre de Ptolémaïos; ce savant égyptien offre dans ses doctes compilations la masse entière de la doctrine des âges anciens sur l'astronomie et la géographie. S'emparant à la fois de tout ce qu'ont fait Eratosthénès, Hypparcos, Marinos de Tyr et cent autres, unissant à leurs observations et aux siennes celles de ses contemporains, celles aussi dont le musée d'Alexandrie conserve le précieux dépôt, il compose et un système du monde, et l'Almageste, et la géographie universelle. Son système domine quatorze siècles durant sur

l'Europe ; il est le seul que suivent encore l'Asie et l'Afrique ; les Musulmans ne connoissent pas d'autre astronomie que la sienne ; en un mot, il a fait monter cette science au plus haut point où elle puisse monter par le bon emploi des travaux matériels ou raisonnés des devanciers, et destituée comme elle étoit des instrumens perfectionnés, des moyens de procéder avec exactitude à la mesure du temps, du mouvement, de l'espace, à toutes les sortes de mesures.

Nulle connoissance suffisante pour nous de la géographie des anciens sans l'étude de celle de Ptolémaïos ; il a jeté en son livre les fondemens de la construction géométrique des cartes, il y indique les projections propres à représenter le globe terrestre ou ses parties. Bien qu'il se trompe sur la grandeur des degrés de longitude, bien qu'il recule beaucoup trop vers l'Est tous les lieux d'Asie qu'il désigne, ses documens sur l'Orient en général, et ses aperçus relatifs à l'Inde lui assignent une autorité infiniment supérieure en ce qui regarde cette partie du monde à celle de Plinius et de Strabon ; ses fautes même décèlent de grandes vues.

Le canon chronologique qu'il a dressé

des époques des Assyriens, des Mèdes, des Perses et des Empereurs romains, depuis l'ère de Nabonassar jusqu'au règne d'Antoninus, présente le résultat des travaux d'une succession d'âges considérable et de l'école entière d'Alexandrie.

Ses deux premiers livres sur la musique sont encore le traité le plus propre à faire connoître la théorie antique de cet art et son histoire. Proclus nous apprend qu'on lui devoit plusieurs livres sur la mécanique dont la perte est d'autant plus regrettable, que nul mieux que Ptolémaïos n'auroit pu nous révéler les procédés à l'aide desquels les Égyptiens imprimoient le mouvement aux obélisques gigantesques, aux blocs colossaux, qu'ils employoient à édifier ou à orner leurs monumens.

L'antiquité ne nous laisse pas sur l'optique de traité plus étendu, que celui qu'il a composé et dont il subsiste des fragmens qui autorisent à juger que la réfraction astronomique, anciennement connue des Égyptiens, l'étoit aussi des Grecs à l'époque où il écrivoit.

Tous les mémoires de la bibliothèque d'Alexandrie qui constituent les véritables mémoires de l'Académie des Sciences égyptio-

grecques, sont venus s'incorporer dans ses travaux. L'universalité des découvertes des prédécesseurs, les fruits des efforts laborieux de mille savans de toute nation, vivant dispersés, et de ceux que l'on vit se réunir au sein du musée de la ville appelée à succéder à l'antique Rhacotis, sont arrivés à la postérité sous le nom d'un seul homme qui se présente à nos regards, comme un colosse de savoir. Ainsi ruisseaux et rivières, fondus et mêlés en un seul lit, se perdent dans un large fleuve qui engouffre en ses eaux, comme en son nom, et leurs ondes et leurs noms. On ne refusera point de regarder comme un bel évènement, dans l'histoire de l'esprit humain, l'apparition d'un homme dont la vaste tête peut s'approprier toutes les découvertes des siècles passés, les coordonner, les recréer pour ainsi parler par cela seul qu'elle les rapproche et les met en contact. Ces résultats, s'ils n'eussent été réunis en corps, auroient péri pour la plupart... dans l'échouement d'un navire, les petites pièces qui le composent se dispersent, se perdent; la quille et ses grandes membrures insultent long-temps à la tempête; vient l'instant où se remettra à flot le vaisseau: il ne restera plus alors qu'à en renou-

veler le gréement pour le lancer en haute mer.

Un homme comme Ptolémaïos, est le digne représentant de toutes sciences ; à peine la doctrine a-t-elle pris sous l'influence d'un savant de cet ordre un généreux élan, que toutes les études se tournent vers elle, comme font tous les regards vers un astre lumineux et nouveau qui se montre subitement vers le zénith. Sous l'empire de Marc-Aurèle, nombre d'autres doctes fixant leurs études sur les travaux que leur signala Ptolémaïos, se sont livrés à son exemple aux sciences exactes. Jusque-là, les élucubrations de ce genre, devenues le propre exclusif des Grecs, restoient enfermées dans l'intérieur des petites écoles dispersées en Syrie, ou dans l'Asie-Mineure, et surtout au sein de la grande école Alexandrine de cette Égypte, qui, après avoir créé les sciences, s'honoroit encore d'en conserver jusqu'à extinction totale le précieux dépôt, de le conserver pour leur rénovation.

Ptolémaïos auroit manqué à la science, s'il n'avoit pas donné place dans son encyclopédie à l'astrologie judiciaire, cette théorie phantasmatique qui, jusque dans nos derniers temps, appeloit une certaine estime

sur celui qui prétendoit la posséder, parce qu'elle faisoit supposer la connoissance de l'astronomie. Si, pendant une si longue durée, elle usurpa des droits sur l'esprit de tant d'hommes célèbres, et même sur le grand Képler, comment s'étonner qu'elle en ait conservé sur l'esprit de Ptolémaïos, en cette période où les hommes vivoient, pour ainsi parler, plus dans l'avenir, que dans le présent, par la puissance des craintes et des espérances superstitieuses. Le crédit des oracles ne le témoigne-t-il pas? Comment s'étonner ensuite, qu'aux limites les plus reculées des âges, les peuples aient attaché tant de prix aux révélations anticipées, dont ils croyoient qu'elle récompenseroit leur pieuse crédulité pour ses célestes prophéties. L'astrologie est une science immense parce qu'elle doit suffire à tous les besoins réels; bien plus! à tous les faux besoins, à tous les besoins vrais ou faux non pas de la réflexion, mais de l'imagination; et cependant le petit traité de Ptolémaïos renferme tout ce qu'il y a d'utile à connoître d'une aussi incommensurable doctrine. Tel est l'avantage des livres originaux; ils ressemblent à ces semences qui laissent voir entre leur lobes la plante non moins entière, quant à ses organes,

qu'elle ne le sera quand elle épanouira au-dessus de la terre, l'ombre de sa ramure. D'autres livres antérieurs à celui de Ptolémaïos, présentoient d'une façon plus concentrée encore les axiomes de cette science singulière qui se prête à tant de réductions, qui est susceptible à si haut degré de dilatation et de contraction. Ces livres sont ceux des anciens Égyptiens : ils avoient fourni à l'astronome de Canope la totalité des matériaux de celui qu'il a compilé. C'est ainsi que des preuves s'ajoutent aux preuves, pour témoigner qu'au règne de Marc-Aurèle se détermine l'époque où la généralité des sciences égyptiennes s'est propagée dans l'Empire.

Nous entrerons dans quelques détails sur cette partie du travail de Ptolémaïos, parce qu'il nous offre l'occasion d'indiquer un trait du caractère et des procédés des prêtres de l'Égypte, aux temps voisins des origines sociales. L'idée qu'il faut prendre de leur droiture et de leur probité ne manquera pas de s'en agrandir.

Le spectacle du ciel jusqu'à cette époque avoit médiocrement intéressé les Romains : il n'intéressa qu'assez tard les Grecs, et l'on sait combien leur doctrine astronomique fut bornée jusqu'au siècle qui précéda celui d'Alexandre. Leur système théo-

C'est sous le règne de Marc-Aurèle que la superstition de l'astrologie judiciaire, fondée sur les bases que nous venons d'indi-

logique avoit laissé se perdre la trace de la portion de ses rapports qui concernoit l'astronomie proprement dite : d'autres rapports en effet concernoient simultanément des phénomènes d'un autre ordre ; l'oblitération qu'ont subie ceux-là paroît beaucoup moindre. On n'avoit jamais été assez savant chez l'un et l'autre peuples pour questionner sur l'avenir les mouvemens des astres, pour les interroger avec quelque apparence de méthode ou de suite. Des moyens puérils, misérables, dignes des sauvages, le vol des oiseaux ou leur façon de becqueter, quelques accidens de conformation ou de couleur dans les entrailles des victimes, quelques phénomènes naturels de peu d'importance, suffisoient à satisfaire la prévoyance superstitieuse de ce qu'ils avoient à craindre ou à espérer, dans des limites très-restreintes de durée.

Il n'en avoit pas été de même des Égyptiens et des Orientaux en général. De tout temps ayant bien connu le ciel, ils s'étoient trouvés en état de fonder, puis de conserver et d'accroître la belle théorie des rapports de la religion avec l'astronomie, rapports qui n'excluoient point ceux qu'elle entretenoit avec tous les phénomènes de la nature, avec toutes les conceptions de l'entendement, avec toutes les opérations de la raison, avec

quer, commença de se substituer en Europe aux mille superstitions de détail qu'elle a le mérite d'avoir abolies successivement pen-

toutes les fonctions d'une intelligence suprême répandue partout. Un plus grand savoir astronomique, donnant au peuple Égyptien de plus grands moyens qu'aux Grecs et une plus grande ambition qui fut aussi plus noble, ils prétendirent tirer des astres eux-mêmes la prévoyance de l'avenir; ils ne bornèrent pas cette prévoyance aux intérêts du succès d'une seule affaire; ils ne l'enfermèrent point dans les limites d'une journée, d'un mois, d'une année; ils prétendirent se faire dévoiler par les astres la fortune adverse ou prospère de la vie toute entière d'un homme : non seulement de la vie du père de famille, mais de celle de toute la race qui naît devant lui jusqu'à la dernière génération qu'il soit permis à un vieillard de voir sortir de son premier enfant.

La science astronomique réduite à opérer la mesure du temps, à régler les cultures, avec un peu plus ou un peu moins de précision, à régler même le système des mesures, n'étoit que de peu d'importance pour le vulgaire par comparaison avec l'importance que lui assuroit à ses yeux la faculté de régler la destinée des humains. Comment ne pas croire aux influences des astres sur les hommes qui avoient alors assez de vanité pour se juger, par comparaison, quelque chose dans la

dant la longue durée du pouvoir qu'elle exerça. L'ouvrage de Ptolémaïos nous semble être le premier qui ait dû propager le

nature, quand on pensoit avoir tant de sujets de reconnoître avec certitude l'efficacité de ces mêmes influences sur la qualité des semences, sur la germination, la croissance des plantes, sur les animaux, sur la matière inorganique elle-même... L'ignorance commanda à la science, ainsi qu'il lui arrive presque toujours, car il en est des rapports du peuple des ignorans, avec le petit groupe des savans, comme de ceux que les Orientaux supposent entre les hommes et les génies de la nature qu'ils annoncent obéir aux évocations du plus grossier des mortels; l'ignorance commanda à la science, c'est dire que le peuple d'Égypte enjoignit à ses savans, à ses prêtres de disposer pour lui une doctrine qui ordonnât le système entier de ces influences. Sans doute ce commandement avoit la forme de la prière, sans doute il ne s'énonça qu'au moyen de l'empressement que tous les citoyens de la nation mettoient à interroger les pontifes sur l'avenir; mais quelque forme que prenne l'opinion publique il faut que les gouvernans en viennent à lui déférer soumission. Les prêtres Égyptiens qui étoient pleinement gouvernants, puisqu'ils avoient au-delà de l'empire sur les personnes, l'empire sur les intelligences, procédèrent à combiner le système de la façon la plus saine; et elle fut

technique exact des significations qu'on lui prête. L'ensemble des ouvrages d'astronomie de cet auteur se présentant à côté de cette as-

franchement saine, car elle honore la raison et ne préjudicia point à leur bonne foi. Ramenant tout à cette unité de voie, qui est le caractère absolu de la méthode des Egyptiens, ils attribuèrent aux différens astres les influences correspondantes aux qualités et aux propriétés des animaux ou des parties de leurs corps, des plantes, des substances inorganiques qu'ils avoient attribuées pour signes ou pour emblêmes à ces astres. Quand il leur fallut décider des influences selon les aspects de ces astres, c'est-à-dire leurs situations respectives, ils les déterminèrent d'après l'évidence de la progression et des résultats du mouvement. C'étoit en user sans supercherie, avec candeur, avec élévation d'intelligence, c'étoit se réserver les moyens de se justifier devant les hommes de bon sens qui découvriroient spontanément la clef de ces rapports, et commander à l'estime et au respect des initiés, deux classes d'hommes aux plus intelligens desquels on devoit dire un jour : la nature seule peut expliquer ce que la grande cause naturelle peut seule faire ;.... en ajoutant : aux questions de l'insensé l'on ne doit qu'une réponse qui soit de signification banale... Voilà ce qui affirme leur bonne foi. S'agit-il de la part occasionnelle qu'ils firent à la raison, elle se reconnoît dans la sage disposi-

trologie fit servir la vraie science à la propagation de la fausse doctrine : peut-être est-il plus vrai de dire qu'à cette époque la fausse doctrine servit efficacement à accréditer la vraie science.

L'auteur de l'*Oneirocriticon* ou de l'interprétation des songes, Artémidoros d'Ephèse, vécut aussi sous Marc-Aurèle, nous reconnoissons encore dans son ouvrage une de ces révélations de la doctrine égyptienne qui prirent essor dans l'intervalle qui s'écoula du milieu à la fin du second siècle (*).

tion qui ramena les significations des astres au système général des significations propres aux instrumens de la pensée, aux hiéroglyphes, propres à la langue nationale, mais à cette partie de la langue nationale qui constitue la langue savante.

Dès-lors point d'arbitraire dans les interprétations, point de fraudes de détails, point de supercheries ignominieuses pour celui qui les forge et pour celui qu'elles déçoivent... On sent qu'une nation dont la raison étoit ménagée et respectée avec tant de soin, même dans ses écarts, devoit s'élever par le jugement, les connoissances, la solidité d'esprit et de caractère infiniment au-dessus de celle des Grecs et des Romains.

(*) L'homme a toujours attaché plus d'importance à ses idées qu'il ne le croit, qu'on ne l'a cru, et

Le savant travail de ce Lydien nous fait connoître un grand nombre de détails relatifs à l'histoire naturelle. Ils sortent du

qu'il ne semble, quand il en prodigue tant et de si contraires. Il en est venu jusqu'à prétendre se rendre compte de celles qui d'elles-mêmes, ou comme par une suggestion inconnue occupoient son sommeil. Si ces idées n'étoient pas des souvenirs, elles ne pouvoient l'intéresser que par leur rapport avec son avenir. L'Égyptien requit encore de ses doctes pontifes l'ordonnance du système régulier de l'interprétation des songes rapportée à toutes les espèces d'idées, et à toutes les modifications des besoins. Ici, la méthode d'explication qu'imaginent ces véritables ministres du culte de la pensée surpasse encore en droiture et en simplicité celle qu'ils instituèrent pour l'astrologie judiciaire, avec laquelle les relations les plus évidentes lui furent conservées. Lisez Artémidoros et vous reconnoîtrez que son livre est un ouvrage dont la plus grande partie est de très-bon sens, de très-grand sens. L'ouvrage tout entier fonde en effet ses explications sur le rapport direct, naturel et incontestablement vrai de la cause à l'effet, de la cause et de ses circonstances avec l'effet et ses coordonnés. Tout cela est ou judicieusement ou ingénieusement mis en correspondance avec l'idée et ses corrélations, telle que le songe l'a présentée. Ces conséquences directes sont nettement indi-

développement de la valeur significative affectée aux êtres dont l'image se produit en songe devant notre imagination. Or cette valeur est conforme à celle des hiéroglyphes, parce qu'elle se fonde sur les qualités et les propriétés des êtres ou des objets que représentent ces figures; elle se rattache donc à la langue égyptienne du dessin et des symboles de premier degré qui étoit la langue populaire, distincte de la langue savante.

quées ou déduites : toutes sont raisonnables hormis celle qui prétend établir qu'un évènement à venir sera le résultat nécessaire d'un songe, et que toute espèce de songes doit déterminer des évènemens de tout ordre. Ce qui manque à cet édifice bien construit n'est donc que la convenance de destination. L'on sent que, bien que très-loyaux dans la disposition de la théorie explicative des songes, les prêtres Égyptiens en leur qualité de gouvernans ne manquèrent pas de profiter pour la direction de la volonté individuelle, des merveilles du songe et de celles de la vision. L'ouvrage d'Artémidoros n'a pu être composé qu'au sein de la bibliothèque Alexandrine, tant il est riche en documens égyptiens par spécialité. Il prend le premier rang entre les monumens de l'antiquité qui sont destinés à jeter la plus grande lumière sur la généralité des significations hiéroglyphiques.

A la même époque un philologue éclairé que la généralité de ses études avertissoit de ne rien négliger des sens anciennement adaptés ou susceptibles de s'adapter à l'avenir à toutes choses; qui ne séparoit point ces significations des propriétés essentielles des êtres et des objets, Ælianos de Préneste, dont on a déjà loué d'autres travaux, compile en grec une histoire des animaux. Ce bon livre ne servira pas avec un médiocre succès l'intelligence de la langue symbolique des peuples de la rive du Nil. L'auteur a l'excellent esprit de faire dominer dans les documens qu'il tire des autorités les plus estimées, ceux que lui fournissent les annales de l'histoire naturelle égyptienne, nécessairement si opulente en détails sur les mœurs des animaux. Il vivoit à la vérité dans un temps où l'on ne trouvoit pas encore la connoissance de la partie anatomique de la science ou de l'anatomie scientifique, si supérieure à celle du régime vital en action, du régime vital le plus parfait ou des mœurs des êtres, car les mœurs sont la vie parfaite ou la vie intelligente en sa combinaison avec la vie sensitive.

A cette époque réputée maintenant barbare, Ælianos donne sur les mœurs des ani-

maux, et même sur les opinions vraies ou fausses que l'on s'en étoit formées, des renseignemens utiles; ils le seront dans une très-grande étendue à l'explication des sens symboliques les plus élevés, parce qu'ils nous transmettent sur les animaux des détails de mœurs si bien aperçus qu'ils n'avoient pu l'être que par une observation délicate. Une telle observation étant hors de la portée du vulgaire, les allusions qu'elle fournit, réduites à l'usage des seuls savans, ne devoient être mises en emploi que pour exprimer des idées fort supérieures aux idées communes.

Répétons-le ici: c'est une grande époque dans l'histoire de l'esprit humain, et pour le règne d'un prince un grand honneur littéraire, selon les conventions du sens attaché à ce mot, que d'avoir été marqué pour voir s'opérer l'instauration de quelques doctrines agrandies, et de plus la générale expansion des sciences qui semblent dater de cette époque l'heureux instant où elles commencèrent à devenir vraiment populaires en Europe; c'est un grand honneur en outre pour les Egyptiens de donner à reconnoître que les débris misérablement mutilés de leur ancien savoir, ont suffi soit à régénérer, soit à réalimenter d'une nourriture substantielle

l'ensemble général des sciences actuelles et de la partie philosophique des lettres. Telle est la puissance du feu sacré de la foudre que quelques étincelles écartées du grand brandon suffisent à convertir tout-à-coup en flamme et en lumière, un objet immense que le feu terrestre n'allumeroit que peu-à-peu, qu'il n'allumeroit jamais en son entier.

Honneur à l'amour de Marc-Aurèle pour la vérité et pour les progrès de la raison, qui ne fait de progrès que par la science; ses effets prospères détermineront la postérité à prononcer qu'il a coopéré avec efficacité au développement, à la propagation des sciences et à leurs résultats, dont la raison humaine obtient et obtiendra tant d'avantages et de gloire.

Il se rencontre chez les anciens des ouvrages où les sciences, les lettres et l'érudition se trouvent simultanément mises en emploi dans une si juste proportion que l'on ne sauroit dire si l'auteur est plutôt solide érudit que souple rhéteur, plutôt savant profond que littérateur ambitieux de montrer une grande étendue d'esprit. Un livre peu volumineux renferme quelquefois cette remarquable variété de moyens et de sujets

d'instruction. Dans le siècle de Marc-Aurèle commencent à se multiplier les auteurs de ces livres ; on peut caractériser ces écrivains par un titre nouvellement introduit dans la langue, celui d'écrivains polymathes. Parmi eux nous distinguerons Censorinus, grammairien, philosophe et philologue. Dans le livre déjà cité *(de die natali)* il a fait intervenir les documens de tout ordre qu'on avoit accumulés, dans les temps antérieurs, sur l'histoire de toutes les sciences. On annonce qu'il étoit plein de la lecture des traités qui, pour les Latins, étoient la vraie source de l'instruction en matière d'antiquité, ceux des Etrusques et ceux des Pythagoriciens; or les livres de ce peuple et des philosophes de ce nom étoient fondés sur les notions surprises aux anciens Egyptiens ou transmises par eux. L'on n'a point dit, et il falloit dire qu'il avoit éclairé ces notions déjà vieillies de toutes les lumières nouvelles qui, à cette même époque, provinrent en abondance de l'Egypte, jaillissant à la fois et de la bibliothèque d'Alexandrie et des révélations du petit nombre des prêtres par lesquels avoient été conservés quelques débris de la très-ancienne doctrine. S'étonneroit-on qu'avec de pareils matériaux, mis en œuvre

sous l'action d'un jugement sain, mis en valeur par un style clair, concis et pur, il ait traité utilement de la presqu'universalité des sciences les plus accréditées, de l'astronomie et de la physique, de l'histoire naturelle de l'homme, des nombres et de la musique, des poids et des mesures, de la mythologie allégorique et des rites religieux? Que l'on compare la liste et les sujets de ses écrits avec l'exposé de ceux d'Apuleïus, et l'on avouera que les mêmes études avoient eu les mêmes élémens, et l'on déclarera solennellement que la communication des doctrines égyptiennes fournissoit alors à ces deux auteurs, à plusieurs autres, à tous les ouvrages polymathiques de ce temps, le surcroît de moyens dont s'avivoit la culture des bonnes connoissances.

La médecine, la physique et l'art militaire sont traités à la fois dans l'ouvrage intitulé κεςοι, ou les broderies (à l'aiguille), composé par Julius-Africanus, auteur qui n'est peut-être pas le même que celui de la grande chronographie.

Censorinus, Africanus et plusieurs autres ajoutent à leurs travaux déjà indiqués des développemens spéciaux ou accidentels relatifs à l'agriculture. Le temps approchoit en

effet où Palladius alloit publier, sur l'économie agricole, l'ouvrage étendu qui constitua dans le siècle suivant une sorte de corps de doctrine renouvelé. Dès-lors, comme dans tous les temps de la république, les bons citoyens, des administrateurs zélés, des hommes de toute condition ne se bornoient point à faire de l'art de cultiver un sujet de délassement, ils s'en imposoient l'étude raisonnée et la pratique comme un devoir social. A mesure que l'Italie se stérilisoit par le décroissement progressif de la population, par le luxe des maisons de campagne, et le labeur exécuté de mains d'esclave, ils visoient à réaccréditer le goût de la culture, à la perfectionner dans les provinces. C'est ainsi que les deux Quintiles proconsuls, et conséquemment bien placés pour voir de haut, que l'orateur Cornelius-Fronto, personnage consulaire, exploitoient à la fois et en praticiens et en administrateurs l'ensemble et les diverses parties de l'économie rurale. On essayeroit à tort de faire intervenir le rang et les goûts de prédilection de Fronto pour motiver le refus d'attribuer à ce bon citoyen les quatre mémoires marqués de son nom que citent les géoponiques; ils se rapportoient à l'art de préserver le vin des maladies, de gouverner

Geopon., l. VII, c. 12.

sa fermentation de manière à le maintenir limpide, succès que les Romains n'obtenoient que difficilement; ils traitoient des semences potagères, ils traitoient aussi de la garde des habitations, et des troupeaux, ainsi que de la chasse, car l'éducation, le choix, le régime des meutes et des chiens faisoient le sujet de l'un des quatre traités auxquels s'est associé son nom. Certes, Fronto n'étoit point indigne de partager avec Porcius-Cato la condition d'un consulaire savant et lettré, qui se transforme en laboureur. Ils sentoient l'un et l'autre que, dans la maturité de l'âge et la liberté du loisir, il n'est pas donné à l'homme de rien faire de plus prochainement utile que de mettre en fructification et la terre et l'activité ingénieuse et patiente du cultivateur, qu'encouragera leur exemple et que guideront leurs succès raisonnés.

Des détails sur l'agriculture de l'Egypte, dont les procédés et les produits sont présentés constamment comme les plus remarquables entre leurs analogues, se mêlent à tous les ouvrages des anciens. Par un trait de bon sens remarquable, les Romains ont de tout temps consacré de grands soins à tracer le tableau le plus large et le plus complet de cette industrie, à tel point qu'on pourroit dire qu'ils n'ont pas écrit d'autre

histoire générale que celle de l'industrie agricole.

La science par excellence, chez les anciens, en ce siècle, comme dans les précédens, étoit la science de la nature. Elle correspondoit intégralement à ce faisceau des connoissances humaines que nous appelons sciences naturelles, de l'association desquelles on ne devroit jamais détacher l'art de cultiver, c'est-à-dire, de propager, d'améliorer, de perfectionner les produits végétaux. L'indication de l'état des sciences naturelles ne sera complète que lorsque l'on aura parlé de celui de la médecine.

Depuis Hippocratès, la médecine n'avoit pas atteint un aussi haut période de lustre que celui qu'elle eut à parcourir à cette époque. Galenus faisoit comme revivre ce grand homme; les démonstrations de l'ostéologie et de l'anatomie triomphoient à Rome par son crédit des répugnances fondées sur la religion, ainsi qu'elles en avoient triomphé autrefois dans l'école d'Alexandrie par la volonté forte des Ptolémées. La protection de l'Empereur, la curiosité des citoyens attiroient autour de lui tout ce que l'état renfermoit de plus distingué, quand il entamoit dans le temple de la paix les dis-

sections alors solennelles qui révéloient pour la première fois les merveilles de l'organisation animale à des hommes si bien préparés à admirer les merveilles de l'organisation intellectuelle, qu'ils soumettoient avec tant d'adresse à cette autre sorte de dissection que l'on appelle l'analyse.

Un prince veut-il encourager une science, il choisit les plus éminens des hommes qui la professent pour répandre sur eux ses faveurs : les bienfaits spéciaux de Marc-Aurèle reposent sur Galenus, cet homme extraordinaire, qui dans de longs voyages a comparé toutes les doctrines, profité de toutes les expériences, et s'est approprié et rendu familières toutes connoissances, les beaux arts et les belles lettres, les mathématiques et la philosophie, non moins que les sciences naturelles et la médecine. Marc-Aurèle commence par le défendre contre de dangereux rivaux qui attribuent à la magie des succès de guérison presque merveilleux : ainsi en use l'ignorance jalouse; forcée de reconnoître les résultats du génie, elle prend méchamment plaisir à les attribuer à l'intervention d'une puissance surnaturelle, ce qui la dispense d'avouer sa foiblesse, ce qui lui offre la chance de se venger avec usure, d'exagérer

la vengeance en perdant celui qui s'est borné à l'humilier. Marc-Aurèle fait plus en faveur de Galenus : il le fait servir. C'est lui qu'il oppose à la peste de l'Italie, comme Hippocratès, l'objet de son imitation et presque de son culte, a été opposé à celle du Péloponnèse. Il l'appelle et l'attache au service public par les procédés les plus délicats ; ces procédés manquent rarement leur effet quand ils partent d'un cœur vraiment élevé et s'adressent à des ames nobles. Il n'a pas craint d'ouvrir une correspondance avec le fils d'un architecte exerçant une profession salariée, et ses lettres affectueuses ont seules obtenu qu'il se déterminât à sortir de Pergame sa patrie. Une commission importante et permanente est devenue nécessaire pour le résoudre à se fixer à Rome : aussitôt le père de Commodus témoigne qu'il ne s'en repose que sur lui du soin de la santé de son enfant. Quoique souverain et accoutumé aux empressemens, le prince n'est point offensé de voir Galenus aspirer encore à s'écarter de la cour, à se séparer de ses mouvemens, de ses déplacemens ; il entre de bonne grâce en capitulation avec les goûts du particulier puisqu'il permet bénignement, après le premier

Galen. de Prognost., p. 458 et seqq. de libr. suis passim de Theriac. auct. Coæt.

voyage d'Aquilée, qu'il ne le suive plus ni dans ses autres voyages, ni dans ses longues campagnes. Une anecdote qui appartient à l'époque présente de la vie de Marc-Aurèle, fait connoître tout à la fois la façon de procéder de l'Empereur dans sa familiarité, celle de Galenus dans son art, et par où et jusqu'à quel point le Monarque estimoit ce grand médecin.

L'Empereur est attaqué subitement dans une certaine nuit de tranchées et de fièvre. Ses médecins ordinaires lui font subir la diète, et la diète étoit à ce qu'il semble reconnue dès ce temps par Galenus comme contraire au malade avancé en âge ou affecté de débilité. Rassemblés auprès de lui, et après avoir consulté le pouls, ils annoncent une reprise d'accès. Galenus ne parlant point, et ne faisant aucun mouvement, Marc-Aurèle se tourne de son côté et lui dit: « pourquoi n'approches-tu pas? » « Tes médecins, répond-il, ayant jugé ton pouls deux fois, je ne doute pas qu'ils n'en connoissent l'état mieux que moi ». Le malade lui présente son bras. Le docte observateur qui écrivit sur le pouls dix-sept livres, témoigne cette fois que ses études spéciales éclairent suffisamment le prognostic; il exa-

mine avec attention et déclare qu'il n'est pas question de reprise d'accès; que la fièvre est le seul résultat de la digestion dérangée. « C'est cela même, s'écrie à l'instant Marc-Aurèle; tu as très-bien rencontré, je sens que j'ai l'estomac chargé; » demandant ensuite à Galenus ce qu'il avoit à prescrire pour son soulagement : « Si c'étoit quel-» qu'autre personne que l'Empereur qui » fût en cet état, reprit-il, je lui donne-» rois ainsi que je l'ai pratiqué souvent du » poivre dans du vin; mais, comme on a » pour habitude de n'user avec les princes » que de remèdes très-doux, il suffit d'ap-» pliquer sur l'orifice de l'estomac de la » laine trempée dans de l'huile de nard » bien chaude ». Les deux remèdes furent employés sur le champ, et Marc-Aurèle soulagé, s'adressant à Pytholaüs, gouverneur de son fils, lui dit: « nous n'avons qu'un » médecin, c'est le seul honnête homme » de sa profession ». La postérité a confirmé Galen. *Ibid.* le mot de ce prince; elle a décidé qu'entre les six sectes qui partageoient alors dans Rome le grand collège des médecins, il n'en étoit pas une dont Galenus n'ait eu le droit de faire justice, et qu'il n'étoit pas un seul de ses âpres rivaux, pas même un seul de

ses disciples qui méritât d'être après lui recommandé à la mémoire ; aussi leur nom ne se peut-il retrouver que dans ses écrits.

Il faut excepter toutefois Posidippos, médecin de Lucius-Verus, qui subit l'imputation d'avoir mis à mort ce prince par une
Capit., p. 29.
saignée faite à contre-temps. Il convient de comprendre encore dans cette exception Sextus-Empyricus, plus connu comme adversaire des doctes qui enseignoient les arts et les sciences et des philosophes de toute opinion que comme profès dans l'art de guérir ou même dans celui de mettre en expérience la guérison. Le temps où les bons esprits introduisoient dans la philosophie l'éclectisme, devoit coïncider avec l'époque où de certains médecins introduiroient en leur doctrine l'empyrisme. Si, dans le premier cas, il s'agissoit de choisir parmi les opinions toutes celles qui portoient le caractère du positif, de rappeler de toute part et de rapprocher celles qui n'étoient point inconciliables ; il s'agissoit dans le second, de s'arracher aux incertitudes résultant des opinions mal fondées, des raisonnemens vagues de la plupart des médecins, et d'employer comme moyen l'expérience. Mais qu'il étoit difficile alors d'associer à une

expérience bien préparée et bien faite, une observation vraiment exacte et complète. On sait que la médecine n'a pas obtenu de grands résultats de cette façon de procéder alors nouvelle, qu'avoit instituée l'école d'Alexandrie.

Galenus, subjugué par les témoignages de bienveillance que lui prodigue l'Empereur, retourne dans sa patrie, à l'instant seulement où il ne lui demeure plus permis de douter de sa mort. Soit à Rome, soit à Pergame, il donne dans l'exercice de son art comme médecin et comme citoyen le meilleur exemple. Il prépare lui-même les remèdes qu'il applique, il essaye sur lui-même les remèdes qu'il compose. Il crée l'anatomie, il pénètre le premier les mystères de l'économie animale, il forme le premier corps complet de l'art de guérir. Observateur attentif, il assiste les malades avec une assiduité hippocratique, avec affection. Ni les succès, ni les avantages personnels, ni les richesses n'exercent sur lui leurs influences; il ne semble vouloir vivre ni pour la gloire, ni pour le gain, mais pour la science, pour l'utilité publique. L'universalité des secours gratuits est mise par lui en dispensation continue. Infatigable dans

Galen. de Prognost.

ses études de cabinet, cinq cents traités sur la médecine, deux cent cinquante dissertations, recueil vraiment polymathique, puisqu'elles se rapportoient à la fois à la géométrie et à la philosophie, à la logique et à la grammaire, à tous les exercices de l'intelligence, constatèrent ses travaux. Ils forment par leurs seuls titres la matière de deux livres qu'il composa pour faire connoître les sujets, et pour indiquer l'ordre dans lequel on doit lire les autres. Six volumes in-folio, imprimés dans les derniers siècles, ne sont que les foibles débris de ses œuvres qu'il eut la douleur de voir consumer de son vivant dans l'incendie du temple où il professoit sa doctrine.

Comment résister à la douceur de louer dans un homme consommé en savoir, un homme presque consommé en grandes qualités, en vertu? L'excellente éducation qu'il reçut a développé dans Galenus un sentiment moral énergique que la science a confirmé. Il a l'ardeur de la vérité, il possède toutes les connoissances dans tout leur luxe. Abondant en pensées, brillant par l'élocution, il est puissant par le raisonnement, il est éloquent, en un mot, presque autant qu'il est savant,... et son ame demeure remplie de piété, et il honore Dieu; il l'honore en

homme qui sent sa puissance et sa grandeur, et qui règle sur ce sentiment la plénitude du culte qu'il lui rend. Tel est le souvenir qu'il laisse de sa vertu que son contemporain, Alexandros d'Aphrodisée, le désigne comme l'un des plus grands philosophes qui aient existé, et qu'Eusebius, évêque de Césarée, atteste qu'à un siècle et demi de distance, on ne prononçoit qu'avec une vénération pieuse le nom de Galenus. Les deux plus grands médecins des temps anciens, sont donc des hommes qui ont su honorer l'humanité, comme ils l'ont su défendre. Cette double condition, puisqu'elle fait la gloire d'un général d'armées, doit garantir au médecin, une gloire supérieure.

L'esprit philosophique dont le principal bienfait est de perfectionner la méthode en toute doctrine, témoigne encore à l'égard des sciences mathématiques et naturelles quel bon usage en avoient fait Ptolemaïos et Galenus, qui s'en servirent comme d'un instrument. C'étoit pour rendre hommage à l'art heureux avec lequel ils avoient su employer *la méthode*, qu'on les désignoit aussi fréquemment l'un et l'autre sous le nom générique de philosophes que sous le nom spécial d'astronome et de médecin.

Ce même esprit philosophique, ainsi qu'on l'a témoigné, avoit pénétré non moins profondément dans la jurisprudence. Fixer les droits et les devoirs de l'homme, selon sa nature d'abord, puis selon de sages conventions, en faire aboutir la concordance à la prospérité sociale, telle est la tâche de la législation.

A l'époque de Marcus-Antoninus, il sembla tout-à-coup aux bons esprits que, parmi les vingt sectes philosophiques qui se partagent l'empire de la raison, il en est une surtout qui constate d'une façon irréfragable la nature de l'homme, ses droits et devoirs. Quelle est cette secte ? celle des stoïciens. Voilà ce qui motive l'application qu'on fit de la doctrine stoïcienne à la jurisprudence de Rome. Le premier effet de l'union de cette philosophie à la législation, fut de ramener les lois le plus possible à l'ordre naturel, de rapprocher leur autorité de celle de la morale privée, et de les écarter toutefois, autant qu'il se pouvoit, d'une certaine politique réputée tolérante, qui n'est trop souvent qu'une capitulation du droit public, avec les vices des particuliers.

Parmi les différentes sectes anciennes, il n'en étoit point dont l'essor fût plus diffi-

cile à pousser et à soutenir que celui de la secte des Stoïciens, à cause de sa sublimité qui ne permettoit pas que ses disciples se montrassent hommes vulgaires, sans qu'ils devinssent ridicules ou odieux. Outragée à diverses reprises par suite de la haine que devoient lui porter les tyrans, et aussi à cause des arrogances ou des lâchetés de quelques présomptueux, cette secte venoit de surmonter tous obstacles, et de reprendre un élan nouveau et plus noble que jamais sous les Antonins. Elle se présentoit alors au monde, comme sanctifiée en quelque sorte par la magnanimité sur-humaine de deux empereurs et d'un esclave; triumvirat qui offre le plus curieux et le plus beau spectacle qu'ait jamais donné à contempler la vertu livrée aux épreuves les plus difficiles, et placée dans les situations les plus opposées. Y a-t-il à présent sujet de s'étonner que l'on ait cru que cette secte qui faisoit des hommes accomplis sur le trône et dans les fers, fût capable de multiplier les honnêtes gens dans les rangs ordinaires de la société. Il siéroit donc mal de se plaindre de l'invasion du stoïcisme dans la législation. S'il est un sujet légitime de regret, c'est qu'il n'ait pu y consolider

maîtres, qui avoient fait coopérer leurs talens et leur zèle aux travaux de Marc-Aurèle.

La jurisprudence est de toutes les sciences celle qui rend l'homme recommandable plus tôt et plus tard, utile plus tôt et plus long-temps. Un grand jurisconsulte anticipe dès la jeunesse la confiance réservée en tout autre profession à la seule maturité, et l'extrême vieillesse n'ôte rien, ajoute souvent au mérite et au crédit de sa prudence. Quantité de juristes Romains sont parvenus à un âge avancé : on pourroit s'étonner de voir dans la série qui va s'en dérouler, plusieurs noms dont on est accoutumé à rapporter la mémoire honorable aux règnes voisins de celui d'Antoninus le Philosophe. Les règles de la critique historique nous ont autorisés à reconnoître que leurs services, devançant l'époque marquée pour le plus grand éclat de leur réputation, ou se prolongeant au-delà, avoient concouru à l'exécution des grandes vues de ce prince.

Au premier rang des sages jurisconsultes dont la raison est ornée de tout le savoir philosophique du temps, se distinguera Jabolenus-Priscus. Sa vie longue et fortunée l'a conduit jusqu'au règne d'Antoninus-Pius,

Capitol.

et probablement jusqu'à l'époque où Marc-Aurèle partageoit avec son père adoptif les fonctions administratives. Il posséda l'enjouement bienveillant réservé aux hommes occupés qui se reconnoissent le droit d'approuver le zèle qu'ils ont porté à leurs travaux, la bonne volonté constante qu'ils sentent en eux, et de plus, ses succès..... l'homme en place s'il est facile à se montrer content ne peut manquer d'être bon. Jabolenus fut marqué pour répéter deux fois le plus beau trait qu'aux temps anciens l'on pût attendre d'un cœur vertueux : philosophe et jurisconsulte, pénétré du sentiment des droits de ses semblables, et accoutumé à faire son plaisir du bonheur qu'il procure aux foibles, il se ménage une jouissance qui satisfait à ces trois conditions : deux fois il affranchit ses esclaves, une fois en Afrique, une autre fois en Syrie.

L'exercice des deux proconsulats que géra cet avocat dans l'une et l'autre de ces provinces lui a fourni l'occasion d'ouvrir cette délibération de haute importance que l'on caractérisoit alors du nom de *consilium præbere*, offrir le délibérer. A Rome, cinq cheva- Ulpian. de Off. consul. et Fragm. Tit. 1.
liers et cinq sénateurs, dans les provinces vingt nouveaux citoyens se réunissoient sous

la présidence, ici du consul, là du proconsul, pour autoriser un propriétaire à affranchir la totalité de ses esclaves, ou pour l'en dissuader par voie de conseil, c'est-à-dire en donnant à la décision générale la forme d'un avis. C'est ainsi que nos foibles lumières nous permettent d'interpréter les notions transmises par les auteurs, sur les fonctions de cette sorte d'assemblée de famille. Il étoit nécessaire à la bonne police de contrarier les dispositions bienveillantes des maîtres, si le nombre des affranchissemens devenoit trop grand et si les esclaves dégagés n'avoient ni pécule ni industrie. Si, au contraire, les esclaves étant industrieux, valides et pourvus de quelque aisance étoient condamnés à l'inaction par le désintéressement ou l'incurie du propriétaire, le conseil alors profitoit au droit du corps social de l'offre de celui qui vouloit se déposséder. Un autre cas étoit susceptible de se rencontrer, surtout dans les provinces reculées. Des citoyens trop riches s'étoient entourés d'un trop grand nombre d'esclaves, ils se montroient puissans et s'exposoient à devenir ou dangereux ou du moins inquiétants. La politique autant que les intérêts de l'économie publique réclamoient alors l'affran-

chissement. On ne pouvoit sans tyrannie commander à la volonté de ces maîtres, il falloit influer sur elle. Est-il une suggestion plus droite, et à la fois plus douce et plus efficace que celle de l'exemple? L'amour propre tient souvent lieu d'une vertu de fonds. C'étoit l'exemple, un sage et utile exemple que deux fois l'avocat philosophe avoit prétendu à donner, qu'il avoit généreusement consacré. En affranchissant quelque centaine d'esclaves, il déterminoit la liberté de plusieurs milliers de ces malheureux; un aussi bon citoyen n'étoit point indigne d'être le premier assesseur d'Antoninus-Pius et de Marc-Aurèle, ces deux politiques consommés qui agirent toujours dans la persuasion que la perfection de la politique d'un souverain consiste dans la perfection des exemples qu'il donne. Papinian., l. 3, d. de excusat.

Aburnius-Valens, successeur de Jabolenus dans le conseil de Titus-Antoninus; Vindius, autre conseiller du même prince; Tuscius-Fuscianus qu'il élève en dignité, s'ils ont servi le père adoptif de Marc-Aurèle ont servi ce prince lui-même par le motif premier qu'il a régné avec son père, et par cette autre cause que la tradition de la raison des décisions, celle de la façon de voir et de juger, l'allégation préférée de cer- Capitol. Bertr., p. 92. Ib., p. 78.

taines lois, par quelques jurisconsultes; se transmettoient à une assez longue distance au-delà de leur vie. La présence des hommes distingués persistoit donc en quelque sorte après leur existence, et cela étoit dû à une autre cause encore; au partage de tous les juristes en différentes sectes. Délibérer, décider, juger, selon l'école que tel ou tel maître avoit suivie, c'étoit procéder presque comme il eût fait en personne. De même que l'on comptoit quatre grandes sectes de philosophes, six sectes de médecins, on en comptoit trois de jurisconsultes. Celles-là prenoient le nom d'écoles. La vérité est une, mais ses voies sont apparemment susceptibles d'être considérées comme multiples, puisque dans les trois exercices de l'intelligence où l'on a le plus d'intérêt à ne varier ni sur la fin ni sur les moyens, on en adopte de si différentes. La santé du corps, la santé de notre raison intelligente et celle de notre raison sociale, qu'offensent les maladies, les affections immorales et les querelles juridiques, ce triple but devroit-il n'être atteint qu'au moyen de routes si différentes qu'il est difficile de se tenir pour assuré, non d'avoir pris la meilleure, mais de n'avoir pas pris la plus mauvaise. Pourquoi faudroit-il

marcher en troupe à la recherche de la vérité, pourquoi chaque troupe s'y porte-t-elle en témoignant mépris ou inimitié à celles qui s'imposent une destination commune à la sienne ?

Il étoit réservé à Jabolénus de jouir de la plus vraie félicité des bons pères, des bons instituteurs, celle de laisser derrière eux un fils ou un disciple qui vaille mieux qu'eux. L'élève qu'il a enrichi de toute sa science de légiste et de philosophe, le disciple qui a retenu non-seulement ses leçons, mais ses exemples, au point d'affranchir aussi deux fois ses esclaves, est l'illustre Salvius-Julianus. Bertr., p. 8.

L'empire d'Adrianus et d'Antoninus-Pius ont joui de toute l'énergie du talent de Salvius-Julianus ; sa vieillesse a joui du culte que Marc-Aurèle et Verus ont rendu à ses lumières et à ses vertus. La gloire de ses hauts services s'unit à celle de leur règne. Dig. in l. 17, de jur. pat. Malgré le sentiment contraire de quelques auteurs, ce fait résulte des termes propres du digeste : « *Les empereurs frères* l'ont dé» nommé le plus illustre de tous ses pa» reils, ils l'ont appelé leur ami (1). » Comment, dans le voisinage d'Adrianus, mécon-

(1) Impp. fratres amicum et clarissimum appellârunt. V. Bertr. de Jurisper. p. 4. ed. 1675.

noître Marcus-Antoninus et Lucius-Verus sous la désignation d'empereurs frères ? comment méconnoître Marc-Aurèle dans l'emploi de cette qualification affectueuse *d'ami*, que lui seul entre les souverains de Rome a attribuée aux jurisconsultes qui l'assistent dans ses jugemens. C'est Salvius-Julianus qui a disposé l'édit perpétuel, *Edictum perpetuum* dans la quinzième année du règne d'Adrianus ; il ne s'est point borné à la compilation des édits des préteurs, il a comblé toutes les lacunes, il a ajouté tout ce qui manquoit. Antoninus-Pius et Marc-Aurèle, gouvernant ensemble, ont les premiers accrédité ce grand travail ; tous les monarques d'Occident ont déclaré que cet édit étoit le dépôt de l'équité ; le vrai corps du droit romain, le droit perpétuel, selon le mot de Diocletianus. Les dispositions qu'il consacre ont suffi jusqu'à Justinianus à tous les besoins de la justice ; Trebonianus déclare en effet par la bouche de son souverain, *que l'édit perpétuel de Salvius a servi de modèle au corps entier des pandectes :* il nomme Salvius le premier de tous, dans l'index par lequel il signale les juristes dont les travaux ont fourni les élémens de son travail. Par antériorité d'es-

Euseb. Chr.

Bertr. de Jur. per., p. 6, 8.

Bertr. de Jur. per., p. 3.

Digest. Bertrand. de Jur. perit., p. 2.

time, il lui impose antériorité de rang sur les plus anciens de ses devanciers. On ne s'étonnera donc pas de voir réclamer pour le règne d'Aurèle l'honneur d'avoir accrédité le premier corps complet de la jurisprudence qui a régi le monde, et pour sa personne, l'honneur d'avoir comblé de déférences et de distinctions l'illustre architecte de ce monument. Les princes, ses successeurs, associent à leurs actes solennels les louanges dont ils décorent Julianus, ils l'appellent le plus savant des légistes, le flambeau de la jurisprudence, le plus sublime témoin de la science du droit.

Bertr. *Ib.*, p. 7.

Epigr. græc.

Béryte de Syrie est, à ce qu'il semble, le lieu de la naissance de Salvius; le gymnase de jurisprudence qui a rendu célèbre cette ville, fut le berceau de son intelligence. Le tribunal de l'arbitre de la police de Rome, a été son siège de judicature, comme préfet du prétoire. Deux fois la chaise curule fut l'autre tribunal où il siégea en qualité de premier magistrat de l'état, de consul. La cinquième borne milliaire de la voie lavicane, marque la place de sa tombe. Combien n'est-il pas de souverains dont on ignore le lieu de gissement! le vrai mérite protège donc quelquefois tous les détails du souvenir

Niceph. Callist. Euseb. Hist., l. 14, c. 52. Sozom. Tripart. hist. l. 1, c. 10.

d'un grand homme. Un de ses petit-fils est devenu empereur, et le sépulcre de l'aïeul, autrefois simple avocat, fut l'asyle dernier accordé comme par faveur aux restes de ce monarque qui périt en quelque sorte justicié de la main d'un exécuteur soldat, et en implorant du vainqueur sa grâce. Quel est de ces deux parents le plus heureux en sa vie, en sa mort, en sa mémoire?...

Spart. Did. Jul. vit. ad Finem.

Sans doute, l'étude fut le but du dernier effort de Salvius-Julianus, et l'occupation de la dernière minute de sa vie. Il avoit coutume de répéter ce mot imité de Solon: « Quand j'aurois un pied dans la tombe, » je voudrois encore apprendre. » Son précepteur de jurisprudence et de philosophie à la fois avoit été Jabolenus.

Bertr., p. 8. Pompon. D. de Fideic. Libert.

Les jurisconsultes que l'on vient de nommer appartenoient à l'école sabinienne, fondée sans doute par le sage Sabinus-Massurius, qui, aux temps d'Augustus et de Tiberius, faisoit revivre en sa personne la vraie condition des grands hommes du premier âge. Celui-là étoit, en effet, savant dans les lois, homme de bien, pauvre, puisqu'il vivoit des rétributions de ses auditeurs, et toutefois révéré: tous les auteurs le nomment avec vénération. Epictétos fait à son souvenir plus d'honneur que ne lui en fait leur témoignage universel. « Il vaut

Bertrand., p. 37, 42. Athen., l. 14. Aul. Gell., l. 14, ch. 2. Epict. Arr., l. 4.

Le respectable Caïus (Titus) a compilé, dès le règne d'Adrianus, les lois de po-

mieux, dit-il, obéir aux lois de la nature qu'à celles de Massurius-Sabinus » (c'est-à-dire qu'aux lois civiles promulguées par Massurius). On pourroit, avec plus de vraisemblance, conjecturer que cette école a été fondée au temps d'Adrianus par le célèbre jurisconsulte Titus-Caïus, que les grands légistes de Rome citent souvent sous le nom de Cassius. Quoi qu'il en soit, il est probable que ce fut Bertr., p. 51.
la discipline sabinienne représentant les anciennes opinions et les méthodes anciennes des légistes dans la durée de la république, que Marcus-Antoninus fit prévaloir. L'école de jurisprudence dont Epictétos a loué le fondateur comme chef du droit civil, comme étant le droit civil lui-même, méritoit bien de prédominer sous le règne de Marc-Aurèle : à cette époque elle s'incorpora la secte cassienne, peut-être établie sous Claudius-Nero par le vertueux et malheureux Cassius. Long-temps on n'a connu, on n'a opposé entre elles que l'école cassienne et l'école proculéienne. Celle-là avoit été instituée sous Otho, par Licinius-Proculus, homme fourbe et dépravé qui remplit avec activité l'office de préfet du prétoire, en commandant sous le nom de Titianus, frère de cet empereur. Proculus, dès ce temps, ouvrit une nouvelle route dans l'interprétation de nombre d'articles du droit civil. Il ne tenoit compte de l'équité que dans son rapport avec

Vide Bertr. p. 49. Soz., p. 275. Plin., l. 7. Ep. 24. Bertr., p. 49, 50.

lice de Rome, en réunissant les ordonnances du préfet de la ville *(præfecti urbis)*: un recueil des lois de première instance (A),

les parties, tandis que Cassius la rapportoit au tout. Ce dernier s'attachoit plus à la lettre de la loi; l'autre en recherchoit l'esprit à l'aide de toutes les subtilités; les interprétations de Cassius sont toujours favorables aux possesseurs de bonne foi, celles de Proculus au fripon. Au temps de Marcus-Antoninus, les deux écoles qui s'honoroient de leur probité, confondues ensemble, eurent ensemble absolu pouvoir sur celle de Proculus. Mais après l'empire du bon Alexander-Severus, les légistes qui s'armoient de toutes les ressources de la chicane, les Proculéiens acquirent une prépondérance que l'on doit s'étonner d'avoir vu se différer si long-temps. Elle s'accrut jusqu'au règne de Justinianus qui n'y ajouta rien, mais qui la lui confirma : dans certains âges de la jurisprudence, ne crut-on pas qu'on ne pouvoit se créer ou retenir trop de ressources de toute nature. C'est ainsi que l'on persiste encore à garder en réserve dans quelques arsenaux de certaines armes odieusement meurtrières, que réprouve l'usage de la guerre devenue moins inhumaine.

Bertr., p. 50, 51.

(A) Le tribunal de l'Empereur étoit, en matière civile, le vrai tribunal d'appel de tout l'Empire. Fronto indique les inconvéniens des déplacemens et du terme trop court des délais attachés à l'évocations de ces causes qui devoient se juger à Rome. Son plaidoyer *de Testamentis transmarinis* témoigne que l'on n'en pouvoit retracer les détails d'une façon plus judicieuse, mieux circonstanciée, plus pittoresque.

et en rassemblant les ordonnances qui régissent les provinces prétoriennes et proconsulaires; il a rédigé en collection celles qui tiennent à la tutelle et aux testamens, aux obligations verbales, aux hypothèques, aux fidéi-commis ; ce qui se rapporte aux besoins de la vie journalière, au système entier de l'ordre commun, et ce qui n'atteint que les spécialités les plus graves et les plus rares; en un mot, le droit civil presqu'entier. Il a traité de tout, il a tout éclairé par des commentaires restreints aux termes de la nécessité ; il a enrichi de ses annotations l'édit perpétuel de Salvius. Trebonianus introduit son travail tout entier dans le code de Justinien, il fait honneur de la conservation de ces lois au sage qui les rapprocha pour les expliquer les unes par les autres, pour en garantir aussi la durée. La variété et l'étendue des travaux de ce jurisconsulte ne donne-t-elle pas le droit d'appuyer la conjecture qui lui attribue la fondation de l'école cassienne (A) ?

Bertr., p. 115.

Trebon. in Digest. Bertr., p. 108, 113.

Bertr., p. 71.

Caïus-Neratius-Priscus, assesseur d'Adrianus, que, par une association de bon augure, on a constitué dans un consulat subrogé, le

(A) Voyez la note sur les écoles ou sectes de jurisprudence, page 396.

Digest. Leg. *is qui servum.* Bertr., p. 71. Bertr., p. 177, 279, 282.

collègue de Marc-Aurèle en sa première magistrature; Plautius, Valerius-Severus, Pedius, après avoir donné aux règnes d'Adrien et d'Antoninus-Pius l'exercice actif de leurs talens, apportent en tribut l'autorité de leur expérience au successeur que l'un et l'autre s'étoient désigné. Titus-Antoninus et son fils leur adressent des rescrits, ou en leurs rescrits leur adressent des éloges directs qui les font jouir par anticipation du bon témoignage que leur rendront les âges suivans. Dans le repos de la vieillesse, ils publient leurs études ou leurs conseils, non sous la forme de traités, mais sous la forme de questions, tant la philosophie, par son association à la doctrine, leur a inspiré une sage réserve (1).

Les questions de ces grands maîtres at-

(1) Le traité, *tractatus*, διαλῆψις, c'est-à-dire l'explication, est l'exposition multiple sous laquelle se présente un seul et même sujet sur lequel on porte une conclusion décisive. La question, *questio*, πρόβλημα, n'est rien de plus que la proposition d'une solution exprimée avec doute. Jamais celle-là n'usurpe l'emploi du mot, «il est constant» *constat*, elle ne prétend à alléguer que le vraisemblable.

teignent souvent plus de circonstances que les traités spéciaux de leurs devanciers et de leurs successeurs. Ils publient aussi des réponses, *responsa*. En élevant, en généralisant le point de vue d'où ils considèrent les cas spéciaux qui leur sont soumis, ils donnent à ces réponses une telle autorité que chacune d'elles supplée en quelque sorte la loi, qu'elle en est un paragraphe disposé à l'avance. Chacune d'elles aussi défendra au besoin les citoyens et les juges du danger, ou du moins de l'incertitude déterminée par les questions inattendues, que provoque en toute matière l'improviste.

Tels sont les jurisconsultes qui ont abandonné à Marcus-Antoninus la pleine puissance de leur doctrine, pour l'assister dans l'entreprise importante d'accréditer enfin un code de loi universelle, cette entreprise qu'il a accomplie en fondant l'autorité de l'*edictum perpetuum*, en comblant les lacunes qu'y a laissé subsister Salvius-Julianus, en le complétant par de nouveaux statuts, dont la réunion forme un recueil de vingt volumes (1). Ces sages législateurs, peu

(1) Il ne faut pas juger de la proportion des volumes des anciens sur celle de nos livres usuels. Les vingt volumes dont il est question, auroient peut-être à peine égalé un tome de même dimension que notre Code civil.

nombreux, ont été actifs à lui faciliter les moyens de consommer l'exécution de la grande pensée qui donne le plus de relief à sa jurisprudence philosophique. Cette pensée lui appartient en propre et sans qu'aucun de ses prédécesseurs l'ait préparée. Avec l'assistance de ces prud'hommes, il a rédigé, en effet, le système entier de ces belles dispositions qui, en réduisant le terme fixé pour l'état de majorité de la jeunesse, hâtent le moment où l'homme se rend utile à la cité; qui récompensent cette même jeunesse de son utilité anticipée par l'anticipation de toutes les bienfaisances de la loi, et substituent en un mot l'autorité raisonnée de la société sur elle à l'autorité arbitraire du père. Le vrai père, qui seul a le droit d'appliquer les grandes récompenses et les grandes peines à l'homme parvenu au point où il doit se connoître lui-même et connoître ses devoirs, c'est le régime légal. Marcus-Antoninus, le premier, a voulu que le père selon la nature ne s'affligeât plus de montrer en soi à ses enfans, un juge formidable; qu'au lieu de se voir forcé par l'opinion à les bannir de son sein, de sa famille, de la vie, il eût à se réjouir de l'heureux privilège de les dérober entre ses

bras aux poursuites du droit public offensé.

Ces législateurs auxiliaires sont peu nombreux et peu loués par les anciens; cela n'autoriseroit-il pas un panégyriste trop passionné de Marc-Aurèle à prononcer que ce prince a pensé et exécuté en jurisconsulte, sans avoir besoin de recourir à l'intervention des hommes de la profession, qu'il étoit lui-même le plus savant des juristes, que le bien qui s'est fait est son ouvrage exclusif, qu'il en est le seul promoteur, qu'il l'a accompli seul et en repoussant le concours de tout participant? Non, un tel éloge doit se réserver aux tyrans ambitieux; qu'ils usurpent et qu'ils s'isolent ceux-là. Le succès d'un pareil vouloir renferme en lui sa propre punition. Usurper et s'isoler, seroit pour Marcus-Antoninus le comble de la honte et du malheur.... Jurisconsultes qu'il appeloit à le conseiller, vos droits ne périclitent point : le genre humain sera reconnoissant envers vous; Marc-Aurèle vous a donné cette garantie en vous qualifiant de ce beau nom d'amis; l'eût-il jamais décerné à d'autres hommes qu'à ceux qui servoient et qui l'aidoient efficacement à servir l'intérêt de l'espèce humaine.

Cervidius-Scœvola, le premier de ces assis-

tans, amis, sur l'autorité et au risque et péril desquels Marc-Aurèle portoit les arrêts qu'il
Capitol., vid. suprà. prononçoit en personne, n'a jamais fait péricliter les droits des citoyens, moins encore ceux de sa prud'hommie : puisque cet Empereur si timoré en matière de justice, lui a fait ériger de son vivant une statue.... Si le caractère, les travaux et les maximes de ce jurisconsulte eussent été indiqués plus tôt, on auroit prévu que la plus solennelle des récompenses nationales ne manqueroit pas d'atteindre l'homme que ses successeurs appeloient le coryphée du droit, le plus prudent et plus savant des légistes. Modestinus avance que, tout entier au travail de la préparation et du rapport des affaires soumises au prince, seul entre tous ses pareils, il ne se laissoit fléchir à aucune autre étude qu'à celle du droit; qu'il publia quarante livres de digestes *(digestorum)*, c'est-à-dire, de lois ordonnées dans le système complet de leurs rapports. Tel fut l'homme *prisci temporis* auquel on doit le retour à l'antique concision dans la rédaction écrite ou parlée; l'homme de haut dicernement dont la maxime usuelle étoit celle-ci : « qu'il ne falloit » pas mettre autant de prix à faire fléchir le » jugement vers les paroles mêmes de la loi

» que vers les décisions d'équité qui se pou-
» voient déduire de ses termes bien conçus ». Bertr., p. 106.

Cornelius-Proculus est le petit-fils du fondateur de l'école proculéienne. Comme magistrat, il fut plus utile à l'état par sa prudence et sa loyauté que son grand-oncle n'avoit été nuisible au bon droit par son adresse cauteleuse. L'administration de l'un des proconsulats les plus importans de l'empire a marqué le commencement de sa carrière, tant il inspire de confiance en sa probité et ses lumières.... On voit concourir avec lui aux différens besoins de la jurisprudence Tertullianus, qui paroît avoir travaillé sur la législation administrative et militaire ; et Papirius-Justus, par qui fut rassemblée en vingt volumes, la collection des constitutions ou ordonnances de Marc-Aurèle, que ce prince eut sans doute la louable ambition de faire ordonner sous ses propres yeux. Bertr., p. 53. Bertr., p. 135. Bertr., p. 139.

A l'écart de ces hommes dont le caractère et le degré de coopération ne sont pas pleinement connus, se distingue Volusius-Mœcianus, assesseur de Titus-Antoninus, et instituteur de Marc-Aurèle, auquel il a enseigné la science qui fait pénétrer le plus avant dans un prince le sentiment de l'égalité naturelle, de l'égalité Capitol.

Politian. Ep. ad Modest., l. v. Ulpian., in l. divi. D. de Jure patron.

devant la loi :... le droit civil. Ce jurisconsulte consommé, infatigable en ses doctes recherches, soigneux jusqu'à l'anxiété, *anxiè diligens*, posséda l'expérience absolue, ou en d'autres termes l'habileté assise sur de bonnes fondations, *peritiam benè fundatam*. Ses conseils non moins que ceux de Severus ont concouru à diriger l'esprit de son élève vers la nécessité de gouverner en vertu d'une législation uniforme. On sait comment le disciple mit en valeur ces instructions, quand il fit de l'*édictum perpetuum* le code universel.... Mœcianus, dans un temps où il ne pouvoit espérer ni prévoir le succès d'une si utile innovation, tâcha du moins d'en appliquer le principe à de certaines législations partielles qui dans l'empire étoient aussi diverses qu'on y comptoit de provinces. Les lois maritimes varioient, dans tous les ports, devant les besoins toujours déterminés, toujours semblables du commerce. Volusius-Mœcianus eut l'honneur d'imposer à la marine et au négoce du monde civilisé, le corps de lois qui l'a régi tant de siècles, en lui assignant pour code *la loi Rhodienne*, l'œuvre le plus parfait de la jurisprudence des Grecs. Cette loi soumet aux mêmes arrêts, sur les

Isidor., l. v, c. 17.

Bertrand, p. 96.

côtes de toutes les mers et dans toutes les places de l'intérieur des terres, les marchands et les navigateurs de toutes les nations. Antoninus-Pius a promulgué ce code, Marcus-Antoninus à pris à cœur d'en consolider la puissance, car il a dit : « je suis le souverain du monde, cette loi est la souveraine de la mer (1). » Bertr., p. 96.

Mœcianus auroit-il eu aussi en vue la saine pensée de ramener à l'unité le système monétaire de l'empire ? on ne fait peut-être pas à son intention un honneur immérité quand on énonce la présomption que ce fut le motif qui le disposa à écrire son traité de *asse et partibus* : de l'as et de ses parties. Bertr., p. 93 et 96.

Ulpius-Marcellus est le petit-fils d'un homme qui fut célèbre par ses moyens militaires, plus encore par son éloquence durant le règne de Domitianus, et qui le fût impunément. Des avantages qui ne nuisoient point sous le sombre gouvernement du jaloux Flavius, pouvoient servir la destinée d'un honnête homme sous le gouvernement éclairé d'un prince comme Titus-Antoninus, habitué à se donner le plaisir de faire valoir par ses éloges toutes les vertus Stat. Papin. Sylv. 4. Bertr. p. 101.

(1) Ἐγὼ μὲν τοῦ κόσμου κύριος· ὁ καὶ νόμος τῆς θαλάσσης. Bertrand, *loc. cit.*

bonnes à l'usage public. Marcellus le fils devint son familier le plus intime... Que d'habitudes fortes cet homme tient de son père! usurpées par un magistrat, elles sont plus rigoureuses de beaucoup que celles d'un militaire en campagne. Ses procédés excellent en vigilance sur ceux d'un général en présence de l'ennemi. Il commande aux besoins du corps; il s'impose la faim pour se tenir l'esprit plus actif et plus pénétrant; il se refuse à connoître la satiété naturelle, car il fait venir son pain d'une distance très-éloignée de Rome, afin que la croûte durcie, en attirant le sang de ses gencives devenues trop délicates, le contraigne de cesser un repas que corrompt bientôt la souffrance. Comme il tyrannise ses sens, il tyrannise presque le zèle de ceux qui servent l'état sous ses ordres. Préfet de la ville, le sommeil durant la nuit approche de ses paupières moins encore que, durant le jour, l'aliment n'approche de sa bouche : il ne dort plus. Pour être assuré de la surveillance de ses principaux subordonnés, dès le soir il commence à écrire sur douze tablettes de tilleul des ordres différens qu'il expédie à diverses heures à ses principaux agents toujours en attente de son commandement. Le livre

Suidas in voce Μαρκελλος.

Suidas *Ibidem.*

qu'a rédigé un tel homme sur les devoirs du consul avoit pour effet sans doute d'en rendre la tâche respectable au bon citoyen, mais effrayante pour celui qui avoit plus de vanité que de civisme. Ulpius appartenoit à l'école cassienne accoutumée à juger selon la bonne foi. Quand les magistrats ses successeurs vouloient affirmer une proposition comme irréfragable, ils proféroient : « Julia- » nus a dit et Marcellus a consenti... » Sa vie fut celle d'un particulier modeste, économe, homme de bien *(frugi)*. Préfet de la Pannonie-Inférieure, il attacha son nom à un monument de très-médiocre grandeur qui, en occupant peu d'espace, a su bien garder sa petite place. C'est une inscription votive à l'honneur et à la vertu.

Dio Cass. in Commod.

VIRTUTI
ET
HONORI.
ULPIUS-MARCELLUS
LEG. AUG.
PR. PR.
PANNON. INFERIOR.
V. S. (1).

(1) .... Legatus Augusti præfectus prætorio Pannoniæ inferioris votum solvit.

Beaucoup de consécrateurs se sont-ils jamais montrés aussi dignes que celui-là de la solennelle oblation qu'ils eurent à consommer. Un autre Marcellus, son grand aïeul, avoit fondé à Rome le temple dédié à ces deux divinités les plus saintes ; il est manifeste que le petit-fils se tenoit pour soumis à de grandes obligations par la noblesse, et mieux encore par l'exemple de sa race.

Valer. Max., l. 1, c. 1.

Malheur à moi qui mets ma joie à grossir aux yeux du groupe des amis de l'humanité, le groupe des hommes dont l'humanité peut s'enorgueillir ; malheur à moi si j'hésitois à enrichir le règne de Marc-Aurèle de la gloire d'avoir créé le plus illustre jurisconsulte qui ait existé.... La philosophie stoïque et la jurisprudence en concours l'ont formé et dressé dès sa naissance pour donner le spectacle du plus beau talent et du caractère le plus élevé, conduisant ensemble celui qui en fut doué à un sort qu'il rend presque digne d'envie, tant il le fait tourner à son honneur,... à une mort ignominieuse, suivie du plus grand des outrages.

C'est la première éducation qui décide de l'homme heureusement né et dans qui l'entendement se développe selon sa progression naturelle ; le règne de Marc-Aurèle est

celui qui a vu Cervidius Scœvola former et instituer le très-illustre Papinianus. Bertrand, p. 14.

La simplicité de mœurs et l'élégance grave de manières que donnoit l'habitude du palais de Marc-Aurèle, la grâce du langage et Bertr. *Ibid.* le goût exquis dans le choix des expressions, le trait ou le piquant de la pensée : tels étoient les avantages de Papinianus dans les communications de ses familiers, tels à la tribune du forum, tels encore dans la rédaction de sa jurisprudence écrite, qui fait mesurer en son talent les moyens du plus disert des hommes, ceux de l'esprit le plus fin par le tour et par le style, *disertissimus et arguto ingenio fuit.* Le peuple des jurisconsultes, et à Bertr. *Ibid.* sa tête l'Empereur, qui a prêté son nom aux auteurs de la grande récollection des lois de l'Europe et de l'Asie, Justinianus, le proclament génie excellent sur tous les autres, homme sublime, asyle des lois, il est le droit romain lui-même, disent-ils. De saints personnages chrétiens ne redoutent pas de se dénoncer comme profanes en le comparant à l'apôtre Saint Paul. Les monarques des deux Hieronym. div. empires ordonnent que les juges en cas de partage des autorités dont s'appuie l'interprétation des lois déferent à l'opinion qui s'appuie elle-même du témoignage de Papinia-

nus. Ses travaux ont produit le corps des arrêts qui portent peine capitale, le corps des réglemens de l'édilité ou de la police des édifices et des rues, les ordonnances sur les adultères, des livres de définitions et des livres de règles. Sans doute ils ont corrigé le système

Spartian. in Caracal.

pénal financier : il fut avocat du fisc... Cependant la trace de la plus grande partie des laborieux résultats qu'il a amoncelés est perdue. Il reste quelques-unes de ses maximes ; elles nous livrent l'intime raison de ses procédés et de ses vues en jurisprudence, et pourtant ces maximes ne lui appartiennent pas ;... mais la source en est bonne, on les a lues tout-à-l'heure dans le livre des pensées de Marc-Aurèle : les voilà : « changer d'avis dès qu'un avis meilleur se présente, en chan-

Bertr., p. 15.

ger selon la raison de justice.... compter plus sur les bienfaits des parens que sur les liens des conventions pour ramener les enfans aux devoirs envers leurs auteurs ;... inspirer la piété du père envers le fils comme du fils

Bertr., p. 23.

envers le père... » Les lois de famille qu'il édifia sur ce principe n'étoient sans doute que les sous-divisions de celles de Marcus-Antoninus.

De la cime des hauts emplois il propagea l'instruction scholaire. La distribution libé-

rale qu'il fit de son savoir, en le prodiguant à d'innombrables disciples, bien qu'il fût réclamé par les plus grandes affaires, n'a-joute-t-elle pas beaucoup à la dignité du maître qui se dévoue à l'enseignement? Il passoit de plein pied de la tribune du premier magistrat dans celle du pédagogue, sans croire déroger. Heureux les élèves qui l'ont entendu, la plupart ont acquis un grand renom; heureux ses élèves, car il leur a aplani toutes les difficultés : puisqu'à quelques siècles de là, les jeunes légistes ne sont, qu'après des études de deux ans, jugés capables d'aborder l'étendue de sa doctrine et d'essayer de pénétrer dans sa profondeur.

Bertr., p. 17.

Ceux qui ont suivi la même carrière que lui, les historiens, les gens de bien de tout âge s'accordent en dernier terme à le qualifier *grand*, parce qu'il fut souverainement judicieux, et souverainement juste. Certes, c'est-là une des premières bonnes applications de ce nom de *grand*, si souvent tourné en abus. Grand par son savoir, plus grand par sa bonté, c'est à lui qu'on fait mérite de l'adoucissement du caractère de Septimius-Severus, qui ne commença de s'humaniser que quand il eut fait de Papi-

nianus son ami et son préfet du prétoire; grand, par le zèle patriotique qu'il mit à opérer pour la tranquillité publique, le rapprochement de Caracalla et de Geta; il fut grand surtout par le généreux courage avec lequel il repoussa la honte de justifier Bassianus de l'égorgement de son frère, en disant: « il est plus facile de commettre un » parricide que de l'excuser.... c'est en commettre deux que d'accuser l'innocent » qu'on a tué. » Réponses superbes, et qui font arrêt: elles devinrent celui de la mort qu'il subit dans un âge avancé. Elles firent ajouter aussi à cet arrêt celui de l'ignominie; on traîna son corps dans les places publiques pour le faire insulter par les criminels partisans du tyran. Quelque souillé que se montre le cadavre de l'innocent supplicié, du généreux qui est mis à mort par l'iniquité, il se trouve dès le moment même quelque âme pieuse qui recueille ses restes avec religion; puis à peu de temps de là les bouches se délient et des millions de voix qui se succèdent d'âge en âge, proclament sa pureté et solennisent la sublimité de son sacrifice.

Spartian. in Carac.

Appellera-t-on malheureux l'homme dont le supplice s'interpose à une vie prospère,

à une gloire légitime? Papinianus n'a eu dans toute son existence qu'une seule période de trouble; c'est celle où il se couvrit d'honneur en essayant de pacifier la farouche querelle des deux frères, Caracalla et Géta. Il n'a subi qu'une seule chance réputée contraire: celle qui lui a fait rencontrer la fin de sa vie sous le tranchant de la hache. Mais, pendant tout le temps que dura cette vie, il a régné par la raison sur un souverain (Septimius-Severus), en qui il a réprimé de pernicieux penchans, et suscité quelques bonnes qualités; il a régné par l'élégance de l'esprit sur les cours où l'on sait que l'esprit est la seconde puissance devant laquelle un sentiment de justice ou de bienséance incline toutes les têtes; il a régné par tous les succès que peuvent revendiquer et l'imagination et la vigueur de l'entendement, et il paroît qu'il s'est complu dans l'éclat d'une position qui n'a point préjudicié à son utilité populaire.

Voilà à côté de Papinianus un autre jurisconsulte dont tous les avantages naturels et acquis se modèlent assez exactement sur les siens, et les excèdent même par de certains endroits. Il n'a dépendu que de la volonté de celui-ci d'assimiler sa position à celle du préfet du prétoire de Bassianus-

Caracalla. Il eût été l'arbitre des élégances graves que l'on cultivoit dans le palais des plus dignes empereurs, et il a mieux aimé vivre à l'écart, dans la médiocrité, il est vrai, mais dans la liberté, et vaquer à toutes les heures au culte de l'égalité amicale. À sa vie honorable, à sa mémoire honorée s'interpose une mort prospère, puisque les affections, la vénération l'entourent. Ce dernier jurisconsulte là, avoit en possession, outre la science et l'éloquence, la philosophie native, celle que donne le naturel ou, en d'autres termes, le tempérament.

Qu'il se présente maintenant devant nous ce juriste qui ne fut point stoïcien, qui ne vouloit pas même être dit philosophe et l'étoit en dépit de sa dénégation; qui fut consommé aussi dans la connoissance, dans l'interprétation, dans la rédaction des lois, puisque Marc-Aurèle au commencement de son règne soumettoit à sa révision celles qu'il promulguoit; qui ajoutoit aussi à l'autorité de la loi toute celle qu'elle peut recevoir des plus riches développemens de la rhétorique et de la dialectique, puisqu'il est le second des grands avocats de Rome. Que Cornelius-Fronto montre en sa personne ce que fut un jurisconsulte, philosophe sans

Op. Front. ad. Marc. Ep. 1. de or. l. 2. Fr. 4, 5, 6, l. II. Ep. 1, 2, 3.

le vouloir et même contre sa volonté. L'esquisse de sa conduite partagée entre les travaux sur la jurisprudence, l'étude des devoirs et leur pratique philosophique, c'est-à-dire, faite avec connoissance de cause, préparera le regard aux ébauches par lesquelles on dessinera le trait de certains philosophes auxquels il n'a été dévolu que la tâche plus facile de partager leur existence entre l'enseignement et l'exercice non contrarié de quelques vertus raisonnées. Elle le disposera à observer mieux d'autres philosophes à qui il est échu une tâche moins aisée et plus méritoire, personnages peu connus, très-dignes de l'être davantage.

Cornelius-Fronto a été marqué en naissant pour la souffrance : de fréquentes insomnies, une toux presque continue, des douleurs comme habituelles, soit dans les articulations, soit dans les épaules, soit dans les pieds, de longues et réitérées maladies : tant d'infirmités n'eurent jamais le pouvoir de disputer au travail le moment du répit qui le surprenoit en son lit : aux clients le premier de ses mouvemens, l'activité de sa présence devant les juges, et aux nombreux disciples rassemblés auprès de lui, la sérénité de ses entretiens littéraires

qui constituoient l'enseignement complet de toutes les doctrines de la jurisprudence et de l'éloquence. Jamais les langueurs de ses convalescences interminables ne réussirent à contester à ses amis le zèle de ses démarches ou l'empressement de sa correspondance : à la tendresse de sa famille les épanchemens d'une franche et suave gaieté : à la providence une résignation affectueuse et confiante.... Celui qui reçoit et mérite le nom de philosophe stoïque supporte-t-il mieux la douleur que ce sage pratique? L'homme qui la contraint à s'oublier elle-même, afin de se dévouer, plus libre, au bien-être de ses pareils, ne fait-il pas mieux que la supporter? C. Fronto la surmonte sans doute assez généreusement.... Mais tout humain est vulnérable par un point quelconque. Repoussée sous une certaine forme, la souffrance reparoît sous une autre, et reparoît pour vaincre.... Fronto ne peut être vraiment blessé qu'en ses affections ; ou plutôt la souffrance n'a de prise sur lui que quand les affections de ses proches sont lésées. Nous avons annoncé que nous produirions aux regards son caractère tracé de sa main de maître. Qui l'interrogera ? la douleur... Répondra-t-il, comme la victime des tortures,

par des accusations contre lui-même ou par des imprécations contre les hommes, la nature et Dieu? Non, il modulera d'un accent timide et qui tente de se contenir une sorte de plainte sans fiel.. il se plaindra! il n'est donc pas, ou il n'est donc plus philosophe. Eh! c'est sa plainte même qui nous révèle toute l'excellence de sa philosophie. Ainsi, frappées subitement par un coup de vent, ces cordes tendues comme au hasard, en modulant un divin accord musical, révèlent qu'une harpe éolienne cachoit là sa table sonore prête à faire entendre mille accens également divins.

Cornelius-Fronto à la vue du deuil de cœur de son fils et de sa fille qui viennent de perdre un enfant bien-aimé; au souvenir des qualités enchanteresses de l'enfant, se sent affecté d'une douleur si profonde qu'elle le détache en quelque sorte de la vie; « il voit la mort tout près de lui, il dit :

Quand la mort se présentera, soit au temps de la nuit, soit au temps de la lumière, en partant je saluerai le ciel (avec respect et amour), je protesterai authentiquement de ce qu'en ma conscience je sais être de moi;

Quæ (mors) cùm aderit, si (sive) noctis, si (sive) lucis id tempus erit, coelum quidem consalutabo discedens, et quæ mihi conscius sum protestabor. Nihil in longo vitæ meæ spatio à me admissum,

je protesterai que dans le long espace de ma vie il n'a été rien attenté par moi qui me dût faire déshonneur, honte ou opprobre; que dans la durée d'existence que j'ai eue à mettre en emploi, je n'ai commis aucune action avare ni perfide, et qu'au contraire j'ai accompli en toutes règles beaucoup de choses avec désintéressement, beaucoup au droit de l'amitié, beaucoup avec fidélité, beaucoup avec courage. J'ai vécu dans l'accord de cœur le plus parfait avec mon excellent frère, que j'ai la joie de voir gratifié par la bonté de votre père (Antoninus-Pius) des honneurs les plus hauts, et que je vois en droit de prendre assez de repos, beaucoup de sécurité dans votre propre amitié pour lui. J'ai aussi moi-même obtenu des honneurs; jamais je n'y ai prétendu par des moyens improbes. J'ai donné mes efforts au soin de l'ame plus qu'à celui du corps. J'ai accordé préférence aux études de la vraie [illegible]

quod dedecori, aut probro, aut flagitio foret: nullum [illegible] agundâ avarum, nullum perfidum facinus meum extitisse; [illegible] que, multa liberaliter, multa amicè, multa fideliter, multa [illegible] tanter, sæpè etiam cum periculo capitis consulta. Cum [illegible] timo concordissimè vixi, quem patris vestri [illegible] honores adeptum gaudeo: vestrâ verò [illegible] multùm securum video. Honores quos ipse [illegible] improbis rationibus concupivi. Animo potius [illegible] operam dedi. Studia doctrinæ rei familiari [illegible]

sur les intérêts de la fortune. Moi pauvre, moi toujours en position d'obtenir assistance de quelqu'un, j'ai en dernier terme mieux aimé manquer que demander. Jamais je ne fus prodigue de somptuosités, je le fus quelquefois de mon nécessaire. J'ai dit la vérité avec soin, je l'ai écoutée avec bonne volonté. J'ai mieux aimé être estimé que flatté, me taire que feindre, être un ami inassidu qu'un complaisant assidu. Je n'ai demandé que peu et je n'ai pas peu servi. Ce que j'ai pu faire de plaisir à qui que ce fût, je l'ai fait selon ma faculté. J'ai porté assistance aux bien-méritans fort allègrement, aux non-méritans avec toute hardiesse. Jamais celui qui s'est rencontré peu reconnoissant n'est venu à bout de me rendre plus paresseux à distribuer de plein gré tous les bienfaits en mon pouvoir : jamais avec les ingrats je ne me suis montré trop aigri (1). Op. Front. de Nep. amiss., p. 209 et seqq.

me quàm ope cujusquàm adjutum, postremo egere quàm poscere malui. Sumptu numquàm prodigo fui, quæstui interdùm necessario. Verum dixi sedulò, verum audivi libenter. Potiùs duxi negligi quàm blandiri, tacere quàm fingere, infrequens amicus esse quàm frequens adsentator. Pauca petii, non pauca merui. Quod cuique potui, pro copiâ commodavi. Merentibus promptiùs, immerentibus audaciùs opem tuli. Neque me parùm gratus quispiam repertus segniorem effecit ad beneficia quæcumque possem promptè impertienda, neque egò unquàm ingratis offensior fui.....

(1) On ne connoîtroit pas la vraie mesure du stoïcisme de Marc-Aurèle, et on ne jugeroit point assez favorablement de l'énergie de

Rapprochez ce qu'il dit de lui-même ici, de ce que ses lettres témoignent aussi de lui-même comme sans dessein, comme à son insu, et vous reconnoîtrez qu'il ne manquoit à son bon cœur et à son bon esprit aucune des qualités propres à faire de même mouvement son bien et celui des autres. Il avoit passé sa vie à cultiver par la pratique et par la réflexion ces qualités. Ainsi donc il étoit vraiment philosophe cet homme qui, habitué à faire justice généreuse, à son propre dam, pesoit devant lui-même en sa qualité d'avocat le juste et l'injuste d'une cause, avant de consentir à en proférer la défense devant le juge. Nulle des délicatesses

ses sentimens affectueux et de la grâce de son esprit, si nous consentions à passer sous silence la lettre de condoléance qu'il écrit à Fronto :

Front. de Nep. am. p. 199. « Je connois, de tout-à-l'heure, l'évènement. *Quand j'ai pour habitude d'être en torture de chacune de tes douleurs d'articulation*, que penses-tu que j'endure lorsque tu souffres une douleur d'ame ? En proie au trouble, comme je le suis, il ne me vient en pensée que de te conjurer de me conserver mon maître bien-aimé, celui dans lequel je possède les plus grandes consolations de ma vie. Ces consolations peuvent-elles dans la tristesse présente t'advenir d'aucun autre que moi........ Adieu, ô toi qui m'es le plus agréable de tous mes maîtres ! »

Modò cognovi de casu. Cùm autem in singulis articulorum tuorum doloribus torqueri soleam, mi magister, quid opinaris me pati cùm animam doles? Nihil conturbato mihi aliud in mentem venit, quàm rogare te, ut conserves mihi dulcissimum magistrum, in quo plura solacia vitæ hujus habeo. Quæ tibi tristitiæ istius possunt ab ullo contingere?.... Vale, mihi jucundissime magister.

morales dont il falloit tenir compte n'échappoit à son appréciation de moraliste éclairé : à ce titre la philosophie assiste donc avec quelque efficacité la jurisprudence, et le jurisconsulte philosophe revendique sans trop d'ambition la supériorité de rang sur le commun des amis de la sagesse qui n'ont étudié que les généralités de la théorie du juste et de l'injuste. Aucune séduction, venant de haut lieu, aucun ménagement pour les recommandations des grands, aucune faveur concédée par transaction avec d'autres puissans, ne corrompirent sa justice. Il fut donc plus heureux par bienfait de position que ne le dut être Papinianus. Les devoirs qu'il a remplis ne sont pas d'un ordre plus relevé que ceux que se voit imposer le commun des plus obscurs particuliers. Ne sait-on pas que l'esprit de suite dans les devoirs vulgaires qui se pratiquent à bas bruit est plus difficile à soutenir qu'il ne l'est d'accomplir par saillie quelques devoirs d'apparat, en négligeant ceux qui sont modestes. Qui oseroit répondre que le plus parfait des hommes puissans soit aussi irréprochable qu'il le paroît et que l'est en réalité et sans nulle réduction un citoyen méconnu ou ignoré, dont l'esprit s'est habitué à unir au bien-vouloir le bien-agir. La

perfection des résultats de la philosophie consiste dans l'amélioration de tout ce qui est d'usage commun. Elle n'est jamais plus admirable que dans l'homme simple, jamais plus utile que quand elle préside à la suite des procédés habituels ou des actions familières.

Fronto n'appartient à aucune secte, puisqu'il prétend ne pas appartenir à la philosophie elle-même; et toutefois il siège de plein droit avec l'élite des philosophes du temps, avec ces hommes si profondément instruits, et qui si heureusement instruisirent Marc-Aurèle dans le dogme et dans la pratique, qui l'instruisirent par le précepte et par l'exemple. Ceux que l'on a dénommés philosophes, parce que la suite entière de leurs actions laisse reconnoître en eux une bonne conduite déterminée par les maximes qui imposent les devoirs les plus difficiles, ceux-là ont donné vraiment l'exemple par excellence. Le nom de philosophe n'appartient qu'à l'homme exemplaire ; le titre d'homme exemplaire n'appartiendra qu'à celui qui mérite que de grandes ames, en quelque rang qu'elles soient placées, et même de grandes classes de la société composent leurs mœurs à l'imitation des mœurs qu'il a mises en exer-

cice social. A ce titre les sages et dignes précepteurs de Marc-Aurèle sont aussi les précepteurs des diverses classes de la société, car ils ont mis en action toute l'étendue de l'exemple qu'il étoit de leur devoir de donner dans la classe où le sort les avoit placés.

Pourquoi l'histoire a-t-elle consenti à se dessaisir du souvenir des grandes choses qu'ont effectuées Claudius-Severus, Maximus et Junius-Rusticus, tous trois philosophes et hommes d'état? pourquoi ne nous permet-elle pas de restituer leurs actes en vertu de l'autorité de leurs principes, et d'en faire servir l'exposé à développer leur caractère, à les faire revivre eux-mêmes dans l'attitude noble et ferme où ils se présentoient aux regards des Romains, quand ils se groupoient autour de Marc-Aurèle, devenu le souverain de ses anciens maîtres, devenu le supérieur en vertus de ceux dont il avoit été le subordonné?

Claudius-Severus a déjà pris rang dans la galerie des orateurs. Il étoit péripatéticien et philosophe : peut-être faut-il en effet distinguer ces deux titres. Le premier indique que l'on étoit savant dans les doctrines promulguées par Aristotélès, le second té-

Voyez le t. III, p. 179.

témoigne que c'est par la science des mœurs spécialement que l'on a honoré son existence. Or, ce n'étoit pas dans Aristotélès que l'on prétendoit puiser les dogmes de l'éthique. Assez communément les hommes forts par le savoir et le caractère joignoient alors dans leurs études la doctrine péripatéticienne, en ce qui regardoit les sciences et surtout la méthode, à la morale de Zénon, destinée à diriger la conduite de la vie. Claudius-Severus professoit cette sorte d'éclectisme ordinairement adopté par les hommes d'état, et que Maximus et Junius-Rusticus professoient avec lui. L'éclectisme formoit en effet le nouveau système philosophique le plus universellement accrédité sous ce règne, dont le caractère spécial est d'avoir prétendu faire servir et concourir ensemble au service de la raison tout ce qui étoit susceptible de se rapprocher, tout ce qui n'étoit pas soumis à l'arrêt d'exclusion forcée.

Claudius-Severus, orateur et philosophe, étoit parent de Marc-Aurèle : patricien, il fut citoyen; homme d'état, il fut homme sensible. La suite des maximes de Severus à présumer qu'elle dut être la suite de actions; mais, dira-t-on, ces maximes

sont déjà connues, on les a vues ailleurs... Il est vrai : cependant au lieu où on les a lues, elles n'étoient indiquées que comme étant devenues le propre de Marcus-Antoninus, qui les rendoit siennes en les appliquant à la direction de sa conduite et à l'administration de l'état ; ici elles sont légitimement restituées à celui qui les mûrit en sa pensée, qui les mit en expérience par l'usage qu'il en fit, en crédit par le bon succès de cet usage. Quiconque a transmis à Marc-Aurèle des vues de gouvernement vraiment politiques, des règles de mœurs authentiquement philosophiques, n'a-t-il pas le privilège d'être classé parmi les plus grands philosophes du temps? Celui-là ne doit-il pas exercer à son bénéfice propre, une sorte de reprise sur les titres dont les autres ne sont devenus et restés possesseurs qu'en vertu de sa généreuse concession?

Claudius-Severus est vraiment homme, car sa vie entière a fait reconnoître à Marc-Aurèle qu'il avoit pris pour règle fondamentale de ses mœurs celle-ci : « Aimer mes » proches » c'est-à-dire, tous les hommes... il a des affections sur lesquelles on peut compter, puisqu'il s'interdit « de mettre I. 5. 1er alin.

Ibid. 4e alin. » jamais en doute celle de ses amis ». Il est bon à ses inférieurs... « lorsqu'il étoit mé» content de quelqu'un des siens, il ne le lui » cachoit pas, il ne lui donnoit pas la peine » de deviner ce qui lui étoit agréable ou » désagréable ; son ame ne leur étoit jamais
Ibid. 4e alin. » voilée.... » Peu de supérieurs portent autant de sincérité dans l'expression de leurs petits ressentimens ; ceux-là en sont bien punis, car ils les gardent plus long-temps... Citoyen, « il ne perdoit jamais de vue l'éga» lité naturelle, il faisoit profession d'aimer » la justice... » Homme d'état spéculatif, Marc-Aurèle dit de lui : « il me fit prendre » l'idée de régir le peuple par des lois gé» nérales ; il voulut que mon gouvernement » se fondât sur l'égalité, qu'il respectât la li» berté de l'homme, la propriété, » ou selon ses propres termes concentrés, « qu'il res» pectât la libre propriété que chacun doit
Ibid. 4e alin. » avoir de soi et de ses biens :... il voulut » que ma personne fût accessible, il me re» commanda de laisser à tous mes sujets la » liberté de me parler... » Homme d'état en action, il s'étoit donné de beaux moyens en s'imposant cette série de devoirs : « être li» béral, ne s'inquiéter de rien, ne jamais
Ibid. passim. » perdre l'espérance, faire le bien, aimer la

» liberté... la justice... » Patricien et parent de l'empereur, il s'est chargé de détromper son prince sur les imputations traditionnelles prolongées d'âge en âge, contre les plus dignes républicains, de lui révéler leurs droits les plus secrets à son admiration; c'est Severus qui m'a fait connoître « quels » hommes avoient été Thraséas, Helvidius, » Porcius-Cato, Brutus et Dion. » *Ibid.*

Toutes les volontés civiques du patricien Claudius-Severus partent d'un principe qui suffit, soit à compléter, soit à rapprocher les idées généreuses. En effet, il se disoit à lui-même, il répétoit à Marcus-Antoninus: « reste constamment attaché au culte de la » philosophie. » *Ibid. 1er alinéa.*

On ne sera pas démenti en signalant le patricien homme d'état, C. Julius-Severus (1), comme un philosophe du premier ordre, puisqu'il a fait contribuer sa sagesse, sa science et son expérience à indiquer au souverain les moyens de régir les hommes selon les absolus principes de la raison et de la sociabilité, puisqu'il a exercé sur le bonheur social une grande et heureuse influence.

(1) C. Julius-Severus, que nous soupçonnons être celui dont il est question ici, étoit consul l'an de Rome 908 (155 ère chrét.), avec M. Rufinus-Sabinianus.

Tel se montre un patricien contemporain des Antonins ; tels devoient se montrer quelques autres personnages de ce rang qui avoient pénétré que le secret d'agréer à Marcus-Antoninus étoit de se rendre utile au peuple, à l'état, au prince.

Un autre noble romain, Maximus (1) « a
l. 15. 3e alin. » des mœurs réglées, douces et graves. » Il n'est par-là qu'un de ces honnêtes gens que l'on peut dire exemplaires. « Il expé- » die toutes les affaires sans se plaindre d'en
Ibid. 4e alin. » trop avoir : » le voilà constitué administrateur féal.... « il s'arme de courage dans » les maladies, dans tous les autres acci-
Ibid. 2e alin. » dens... » Cela veut-il dire qu'il conserve la douceur, la gravité, l'égalité d'ame, et en outre, qu'il vaque autant qu'il se peut, au travail en dépit de la souffrance et des accidens?... Il est permis de le croire;... dès-

(1) Les fastes consulaires nous font reconnoître deux personnages parmi les noms desquels se distingue celui de Maximus. L'un est Sex. Quintilius-Maximus, frère de Sex. Quintilius-Condianus; tous deux consuls dans l'année 904 de Rome (151 ère chrét.). Marc-Aurèle leur étoit uni par la plus tendre amitié. Il est probable que Maximus-Quintilius est celui dont on trace ici le caractère. Un autre Maximus, dont le prénom est Claudius, a été consul l'an 928 (172 ère chrét.), avec C. Scip. Orfitus. Celui-là seroit arrivé *bien* tard aux honneurs, en dépit de ses droits, si l'on regardoit comme probable qu'il fut l'homme sage et habile qui communiqua à Marc-Aurèle les excellentes maximes que l'on rapporte.

lors il devient pour nous un citoyen sage et fort,... « il se rend maître de soi, il ne se » laisse agiter par rien. » Un tel homme ayant d'ailleurs un cœur excellent, ce dernier trait de son caractère montre décidément en lui un vrai philosophe. *Ibid.* 1er al.

L'observateur qui a conclu du détail de la conduite de Maximus, les généralités par lesquelles se fixe l'idée de son naturel et de ses vertus acquises, est Marc-Aurèle. Il est reconnu pour philosophe par un philosophe irrécusable.

Veut-on le reconnoître maintenant pour homme d'état? l'Empereur se chargera encore de légitimer ce dernier titre, en prononçant : « Maximus, en sa conduite, donne » lieu de croire que tout ce qu'il dit, il le » pense, et que rien de ce qu'il fait n'est à » mauvaise intention ; il n'admire rien ; il » n'est étonné de rien ; il n'est ni précipité, » ni lent, ni irrésolu ; il n'est jamais abattu ; » il n'est pas habituellement refrogné ; il » n'a ni air de colère, ni air de défiance ; » il est prompt à faire le bien, à pardonner, » et en même temps vrai ; il se montre » sous une telle apparence qu'on le recon» noît plutôt pour incapable d'être perver» ti, que pour un homme qui ait jamais

» eu besoin de se redresser lui-même; il ne » s'est jamais trouvé personne qui pût se » croire méprisé de lui, ni se juger plus
Ibid. 5. » homme de bien, et il se rend agréable (1).

Marcus-Antoninus s'est emparé de l'imitation entière de Maximus, et il lui a dû son attitude impériale, laquelle peut servir de modèle à celle de tous les rois. Ce sage n'est-il pas un homme d'état accompli quand il approprie la philosophie à diriger un administrateur supérieur, un empereur même dans le choix et la pratique des bienséances de l'homme en place, du monarque?.. J'entends ici les bienséances de fond et non pas de superficie; j'entends celles dont l'observance atteste que l'administrateur ou le souverain font l'un ou l'autre tout ce qu'il y a de vraiment séant, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de mieux à faire selon les convenances et l'intérêt des administrés et des peuples, selon l'intérêt et le droit des sociétés humaines. Le patricien Maximus n'est-il pas un homme d'état philosophe exemplaire, quand il compose ses opinions et ses procédés si saintement qu'il fait ambition-

(1) Cette traduction diffère de la première qui a été citée dans le tome I de cet ouvrage, page 170, parce qu'on l'a retouchée sur le texte et sur la version de Gataker.

ner à Marc-Aurèle l'honneur pour lui, et pour ses peuples le bonheur de réussir à ordonner ses mœurs royales à l'exemple des mœurs du ministre qui le représente.

Rusticus (Junius) est peut-être issu d'une famille plébéienne : peut-être est-il le petit fils du sénateur Rusticus-Arulenus, que Domitianus fit mettre à mort parce qu'il philosophoit, parce qu'il disoit de Thraséas qu'il étoit un personnage très-saint. On sait que près de son heure dernière, cet Empereur crut voir l'image de Rusticus lui apparoître le glaive à la main, prête à venger à la fois par le fer, le remords et une sorte d'anticipation de peine le forfait de la tyrannie. Il n'est pas très-rare de voir que le fils d'un homme supplicié pour crime de vertu, ait reproduit la vertu de son père avec quelque surcroît d'énergie, comme si la justice d'en haut prétendoit par-là rendre le souvenir du crime plus outrageant à la mémoire de l'assassin, indemniser avec usure le genre humain, et montrer qu'il peut survivre un vengeur de la victime, plus redoutable que ne le paroissoit la victime elle-même. Dio, p. 765 et 767.

Rusticus (Junius) est un homme fort de toutes les espèces de force. La science vraiment forte, le péripatétisme, la science du

droit, la science de l'administration, la science de la guerre, la doctrine la plus forte, le stoïcisme : sciences et doctrines fortes, il possède tout; ce qu'il ne possède pas, il le méprise avec une hauteur et un dédain assortis à sa puissance de savoir et de raison : Capitolinus dit de lui : « il en-
» seigna le péripatétisme à Marc-Aurèle,
» qui l'entendit aussi comme stoïcien; il
» étoit aussi habile dans le maniement des
» affaires que dans la conduite des armées,
» et très-familier avec les opinions de
Capit., p. 22. » Zénon ».

Ce seul témoignage qui le garantit philosophe, administrateur civil et militaire, et de plus, grand jurisconsulte, ne dit pas tout ce qu'il étoit. Marc-Aurèle seul est en position de lui attribuer la plus remarquable des qualifications que l'on puisse élever au-dessus de celles-là. Déjà il nous fournit la première indication capable de nous guider; c'est en dénonçant Rusticus comme un censeur « qui lui a très-souvent donné occasion
II. 11e alin. » de se fâcher. » La gravité des provocations subies est telle, que ce prince croit sa résistance à la colère, digne d'un témoignage spécial de reconnoissance envers les dieux. « Je les remercie, dit-il, d'avoir eu assez

» d'empire sur moi-même pour ne me per-
» mettre contre Rusticus, rien dont j'aurois
» pu me repentir. » Ainsi, Marc-Aurèle nous signale dans Rusticus (Junius) un homme d'état qui s'arroge ce titre en s'arrogeant la contradiction contre le prince, contre tous les détails de sa gestion royale. Cette qualification d'homme d'état, que Severus et Maximus ont méritée par les exemples ou les exhortations qu'ils présentèrent modestement à l'approbation de Marc-Aurèle, Rusticus l'usurpe en s'appropriant le rôle d'homme d'opposition. II. 11e alin.

La vanité est le défaut des foibles; les forts sont méprisans; c'est par là qu'ils abusent. On sait comment Rusticus a prétendu contraindre Marc-Aurèle à mépriser ce que lui enseignoient tant d'autres. « Il méprisoit » la rhétorique et la poétique; » toutefois, péripatéticien comme il étoit, il devoit la connoissance de leurs principes au meilleur des pédagogues qui les aient enseignés. « Mé- VIII. 6e al.
» prisant les discours en beau langage, le
» beau style, il réprouvoit les harangues
» faites à plaisir. » Par amour pour la rectitude: « il réprouvoit aussi les sophistes Ibid. 4e et 6e alin.
» qu'il déclare être toujours hors du droit
» chemin. » Par amour de la vérité il con- Ibid. 2e alin.

fondoit dans une même proscription les rhéteurs, les sophistes et les orateurs, et vouloit « qu'on résistât à croire les grands par-
Ibid. 11e al. leurs. » Il se refusoit à écrire sur les sciences
Ibid. 3e alin. abstraites, il s'astreignoit lui-même et forçoit Marc-Aurèle « à lire avec profondeur, à ne » point se contenter d'entendre à-peu-
Ibid. 10e al. » près. » Il écrivoit ses lettres d'un style simple et vouloit que sa méthode devînt celle du Prince.

Que de contradictions sur tous ces sujets contre son disciple destiné à devenir son souverain, contre son souverain qu'il sembloit viser à maintenir son disciple! que de controverses entre Rusticus et Cornelius-Fronto, et Alexander le platonicien, et Diognetos et Bacchius, et Tandasis, et Marcianus (peut-être Mœcianus), qui, avec autorité et presque avec invectives contre le despotisme de la philosophie stoïcienne, pressoient, conjuroient ce même disciple de conserver aux lettres un culte assidu. Que de reproches proférés par Rusticus contre cet élève que la nature avoit aussi marqué pour le succès dans les exercices ingénieux de l'imagination; et pourtant combien peu de félicitations lorsqu'il le voyoit céder avec un abandon presque entier à ses volontés!

Des contradictions plus graves éclatoient, quand, au milieu des louanges par lesquelles tant de gens de bien, vrais connoisseurs, encourageoient Marc-Aurèle à persister dans la vertu, sans rien exagérer, parce qu'il a atteint la vraie mesure; au milieu des flatteries par lesquelles tant d'adulateurs adroits l'invitoient à retrancher de ses perfections s'il ne vouloit pas être un dieu; à cet instant aussi où le prince étoit sur le point d'approuver en dedans de lui-même le succès de tant d'efforts pénibles, Rusticus venoit l'humilier rudement en lui disant : « mets-toi bien » dans l'esprit que tu as besoin de redresser » tes mœurs et de les cultiver ». VIII. 1er al.

Rien n'étoit au-dessous de la pervicacité de son blâme. L'Empereur règlera même son costume sur son vouloir; il ne devra se montrer en souverain que devant la nation. Son maître de stoïcisme n'a pas permis « qu'il conservât jamais chez lui la robe de » cérémonie »... Il ne lui fallut point d'efforts pour décider Aurèle à éviter ce faste et tout autre faste; il lui en fallut beaucoup *Ibid.* 7e alin. lorsqu'il éleva la prétention plus sérieuse « de l'empêcher de faire des largesses ex- » traordinaires ». Rusticus est ici vraiment *Ibid.* 8e alin. populaire, en retenant la main du prince

qui veut être libéral au peuple. Il l'est bien plus encore au moment qu'il condamne âprement « les grands exercices publics, » les jeux, les spectacles somptueux, les » travaux exécutés à grands frais, à grand » apparat, pour provoquer l'admiration des » hommes, pour les jeter en stupéfaction. »

Ibid.

Ibid. 5e alin. Gatak. VII.

Il seroit trop funeste à la concorde publique que les offensifs fussent rancuneux; le politique qui se signale obstiné dans le ressentiment est anti-social, et agit contre son intérêt propre. Rusticus revenoit avec bienveillance sur l'offense qu'il avoit faite, il revenoit avec bonté sur l'offense qu'il avoit reçue; aussi commandoit-il « que » le prince se fît voir facile à appaiser, » prompt à la réconciliation envers les offenseurs, envers les délinquants; qu'il fût » prêt à les faire rentrer en grâce dès qu'ils » le vouloient ».

Ibid. 8e et 9e alin. Gatak. VII.

Si Claudius-Severus a fait connoître à Marc-Aurèle les patriciens qui furent philosophes et citoyens, Rusticus lui a donné à connoître un homme que l'on a vu partir d'une condition inférieure à celle du prolétaire, pour s'élever au-dessus des patriciens de l'état, de ceux de la philosophie, et même des plus vénérables des citoyens. Il

n'a pas souffert qu'un autre que lui procurât à l'élève du trône les œuvres d'Epictétos, si judicieusement appelées les discours mémorables (ὑπομνηματα); il a fait venir de sa maison pour Marc-Aurèle, pour l'Empereur, les pensées de cet esclave, qui, privé par le sort du droit de cité en ce monde, s'éleva par sa sagesse et sa piété au rang de premier des citoyens, de citoyen du monde; dévoua tout ce qu'il possédoit d'éloquence et de force de persuasion à louer, à faire adorer la raison des polices de ce grand municipe; et avec l'énergie qu'inspire un sentiment profond de la vertu et des devoirs de l'intelligence, gourmanda efficacement les vices de l'entendement et ceux du cœur.... cela seul suffisoit à fonder le culte que lui rendoit Rusticus, dont la vie entière étoit consacrée à l'exercice d'une censure austère et comme implacable.

On a restitué le caractère des personnages précédens, en constatant le rapport de leurs maximes avec leurs actes publics ou privés, dans la diversité de leurs conditions ou de leurs situations. Mais Rusticus n'a point laissé de maximes; Marc-Aurèle, du moins, n'a presque conservé de lui que des avertissemens, des interdictions qui

n'atteignent que certaines particularités de conduite. Comme il prétendoit, admoniteur infatigable, influer sur toutes les circonstances de cette même conduite, et conséquemment sur l'ensemble au moyen des détails; il appliquoit son avis, son conseil spécial, à chaque action, à mesure qu'elle se présentoit à faire, et se dispensoit ainsi de pourvoir par des généralités à la direction d'un système quelconque de procédés.

Sa morale, sa politique ne consistoient donc qu'en prescriptions locales, et celles-ci s'unissoient si promptement avec leur effet, qu'il sembloit qu'elles devinssent tout aussitôt des actes. Marc-Aurèle s'en réservoit l'exécution, ou la lui confioit. On fixera le caractère de Rusticus, en le montrant en action, en indiquant que cette action eut un grand objet, un grand succès. Nous ne dirons rien qui ne soit historique; car, en rétablissant les faits, que les auteurs ont laissé se perdre, nous avancons comme certain que le philosophe, homme d'état, dans ses fonctions publiques, a toujours fait ce qu'il a de mieux à faire. L'affection et la reconnoissance croissante que lui témoigna M.-Antoninus en fournissent l'irrécusable preuve.

Il n'étoit point de détails de l'administration de l'état contre lesquels la censure de Rusticus ne sévît ; les personnes comme les choses en supportoient les infatigables poursuites. Combien de troubles d'esprit pour le prince ! Rusticus les suscitoit sans réserve par les dénonciations des abus et les accusations de mal gestion contre les administrateurs, dont il obsédoit sans cesse Marc-Aurèle.

A un système soutenu de contrariétés, il avoit fallu opposer des expédiens, des procédés perfectionnés ; c'est ainsi que dans l'Etat, l'amélioration de nombre de choses résulta de l'esprit d'opposition d'un seul homme. Il ne restoit plus ni causes ni prétexte à l'action qu'intentoit contre les défauts de l'administration légale ce délateur désintéressé. Mais tous les perfectionnemens ne marchent pas de front. Il attaqua alors cette justice en quelque sorte illégale qu'on appelle police. Elle étoit à Rome entre les mains du préfet de la ville, *præfecti urbani.* Dans l'exercice de cette juridiction tout est comme arbitraire. Manier l'arbitraire est la tâche la plus délicate. La prudence, l'habileté, les plus pures intentions peuvent, de moment en moment, être

mises, sinon en défaut, du moins en danger. Le préfet de la ville, arbitre de l'arbitraire, est lui-même responsable de celui qui sera commis en quelqu'administration que ce soit, car toutes les magistratures sont subordonnées à la sienne. Son office lui soumet la généralité des puissances juridiques et administratives en fonction dans la cité. Les négligences ou les abus d'autorité de ce juge supérieur étoient sans doute en dernier terme l'occasion des objurgations réitérées de Junius-Rusticus... Que celui qui blâme sans cesse, mesure par lui-même la difficulté d'éviter toujours le blâme mérité. Rusticus fut nommé préfet de la ville. Il avoit accepté comme par défi peut-être. La police du territoire de Rome jusqu'à mille jets de pierre de l'enceinte (environ dix lieues), la magistrature de toutes les magistratures furent déposées en sa main, qui a pour charge de réprimer tout arbitraire et de le commettre.

Digest. [illegible] Leg. [illegible]

Rusticus régna du haut de la première marche du trône ; de là il administroit la haute édilité, l'intendance de tous les édifices publics ; la haute préfecture de l'annone ou des approvisionnemens, des emmagasinemens, l'intendance de la naviga-

tion ; la direction de la police de salubrité, de propreté, d'ordre public et privé. Comme on jugeoit devant lui les causes des turbulens, des gens sans aveu (c'est en vertu d'un jugement de cette catégorie qu'on prétend faussement qu'il a condamné saint Justin l'apologiste) (1) ; comme on jugeoit devant lui les délits des vagabonds, les contestations des citoyens du dernier ordre, les débats du patron et des affranchis, les causes des esclaves ; de même on lui soumettoit aussi les décrets de tous les juges des grandes affaires civiles et criminelles, les décisions sur les grands procès du commerce, ainsi que sur les délits de petite iniquité que commet le trafic envers les pauvres.

Ce fut dans le long exercice d'une si difficile magistrature qu'il se justifia d'avoir été le dénonciateur acerbe de tous abus, en faisant cesser tout ce qu'un homme dévoué à sa tâche peut faire cesser d'abus. Il géra la grande censure qu'exerça Caton, et ne fut pas réputé la gérer moins hardie et moins irréfragable. Il punit l'oppresseur, le prévaricateur, il soulagea ou vengea l'opprimé, défendit le foible du puissant, pro-

(1) Voyez ci-après la note de l'article qui concerne Celsus.

tégea le pauvre contre l'avide, le protégea contre lui-même, contre les défauts et les vices qui naissent de son imprévoyance et de sa facilité à abuser des chances favorables. Il introduisit une portion de réforme morale jusque dans les derniers rangs des classes les plus ignorantes et de celles mêmes qui sont malfaisantes. Il fit craindre son autorité et aimer le bien-être, pour lequel on savoit qu'elle veilloit et qu'elle combattoit; il mit toute son activité à faire approuver l'ordre public par la bouche des hommes mêmes dont sa rigueur contraria autrefois les passions et les mauvais penchans; il mit son contentement à voir les malheureux s'attacher à la patrie par toutes les sortes de mieux-être, et les foibles, les pauvres, tous les disgraciés de la famille sociale se réconcilier avec la condition des heureux. Il mit sa gloire à faire reconnoître dans les bienfaits de son administration, les résultats de la volonté de l'Empereur son ami; il mit son bonheur à joindre aux bénédictions que les hommes de la haute et de la moyenne condition épanchent sur Marcus-Antoninus les bénédictions de la plèbe, dont la gratitude méritera enfin de toucher le cœur des princes accoutumés encore à ne lui faire du

bien que comme par devoir et sans compter sur sa reconnoissance : il mit sa félicité à faire bénir universellement Marc-Aurèle ; il y réussit : ne conviendra-t-on pas que la philosophie érigée en magistrature s'est montrée capable d'atteindre les plus inespérés des succès...

Aucune amitié louangeuse eût-elle jamais pu rendre au prince des services égaux à ceux que lui rendit cette amitié objurgatrice; mais aussi aucun prince bien intentionné s'est-il jamais montré plus digne que celui-ci de la contradiction d'un ami... Rusticus, en effet, fut le premier des citoyens que Marc-Aurèle ait appelé au consulat. Dès son avènement (1), il le désigna consul pour l'année suivante. La promptitude et l'à-propos du bienfait en constituent le principal mérite. Au terme de cette magistrature, Rusticus devint la seconde personne de l'empire. D'un office purement honorifique son ami l'élevoit à l'office qui réclamoit l'activité la plus pleine. En cette haute situation, sans doute il faisoit autrement, il

(1) Marc-Aurèle étoit consul avec Lucius-Verus dans l'an 914 (161 ère chrét.) qui fut celui où il parvint au trône. Il désigna consul Rusticus pour l'an 915 (162 ère chrét.) avec Vettius-Aquilinus.

faisoit plus que ne vouloit l'Empereur, il lui forçoit la main, et cependant son insubordination recevoit récompense. Chaque matin un hommage public de reconnoissance et d'affection étoit décerné à ce ministre impérieux qui commandoit tout autour de lui le bien, qui le commandoit à son souverain sans lui épargner les rigueurs accoutumées du commandement. Chaque matin Rusticus, en présence de tous les grands de Rome, recevoit le baiser de Marc-Aurèle. Une faveur encourageante pour sa rudesse, le substituoit au droit du préfet de prétoire redescendu sous le règne de son ami aux fonctions de simple général des armées, de simple chef des soldats de la garde... Ce n'est guères qu'à la cour de Marc-Aurèle qu'on a vu la franche contradiction conquérir d'aussi pleines et d'aussi affectueuses rémunérations. Rusticus, procédant aux fonctions de ministre, et s'il faut le dire, de premier ministre, devint donc partipant de la gloire du règne de Marc-Aurèle. Quel plus grand relief pouvoit espérer ce philosophe? quel titre mieux garanti peut-il présenter à l'honneur de joindre à cette qualification celle d'homme d'état? Quel autre philosophe a-t-il vu mettre à l'essai la variété de ses moyens

dans des fonctions plus occupantes, plus actives et plus élevées ?

Le philosophe Rusticus étoit intraitable non pas aux vices seulement : qu'est-ce qui auroit besoin d'en être averti ? intraitable aux défauts, aux travers, même à la négligence de soi et des affaires : et ce fut sans petitesse, puisqu'il se conserva la considération. Il ne louoit point, réprimandoit souvent, trouvoit à blâmer en toute chose, et bien qu'il fût toujours dans une attitude nuisante, il réussissoit à persuader qu'il aimoit. Sa probité de volonté, sa vigueur d'affection étoient donc aussi manifestes qu'elles étoient vraies; il ne réussissoit donc pas tout-à-fait à dissimuler un riche fonds d'indulgence intérieure que l'on sentoit tout prêt à tempérer dans les grandes rencontres ses rigueurs habituelles... aussi se fit-il aimer... aimer avec passion, comme par une contrainte surnaturelle. Celui dans qui la puissance de la raison, et la véracité qui porte à la faire prévaloir sans jamais rien ménager, n'étouffent pas la puissance de se faire aimer, s'il n'est pas plus qu'un homme, est du moins au rang des plus éminens d'entre eux. Qu'un tel philosophe soit homme par les affections qu'il prend et qu'il inspire, cela

suffit à sa gloire et à celle de l'Empereur son digne ami.

Non, le stoïcisme ainsi qu'on le voit n'ôte point l'activité. Un stoïcien est le philosophe qui a le plus d'horreur pour l'inertie, qui prolonge avec la plus infatigable opiniâtreté l'action, quand il est assuré de la faire véritablement prospérer au bonheur de ses semblables, au respect de la raison morale et de la raison sociale.

Ne seroit-il pas encore homme d'état cet autre philosophe qui, dirigeant l'enfance de Marc-Aurèle, « lui fit suivre tous les usages
v. 1. 3. » de l'éducation grecque, » pour avoir un prétexte de le dérober à la mollesse des habitudes propres aux fils des personnages opulens, et qui lui suggéra « le desir de s'accou» tumer à coucher sur un petit lit couvert
Ibid. » d'une simple peau. »... Pour mériter ce titre il convient sans doute d'avoir exercé influence sur de plus grands sujets : or, ce sage-là prétendit prémunir le jeune roi contre toutes superstitions. Point de vaine crédulité... « point de vaine curiosité : » celui qui n'admet pour vraisemblable que ce qui est selon l'ordre naturel, celui qui n'a pas le desir d'anticiper la connoissance de l'avenir ne jettera jamais sa raison dans le trouble.

Diognétos a fixé dans l'esprit de Marc-Aurèle ce conseil : « ne rien croire de ce que » les charlatans et les imposteurs racontent » sur les enchantemens, les conjurations » des mauvais génies et autres prestiges ; » ne point nourrir de cailles augurales ; » ne point s'entêter de folies analogues à » celles-là ». VII. 1.

Comme le même personnage a invité son élève « à rester intimement uni à la philo» sophie, » comme il lui a en outre fait VII. 3. goûter le conseil remarquable « de souffrir » qu'on parle de lui en toute liberté », on VII. 2. peut sans témérité supposer qu'il donna quelque extension au soin de le défendre des superstitions et qu'il signala sous ce nom quelques-unes des pratiques de la religion.

C'étoit une tâche délicate que celle de faire parvenir dans l'ame d'un jeune prince polythéiste des idées de la divinité assez pures pour qu'il s'accoutumât de bonne heure à mésestimer certains artifices jugés utiles au crédit populaire du culte, à se tenir en garde contre l'adresse de quelques-uns de ses pontifes. On peut supposer en outre, qu'un tel maître a dû tenter souvent la foi pieuse de son disciple. De semblables épreuves concoururent sans doute à confir-

mer le respect de la divinité dans le cœur du philosophe roi ; mais il avoit fallu qu'il apprît à mesurer les attaques dirigées contre elle, à les juger sans excès de rigueur; sa tolérance à venir ne se préparoit qu'à ce prix. Inspirer au prince la tolérance religieuse est un des plus beaux résultats auxquels puisse prétendre un gouverneur.

Cet instituteur eut une grande influence sur l'éducation de Marc-Aurèle. Il sut et choisir et faire agréer plusieurs des maîtres qui lui furent donnés. Le prince comprend implicitement dans ses actions de grâces aux Dieux « le remerciement de ce que Diogné-
» tos lui a ménagé les instructions de Tan-
VII. 4. » dasis, de Bacchios et de Marcianus ».

Considéré comme chargé de fonder dans le cœur d'un souverain le mépris de toute superstition et le respect de la tolérance, Diognétos occupe de plein droit une place parmi les philosophes hommes d'état qui, en préservant sa raison, servoient le plus efficacement l'une des libertés sociales les plus importantes, la liberté de conscience.

Le gouverneur de Marc-Aurèle, choisi sans doute par Titus-Antoninus, devoit être nécessairement un personnage éminent dans tous les genres de savoir,... peut-être un ad-

ministrateur consommé dans toutes les branches du service public,... sans doute un philosophe parfait en toute doctrine.... il aura été assurément homme d'état par excellence.... non certes, un tel homme eût voulu faire prédominer dans l'éducation de son pupille, ses doctrines ou ses systêmes, et le pupille n'auroit eu ni le mérite, ni le profit de faire lui-même le choix de ce qui devoit être séant à son intelligence. Rusticus, à ces conditions, auroit été le pire gouverneur d'un prince enfant, lui qui fut le meilleur contradicteur que l'on pût ménager à un roi nouvellement intrônisé; lui qui efface en opportunité d'opposition en à propos d'adhésion, en vigueur de résistance, en dévouement d'affection, et l'ami d'Octavius-Augustus, l'égyptien Arius, et l'ami de Titus, l'étrusque Musonius, et l'ami de Trajanus, Dion de Bithynie.... Le gouverneur de Marc-Aurèle fut un homme éclairé et non pas brillant. Il assistoit patiemment à toutes ses leçons, et, tout en lui donnant l'exemple de cette patience, il lui disoit de vive voix encore: « sois patient dans les travaux ». Themist. orat. 17, p. 215 et 13; p. 173. VI. 2e alin.

Il savoit que son élève s'imposoit mille privations et il le soutenoit dans ces témérités en l'invitant « à se contenter de peu ». *Ibid.*

Il commandoit au monde des serviteurs libres et esclaves qui attendoient avec impatience l'heur de servir le successeur au trône, et il ordonnoit à ce successeur au trône « de » se servir lui-même, ou du moins de

VI. 3e alin. Ed. Gatak. V.

» mettre lui-même la main à l'œuvre ». Il accompagnoit le jeune César aux théâtres; il le voyoit dans les premiers temps dissimuler mal un mouvement d'intérêt pour l'une des bandes qui joutoient périlleusement l'une contre l'autre au cirque ou aux arènes, et il l'avertissoit « de ne jamais » prendre parti dans les courses du cirque » pour les uniformes verts ou pour les » bleus (1), ni dans les combats des gladia- » teurs pour les grands ou les petits bou- » cliers, en d'autres termes pour le thrace

VI. 1er alin. Ed. Gatak. V.

» ou le gladiateur remplaçant. »

Au commencement du césarat de son pupille devenu administrateur du personnel de l'Empire, si, du fond du cabinet il le surprenoit se précipitant avec une sorte d'avidité sur les liasses de requêtes accumulées devant lui, s'il le regardoit écouter d'un front

(1) Dans les jeux du cirque, les bandes des coureurs étoient au nombre de quatre. Les citoyens se divisoient aussi en quatre factions, qui rivalisoient de passion, souvent de fureurs; factio *veneta*, la faction du bleu *turquin*; *rusfata*, du roux; *albata*, gris; *prasina*, du vert *poireau*.

rigide un homme qui lui parloit à voix très-basse, il profitoit du premier instant pour prononcer : « ne te charge point de trop » d'affaires ;... défie-toi des délateurs ». VI. 3e et 4e al.

Ce gouverneur, ou, si l'on veut, cet éducateur, ainsi que le nomme Marc-Aurèle... a possédé toute la perfection qui appartient à son haut emploi. Il fut un homme d'un grand sens, un homme de bien, un homme vraiment bon. Marc-Aurèle, tant et si doctement prémuni contre la douleur, le pleura en dépit de la dérision des courtisans; il étoit défendu contre elle par Titus-Antoninus, qui auroit volontiers voulu le pleurer aussi; il le pleura comme inconsolablement durant qu'Antoninus le Pieux répétoit aux assistans : « la philosophie ni l'Empire » n'affranchissent pas des affections, trou-» vez bon qu'il soit homme ». Capitol.

C'est donc encore un philosophe de haut ordre et de haute influence que ce gouverneur homme de sens, homme de bien, homme en qui domine la bonté, homme qui suscite l'affection et qui est un assez habile directeur de mœurs pour atteindre par quelques conseils pleins de simplicité des points véritablement capitaux dans l'éducation d'un souverain de Rome, dans celle de tout monarque.

Les lumières communes, un bon esprit, une belle ame, se rencontrant ensemble dans un sage sans prétention, appelé à maintenir fidèle à la règle des devoirs accoutumés un prince destiné à régner, élèvent celui qui possède ces modestes avantages presqu'au niveau des hauts philosophes hommes d'état qui ont placé le plus à propos leurs conseils ou leur coopération. Un homme de cette sorte n'a pas manqué l'occasion de faire prospérer discrètement une grande abondance de bonnes insinuations journalières qui, en soutenant la vertu du prince et la rendant comme habituelle, ont ménagé au bonheur des peuples la moins variable, la mieux fondée de ses garanties.

Claudius-Severus, Claudius-Maximus, Junius-Rusticus, péripatéticiens, jurisconsultes et hommes d'état, témoignent bien que si par un coup de bonne fortune les sciences viennent à s'enter sur la philosophie par excellence, celle du stoïcien, le ressort social et moral que porte en elle cette philosophie, leur imprimera un mouvement étonnant en son énergie, admirable en ses résultats; et certes, ces sciences eussent été réduites à la mesure bornée d'une utilité très-commune, si elles ne s'étoient trouvées soumises à l'im-

pulsion de cette irrésistible force motrice.

Il faut convenir aussi que si la doctrine la plus parfaite ne se signale pas par de très-grands effets, quand elle n'a point pour ame le stoïcisme et pour sujet d'exercice de grands intérêts ou de grandes affaires, la philosophie stoïcienne et tout autre, sans les sciences d'un service usuel, comme celles de la législation, de la politique, de l'administration, fait rarement des hommes vraiment utiles, vraiment grands. Epictétos revendique pourtant ici une solennelle exception.

Vous qui aimez à procéder par observation comparée, déclarez-nous tout l'étonnement que vous inspirera l'appréciation rapide de la distance qui sépare les philosophes actifs que vous avez appris à connoître et les philosophes contemplatifs que l'on va indiquer à votre attention prévenue.

Marc-Aurèle lui-même fournit encore les documens sur lesquels se fondera la connoissance que vous prendrez de leur caractère en action.

Xestos (Sextus) de Chéronée, petit-neveu de Ploutarchos (1), l'un des maîtres de Marc-

(1) On a prétendu que Cornelius-Fronto étoit aussi de la famille de Ploutarchos. Cela est fort douteux : il paroît constant, au con-

[illegible], s'étoit constitué irréprochable en toutes choses à l'égard des autres et de lui-même. Il avoit mis ses soins et son étude « à disposer avec méthode *toutes* » les règles de conduite qui convenoient » au détail des actions que nécessite le bien-» vivre : ce vrai bien-vivre qui résulte de » l'attention à ne faire que des choses » dignes d'un être raisonnable, sociable et » affectueux ».

Marc-Aur. L. I, 17e alin.

Ibid. 3e alin.

Les étrangers étoient frappés d'avoir à louer dans sa personne « une gravité digne » et presque aimable ; » elle étoit exempte d'affectation. Ses disciples s'étonnoient de sa patience à supporter « les discours vagues » des ignorans, les contre-temps des sots. »

L. I, 3e alin.

Ibid. 3e alin.

Les rhéteurs, les sophistes étoient plus sensibles à ses louanges qu'aux éloges enthousiastes des autres ; « car il louoit avec dé-» licatesse, avec poids, sans emphase, *sans* » *battre des mains*, enfin ».

Ibid. 10e al.

Les doctes, après les profondes et difficiles discussions dans lesquelles ils l'engageoient, se montroient surpris de ce qu'il ne les avoit pas offusqués un seul

traire, qu'Apuleius lui a appartenu. Voyez *Apul. Metam. l.* I. *Johan. Sarisbur. in Polycrat. l.* VIII, *c.* 13 *et* 19. *Maii. Oper. Front. Comm. praev.*, *p.* 6.

moment de là moindre vapeur « d'osten-
» tation. » L. x. 10e al.

Les grands parloient avec complaisance à tous les gens de lettres et à leur cour, de l'art qu'il possédoit « de se plier à tous les » caractères, » de la secrète magie par laquelle il les contraignoit « de trouver sa con- » versation plus agréable que celle des flat- » teurs même, et cependant de captiver » l'estime, de s'attirer... la vénération. » *Ibid.* 6e alin.

Ses amis, dans les confidences qu'ils lui faisoient de leurs afflictions, ressentoient promptement les bons effets de ses consolations, et non sans un très-grand étonnement s'apercevoient ou se ressouvenoient qu'il n'avoit point paru partager leurs émotions, « que son ame étoit restée impertur- *Ibid.* 9e alin.
» bable à leur égard, comme elle l'étoit » pour ce qui le concernoit. » Cependant il avoit trouvé moyen de leur faire éprouver « qu'elle étoit remplie des plus doux » sentimens pour eux. »... Dans la vie familière ils admiroient « combien il se montroit » ingénieux à découvrir, puis à rechercher » encore sans se lasser tout ce qui pouvoit » leur plaire. » *Ibid.* 4e alin.

Les pères de famille, quand ils apprenoient quelque abus de pouvoir commis par un

de leurs pareils, disoient pourquoi ce
« n'imite-t-il pas l'exemple du gou
» ment paternel de Xestos dans s
Ibid. 1er al. » mestique? »

Ses esclaves répandoient partout
d'orgueil « que jamais ils n'avoien
» son front la moindre apparen
» lère... ni d'autres passions, » ajo
affranchis, et les subordonné
Ibid. 8e alin. ordre.

Les pauvres, les malheureux,
fligent quelques-unes des nomb
graces du sort, prononçoient
» l'humanité » : ce qui vouloit d
Ibid. 5e alin. blie pas que nous sommes des

Xestos de Chéronée, n'ayant
nistrateur, ni soldat, ni juge,
dans le cercle affecté aux cito
acquis sans doute le droit d
bon ami, bon maître, bon voi
homme de bon modèle enfi
pas un mince résultat de qu
phie que ce soit : mais, que
cette condition à celle d'un
secret de souverain, comme
rus, d'un bon exhortateur
mus, d'un bon censeur de
Rusticus! ajoutons pourtan

losophe de cette époque n'a laissé une mémoire plus honorée que ne fut la sienne, durant les règnes voisins de celui de son auguste disciple.

Apollonios de Chalcis est ce philosophe qui, venu de l'île d'Eubée à Rome, pour instruire Marc-Aurèle, ne voulut point aller de la maison de son hôte au palais pour prendre possession de son élève, et se dispensa même de saluer dès son arrivée l'empereur Titus-Antoninus, en lui faisant dire: « C'est au disciple de venir trouver le » maître ». Les esprits indépendans qui prennent plaisir à voir de temps en temps humilier la grandeur, à voir la force morale et la raison mettre en jeu de temps en temps quelque partie de leur puissance, l'approuvoient de montrer en sa personne un citoyen libre et ferme sans irrésolution. Rapportant les traits saillants de sa conduite présente à ses procédés passés, ils disoient: cet homme a-t-il jamais tenu compte de la supériorité des rangs quand il s'est agi de la dignité de son caractère? « A-t-il jamais regardé, un seul moment, autre chose que la droite raison? »

Dio, l. 71, p. 802. Themist. or. 11, p. 145. Bruck. hist. Phil., t. 11, p. 581 et seqq.

l. IX. 1er al.

Ibid.

Le philosophe de Chalcis a sans doute quelque mérite à se constituer libre et

ferme; car il semble destiné par la nature à être heurté par tous les accidens, opprimé par toutes les dépendances. Des douleurs aiguës l'assaillent fréquemment, de longues maladies l'enchaînent sur le lit de souffrance, ses enfans meurent au temps qui semble marqué pour qu'ils laissent les plus vifs regrets, « et dans les douleurs » aiguës, la perte des enfans, les longues » maladies, il est toujours le même ».

L. IX. 1er al.

Il est né esclave de la colère : mais comme il sait que de tous les poisons par lesquels un pédagogue peut corrompre ou détruire l'instruction qu'il donne, la colère est le plus misérablement énergique, il se maîtrise assez lui-même pour que ceux de ses disciples dont l'entendement est le plus contumace s'entredisent : « ce maître est pour » nous un exemple vivant que le même » homme peut être très-vif, et cependant se » modérer assez pour ne point témoigner » d'humeur en donnant ses leçons ».

Ibid. 2.

L'indépendance de raison propre à Apollonios auroit-elle été entière s'il s'étoit laissé dominer par la bonne opinion qu'il auroit prise, non pas de lui-même comme savant (nombre de doctes et de gens d'esprit peuvent échapper sans trop de difficulté à ce

danger), mais de la science? Or la fin de ses leçons amenoit souvent cet avis donné à ses disciples avec l'accent de la conviction modeste : Amis de la vraie sagesse : « regardez » toute cette science, tout le talent de la » communiquer qui ne tardera pas à vous » être acquis, regardez tout cela comme le » plus mince ornement de votre être ». L. IX. 1er al.
Marc-Aurèle ne sera point accusé d'avoir perverti cette pensée, lorsqu'il en a fait le type de celle par laquelle il exprime que son pouvoir royal n'est pas la décoration de son être.... qu'il n'est point de petite vertu dont il n'estime la parure, plus que celle dont l'investissent toutes les puissances impériales.

Avant qu'Apollonios connût Marcus-Antoninus, les grands assez heureusement nés pour rechercher les hommes qui leur donnent le droit d'estimer davantage l'espèce humaine, ceux des grands qu'une sorte de sensualité de l'appétit moral portoit à desirer quelquefois de faire jouir leur ame du plaisir de communiquer d'égale à égale avec l'ame d'un homme de condition inférieure : tous les grands en un mot que distinguoient l'esprit et la raison, avoient réussi à faire que cet homme libre devînt leur ami,

à faire même qu'il agréât quelquefois leurs services. Il les agréoit encore en homme libre, « sans en être accablé, sans laisser
Ibid. 3e alin. » prévoir qu'il en pût devenir ingrat ».

Marc-Aurèle est le plus élevé entre tous les grands qui rendirent à ce maître la justice d'admirer et sa noble liberté avec eux, et son désintéressement qui se montroit jusque dans la manière même dont sa reconnoissance maintenoit l'équilibre entre la déférence qui se croit soldée et l'ingratitude. Il a observé ses vertus et l'impression dont elles frappent ses élèves, les indifférents eux-mêmes, et il accorde au philosophe un témoignage de respect qui lui restitue la dignité que lui contestoient certains auteurs : « Je remercie les Dieux de m'avoir
II. 7e alin. » fait connoître Apollonios ».

Apollonios de Chalcis a quelque avantage sur Xestos : mais, comme il n'a vécu que dans le cercle de sa famille, dans l'intérieur de son école, dans la privauté de quelques personnages importans (genre de vie commun à beaucoup de gens de lettres), sa conduite n'est de bon exemple que pour ceux des savans à qui il seroit besoin d'apprendre à se respecter, et à se faire respecter... Non, son exemple possède une plus grande ex-

tension d'autorité. Il trace la voie devant l'homme qu'un sentiment exagéré des droits du caractère disposeroit à tenter de se montrer orgueilleux avec les puissans, avec les superbes. Qu'il reconnoisse donc celui-là, qu'il y a, pour son caractère, plus de dignité morale à faire mesurer en lui un citoyen libre et ferme, et par conséquent impassible. Un tel homme ne fait pas acception des personnes, il n'arguë point des travers de quelques-uns pour en condamner beaucoup, il ne redoute point, ne hait point les classes ni les préjugés d'une présomption sans influence politique: que peut tout cela contre sa raison, contre sa vraie dignité?

Alexander le platonicien est actif comme un officier de la surveillance publique, il médite sans doute dans les rues les leçons qu'il donne à ses élèves; car, à peine a-t-il quitté son école, et il la quitte souvent, que ses disciples le voient entamer ou pour eux, ou pour leurs proches ou leurs protégés, pour un inconnu même; les démarches les plus actives, celles même qui l'obligeront à une suite infinie d'autres démarches. Marc-Aurèle confondu parmi eux pouvoit se dire en souriant: Alexander met pour nous ses leçons en action. L'enseignement

oral lui paroît devoir céder à l'exemple. Rendre service vaut mieux que prononcer les préceptes. En quittant ses fonctions, pour se rendre utile d'autre sorte, il se charge de prouver que l'on n'a pas le droit de répondre à qui que ce soit, *je n'ai pas le temps*. Il traite l'obligeance en devoir social, lui qui prétend que « proférer sans nécessité, » je n'ai pas le temps, c'est se refuser sous » prétexte d'affaires aux devoirs assidus qui » naissent de nos rapports avec la société. »

Marc-Aur., l. 13.

XIII. Catulus (Cinna) est un des plus renommés stoïciens du temps; et il semble viser à témoigner par son exemple que les dogmes philosophiques dont il fait profession, de même qu'ils exaltent l'activité qui trouve à s'attacher à un objet digne d'elle, exaltent aussi les affections. Marcus-Antoninus a recueilli du souvenir des maximes et des procédés de Catulus, le précepte « d'aimer et de » témoigner que l'on aime... de louer ». Quand il l'avoit écouté faire l'éloge de ses proches, en donnant à la vérité le piquant et la grâce qui communiquent tant de valeur aux louanges données par un honnête homme dont l'esprit est cultivé, il l'entendoit encore l'inviter à imiter ceux qui s'acquittoient avec le plus de simplicité de cette tâche de justice.

« Suis l'exemple de Domitius et d'Athenodotus : ils faisoient les plus grands éloges de leurs précepteurs ». XIV. 2.

Il aimoit ses enfans sans foiblesse, et réservoit l'excès ou du moins toute l'étendue de son indulgence pour les hommes faits. Sa conduite, ses avis prononçoient devant Marc-Aurèle : « prépare-toi à aimer tes enfans d'une vraie et solide affection » ; c'est-à-dire à ne point céder à leurs défauts ; en revanche, il accordoit aux préventions de ses amis des égards inquiets et complaisans. Quel doux langage il tenoit quand il conseilloit à Marc-Aurèle de ne point se montrer sévère à l'injustice de leurs accusations. « Ne méprise jamais les plaintes d'un ami, fussent-elles injustes ; examine-les avec lui, rends à son esprit le calme et la confiance ». *Ibid.* 3. XIV. 1.

Combien de charme, combien d'autorité les sentimens naturels n'empruntent-ils pas de la bonne opinion que l'on prend du savoir ou de la raison de celui qui les exprime. Un philosophe aimant et aimable accroît en nous le respect des affections.

Si un léger essai de mémoire vous rappelle le trait dominant du caractère de ces derniers stoïciens, vous verrez que chacun

d'eux a mis en haute valeur l'une des quatre grandes maximes de leur sublime doctrine, *aimer, servir, supporter, s'abstenir;* et que chacun d'eux, en exerçant toutes autres vertus d'une manière subordonnée, a imprimé pourtant encore à celles-là une action supérieure de beaucoup à celle que leur applique le commun des hommes, qui obéissent avec le plus de soumission à un instinct bienveillant mais sans culture. Certaines philosophies suscitent des améliorations morales; le stoïcisme seul réussit à conduire toute amélioration à sa dernière portée : les seuls vrais philosophes sont ceux qui, comme les précepteurs d'Aurèle, ne mettent point en démonstration raisonnée les avantages des vertus, sans montrer qu'ils savent en opérer l'exercice actif avec la supériorité que leur doit donner sur les autres hommes la connoissance étendue de leur théorie et de leurs applications.

Un homme n'a donc suffisamment mérité la qualification de philosophe, qu'autant qu'il a mis en action ses opinions. Il n'y ajoute le titre de grand qu'autant qu'il a exercé une grande action dans le système social. Si, d'après ce nouveau tarif de la graduation d'estime, le professeur de philo-

sophie, quelque concordance qu'il ait su mettre entre ses opinions et son action, s'assied sur un degré fort inférieur à celui du philosophe homme d'état, que sera-t-il de ces autres hommes auxquels on a conservé comme par habitude la dénomination de philosophe, quoiqu'ils n'aient professé que des opinions ! Ceux-là ne devroient être dans la réalité désignés que par le nom de curieux ou de savans.

Conservons par déférence pour l'habitude, la qualité de philosophes à Oinomaos et à Nouménios d'Apamée. Oinomaos estima assez les droits de la vérité pour lui sacrifier ceux de la religion qu'il professe ; peut-être a-t-il estimé trop ceux de la philosophie. La rancune de son amour propre offensé des fausses réponses que lui a faites l'oracle de Delphes, paroît lui avoir dicté l'écrit dans lequel il dévoile les mensonges des prophéties de plusieurs oracles. L'évêque Eusebius a fait servir contre la religion et la philosophie des payens les armes livrées par leurs sages eux-mêmes. Tous résultats de guerres intestines tournent à l'avantage de l'ennemi, et le rendent également pernicieux aux deux parties belligérantes. Le christianisme, on l'a déjà dit en d'autres termes,

Suidas. Voc. Οἰνομ.

Euseb. præp., l. v, c. 18, p. 209. Theodoret. gr. aff. l. vi, p. 561, l. 10, p. 631.

quand il ouvrit la brèche dans la citadelle du polythéisme, n'eut qu'à heurter une muraille sapée par ceux-là même qu'elle protégeoit de son enceinte.

Suidas, Euseb. præp., p. 121.

(a), pron. hébraïq.

Clem. Alex. Strom. 1, p. 342.

Nouménios d'Apamée concilie en ses opinions Puthagoras et Platon ; il prétend même concilier aussi Platon et Mouscheh (a) (Moyse)... Qu'est-ce que Platon, dit-il, sinon Moyse parlant athénien ? Il croit, comme saint Justin, que le législateur des Hébreux a révélé à l'auteur de l'utopie grecque ce qu'il dit du plus grand des législateurs, de Dieu : du plus grand exercice donné à l'ensemble des lois du monde, de la création. Un esprit aussi disposé à propager la concorde devoit se rencontrer avec un caractère bienveillant et doux ; aussi Origénès et Eusebius signalent-ils Nouménios comme un modèle de sagesse.

Euseb. præp., l. 11, c. 9, p. 525. Theodoret. gr. aff., l. 2, p. 500.

Les chrétiens le louent, les païens le blâment ; ce n'est pourtant pas en ce qui regarde ses mœurs. On lui reproche d'avoir parlé avec trop de clarté des mystères de Cérès et de Proserpine. Eusebius et Théodorétos ont encore fait servir contre les polythéistes ses indiscrétions. Plotinus lisoit assidument ses écrits ; cela seul suffiroit à les recommander.

Macrob. Somn., l. 1, c. 2. Jons., l. 3, c. 10, p. 263.

Ce philosophe et Origénès lisoient aussi sans relâche les écrits d'un ami de Nouménios, d'un platonicien nommé Chronos. Ils traitoient d'un sujet dont les doctrines égyptiennes accréditoient alors l'étude, celui de la génération et de la régénération. Plot., p. 10, Jons., l. 3, p. 263.

Xextos (Sextus), le pythagoricien, nous transmet quatre cent trente sentences morales. Le chrétien Rufinus d'Aquilée les traduit dans la langue latine en les attribuant au pape saint Sixte (Sextus), tant il les trouvoit dignes du christianisme ; saint Augustin lui-même s'y est mépris. Plusieurs autres chrétiens firent avec plus de bonne foi ou plus d'exactitude, des emprunts importans aux sages du paganisme. C'est ainsi que le manuel d'Epictétos fonda par la volonté de saint Nil la règle de l'un des monastères qu'il institua. Saint Jérôme démentit l'assertion de Rufin. Sans le desir qu'il eut d'humilier son ancien ami, l'on auroit déféré une vénération pieuse à ces maximes, au lieu de ne leur accorder que la portion rigoureuse d'estime à laquelle on réduit le mérite qui ne s'appuie pas de recommandations.

Bibl. patr., t. V, p. 565.

Aug. retr., l. 2, c. 42, p. 25.

Hieron. in Ctes., l. 2, p. 252 in Ezech., c. 18, p. 439.

Alexandros d'Aphrodisée en Carie, a sans doute étudié plus soigneusement les ou-

vrages d'Aristotélès, qu'Aristotélès lui-même ne les étudia pour les composer. En effet, les hommes d'un grand talent semblent, en rédigeant leurs conceptions, ne faire que transcrire une sorte de dictée qui leur vient de l'intérieur, à-peu-près comme la chrysalide donne à croire non pas qu'elle élabore sa soie, mais que toute filée elle la déroule de la capacité de son corps délicat.

Il n'est peut-être pas un traité du philosophe de Stagyre sur lequel Alexandros n'ait laissé des commentaires. Nous qui renouvelons par l'impression tout ce qui nous vient des âges anciens, nous n'avons point imprimé dans leur totalité ces doctes commentaires; nous ne les possédons même pas tous, car les Arabes et les Grecs en conservent dans leurs dépôts plusieurs dont nous n'avons point les copies. L'histoire de l'ancienne philosophie y recueilleroit cependant de grandes richesses... Leur auteur fut plus savant que son maître: ne s'étoit-il pas approprié toutes les nouvelles conquêtes de la science? n'avoit-il pas en outre vu dans les travaux de ce maître, nombre de fautes que n'avoit pas vues l'auteur? S'il n'a pas plus de réputation que lui, c'est que la renommée, par juste raison, ne doit ap-

partenir qu'à l'invention, puis secondairement à la disposition.

Cet homme qui a si bien étudié la science, s'est-il bien étudié lui-même? il est douteux qu'il en ait eu le temps. Il est certain qu'il ne reste rien qui le puisse témoigner : on n'a conservé aucun détail sur sa vie. Qu'il nous soit permis de supposer qu'un philosophe, et même qu'un philosophe très-occupé, a pu pratiquer le bien-vivre comme à son insu, et de la même manière que le pratiquent tant de laborieux et utiles cultivateurs et artisans, arrivant à la mort après avoir vécu en vrais sages sans le savoir, assez heureux pour avoir fait bonne route sans s'en apercevoir. Ce philosophe tout dévoué à Aristotélès, en marchant à sa suite, semble affecter de placer le pied sur l'empreinte même du pas de ce grand devancier, afin de fournir avec précision la même carrière dans toute son étendue; afin d'arriver sur la trace du maître à un but utile et grave. Cette tâche courageusement soutenue, témoigne d'une volonté forte; une volonté de ce genre a toujours quelque bon résultat.

A côté d'Alexandros, un homme marqué pour le contraste semble affecter de ne signaler sa marche que par ses écarts. Aristo-

clès de Pergame commence sa vie philosophique par où d'ordinaire on la finit, c'est faire présumer qu'il la finira par où l'on suppose qu'il l'auroit dû commencer. « A quoi » serviroient les lettres, dit un célèbre écri- » vain moderne, si elles ne préparoient à la » philosophie? » A quoi serviroit la philosophie, semble se dire Aristoclès, si elle ne préparoit à l'esprit l'amusement des belles lettres? Il étoit péripatéticien, et certes le pythagorisme n'imposoit pas, au bénéfice de la morale, des habitudes plus rigides que ne les commandoit le péripatétisme par la nécessité des études fortes qu'il impose. Aristoclès abjure la ferveur comme font ceux qui l'ont exagérée : l'amour passionné des plaisirs succède à l'austérité de sa vie; au culte de la raison il substitue l'idolâtrie des jouissances de l'imagination, et à la fin de ses jours sa philosophie est immolée aux belles lettres. Il se déplace, il vient à Rome, il écoute Hérodès-Atticos, se croit éloquent, se déclare orateur, peut-être même poète, rentre dans sa région natale, et de ville en ville va déclamant des harangues où l'on ne retrouve ni des combinaisons de rhétorique modelées sur celle d'Aristotélès, ni les brillans effets des inspirations d'Hérodès-At-

Voltaire corresp.

ticos. Il avoit voulu recueillir la jouissance du fruit de ses diverses études, et ne recueillit que des ironies sur sa légèreté... La reconnoissance publique ne s'attache qu'au désintéressement absolu. Sa vie dissipée fut moins utile à la société active que ne l'eût été sa vie sédentaire, que ne le fut la vie presque immobile d'Alexandros d'Aphrodisée. Le grand arbre qui végète fixe dans son lieu, élabore à loisir toutes les sortes de produits utiles; l'arbuste traçant, ne promène avec ses tiges longues et grêles qu'une présence souvent nuisible et presque toujours stérile. Philostr. Soph. 29, p. 565, 566.

Maximos de Tyr a commenté d'une autre manière et sous une autre forme qu'Alexandros d'Aphrodisée; il a voyagé, et dans ses excursions; il a propagé sa pensée avec plus d'utilité qu'Aristoclès. Ses dissertations sont le développement de quelques-unes des opinions de Platon; mais elles ne marchent pas accollées à la parole du modèle; mais elles sont empreintes du caractère propre de l'auteur; mais elles ne communiquent pas seulement de la science, elles réchauffent, elles ravivent le sentiment moral : elles portent à aimer l'ordre du monde, l'ordre social et les jouissances de l'intelligence et du sentiment que la

connoissance de ce bel ordre fait éclore, qu'elle accroît, et auxquels elle donne pour terme dernier, l'amour du genre humain; elles engagent à honorer Dieu, à chérir les hommes, à faire fond sur notre raison. Puissent se multiplier les philosophes qui se proposent de semblables sujets, qui atteignent un pareil but ! Maximos de Tyr avoit l'enthousiasme de la vertu, et en récompense il a fait preuve d'étendue d'esprit, de ressources d'imagination. Pourquoi n'a-t-il pas consenti à exclure des nobles moyens qu'il applique à une belle cause, le luxe de certaines argumentations gratuites, quelques subtilités, et de certains appareils sophistiques qui nuisent plus à la confiance qu'ils n'ajoutent aux avantages du raisonnement. Tel étoit le goût du siècle. Les doctrines rentroient les unes dans les autres; hormis les stoïciens, tous philosophes étoient rhéteurs. Dans les questions morales ou métaphysiques qu'ils traitoient se retrouvoit alors une sorte de mélange de subtilité logique, de précision didactique et de clinquant oratoire. Cornelius-Fronto est de tous les écrivains du temps celui qui, en ses compositions, montre le mieux le bon em- [illegible] des qualités dont les moyens indiqués

sont l'abus. Philosophe et rhéteur, il a possédé l'adresse logique, toutes les précisions, la clarté et le poli, vraies qualités dont les opposés absolus sont le brillant et le clinquant.

Maximos de Tyr a voyagé; il a parcouru une partie de l'Asie-Mineure, et dans cette région, les provinces où ont existé de tout temps des peuples en état de barbarie; il a visité l'Arabie, c'est-à-dire, l'entrée de la presqu'île seulement. Il étudioit donc les mœurs, il les étudioit dans leurs rapports avec la religion et la conduite philosophique de la vie; aussi il rattache tout à la religion naturelle. Le règne de Marcus-Antoninus est l'époque où les païens éclairés, quelque secte philosophique qu'ils suivissent, ramenoient le polythéisme à sa raison fondamentale comme par instinct du besoin qu'il alloit éprouver de la dévoiler à l'instant du grand combat prêt à s'ouvrir entre lui et le christianisme. Pour soutenir la lutte il falloit qu'il se dévêtit de ses décorations d'emprunt, de même que l'athlète, pour déployer ses moyens et sa force dans leur puissance et leur liberté, dépouille ses vêtemens et apparoît en sa nudité. Le règne de Commodus vit arriver à Rome Maximos; s'il y fût arrivé sous Marc-Aurèle, le sage

empereur stoïcien se seroit réservé une place parmi les auditeurs du platonicien qui ne composoit ses dissertations que pour les lire en public. On jugera que Maximos de Tyr en conformant son action à ses opinions, s'est allé placer sur un degré assez rapproché de celui qu'occupent les philosophes hommes d'état : il a dû vivre en cosmopolite bienveillant et bienfaisant : il a dû se montrer actif et adroit à propager les principes de la tolérance commune : c'étoit là porter avantage à un grand intérêt social.

« Ce qui est puissant se sert de tout », a dit Marc-Aurèle : à quelle fonction Marc-Aurèle eût-il fait servir le philosophe Sextus Empyricus, qui, doutant de tout, devroit pour être conséquent n'agir jamais, ou du moins ne faire que des actions indifférentes. Ce fut apparemment pour voir un résultat décidé mettre fin à ses raisons de douter, que cet homme se fit médecin. La mort ou la vie nous apportent, en effet, la solution la moins équivoque de la conjecture qui prêteroit le plus au doute, comme elle apporte celle de l'expérience médicale qui tente avec le plus juste équilibre les deux chances adverses.

Sextus-Empyricus a composé d'après les livres d'Ænesidemos, restaurateur de la secte

des sceptiques à Alexandrie, du temps de Tullius Cicero, d'après ceux de Ménodotos, de Teudas, d'Hérodotos de Tarse, un ouvrage qui, en portant à douter, apprend beaucoup. Reconnoître les raisons de douter, n'est-ce pas avoir analysé l'objet et opéré une appréciation première de ses parties et de leurs qualités? Le traité des Hypotyposes, ou institutions pyrrhoniennes, agit sur les esprits comme font les remèdes énergiques, qui ne nuisent qu'aux complexions foibles.

Diog. Laert. Galenus oper.

On doit aux recherches qu'il contient la connoissance d'une foule de maximes et spécialement de dogmes propres aux différentes sectes. Les plus dogmatiques de tous les philosophes, les stoïciens voient, par l'effet de ses travaux, surnager nombre de leurs préceptes. Tout ce qu'une méthode serrée de raisonnement peut présenter comme modèle, se rencontre en ce livre; quantité de paradoxes curieux, ou quantité de choses singulières, qui méritent d'être étudiées, et de choses qui, dès qu'elles sont comprises, peuvent-être jugées bonnes à savoir, sont répandues comme avec profusion dans cette composition remarquable.

Au temps même où Maximos de Tyr et

Marc-Aurèle, développant l'un les ressources de la démonstration oratoire, l'autre celles de la démonstration raisonnée et les inspirations du sentiment, prétendent donner aux principes que plusieurs ne regardoient que comme des opinions, le caractère de la plus satisfaisante probabilité et presque de la certitude absolue, à l'effet de confirmer ou de réintégrer dans les cœurs la foi en Dieu, la confiance dans la providence, le respect pour l'ordre du monde : en ce temps-là même Sextus-Empiricus s'étudie à transformer en opinions tout ce qui est admis comme certain, puis à mettre en doute les opinions. Quand Maximos a ramené la religion des polythéistes à n'exprimer que les grandes conditions physiques et intellectuelles de l'ordre de l'univers ; quand Marc-Aurèle se complaît à montrer dégagés de toute enveloppe de culte les grands attributs de Dieu imprimant à toutes choses un mouvement capable d'être compris, d'être obéi volontairement, et partagé par l'homme au moyen des deux attributs humains dont l'origine est céleste, de la raison et de la sociabilité : le sceptique Sextus avec une gravité qui rend ses atteintes redoutables, met en problême les

attributs de l'homme, les attributs de Dieu, Dieu lui-même... et cependant les zélateurs chrétiens comme embusqués là tout près, se montrent en position et en mesure de se faire avantage contre ses frères les polythéïstes de tous les succès qu'il obtiendroit sur eux. Il n'est point d'exercice de l'entendement humain, quelque borné qu'il semble, qui, selon l'intérêt des circonstances, n'attache à ses conséquences de redoutables dangers.

Cependant c'est le philosophe en action que l'on prétend considérer en cette galerie ou nous faisons mouvoir sinon les personnages, du moins leur ombre. Quelle action exerçoit Sextus-Empyricus? du lit d'un malade qu'il quitte incertain comme tant d'autres médecins sur les vraies apparences, puis, sur le vrai caractère de son mal, puis sur l'issue de l'expérience qu'il laisse en suspens, il va visiter les écoles de tous ceux qui enseignent les sciences. C'est contre les mathématiciens, en prenant le mot dans la signification de précepteurs des sciences, qu'il a dirigé le second des ouvrages qui nous restent de lui. Il entre dans chacun des doctes asyles où l'on vaque à l'enseignement suivi, où souvent un ami des bonnes études

communique spontanément à un groupe d'hommes de tout âge et de toute condition, les résultats des ses méditations : où la voix du maître trouve d'ordinaire *l'ouïe* soit crédule, soit déférente : où elle rencontre d'ordinaire encore plus d'oreilles distraites que d'entendemens disposés à la révolte. L'un après l'autre, il regarde au front dans leur tribune aux harangues *le* grammairien, le rhéteur, le géomètre, l'arithméticien, l'adepte en astrologie, le musicien, le logicien, le physicien et le moraliste, (1) et à quelque moment qu'il se soit confondu dans la foule, quelque parole qu'il ait surprise à l'issue des lèvres des maîtres, il a dit à ceux qui les approchent : « rien n'est qu'apparence, il n'y a d'évident que l'erreur de la décision que porte ce docteur..... cela est-il douteux? non pas même douteux;... cela est faux... Επεχε, abstiens-toi,... abstiens-toi de décider, abstiens-toi même de croire. » L'homme qui l'a consulté sur un intérêt pressant, et l'indigent qui a interrogé sa pitié, ont-ils obtenu pour réponse εγω επεχω, je m'abstiens.

(1) L'ouvrage de Sextus-Empyricus, *adversus Mathæseos*, est divisé en traités dirigés, dans l'ordre indiqué ici, contre chacun des ordres de savans et de littérateurs dont on présente l'énumération.

Que le rang de ce philosophe soit assigné par le premier homme judicieux qui se tiendra pour certain que l'action d'un personnage aussi prudent, si elle fut le moins du monde en conformité avec sa philosophie, ait jamais pu servir efficacement l'intérêt social, disons plus : le besoin d'une mère de famille implorant sa pitié pour ses enfans absens.

Tous les philosophes de ce temps dont les annales des lettres nous conservent les noms ont concouru indirectement aux préparatifs de la guerre déclarée qui alloit s'ouvrir entre la religion des chrétiens et celle de païens. Durant que les deux armées effectuoient leurs approches et leurs préparatifs, quelques combattans sortirent des rangs des chrétiens, et quoiqu'hostilement armés se présentèrent presque sous l'aspect de supplians. Tels se produisoient aux regards saint Justin, Théophylos d'Antioche et Athénagoras. Des rangs des polythéistes sort un homme qui fait briller ses armes, qui les brandit de loin à la manière des assaillans, c'est l'épicurien Celsus. Voilà un philosophe en action.... dans la plus véhémente action, celle du combattant. Il est épicurien et il fait servir à combattre la nouvelle religion,

Epic. Epist. ad Menec. cette maxime de son maître : « Les Dieux ne sont pas tels que les croit le vulgaire ; l'impie n'est pas celui qui rejette les Dieux de la multitude, mais celui qui attribue *aux Dieux* les opinions de la multitude ». Il répète après Eracleïtos (Héraclite) : « Quiconque rend à des choses inanimées les honneurs divins, est aussi insensé que celui qui par-leroit à des murs ». Il faisoit donc consister l'orgueil de sa piété à signaler le polythéisme comme une religion philosophique; que d'avantages il se donnoit! Aussi ne fallut-il pas moins que toute la science et tout le zèle du grand Origénès pour écarter les coups de ce formidable ennemi.

Origen. contr. Cels. præfat.

Ce ne fut pourtant qu'un siècle après que Celsus eut publié son *discours véritable*, que le christianisme et l'illustre défenseur des chrétiens, Origénès, se trouvèrent placés dans la position la plus avantageuse à leur cause. Alors les principes de la nouvelle religion, sa morale pure et bienveillante, les procédés de ceux qui lui obéissoient avec lumières, le dévouement de ceux qui, au lieu d'en appeler à la raison pour témoigner de leur foi, de leur croyance indistincte, livroient sans regret leurs souffrances et leur sang; alors tout ce qui formoit, non pas l'apologie, mais le pa-

négyrique du christianisme avoit eu le temps de se donner à voir, à mesurer, à apprécier. Il s'étoit effacé nombre de préjugés qui n'étoient pas tous sans fondement, qu'on ne pouvoit pas accuser d'être tous gratuitement nuisibles aux premiers chrétiens.

Les Saints-Pères ont proclamé que tous les écrits que l'on publiera jamais contre la foi chrétienne, se trouvent d'avance réfutés dans l'ouvrage d'Origénès, publié contre ce polythéïste. Ainsi, Celsus, dont nous ne connoîtrions pas les écrits, si son antagoniste ne les eût incorporés aux siens, avoit très-savamment attaqué sur toute sa ligne le nouveau culte. Ce qui résulte de la connoissance des argumens du défenseur de l'ancien culte, du choix des faits qu'il allègue, de l'art de mettre en emploi ses moyens, nous force de reconnoître en lui un homme d'un génie étendu et souple qui manie avec une égale adresse le raisonnement judicieux et le sophisme, l'exprobration et l'ironie; qui donne à l'assertion une autorité tranchante, au doute, une intention piquante; qui passe de la combinaison grave des argumens à la dérision, et qui dut réussir à maintenir ses partisans dans la conviction par sa gravité, en même temps qu'il les

Lib. adv. Hierocl. Euseb. Basil. Gregor. Nazianz. Hieronym.

confirmoit dans le mépris qu'ils affectoient, par les sarcasmes ou les railleries dont l'homme se plaît tant à laisser amuser son orgueil ou fortifier son inimitié.

Après avoir écrit contre le christianisme, Celsus écrivit contre la magie, ne croyant pas cesser de le combattre. L'action belliqueuse fut donc la principale action à laquelle se livra le philosophe Celsus; ce que l'on connoît de ses opinions, ce qu'il loue, ce qu'il blâme, ne donne pas le droit d'accuser ses mœurs. L'homme qui combat pour ses amis, doit être ménagé par la haine; il s'élève assez de lui-même au-dessus du mépris.

Si nous tenons compte des actions de zèle de Celsus, nous nous le représenterons fréquentant tous les lieux qu'habitent ou que visitent les chrétiens. Il se confond dans les groupes des jeunes gens, des désœuvrés, des esclaves, des femmes; il descend dans les ateliers des foulons, des cardeurs, des cordonniers; il les écoute au moment que, dans un langage confiant, animé, vraiment surprenant par rapport à leur condition, ils promettent aux enfans, aux jeunes femmes de leur enseigner l'art du bien-vivre, le moyen d'être heureux, et qu'ils les provoquent à l'ab-

négation d'eux-mêmes. Il aborde dans les lieux publics, il visite dans leurs domiciles, le juif éclairé, le chrétien qui possède l'instruction. Au droit de la raison, il sollicite et obtient d'eux toutes les révélations qui éclaireront son savoir et son discernement; il attire en sa maison propre le juif et le chrétien voyageurs; il obtient la communication de leurs livres; il échange avec eux une argumentation serrée, qui ne s'entame et ne se poursuit qu'au bénéfice de la vérité. C'est à ce prix qu'il acquiert une si grande connoissance des doctrines contre lesquelles il luttera en homme qui a bien étudié ses antagonistes.

Il s'enfonce dans les ténébreuses sinuosités des catacombes, à la suite de la troupe craintive qui va cacher timidement entre les fentes des roches, le cadavre d'un frère. Il s'arrête au milieu de la place publique à l'instant où, devant le préfet de la ville, quelque juge inférieur prononce une réprimande ou une peine de police contre un chrétien. Il s'éloigne en hâte, s'il arrive que ce jug[illegible]ordonne au questionnaire d'approch[illegible]usé d[illegible]t il admire et accuse par [illegible] fermeté à attendre le

Ce seroit une offense contre la justice et contre la raison humaine que d'assimiler en qualité de philosophes Celsus et le cynique Crescens, s'il étoit vrai que ce dernier personnage eût été aussi criminel qu'on s'est accoutumé à le représenter. Pourquoi nos orateurs chrétiens du haut des chaires de l'église les confondent-ils donc tous deux dans une commune réprobation? Les mœurs de Celsus n'ont pourtant jamais été attaquées par Origénès. Le savant défenseur de nos dogmes pieux n'a en vue que de prévenir ses lecteurs contre son argumentation, quand il attache à son nom et avec épargne toutefois quelques épithètes injurieuses; jamais il n'inculpe son caractère. Saint Justin d'un autre côté, ne reproche à Crescens que de livrer à la discussion du peuple qu'il qualifie de tourbe d'ignorans et d'idiots, les principes de notre religion, que de signaler à ce même peuple ses co-religionnaires comme des impies, des athées. Les deux invectives exprimées par des jeux de mots qu'il lance contre lui sont celles de Philopsophos, de philocompos (1): ami

Justin. Apolog. 1, p. 46 E, p. 47 A et 49 B.

(1) φιλοψοφος, amator soni, vel strepitus φιλοκομπος, amator crepitus seu jactantiæ.

du bruit, ami de la jactance, elles ne portent que contre le personnage par lequel tout cynique se produisoit en public comme orateur de carrefour (1) ; si Crescens, comme il en est accusé indirectement par

(1) Tatianus, au rapport d'Eusebius, accuse Crescens d'avarice et de débauches criminelles : il ajoute qu'irrité contre saint Justin de ce qu'il qualifioit les philosophes du titre de gloutons et de charlatans, *il s'efforça* de l'entourer des pièges de la mort τῷ θανάτῳ περιβαλεῖν πραγματεύσασθαι, *morte circumretire laboraret.* Tatian. ap. Eus. Eccl. hist., l. IV, c. XI. Veter. Elog. op. S.-Just. sub. init.

Eusebius avance que Crescens a déterminé la persécution dans laquelle saint Justin répandit son sang pour la foi. On ne peut nier ici qu'Eusebius ne semble attribuer à ce cynique une influence disproportionnée à celle que l'on accordoit à cette époque aux hommes de son espèce. Epiphanès (saint Epiphane) et Hieronymus (saint Jérôme) qui vivoient l'un à 130, l'autre à 230 ans de l'évènement, affirment qu'il a fait périr le saint apologiste ; ce que n'a point exprimé Tatianus, seul témoin irrécusable en sa qualité de contemporain. Ils ne paroissent pas, ainsi qu'on l'a pu remarquer, s'appuyer de documens qui soient autres ou meilleurs que les siens. Photius ayant écrit à une plus grande distance, mérite moins de confiance encore. Parlera-t-on des actes anonymes de son martyre, ils sont plus que douteux. Euseb. Chr. an. 144. loc. cit. sup. Voy Tillem. Hist. Ecclés. t. II, p. 435. Baron. 165, §. 2.

Tatianus et directement par Eusebius et Epiphanes, a déféré au juge saint Justin, et provoqué son martyre (1); s'il a seule-

(1) Le martyre de saint Justin ne semble pas suffisamment garanti par le témoignage des écrivains contemporains. La seule autorité sur laquelle Baronius ait pu se fonder pour supposer sa condamnation est celle de Tatianus. On a vu dans une note précédente que l'assertion de cet hérésiarque se borne à avancer que Crescens n'épargna rien pour faire donner la mort au saint apologiste. Peut-on tirer de là aucune induction positive qu'il ait réussi dans son mauvais dessein.

S'il est douteux que saint Justin ait été martyrisé, il devroit être inutile de rechercher si Rusticus doit subir l'accusation de l'avoir condamné. Le seul témoignage de saint Epiphanès impute au philosophe ce meurtre; il perd beaucoup de sa validité par l'effet d'une erreur fort grave de chronologie qui échappe à ce respectable écrivain. Trompé par des mémoires infidèles, il raconte que le martyre de saint Justin a été ordonné par Rusticus sous l'empire d'Adrianus ἐπὶ Ῥυςικοῦ ἡγεμονος καὶ Ἀδριανοῦ βασιλέως, *pro Christo martyrio perfunctus, perfectissimam coronam adeptus est Romæ sub Rustico præfecto, Adriano imperante.*

S. Epiph. adv. Hæres, l. 1, t. III, p. 391. Ed. Paris.

Si le martyre de saint Justin a eu lieu par ordre d'Adrien pourquoi l'imputer à Marc-Aurèle ? Rusticus, supposé préfet de la ville sous Adrien, auroit-

ment ému contre la personne des chrétiens l'aigreur populaire; quand bien même encore il se seroit borné à censurer devant

il été ensuite préfet de la ville une seconde fois sous Marc-Aurèle? il est difficile d'admettre cette dernière supposition : d'ailleurs elle est gratuite; il est avéré que saint Justin ne fut point matyrisé sous Adrien, puisqu'il adressa sa seconde apologie à Antoninus-Pius, Marcus-Aurelius, sous le nom de Verissimus et Lucius-Verus Cæsars. Just. Oper., p. 53.

Il est un peu plus surprenant que monsieur Lenain de Tillemont, écrivain si probe et chronologiste si attentif, ait placé le martyre de saint Justin dans l'année 167 de l'ère chrétienne (920 de Rome), Tillemont. Hist. des Emp., t. II, p. 662. tandis que saint Justin insère dans sa seconde apologie la lettre supposée dans laquelle Marc-Aurèle déclare que la victoire miraculeuse contre les Quades est due à l'intercession des chrétiens. Just. oper., p. 101. Or, la victoire miraculeuse ayant été remportée en l'année 174 ou (927 de Rome), il s'ensuivroit que Tillemont, *ibid.* saint Justin auroit publié cette lettre remarquable sept ans après avoir été décapité.... S'il n'a pas enduré le martyre dans l'année de cette victoire, on ne trouvera plus, jusqu'à la fin du règne de Marc-Aurèle, d'époque à laquelle les chronologistes des martyrs aient rattaché aucune persécution exercée à Rome qui se rapproche de celle dans laquelle on prétend si faussement que saint Justin a été condamné à la poursuite de Crescens.

la foule les principes qu'il trouvoit condamnables ; par cela seul qu'il les auroit censurés devant la foule, on auroit droit de prononcer que c'est encore outrager gratuitement Celsus que rapprocher son nom de celui d'un harangueur de place publique, comme philosophe, pour témoigner précisément qu'il ne méritoit pas le nom de philosophe. De même que plusieurs cyniques qui chez les anciens furent souvent employés comme instrumens de l'administration, Crescens communiquoit aux hommes de la plèbe des idées réduites à la foible portée de leur intelligence, et exprimées dans un langage qu'il affectoit de rendre grossier pour qu'il semblât plus naturel et fût mieux compris. Celsus au contraire dans un langage exact et pur, exprimant des pensées toujours conséquentes et les faisant valoir avec des ressources d'esprit qu'il nous faut blâmer sans les pouvoir trop dépriser, écrivoit un mémoire destiné exclusivement, soit au souverain, soit aux principaux magistrats. Il avoit eu pour tâche prescrite le devoir d'éclairer la politique et la morale du prince et des premiers citoyens de l'empire, sur ce que l'ordre public et la raison avoient à craindre ou à espérer de la nouvelle doctrine.

Celsus mérite véritablement d'être compté parmi les philosophes qui ont eu la pensée, la volonté de servir l'intérêt social; car, en portant les derniers coups au culte adverse, il exprime le vœu « que toutes les nations » de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique se » réunissent à suivre la même loi, » et il exhorte les chrétiens « à rendre au prince » ce qui dépend d'eux, à combattre, s'il le » faut, à prendre rang dans les armées, à » concourir à leur conduite, à remplir pour » la patrie les différentes magistratures »....

Orig. contr. Cels., n° 71.

Ibid. 73 et 74, *ibid.* 75.

Ce vœu et ces conseils ne sont-ils pas d'un ami du genre humain, d'un ami du bon ordre des sociétés?

A l'heure où va expirer la génération des philosophes, il se présente un homme qui s'étudie à rassembler ce qu'on pourroit appeler le recueil des testaments de chacun des philosophes prédécesseurs. Quelques pages suffiront à constater la volonté morale dont chacun de ces grands hommes avoit légué au genre humain tant de gages utiles, tant de témoignages augustes.... Celui qui a pu vouloir et qui a su concentrer ainsi tant de doctrines, tant de faits, rapprocher tant de grandes pensées, tant de saillies brillantes, étoit sans doute un homme de génie, un

grand philosophe surtout?.... C'étoit un homme de peu de sens... Les moyens que le sort met en jeu pour prolonger dans les âges la renommée des illustres, en cette rencontre comme en d'autres, humilient leur orgueil; ils effrayeroient le nôtre... Diogénès de Laërte en Cilicie est ce compilateur vulgaire qui, dans son travail exécuté sans talent, nous offre sur les chefs de la philosophie et sur leurs principaux disciples, presqu'autant de documens que nous en présente la réunion absolue de tous les livres des anciens.

Le sort par une autre espèce de bizarrerie, veut que ce soit la volonté d'une femme qui décide de la mémoire de tant de graves chefs de doctrine. Cette femme à qui Diogénès de Laërte dédie son ouvrage, et à la demande de laquelle il l'avoit sans doute entrepris, avoit sur lui l'avantage d'être philosophe. On croit reconnoître en elle Arria, célèbre platonicienne, de qui Galenus dit : qu'elle lui avoit été recommandée par les empereurs (Marc-Aurèle et Verus) comme une personne fort savante dans la philosophie et surtout dans celle de Platon.

Galen. siv. auct. coætan. Tract. de Ther. vis. Præf. long.

Eh quoi! la gloire immortelle de Socratès, de Zénon, d'Épicouros, de Diogénès de Sinope, de tous ces hommes de génie et

de tant d'autres hommes éminens en intelligence qui tous ont eu tant d'esprit, que n'eussent-ils eu que de l'esprit, ils primeroient par lui tous les modernes, tant il est de bon aloi; ... La fortune de tant de grandes ou saines maximes, de tant de pensées judicieuses, de tant de saillies éblouissantes, de tant d'idées génératrices a été commise au hasard de la volonté d'une femme et laissée à la discrétion d'un écrivain qui est moins que médiocre!..... Ce n'est pas de cela qu'il faut s'étonner; c'est de l'étrange combinaison de chances dont l'effet est de nous inspirer la plus absolue confiance dans l'autorité de ces histoires. La vérité pénètre sans obstacle quand elle sort de la bouche du simple : qu'un ancien, de grand renom, eût écrit dans les mêmes termes les mêmes faits en leur suite, on auroit cru reconnoître, partout, soit ses inspirations soit ses retouches ; la vérité qui coule de la plume d'un écrivain naïf n'est pas suspectée.

Comment motiver mieux le jugement porté ici sur le talent de Diogénès qu'en disant que son livre écrit en grec illitéraire, et rempli de locutions dénommées idiotismes populaires, atteste qu'il n'a pas trop souvent compris les principes philoso-

phiques qu'il expose, que le style de ses narrations est presque toujours puéril, que ses réflexions plus que communes, et que ses jugemens consacrés par ses épigrammes font aussi peu d'honneur à la force de sa raison qu'à celle de son talent poétique; mais cet auteur a opéré des recherches consciencieuses, mais il a copié très-franchement des passages assez clairs; il a transcrit surtout avec une parfaite fidélité une multitude de pensées, de jets d'esprit, de mots des anciens philosophes, de ces mots qui révèlent tout subitement quelque trait imprévu du caractère du diseur, quelque trait encore inconnu du caractère de l'homme; et, en dépit de son peu d'habileté, il nous a fait don d'un livre assez précieux pour mériter d'inspirer à un érudit, le jugement le plus spirituel qu'on pût en porter. Saumaise l'a qualifié *l'histoire de l'esprit humain* (1).

(1) Ceux qui prendroient la peine de commenter ce mot d'un commentateur, trouveroient qu'il atteint toutes les significations auxquelles on puisse étendre sa souplesse d'expression. Beaucoup de gens du monde affectent d'être étonnés des saillies des érudits. Ils n'ont pas eu probablement occasion d'apprendre que les écrits de ceux qui ont ouvert la carrière, fourmillent de traits fort ingé- fort piquans, et que les érudits du temps présent, quelque ·ue soient leurs travaux, n'en réalisent la plus grande par- l'aide des opérations les plus spirituelles de l'intelligence.

Quelle peut être l'action par laquelle Diogénès de Laërte mit en exercice sa philosophie, s'il nous faut enfin convenir qu'il fut au niveau du titre de philosophe? elle dut être laborieuse, simple, modeste, bienfaisante, car il aimoit la vertu et louoit avec quelque élévation tout ce qui est socialement utile.

Il est échu aux plus renommés des sages anciens un historien sans esprit, et celui-là ajoute à leur nom, à leur renommée une plus riche suite de titres à la gloire. Voici un sage qui ne risquoit pas moins que de mourir inconnu comme il est arrivé à tant d'autres sages, et qui par une sorte de prodige surgit de la tombe et revit parce qu'il rencontre pour historien, l'observateur le plus fin et le peintre de mœurs auquel nous sommes forcés de reconnoître le plus d'esprit. Loukianos (Lucien) l'a vu, l'a écouté, l'a étudié; sans s'avouer tout-à-fait pour son disciple, il se déclare son admirateur, et, chose incroyable! son panégyriste. Ce philosophe là est un de ces hommes vertueux par le con-

Si ceux-ci consentoient à convertir en bons mots tous les aperçus délicats que rencontre leur imagination, ils amuseroient des gens plus difficiles qu'eux, et pourtant ils le sont assez pour les négliger sans regret.

cours de la raison et du tempérament, un de ces sages qui l'ont toujours été, un de ces êtres rares dont l'apparition semble ménagée par la providence pour servir de jalon à ceux qui marchent dans la voie du bien.

Démonax étoit né riche. Devenu savant, éloquent, il se réduisit à être sage et ne prit d'aucun maître, d'aucun ami, ni conseils, ni leçons. Avant de se dévouer à la philosophie, il a lu tous les poètes, approfondi tous les systêmes, et exercé son corps à supporter toutes les fatigues et tous les travaux. N'adoptant en chaque secte que ce qu'il trouvoit bon, on reconnoissoit à son langage que, parmi les anciens, il donnoit la préférence à Socratès, quoiqu'il estimât la simplicité extérieure et la frugalité de Diogénès. *Je révère Socratès, Diogénès m'étonne, j'aime Aristippos.* On ne pouvoit déterminer mieux par l'exposé des impressions reçues le mérite si distinct de chacun de ces profès. Un de ses mots témoigne pourtant qu'il mettoit au-dessus d'eux tous, Epictétos. L'esclave d'Epaphroditus lui faisoit ce compliment délicat : *marie toi : laisse quelqu'un qui te représente dans le monde....* il répondit : *donne-moi donc pour femme une fille d'Epictétos.*

Il fut vraiment philosophe, car il faisoit tout pour éviter de laisser voir qu'il l'étoit. On le voyoit se conformer dans toute sa conduite aux usages communs. Simple dans ses manières, exempt de vanité il étoit du commerce le plus doux. L'urbanité attique embellissoit sa bienveillance et l'ironique dissimulation de Socratès (suivant l'expression de Loukianos), ou plutôt la modestie un peu affectée de ce grand philosophe lui demeura étrangère; aussi il ne mettoit nul de ceux qui l'entretenoient en défiance ou en mécontentement de soi-même : heureux résultat des communications familières! Ceux qui venoient de converser avec lui n'éprouvoient ni éloignement pour ses remontrances (le sage en fait beaucoup d'involontaires), ni indifférence pour sa personne; ils ressentoient une secrète satisfaction d'eux-mêmes qui leur inspiroit plus d'amour pour la vertu;... peut-être à cause de l'approbation de Démonax.... Hélas! il devient tous les jours plus à propos qu'il se multiplie de distance en distance dans nos rangs sociaux des approbateurs au suffrage desquels le vulgaire attache du prix. Au fort des batailles les instrumens de musique nourrissent ou ravi-

vent le courage des combattans.... Il réprimandoit le vice et ne le gourmandoit pas. Point de clameurs, point de disputes opiniâtres, point de reproches amers... *Il pardonnoit au coupable, en disant : pour se corriger promptement il faut-être plus qu'un homme... Les médecins guérissent les maladies et ne se mettent point en colère contre les malades*.... Le vicieux incorrigible étoit le seul être avec lequel il en vînt à la longue à rompre tout-à-fait.

Réconcilier les frères divisés, rétablir la bonne intelligence entre les jeunes époux, calmer les émotions séditieuses du peuple égaré, furent pour lui des exercices aussi fréquens que l'occurrence les avoit rendus nécessaires.

Sa philosophie se montroit douce amie de la paix, amie de l'enjouement..... et accessible à l'affliction. Il n'en étoit qu'une seule à laquelle il eût consenti de laisser prise : celle que suscite la maladie ou la mort d'un ami. « *L'amitié est le premier* » *de tous les biens :* » il n'osoit prononcer le seul.

La douce persuasion repose sur ses lèvres,
it-on en faisant servir un vers du poète
olis à marquer d'un seul trait, les agré-

mens et la grâce qu'il répandoit dans ses paroles et dans son action.

Nombre de mots, pleins de finesse, pleins d'esprit, inscrivent son nom parmi ceux des favoris de l'inspiration. L'eunuque Favorinus, sophiste distingué, lui disoit: «*par » quel privilège as-tu dès ton jeune âge em» brassé la philosophie...,. par privilège...: de » virilité* ».

Il subit un mauvais traitement analogue à celui qui mutila Epictétos; comme la blessure fut moins cruelle, il put substituer de la gaieté à la stoïque froideur de l'esclave romain. Tel est le récit : un vainqueur aux jeux olympiques usoit du privilège qui permettoit à cette sorte de victorieux, de paroître en public avec une robe brodée de fleurs. Démonax se moque : une pierre lancée d'un bras d'athlète lui fracasse la tête, il tombe, le sang coule, on le relève.... la foule lui dit: allons au proconsul... *non pas*, reprend-il, *mais au médecin*.

Ne croiroit-on pas qu'il pressentoit les moyens de procéder à l'analyse chymique? Un homme qui vouloit l'embarrasser lui demande: *si l'on brûle mille livres de bois, combien restera-t-il de livres de fumée.... pèse les cendres*, reprend-il, *la fumée pèsera le reste.*

Un sénateur tiroit vanité de sa robe de pourpre : le philosophe relève un pan de cette saye, la lui place devant les yeux et lui dit à l'oreille : *un mouton portoit ceci avant toi.... et n'étoit qu'un mouton.*

A Lacédémone on battoit de verges l'homme libre et l'homme servile. Un Lacédémonien faisoit endurer cette peine à son esclave : *cesse de l'élever à ton rang*, lui dit-il.

Un proconsul étoit dans l'usage de se faire épiler tout le corps, un cynique le tourna populairement en dérision. Le proconsul ordonne qu'on le punisse. Démonax demande sa grâce ; elle est accordée. *S'il réitère, quel châtiment?....* prononce le magistrat : *d'être épilé à son tour.* Ce proconsul aura pu se croire puni trois fois en voyant qu'on l'avertit qu'il se punissoit lui-même.

Il paroit à Olympie. Les habitans de l'Elide veulent lui décerner une statue : *gardez-vous-en bien, ce seroit faire la satire de vos pères.... ils ont oublié d'en élever à Socratès et à Diogénès.*

De bonne heure il avoit restreint ses besoins, distribué ses richesses, et s'étoit voué à une vie pauvre et dure. A l'âge de cent

ans il se servoit encore lui-même. Longtemps avant son extrême vieillesse, dès qu'il paroissoit en public on se levoit et l'on se taisoit par respect. Quand il entroit dans une maison on vouloit l'en mettre en possession, comme s'il eût été l'un de ces bons génies auxquels on croyoit devoir l'hommage de tout ce dont on jouit. Les habitans d'Athènes, sans exception aucune, prirent rang dans le cortège des funérailles de ce centenaire ; et nombre d'années après sa mort on conserva avec une religieuse vénération le siège de pierre sur lequel il avoit coutume de seoir ; on regardoit ce bloc informe comme une pierre sacrée, souvent on le couvroit de fleurs.

Tel est l'exposé de sa vie familière. Pris au hasard, les mots qu'on a cités ne font mesurer que la facilité piquante de son esprit. L'exposé du côté grave de sa vie donnera à approuver des mots d'où perce le génie.

Cypriote d'origine, mais choisissant Athènes pour patrie, il a conseillé dans plusieurs rencontres les Athéniens en vrai concitoyen, et de plus en ami de la raison, de l'humanité ; il les a préservés de deux crimes, l'un d'intolérance ou de superstition, l'autre de férocité gratuite. Avant que la vé-

nération publique en vint à l'accueillir, puis à l'accompagner partout, la haine avoit commencé par lui barrer le passage. Au premier abord, la franchise de son caractère, l'indépendance de son langage, peut-être la liberté de quelques-uns de ses discours, offensèrent la plupart des Athéniens : elles avoient exaspéré contre lui la malveillance de la plèbe. De nouveaux Anitus et de nouveaux Melitus, dit Loukianos, l'accusèrent d'impiété devant l'assemblée du peuple. Il s'y présente vêtu d'une robe blanche et la couronne de fleurs sur la tête. *Athéniens*, dit-il, *votre victime est déjà couronnée, hâtez-vous de l'immoler, car vous n'avez point encore offert de sacrifices qui vous aient été favorables.* Qu'on s'étonne de la chute du paganisme quand les philosophes ne craignent pas de proférer devant le peuple de semblables insultes contre la puissance des Dieux. On lui impute deux crimes, l'un de n'avoir jamais sacrifié aux immortels, l'autre d'être le seul qui ne se soit point fait initier aux mystères de Cérès. *Si les mystères sont mauvais, je n'aurois pu me dispenser de les publier, pour en détourner ceux qui pretendoient y participer ; s'ils sont bons, je les aurois divulgués encore par affection pour*

les hommes. Les Athéniens laissèrent tomber de leurs mains les pierres dont ils s'apprêtoient à le lapider.

Ces Grecs légers, tantôt prompts à la cruauté, tantôt à la douce compassion, mais par-dessus tout avides des plaisirs publics, vouloient, rivaux des Corinthiens en férocité scénique, établir aussi dans l'enceinte de leur cité, un spectacle de gladiateurs. Un seul mot de Démonax, mot sublime, réintégra l'humanité dans leurs cœurs « abattez donc auparavant, leur dit-il, l'autel » qui est élevé dans votre ville, à la Miséri» corde. » Que l'on apprécie l'influence d'une bonne parole; peut-être est-ce à l'autorité de ce mot qu'est due la résolution qui porta Marc-Aurèle à changer en jeux d'escrime les combats à mort dont se souilloient les amphithéâtres de Rome.

Ce sage Démonax qui se faisoit écouter des peuples, puisqu'il appaisa deux révoltes, l'une par son langage insinuant et doux, l'autre par sa seule présence, et son silence, méritoit bien aussi d'être écouté des chefs des peuples. Un homme chargé du gouvernement d'une grande province et du commandement des légions (il est permis de conjecturer que ce fut l'empereur Verus)

lui fait demander quel est le meilleur moyen de gouverner. *Parler peu,* répond-il, *écouter beaucoup, ne se point mettre en colère.* Convenez, politiques transcendans, qu'il ne fut jamais rendu en moins de mots, un oracle politique plus substantiel.

Lucian. V. Dein.

Certainement il est bien qu'un homme montre par la suite entière de sa vie qu'il n'y a point de vertus dont l'exercice ne lui soit facile; il est mieux que l'autorité plus durable de ses écrits, survive à la mémoire de ses actions dont la tradition va s'oblitérant chaque jour; mais c'est par-dessus tout un rare bonheur pour l'espèce humaine, que conduite et écrits, s'accordant en un même personnage, maîtrisent et enchaînent le respect des contemporains et des âges suivans, auxquels ils apprennent et font admirer comment on procède pour marcher avec fermeté, dans la voie du bien, et pour les diriger eux-mêmes dans cette route trop peu fréquentée. Tandis que Démonax se faisoit pauvre comme pour se contraindre à être vertueux, un autre philosophe faisoit résister sa vertu à la plus haute richesse et à l'absolu pouvoir, les deux écueils les plus terribles de la parfaite probité des mœurs. L'un se

bornoit à parler, et il rétrécissoit le cercle où il agissoit; l'autre parloit, agissoit de haut, au large, et de plus il écrivoit; ainsi devoit se prolonger à la fois l'autorité de ses maximes et de son exemple. Si l'un remit en honneur la miséricorde chez un peuple abâtardi, l'autre érigea en culte la bonté au sein d'une capitale corrompue. Que celui-ci ait dit en substance ce qu'il falloit faire pour gouverner, il a donné des armes aux tyrans comme aux bons Rois; il n'a pas dit toutefois ce qu'il falloit faire pour administrer, pour distribuer justice;... celui-là montrera à gouverner par la façon dont il gouverne; il spécifiera ses principes, et ses principes mériteront confiance, parce qu'ils sont selon la loi naturelle, selon la raison, selon la bonté, et généralement faciles à l'usage. L'honneur de ce parallèle est donc tout à Marc-Aurèle. Ce fut lui qui surmonta le plus de difficultés, qui fit valoir le mieux son exemple sans sortir de la modestie, et qui poussa le plus loin l'influence et l'autorité de son génie moral.

Mais quel étrange honneur que celui de ce parallèle! n'en résulte-t-il pas une véritable offense? Ici, Marc-Aurèle et sa dignité très-grande, parce qu'elle lui attribue de très-

grandes influences, là Démonax et son abjection qui est absolue, parce qu'en apparence, il ne contribue aucunement au service de la société... C'est outrager la personne de Marcus-Antoninus et sa royauté, que de les mettre en comparaison avec l'individu et l'impuissance comme imbécille d'un prétendu philosophe, vivant dépossédé de tout, dans le célibat, se dispensant du travail, parce qu'il s'est dispensé de quelques besoins, n'unissant ses intérêts à ceux de la communauté civile, par aucune espèce de propriété ni d'activité, et inférieur au prolétaire marié, peut-être même à l'esclave qui apporte, à commandement, aux besoins sociaux le tribut de son industrie. Le plus utile des citoyens n'a certainement pas mérité l'affront d'être apparié avec un être que la cité désavoue, et qui devant elle, est comme flétri de la première des dégradations, celle de l'inutilité.

Tout parallèle d'un homme à l'autre, quelle que soit la différence de rang, est de droit naturel. Rois qui avez été sans utilité, sans influences profitables, c'est à vous de redouter un parallèle quelconque ; vous serez jugés sur votre pouvoir et le devoir qu'il vous imposoit;... et quand on vous

balancera côte à côte d'un prolétaire qui gratuitement aura exercé la moindre influence utile, la comparaison portera votre condamnation, et le monde ne réclamera pas contre l'arrêt résultant d'une assimilation conforme à l'égalité primitive, puisqu'elle ne décide de la supériorité qu'en se fondant sur la raison d'utilité. Marc-Aurèle, tu n'as point à craindre le rapprochement qui mettra en contrepesée les influences obligées que tu as étendues au-delà de tes obligations, avec celles qui furent comme gratuitement propagées par quelque philosophe que ce soit. Si l'avantage te reste, nul ne s'étonnera de ce que ta dignité se sera commise à entrer en lutte. On plaint rarement un victorieux de savictoire; ici le combat fait honneur à l'un et à l'autre athlète, car il s'agit de déterminer qui des deux, en quelque situation que le ciel l'ait placé, a le mieux servi la raison humaine et sociale. Diogénès et Démonax, pareillement indépendans, et qui tous deux se sont destitués de leur rang dans la cité, qui se sont transformés volontairement en hommes sans aveu, ont rendu à la réunion sociale de bons offices signalés; ils ont exercé une puissance : celle-là ne manifesta que par

ses effets, son principe qui est l'intelligence... La vraie puissance de l'homme est dans son intelligence. Si nous en venons à comparer Marc-Aurèle avec Démonax, avec tout autre philosophe, avec Loukianos même : ce que nous mettons en assimilation, c'est cette faculté considérée dans son action sur les hommes. La disproportion des rangs cesse, où commence l'appréciation de la vraie force de la vraie portée et de la vraie utilité des intelligences. Combien grande fut celle de Démonax ! quelle richesse d'utilité, quelle profusion d'influences s'attachent à son action !... Marc-Aurèle marche à la tête des hommes, et comme le général en avant de son armée, il se donne à distinguer entre tous, par la dignité extérieure qui appartient à son rang ; Démonax a marché devant une troupe sociale, il y représentoit seulement ce guide vulgaire que l'on surprend parmi les vagabonds, et qui, sous la livrée de la misère, demande ou reçoit la mission de diriger au travers des périls une troupe prête à s'égarer ; mais, en beaucoup d'occasions, la communauté d'utilité met presque de niveau les conditions de ceux qui se rendent utiles.

Nul être sur la terre ne se donne à con-

noître en ses vraies qualités que par sa comparaison avec d'autres. Marc-Aurèle ne sera bien connu comme philosophe, que quand il aura été mesuré avec des philosophes de l'ordre le plus différent ou le plus opposé. Voici le moment venu d'assigner à sa personne, à sa philosophie, la place qui leur appartient selon l'ordre d'estime. Sera-t-il premier, ou dernier entre les amis de la sagesse dont on a rapproché les portraits en cette galerie? se placera-t-il au milieu de leur série; et, pour ainsi parler, se confondra-t-il dans le nombre? Ce qui décidera du sort de son mérite philosophique, c'est le parallèle de ses influences.

La comparaison de Démonax et de Marc-Aurèle a relevé la gloire de l'empereur sans déprimer et en relevant même de commun mouvement celle du demi-cynique, qui, sans intérêt dans la société, a donné aux hommes qu'elle met en contact, des conseils sains, des conseils sociaux. Que sera-t-il de la comparaison entre Marc-Aurèle et Loukianos (Lucien).

La gloire de la raison est en appréciation ici. Que le crieur public, le héraut appelle auprès du philosophe roi Marc-Aurèle un philosophe obscur de naissance et

de rang qui a fait intervenir lui-même quelquefois le héraut des encans pour décrier des personnages prisés trop haut; qu'il appelle Loukianos. Peu d'auteurs ont exercé de plus grandes influences que celui-là, peu d'auteurs ont prolongé et sont destinés à prolonger davantage au-delà de leur existence leurs influences. Ceux qui se veulent prouver aptes à succéder à l'activité dépréciatrice de Loukianos sont nombreux, et tendent et prétendent à devenir innombrables.

Deux prisonniers de guerre, l'un tribun et l'autre soldat, se vendent sous la haste, *sub hastâ*, à l'encan de l'armée sur la place du prétoire. Ayant été dépouillés tous deux, ils n'ont plus rien qui distingue leur rang. Un grand intérêt les porte l'un et l'autre à le dissimuler. L'acquéreur se voit contraint de deviner au moyen de ses questions ce qu'ils s'efforcent de cacher... Deux philosophes dont nous supposons la gloire encore captive entre vos mains, attendent que vous attachiez une valeur comparative à cette gloire qui n'a point encore été appréciée, par comparaison; ils attendent le résultat de cette évaluation contradictoire pour prendre le rang d'honneur qui appartient à leur utilité véri-

fiée. Mais quel étrange honneur!... L'un est un philosophe enjoué qui, clairvoyant, prend plaisir à épier et à dénoncer le mal. Il met sa joie à mettre en torture toutes les vanités et surtout celle des hommes, accoutumés à se proclamer sages par excellence. Le pédantisme, la morgue scientifique, le faste philosophique sont le jouet de sa critique gaie, piquante et profonde. Assurément il est bon que de tels hommes à aiguillon, prêts à piquer et à stigmatiser toute espèce d'orgueil, figurent de temps à autre dans notre drame social, à-peu-près comme Silénos que fait intervenir le César Julianus dans son assemblée des Dieux, où l'on juge les Empereurs ; mais il convient aussi en examinant l'action qu'un tel homme exerce sur les travers de l'esprit humain de comparer son autorité qui retient ou ramène les esprits au bien par une sorte de violence aigre et injurieuse, avec l'autorité grave qui procède sans rigueur à faire pénétrer la conviction. Opposons donc à ce philosophe, qui se plaît à verser du fiel sur nos plaies, un autre philosophe qui se plaît à y faire stiller le baume. Observons occasionnellement quelle influence eut leur position respective sur leur caractère et leur morale.

Tâchons de démêler quel fut le plus sage et quel fut aussi celui des deux dont les opinions méritoient d'étendre le plus loin leur bienfaisante influence.

L'un fut Empereur du monde civilisé, l'autre greffier de l'un des magistrats du second ordre qui représentoit cet Empereur dans les provinces. Tous deux réunissent dans leur tête tout le savoir de leur temps en histoire, en belles lettres, en philosophie, en morale. Tous deux sont d'excellens observateurs. L'un est possédé de l'esprit de dénigrement : c'est l'Empereur sans doute, car celui qui de haut voit *intùs et extrà* beaucoup d'hommes, méprise beaucoup (1).

(1) Lorsque l'auteur écrivoit ce parallèle, il avoit encore la mémoire obsédée du souvenir des opinions offensantes pour la raison, pour la philosophie, pour l'humanité qu'il avoit entendu énoncer par l'homme qui régnoit alors en souverain sur la France. De l'impression produite par le concours de ces opinions qui le pénétroient de douleur, avec le rang apparent de celui qui les laissoit percer devant lui imprudemment et trop souvent au gré de l'un et de l'autre, il est résulté qu'il s'est laissé aller à croire que plusieurs monarques pouvoient ...ient pu partager avec ce despote des préjugés ...nestes aux sociétés quand ils possèdent un

Erreur! cet Empereur trouve dans son élévation, comme les Dieux dans leur sublimité, des raisons d'indulgence ou de compassion. Celui-ci se plaît à mettre en saillie des travers ou des vices dont il se fait un divertissement qui n'est point indigne des mauvais génies que peignent les poètes.... les rois quelquefois s'amusent même des travers et des vices; comment ne pas tourner en plaisir cette nécessité de connoître le mal qui tend à devenir un supplice?... ce n'est pourtant pas l'Empereur qui en use ainsi. Observant le vicieux d'un œil ouvert et calme, Marcus-Antoninus place son devoir et sa

homme qui possède lui-même la puissance. Il lui semble à présent qu'en écrivant alors, il obéissoit sans dessein à la pensée que de tels principes étoient essentiellement liés à la condition royale. Cette idée a eu beaucoup d'influence sur le tour de généralisation que paroissent prendre ses réflexions incidentes, en cet endroit de son ouvrage et dans quelques autres.

En ramenant de sang froid ses souvenirs sur le caractère des princes européens des deux derniers siècles, il a reconnu avec satisfaction que, dans tout cet intervalle, on n'a pas vu règner deux monarques de qui l'on puisse dire qu'ils fussent *immoraux*. Ce mot est pris dans toute la sévérité de son

joie comme feroient les bons génies à l'éclairer et à l'aider. Observant aussi le vertueux, il s'approprie les exemples que donnent les sages anciens, il sourit aux honnêtes gens de son temps, il les invite à persévérer dans le bien ; il sourit encore aux foibles, et c'est pour les encourager à se faire honnêtes gens. L'un prostituant, pour ainsi parler, son talent et sa verve contre des adversaires méprisables, se consume avec peu d'utilité pour les autres et peu de gloire pour lui à couvrir de honte de vils charlatans, un Posidonius, stoïcien avide de richesses,... un Peregrinus Protœus, qui fut parricide, puis

acception, et cependant il n'implique point de comparaison entre ces monarques et le gouvernant dont il a été question. C'étoit en effet d'une manière grandement disproportionnée avec toute imitation possible que celui-là révéloit le mépris qu'il portoit aux principes de toutes vertus publiques et privées. La bonne foi de l'auteur lui fait maintenant un devoir de déclarer qu'il tient pour assuré que dans ce dernier âge, et bien avant dans les temps antérieurs, il n'a point existé de souverain auquel la raison ait droit de reprocher des dispositions d'esprit aussi insultantes pour les attributs qui honorent l'humanité, et fondent le bon ordre et la stabilité des sociétés,

philosophe, puis chrétien et évêque, puis cynique, puis enfin suicide à la face de la Grèce, appelée toute entière par lui à devenir spectatrice de la mort volontaire qu'il se donna sur un bûcher où il s'assit en Hercule et mourut comme Thersite.... il s'épuise encore à verser le ridicule sur un homme qui verse le crime., sur un Alexandros d'Abonotique, imposteur qui faisoit émission d'oracles, proclamoit sa propre immortalité, simuloit des miracles, décevoit des ignorans par des jongleries, par des fourberies perfides préparoit des assassinats et se faisoit rendre des honneurs divins. Par opposition, l'autre, et c'est Marc-Aurèle, *pour se donner du plaisir*, assiste de conseils et de secours les hommes probes d'intention, passe en revue les grandes qualités ou les vertus de ses contemporains et évoque le souvenir des hommes célèbres de tous les temps pour les observer aussi, examiner s'ils furent vraiment sages, étudier leurs défauts, s'ils en ont eu, pour perfectionner en soi-même sur leur modèle les vertus qu'il soupçonne posséder en commun avec eux.

Il mesure en dedans et en dehors Socratès, dont la réputation si grande doit être si pure qu'il semble que la mesurer seroit la

Voyez xxxii. 8. profaner, et cet examen très-grave qui se retrouvera plus tard nous révèle des particularités ignorées sur le plus sage des Athé-
xxix. 8. niens; il sonde le fond du cœur de Phocion... Comme on juge de l'homme par ce qui fait le sujet de son estime, il faut qu'on juge ici de Marc-Aurèle par les philosophes qu'il loue et dont il s'approprie les pensées. Quels sont-ils? ce sont tous chefs de sectes opposées à celle qu'il professe, car il prend le bon où il le trouve et n'entache point de l'esprit de parti, la recherche de la sagesse; « c'est
» Puthagoras, comme Epicouros, comme
» Platon; c'est Démocritos, comme Era-
» cléitos (Héraclite), c'est Chrusippos (Chry-
» sippe), c'est Epictétos qu'il met ensemble
» sur la même ligne d'utilité que Socratès ».
Ce sont quelques poètes, Aristophanès, Euripidès, Horatius, dont il extrait les pensées morales, dont il cite les vers; ce sont encore nombre d'autres philosophes plus raprochés de son temps: « le sage Agathon,
» Antoninus le Pieux, et Bacchius et Tan-
» dasis, le respectable Théophrastos, le mo-
» dèle de la te[illegible]nce Xénocratès; ce so[illegible]
» même d[illegible]ues, Monymos, C[illegible]
» Anthis[illegible]iogénès ». Quo[illegible]
nès.... [illegible] un roi qui [illegible]

loue un cynique lequel s'est joué du plus
puissant des rois! Oui, c'est un Empereur
qui, associant Diogénès à Socratès et à Era-
cléitos, en vient à le préférer ainsi que ses
deux acolytes,.... à qui?.... à Pompée, à
Alexandre, à César; et pourquoi? « parce
» qu'il y avoit dans l'ame des uns ignorance
» et esclavage des projets, des passions; et
» que l'ame du cynique et des deux autres
» philosophes connoissoit la nature de
» toutes choses, leur principe actif et leur
» fonds, et que cette ame étoit toujours dans
» la même assiette... ». Il semble vraiment xxxi. 19.
qu'une telle connoissance vaille mieux que le
profit d'avoir conquis de puissans royaumes,
armé des hommes les uns contre les autres,
incendié des villes, dévasté des campagnes
et compté par millions les victimes humaines
qu'on a faites.

Certes, il faut qu'un prince ait du front pour préférer ouvertement de tels hommes à des gens empourprés et victorieux. Imagineroit-on qu'il lui fallut moins d'audace pour approuver dans des temps qui touchent aux siens d'autres hommes qui sont généreusement morts pour la liberté et pour la vertu sous les coups de ses propres prédécesseurs. Quel Empereur désintéressé en

sa royauté que celui qui, comme il exalte dans
1. 5. ses louanges le courage de Dion le Syracu-
sain, exalte plus encore celui de Porcius-
1. 5. 1. 5. Cato, victime de César; de Brutus, victime
d'Augustus; de Thraséas, en qui Néro pré-
1. 5. tendit tuer la vertu même; et d'Helvidius, ce
fort que Vespasianus pleura si long-temps
après l'avoir fait égorger si promptement.

Qu'est-ce à présent qui hésiteroit à reconnoître qu'il y a plus de sagesse à étudier de tels caractères, à en peser le vrai mérite, qu'à user son temps et son talent à invectiver des fourbes sans crédit qui sont plutôt du ressort des tribunaux judiciaires que de la justice philosophique.

Voyons comment l'Empereur et le greffier dans l'ensemble de leurs travaux ont gouverné leur raison. L'un, s'abandonnant à son imagination et la laissant vaguer, l'autre la modérant, la réfrénant, la subjuguant, ils arrivent ensemble par des routes différentes à une même station à laquelle il faut que s'arrête un moment de gré ou de force tout bon esprit, la station du doute. L'un d'eux s'y fixe. Désenchanté de tout ce qu'il appelle illusion, et, chose incroyable! conservant sa gaieté et son talent pittoresque, il se tient en son septicisme comme

en un fort d'où il nargue licencieusement tout ce qui fait le sujet de l'estime des hommes et même de leur vénération, le savoir, la philosophie et la religion. Ah! qu'il est heureux pour le monde romain, que ce ne soit point son Empereur qui en soit venu à ce point funeste de se jouer de tout; car quels motifs pourroient l'empêcher de passer du mépris de la chose sainte, la piété du cœur, au mépris de toutes les lois sociales? qu'il est heureux que cet ironique greffier soit resté l'agent sans crédit d'un officier subordonné en puissance.

Le divin Marc-Aurèle stationnaire un moment à cette pause de doute, tire de ses mouvemens sceptiques un résultat tout opposé et exclusivement digne de la raison humaine.

« Si l'on suppose, dit-il, que les Dieux » n'ont délibéré ni sur moi, ni sur l'univers (ce qu'il seroit impie de croire), » alors il ne faut plus faire ni sacrifices, ni » prières, ni sermens, ni rien de ce que » nous faisons comme vivans avec des » Dieux toujours présens; mais, dans cette » supposition que les Dieux ne pensent à » rien qui puisse nous regarder, il m'est » libre de délibérer sur moi, et ma délibé-

Du Doute et de ses Résultats. XLV.

» ration ne peut avoir pour objet que mon » intérêt. *Or tout ce qui peut être utile à* » *chaque individu se réduit au bien-être con-* » *venable à sa structure propre, à sa nature* » *particulière. Je suis par ma nature un être* » *raisonnable et sociable, j'ai un pays et une* » *patrie : comme Antonin j'ai Rome, comme* » *homme j'ai le monde : ainsi mon bonheur* » *ne peut se trouver que dans ce qui est avan-*
IV. 5. » *tageux aux sociétés dont je suis...* ». Voilà donc que dans le doute un trait de lumière lui fait voir que son bonheur propre ne peut se rencontrer que dans le bonheur des autres ; à quelle certitude avantageuse pour l'Empire romain il fait aboutir ses hésitations.

« Tout a pour cause, reprend-il, ou la » la nécessité du destin et un arrangement » immuable, ou bien une providence bien- » faisante, ou enfin c'est l'effet d'un mé- » lange confus de causes qui agissent d'elles- » mêmes sans conducteurs.

« *Si c'est l'immuable nécessité, à quoi bon te* » *roidir ?*

« *Si c'est une providence bienfaisante,* » *rends-toi digne de l'assistance de la divi-* » *nité.*

« Mais si tout ce monde n'est qu'un mé-

» lange confus sans maître qui y préside,
» *songe avec plaisir que tu as en toi-même
» au milieu des flots agités, une intelligence
» qui te sert de guide. Si les flots t'emportent,
» ils n'entraîneront que ce qui est de la chair
» et tes facultés animales, ils n'ont aucun
» pouvoir sur ton intelligence...* ». Belles ré- XXVII. 17.
ponses à toute objection! que ce roi relève bien l'homme dans l'estime de lui-même quand il lui montre à défaut de la présence de Dieu la présence de son ame qui a le pouvoir de se maintenir calme et rectrice au milieu des tempêtes des passions,... de l'ame qui survit au naufrage de la vie du corps, divinité insubmersible qu'elle est.

Il aborde les dogmes de la philosophie d'Epicure.

« Qu'il y ait des atomes ou d'autres prin-
» cipes, il est d'abord constant que je suis
» une partie de cet univers gouverné par
» la nature ; *ensuite qu'il y a une sorte d'al-
» liance entre moi et les parties qui sont de
» mon espèce.*

« Pénétré de la pensée que je fais partie
» du grand tout, je ne recevrai point avec
» peine ce qu'il m'aura distribué, car *ce
» qui est utile au tout, ne peut être mauvais
» pour la partie, et il ne peut y avoir dans le*

» *tout rien qui ne serve au bien général.* Cela » est commun à tous les principes naturels: » mais de plus *il ne peut y avoir hors de* » *l'univers (suivant la force de ce mot), au-* » *cune cause naturelle qui l'obligeât à pro-* » *duire ce qui est mauvais pour lui.*

« Ainsi en me rappelant que je fais partie » d'un certain tout actuel, *je prendrai en* » *bonne part tout ce qui m'arrivera;* et, en » même temps, *si je songe que j'ai une* » *sorte d'alliance avec les parties de même* » *espèce que moi, je ne ferai rien de nuisible* » *à la société, au contraire je rapporterai* » *tout à mes alliés, je dirigerai tous les mou-* » *vemens de mon cœur au bien général, et* » *je fuirai tout ce qui s'y opposeroit.*

« *Par ce moyen je mènerai sûrement une* » *vie heureuse comme tu conçois bien que* » *la méneroit un citoyen qui s'occuperoit sans* » *cesse à faire des choses utiles à sa patrie,* » *et qui accepteroit de bon cœur tout ce* » *qu'elle jugeroit à propos de lui distri-*
XXXI. 17. » *buer...* ».

La vie qu'il ménera ne pourra être fortunée qu'autant que le sera aussi celle des autres hommes. En solution de doute il persévère à montrer la facilité d'être heureux en s'appliquant à faire des heureux;

quel doux et digne résultat ! qu'il rend la raison de ce prince respectable !

« Te plaindras-tu du lot d'évènemens que » la cause universelle t'a départi? Rappelle- » toi ces alternatives de raisonnement : *ou* » *c'est la providence, ou c'est le mouvement* » *fortuit des atomes qui t'amène tout, ou* » *enfin il t'a été démontré que le monde est* » *une grande cité...* ». IX. I.

Se rendre digne de l'assistance de la divinité dans le premier cas, dans le second supporter, dans le dernier, comprimer tous murmures par la considération que ce que nous prenons pour un mal ne nuit point à l'ordre général, que le sort de la partie doit marcher avec celui du tout : voilà où le conduit le raisonnement qui jamais n'a mieux servi la raison. Non jamais le respect pour la providence, jamais l'amour du bien social, n'ont porté à l'esprit plus de lumières, aux hommes plus de profit, à l'homme qui en est doué plus de calme et de vrai bien-être.

Il revient, il dit encore : « s'il n'y a que » des atomes élémentaires?.... en ce cas il » suffit de te rappeler que toutes choses » vont aussi par des lois constantes, au » moins à peu de choses près, *et de plus*

XXVII. I. » *nos volontés sont libres.* » Comme il se réveille tout-à-coup de cet apparent assoupissement plus fort en sa confiance en Dieu, en sa résolution de l'honorer. « *Embellis* » *ton ame,* s'écrie-t-il dans un élan céleste, » *embellis ton ame de simplicité, de pudeur* » *et d'indifférence pour tout ce qui n'est ni* » *vertu ni vice; aime tous les hommes, marche* » *à la suite de Dieu, car, comme dit le poète,*
XXVII. I. » *ses lois gouvernent tout* ».

Voyez ce colosse se dresser ferme et majestueux vis-à-vis de la terre, l'œil doux et modeste en regard du ciel. Voyez à côté ce pygmée spirituel qui, comme un homme ivre, rit de ses trébuchemens et de ceux des autres, et qui, allant donner de la tête en la boue, rit encore de sa chute en tombant.

Telle est la différence de ce qui n'est qu'esprit à ce qui est génie, d'une part obscurité et chancelement, de l'autre splendeur de lumière et marche à front levé, à pas hardis et solides Qui fut le plus grand? cela se demande-t-il : ce fut le plus utile ; et le plus utile a été celui qui, s'appliquant dans son intérêt propre à ne tenir pour certaines que les choses dont il se faisoit des idées claires et distinctes, sans se refuser au vraisemblable, mais sans le confondre avec

le vrai, fit l'expérience en lui-même d'un sentiment moral propre à l'homme, et ne l'admit qu'après l'avoir reconnu pour constant; qui a établi qu'il n'est rien dans le monde qui n'y soit pour une fin utile au grand tout, qui démontra que l'enchaînement des causes et la nécessité n'excluent ni la providence, ni notre liberté, et qui fut comme porté d'inspiration à croire que notre raison nous met en société non-seulement de l'homme à l'homme, mais même de l'homme aux intelligences supérieures, Dieu en tête : inspiration sublime dont le résultat est d'élever notre ame aussi haut qu'elle puisse atteindre; c'est ainsi que se présente l'édifice systématique, bien lié, admirablement construit de la morale de Marc-Aurèle. Retranchez-en Dieu, intronisez à sa place le hasard, idole aveugle des aveugles, Marc-Aurèle ne craint point pour son édifice. Renforçant sa voix, il dit : que tu raisonnes dans l'hypothèse des atomes, du hasard, de l'athéisme, quelle que soit ta supposition, il faut absolument que tu sois homme de bien, puisque tout systême admet l'existence de ta raison, puisque tu ne peux nier que tu n'aies pour guide et pour loi cette même raison, puisque tu

ne peux méconnoître que nul homme ne sauroit, s'il n'obéit à sa raison, aimer fraternellement les hommes et vivre franc de remords, tranquille et content. Sois donc homme de bien par force de raison et en haine du doute. Tel est son langage; c'est ainsi qu'il parle à chacun suivant ses inclinations, ses opinions et ses besoins, pour faire convenir toutes les inclinations, concourir toutes les opinions, aboutir tous les besoins à la pratique des vertus sociales. Quel autre philosophe a-t-il jamais conçu et réalisé avec plus de grandeur un dessein aussi universellement utile.

Si Loukianos (Lucien), si Socratès et Epictétos eux-mêmes ont dit d'une façon plus convaincante des choses plus universellement profitables à l'homme et à la société humaine, qu'on précipite de son piédestal le philosophe Marcus-Antoninus, qu'on pose leurs statues en place de la sienne; sinon que l'on endure d'ouïr proclamer le premier entre les sages de tous les siècles celui qui, pénétré de croyance en Dieu, témoigne qu'il n'a pas besoin de cette croyance pour se porter à aimer les hommes, qui constitue la fraternité sociale et la résignation indépendantes de cette croyance, qui

démontre à l'athée qu'en toute supposition il faut être homme de bien, enlève ainsi aux vicieux tous prétextes propres à les faire persister en leurs vices, et réussit pour dernier triomphe de raison à donner un arc-boutant de plus à la prospérité de l'homme et des sociétés.

Cette façon de décider, sans ôter au doute son droit, ou plutôt en se dérobant sans subtilité et avec une prudence qui ne cesse pas d'être noble, à un tel doute, au doute que l'on peut supposer le mieux autorisé, n'est-elle pas supérieure de beaucoup aux méthodes et aux résultats présentés par Sextus-Empiricus pour instruire à douter; aux emplois gracieux et piquans du doute accrédités par l'imagination ingénieuse et la verve critique de l'écrivain de Samosate?

L'homme qui doute à la façon des sceptiques du commun, reste inerte en sa place le front baissé et en quelque sorte flétri, soit par le souci du trouble, soit par l'empreinte de la moquerie qu'il exerce sur lui-même, sur ses propres incertitudes; il demeure immobile comme l'est un esclave en attente craintive devant la décision d'un tyran.... Marc-Aurèle en doutant à sa manière se meut, avance à larges pas, le front haut;

ouvert et brillant d'espérance; comme un guerrier généreux qui dans sa liberté vole au-devant du commandement, assuré qu'il est de dominer le danger par la trempe de ses armes et par son courage; comme le héros de la patrie marche au lieu du dévouement; assuré qu'il est, que l'acte de son solennel abandon ne peut manquer d'avoir en son résultat quelque chose de très-grand, pour l'exemple public, pour l'honneur de ses sentimens, pour l'honneur de la confiance des hommes dans la justice de la providence.

Nombre de philosophes ont jeté quelque lumière, comme font des fanaux attachés à des navires battus de la tempête dans une sombre nuit; il les domine tous, semblable au bûcher d'un phare élevé qui, illuminant un vaste horizon, absorbe en sa clarté toutes ces lueurs incertaines et vacillantes presqu'inutiles à ceux qui les portent comme à ceux qui les suivent, et fait surgir au port les vaisseaux mal éclairés et prêts à consommer leur triste naufrage.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



[illegible]

